Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Janvier 2013/ Numéro 86

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N. de téléphone
Commissaire	Anthony Parker (Anthony.Parker@inspection.gc.ca)	(613)773-7188
Agents	Michel Cormier (Michel.Cormier@inspection.gc.ca) Elizabeth Prentice-Hudson (Elizabeth.Prentice-hudson@inspection .gc.ca) Christine Irving (Christine.Irving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (Sandy.Marshall@inspection.gc.ca) Michael Burvill (Mike.Burvill@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (Ashley.Balchin@inspection.gc.ca)	(613)773-7135 (613)773-7139 (613)773-7136 (613)773-7134 (613)773-7141 (613)773-7137
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (Tamala.Henri@inspection.gc.ca)	(613)773-7140

Canada

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE AVRIL 2013 EST LE 8 FÉVRIER 2013

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2013 EST LE 10 MAI 2013

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2013

Nº de catalogue A27-13/86
ISSN: 1911-1460
P0842-13

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

ARBRE AUX PAPILLONS
(Buddleja)

► **Titulaire:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4446
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-7045
Date de la demande: 2010/08/05
Dénomination approuvée: **'Miss Molly'**
Nom commercial: Lo & Behold Miss Molly

► **Titulaire:** North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4447
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-7046
Date de la demande: 2010/08/05
Dénomination approuvée: **'Purple Haze'**
Nom commercial: Lo & Behold Purple Haze

ASTER
(Aster)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4432
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6888
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Syast Draip'**
Nom commercial: Dragon Improved

BLÉ
(Triticum aestivum)

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Hyland Seeds (A division of Dow AgroSciences, Inc.), Ailsa Craig (Ontario)
Numéro du certificat: 4418
Date de délivrance: 2012/10/29
Numéro de la demande: 08-6458
Date de la demande: 2008/10/16
Dénomination approuvée: **'Branson'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Cargill Limited, Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 4425
Date de délivrance: 2012/11/05
Numéro de la demande: 09-6654
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination approuvée: **'CDC Thrive'**

► **Titulaire:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4424
Date de délivrance: 2012/11/05
Numéro de la demande: 09-6612
Date de la demande: 2009/04/17
Dénomination approuvée: **'CDC Utmost'**

CANNEBERGE
(Vaccinium macrocarpon)

► **Titulaire:** Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, New Jersey (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 4423
Date de délivrance: 2012/11/01
Numéro de la demande: 06-5575
Date de la demande: 2006/09/15
Dénomination approuvée: **'CNJ97-105-4'**

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Titulaire:** Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4452
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 11-7307
Date de la demande: 2011/06/07
Dénomination approuvée: **'Dekorlina'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4433
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6929
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Syaid Redfi'**
Nom commercial: Aideen Red Fire

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4434
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6889
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Syaub Oran'**
Nom commercial: Aubrey Orange

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4435
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6890
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Sycass Bron'**
Nom commercial: Cassia Bronze

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4436
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6891
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Syede Redda'**
Nom commercial: Edana Red

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4437
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6892
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Syelect Ambe'**
Nom commercial: Electra Amber

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4438
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6893
Date de la demande: 2010/03/19
Dénomination approuvée: **'Syema Corbi'**
Nom commercial: Emma Coral Bicolor

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4439
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6930
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Syema Oranbi'**
Nom commercial: Emma Orange Bicolor

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4440
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6931
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Syhes Hored'**
Nom commercial: Hestia Hot Red

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4441
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6932
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Symarj Col'**
Nom commercial: Marjean Coral

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4442
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6933
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Symild Yel'**
Nom commercial: Mildred Yellow

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4443
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 09-6763
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: **'Syngigi Yell'**
Nom commercial: Gigi Yellow

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4444
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 09-6768
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: **'Synjac Perl'**
Nom commercial: Jacqueline Pearl

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4445
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6934
Date de la demande: 2010/04/09
Dénomination approuvée: **'Sywan Pur'**
Nom commercial: Wanda Purple

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea paniculata*)

► **Titulaire:** Alex Frederik Schoemaker, Boskoop (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4451
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 09-6648
Date de la demande: 2009/05/22
Dénomination approuvée: **'Bombshell'**

LAITUE
(*Lactuca sativa*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4426
Date de délivrance: 2012/11/07
Numéro de la demande: 10-6985
Date de la demande: 2010/05/05
Dénomination approuvée: **'AAC Champlain'**

LAVANDE
(*Lavandula stoechas*)

► **Titulaire:** Lammert Koning, Nuis (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4449
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-6947
Date de la demande: 2010/04/28
Dénomination approuvée: **'Silver Anouk'**

ORGE
(*Hordeum vulgare*)

► **Titulaire:** Monsanto Technology, LLC, St. Louis, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada: Monsanto Canada Inc., Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 4429
Date de délivrance: 2012/11/15
Numéro de la demande: 10-7023
Date de la demande: 2010/07/05
Dénomination approuvée: **'BG46e'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum*)

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4428
Date de délivrance: 2012/11/13
Numéro de la demande: 09-6583
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: **'KLEPP08218'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4431
Date de délivrance: 2012/11/19
Numéro de la demande: 09-6509
Date de la demande: 2009/02/11
Dénomination approuvée: **'SYEP22432'**

POIS
(*Pisum sativum*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4427
Date de délivrance: 2012/11/07
Numéro de la demande: 10-7093
Date de la demande: 2010/11/25
Dénomination approuvée: **'Earlystar'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4419
Date de délivrance: 2012/11/01
Numéro de la demande: 10-6974
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'AR2008-03'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4420
Date de délivrance: 2012/11/01
Numéro de la demande: 10-6976
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'AR2008-10'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4421
Date de délivrance: 2012/11/01
Numéro de la demande: 10-6977
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'AR2008-12'**

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4422
Date de délivrance: 2012/11/01
Numéro de la demande: 10-6978
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination approuvée: **'AR2008-13'**

ROSIER
(*Rosa*)

► **Titulaire:** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4448
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-7057
Date de la demande: 2010/08/13
Dénomination approuvée: **'ZleMarianneYoshida'**
Nom commercial: Oso Happy Petit Pink

THUYA
(*Thuja occidentalis*)

► **Titulaire:** Edward Kubik, Bestwina (Pologne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4450
Date de délivrance: 2012/12/14
Numéro de la demande: 10-7011
Date de la demande: 2010/06/21
Dénomination approuvée: **'Janed Gold'**

TRITICALE
(×*Triticosecale*)

► **Titulaire:** Alberta Agriculture and Rural Development, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Solick Seeds Ltd., Halkirk (Alberta)
Numéro du certificat: 4430
Date de délivrance: 2012/11/16
Numéro de la demande: 10-6942
Date de la demande: 2010/04/27
Dénomination approuvée: **'Taza'**

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ARDISIA
(*Ardisia crenata*)

► **Requérant:** D.L. van den Bos, Gravenzande (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7773
Date de la demande: 2012/10/29
Dénomination proposée: **'Queen Pablo'**

ASARINA
(*Asarina*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7822
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunlorose'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7823
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunloshiro'**

BÉGONIA
(*Begonia ×tuberhybrida*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7793
Date de la demande: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'Sunjirared'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7794
Date de la demande: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'Sunjirayel'**

BLÉ
(*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7771
Date de la demande: 2012/10/23
Dénomination proposée: **'AAC Gateway'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7810
Date de la demande: 2012/12/12
Dénomination proposée: **'AAC Proclaim'**

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7821
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunbel205'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7836
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'USCAL09301'**

CAMPANULE
(*Campanula isophylla x C. carpatica*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7811
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'PKM02'**

CASSIS
(*Ribes nigrum*)

► **Requérant:** Research Institute of Horticulture (Instytut Ogrodnictwa), Skierniewice (Pologne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7831
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'Gofert'**

► **Requérant:** Research Institute of Horticulture (Instytut Ogrodnictwa), Skierniewice (Pologne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7832
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'Polares'**

► **Requérant:** Research Institute of Horticulture (Instytut Ogrodnictwa), Skierniewice (Pologne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7833
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'Tihope'**

CINÉRAIRE
(*Senecio cruentus*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7825
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunsenesubu'**

CORÉOPSIS
(*Coreopsis verticillata*)

► **Requérant:** Takii Europe B.V., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7802
Date de la demande: 2012/11/15
Dénomination proposée: **'Sylvester'**

CORNOUILLER
(*Cornus alba*)

► **Requérant:** Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)
Numéro de la demande: 12-7818
Date de la demande: 2012/12/19
Dénomination proposée: **'Jefreb'**

DAHLIA
(*Dahlia*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7774
Date de la demande: 2012/10/30
Dénomination proposée: **'DAHZ0010'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7775
Date de la demande: 2012/10/30
Dénomination proposée: **'DAHZ0011'**

FRAISIER
(*Fragaria ×ananassa)*

► **Requérant:** Sweet Darling Sales, Inc., Aptos, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Deeth Williams Wall, LLP, Toronto (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7805
Date de la demande: 2011/11/28 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée: **'Cupcake'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7828
Date de la demande: 2012/12/24
Dénomination proposée: **'LL0210-60'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7829
Date de la demande: 2012/12/24
Dénomination proposée: **'LL0311-43'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7830
Date de la demande: 2012/12/24
Dénomination proposée: **'LL0312-23'**

HERBE AUX CHATS
(*Nepeta)*

► **Requérant:** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7812
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'Cats Meow'**

HEUCHÈRE
(*Heuchera)*

► **Requérant:** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7814
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'Blackberry Ice'**

HIBISCUS
(*Hibiscus)*

► **Requérant:** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7813
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'Cherry Cheescake'**

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea macrophylla)*

► **Requérant:** Shigeo Shiobara, Honjo City, Saitama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7806
Date de la demande: 2012/11/30
Dénomination proposée: **'Dancing Angel'**

IMMORTELLE À BRACTÉES
(*Bracteantha bracteata)*

► **Requérant:** Floreta Developments Pty. Ltd., Redland Bay, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7834
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'Flobrabla'**

LAVANDE
(*Lavandula angustifolia)*

► **Requérant:** L. Koning Beheer B.V., Nuis (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7777
Date de la demande: 2012/11/02
Dénomination proposée: **'Blue Royalty'**

► **Requérant:** P.G., D.W. & T.E. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7772
Date de la demande: 2012/10/29
Dénomination proposée: **'Kerlavangem'**

MANDEVILLA
(*Mandevilla)*

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7824
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunpararekin'**

MÉDINILLA
(*Medinilla)*

► **Requérant:** Corn. Bak B.V., Assendelft (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7764
Date de la demande: 2012/10/12
Dénomination proposée: **'Magic'**

MOUTARDE
(*Brassica carinata)*

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7817
Date de la demande: 2012/12/17
Dénomination proposée: **'AAC A110'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/12/17

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7783
Date de la demande: 2012/11/05
Dénomination proposée: **'Daosfemogtyve'**

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7782
Date de la demande: 2012/11/05
Dénomination proposée: **'Daosseksogtyve'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium)*

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7790
Date de la demande: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'PEQZ0007'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×domesticum*)

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7798
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger8026'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum*)

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7800
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger20051'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7801
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger6118'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7795
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger6132'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7796
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger7049'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7797
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger7076'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7799
Date de la demande: 2012/11/14
Dénomination proposée: **'Oglger9028'**

PENTAS
(*Pentas lanceolata*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7778
Date de la demande: 2012/11/02
Dénomination proposée: **'PEZZ0001'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7779
Date de la demande: 2012/11/02
Dénomination proposée: **'PEZZ0002'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7780
Date de la demande: 2012/11/02
Dénomination proposée: **'PEZZ0003'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7781
Date de la demande: 2012/11/02
Dénomination proposée: **'PEZZ0004'**

PÉTUNIA
(*Petunia*)

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7837
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'BHTUN6202'**

► **Requérant:** Mary Maxine Johnson, Pugwash (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7835
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'KL1117'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7826
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunsurf Aotatsu'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7808
Date de la demande: 2012/12/07
Dénomination proposée: **'Sunsurf Bumiusa'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7809
Date de la demande: 2012/12/07
Dénomination proposée: **'Sunsurf Ejiusa'**

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7827
Date de la demande: 2012/12/21
Dénomination proposée: **'Sunsurf Skytatsu'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7838
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'USTUN51501'**

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7815
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'NPCW12197'**

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7816
Date de la demande: 2012/12/14
Dénomination proposée: **'NPCW12200'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7765
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER1303'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7769
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER1910'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7819
Date de la demande: 2012/12/20
Dénomination proposée: **'PER2009'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7768
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER2010'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7820
Date de la demande: 2012/12/20
Dénomination proposée: **'PER2109'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7767
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER2110'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7766
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER2711'**

► **Requérant:** Ecke Ranch BV, De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7770
Date de la demande: 2012/10/18
Dénomination proposée: **'PER310'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7804
Date de la demande: 2012/11/26
Dénomination proposée: **'Alaska Bloom'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/11/26

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7788
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Amanda'**

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7789
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Campina'**

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7787
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Francisca'**

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd., Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7807
Date de la demande: 2012/12/03
Dénomination proposée: **'Lady Anna'**

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7786
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Ludmilla'**

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7784
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Red River'**

► **Requérant:** SaKa Pflanzenzucht GmbH & Co. KG, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7785
Date de la demande: 2012/11/06
Dénomination proposée: **'Romera'**

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7803
Date de la demande: 2012/11/26
Dénomination proposée: **'Sunray'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2012/11/26

SUTÉRA
(*Sutera cordata*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7776
Date de la demande: 2012/10/30
Dénomination proposée: **'SUTZ0001'**

VERVEINE
(*Verbena*)

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7839
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'RIKAV14704'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7840
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'RIKAV17805'**

► **Requérant:** Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7841
Date de la demande: 2012/12/28
Dénomination proposée: **'RIKAV18302'**

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7791
Date de la demande: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'VEAZ0016'**

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7792
Date de la demande: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'VEAZ0017'**

CHANGEMENTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ
(*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7612
Date de la demande: 2012/05/23
Dénomination antérieurement proposée **'XW10Q'**
Dénomination proposée: **'25R46'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7603
Date de la demande: 2012/04/30
Dénomination antérieurement proposée **'PT457'**
Dénomination proposée: **'AAC Redwater'**

BLÉ
(*Triticum turgidum subsp. durum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7605
Date de la demande: 2012/05/01
Dénomination antérieurement proposée **'DT813'**
Dénomination proposée: **'AAC Current'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7601
Date de la demande: 2012/04/30
Dénomination antérieurement proposée **'DT818'**
Dénomination proposée: **'AAC Raymore'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7758
Date de la demande: 2012/09/18
Dénomination antérieurement proposée **'DT561'**
Dénomination proposée: **'CDC Desire'**

► **Requérant:** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 12-7611
Date de la demande: 2012/05/11
Dénomination antérieurement proposée **'DT562'**
Dénomination proposée: **'CDC Vivid'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Colorado State University Research Foundation, Fort Collins, Colorado (États-Unis)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 12-7520
Date de la demande: 2012/02/22
Dénomination antérieurement proposée **'Alta Cloud'**
Dénomination proposée: **'AAC Alta Cloud'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 10-6979
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination antérieurement proposée **'AR2009-10'**
Dénomination proposée: **'AAC Blue Steele'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 10-6975
Date de la demande: 2010/05/03
Dénomination antérieurement proposée **'AR2008-09'**
Dénomination proposée: **'AAC Halina'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

GENTIANE (*Gentiana makinoi*)

► **Requérant:** Kwekerij de Boezem B.V., Reeuwijk (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 07-5785
Date de la demande: 2006/12/28
Dénomination proposée: **'Marsha'**

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord (Pays-Bas)
Ancien mandataire au Canada: Betaseed, Inc., Winnipeg (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande: 12-7689
Date de la demande: 2012/08/02
Dénomination proposée: **'VR808'**

DEMANDES ABANDONNÉES

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7270
Date de la demande: 2011/04/29
Date d'abandon: 2012/08/13
Dénomination proposée: **'Cardale'**

ÉRABLE (*Acer*)

► **Requérant:** Worthington Farms, Inc., Greenville, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: Gowling Lafleur Henderson LLP, Vancouver (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 07-6022
Date de la demande: 2006/10/12 (bénéfice de priorité)
Date d'abandon: 2012/08/16
Dénomination proposée: **'WF-AT1'**

LAITUE
(*Lactuca sativa*)

► **Requérant:** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Seminis Vegetable Seeds, Inc., Ancaster (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6335
Date de la demande: 2008/05/14
Date d'abandon: 2012/07/27
Dénomination proposée: **'PX06516090'**

DEMANDES RETIRÉES

BLEUETIER
(*Vaccinium corymbosum*)

► **Requérant:** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6349
Date de la demande: 2008/05/29
Date du retrait: 2012/12/20
Dénomination proposée: **'DrisBlueThree'**
Nom commercial: Driscoll Sjulin

CAMPANULE
(*Campanula medium*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 12-7579
Date de la demande: 2012/03/26
Date du retrait: 2012/12/20
Dénomination proposée: **'PKMM02'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum*)

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6243
Date de la demande: 2008/03/28
Date du retrait: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'KLEPZ08231'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum*)

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6582
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2012/11/09
Dénomination proposée: **'KLEPP08209'**

SOJA
(*Glycine max*)

► **Requérant:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7193
Date de la demande: 2011/02/24
Date du retrait: 2012/10/22
Dénomination proposée: **'92Y73'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6639
Date de la demande: 2009/05/01
Date du retrait: 2012/10/19
Dénomination proposée: **'OT05-18'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6640
Date de la demande: 2009/05/01
Date du retrait: 2012/10/19
Dénomination proposée: **'OT05-20'**

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6641
Date de la demande: 2009/05/01
Date du retrait: 2012/10/19
Dénomination proposée: **'OT05-21'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

AGÉRATE (*Ageratum*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1974
Date de délivrance: 2004/09/21
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Agetis'**
Nom commercial: Artist Alto Blue

AGÉRATE (*Ageratum houstonianum*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3606
Date de délivrance: 2009/09/23
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Agadeft'**
Nom commercial: Patina Delft

ALSTRŒMÈRE (*Alstroemeria*)

► **Titulaire:** Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat: 1243
Date de délivrance: 2002/09/10
Date de la renonciation: 2012/10/31
Dénomination approuvée: **'Stasach'**
Nom commercial: Sacha

ARCTOTIDE HYBRIDA (*Arctotis*)

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1919
Date de délivrance: 2004/09/16
Date de la renonciation: 2012/11/13
Dénomination approuvée: **'Archley'**
Nom commercial: Sun Spot

► **Titulaire:** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1918
Date de délivrance: 2004/09/16
Date de la renonciation: 2012/11/13
Dénomination approuvée: **'Archnah'**
Nom commercial: Pumpkin Pie

ASTÉROLIDE (*Asteriscus maritimus*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3027
Date de délivrance: 2007/11/28
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Asmago'**
Nom commercial: Aurelia Gold

CHRYSANTHÈME
(*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire:** Dekker Breeding B.V., Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4185
Date de délivrance: 2011/09/22
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Dekilvija'**

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3415
Date de délivrance: 2008/11/24
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Yovineland'**
Nom commercial: Vineland

DAHLIA
(*Dahlia)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3402
Date de délivrance: 2008/11/21
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Goalia Rossa'**
Nom commercial: Goldalia Rose

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3403
Date de délivrance: 2008/11/21
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Goalia Scarl'**
Nom commercial: Goldalia Scarlet

DIASCIA
(*Diascia barberae)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3614
Date de délivrance: 2009/09/23
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Diasupa'**
Nom commercial: Devotion Appleblossom Improved

EUPHORBE
(*Euphorbia)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4204
Date de délivrance: 2011/11/03
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balbreblus'**
Nom commercial: Breathless Blush

GAURA
(*Gaura lindheimeri)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3032
Date de délivrance: 2007/11/28
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Gaudros'**
Nom commercial: Geyser Pink

HÉLIOTROPE DU PÉROU
(*Heliotropium arborescens)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3619
Date de délivrance: 2009/09/23
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Heliosil'**
Nom commercial: Scentropia Silver

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1588
Date de délivrance: 2003/09/24
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Fisnics Hot Rose'**
Nom commercial: Sonic Hot Rose

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1590
Date de délivrance: 2003/09/24
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Fisupnic Coral Ice'**
Nom commercial: Super Sonic New Coral Ice

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2549
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balfiesaled'**
Nom commercial: Fiesta Salsa Red

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2550
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balolepurp'**
Nom commercial: Fiesta Ole Purple

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2551
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balolerose'**
Nom commercial: Fiesta Ole Rose

LANTANA
(*Lantana camara)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2962
Date de délivrance: 2007/10/10
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Bante Rossa'**
Nom commercial: Bandana Rose

LOBÉLIE
(*Lobelia erinus)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1977
Date de délivrance: 2004/09/21
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Lobantis'**
Nom commercial: Laguna Mounding Pink

MARGUERITE
(*Leucanthemum maximum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3028
Date de délivrance: 2007/11/28
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Leumayel'**
Nom commercial: Broadway Lights

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4205
Date de délivrance: 2011/11/03
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balserlem'**
Nom commercial: Serenity Lemonade

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4206
Date de délivrance: 2011/11/03
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balvoyelo'**
Nom commercial: Voltage Yellow

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3623
Date de délivrance: 2009/09/23
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Oslalipu'**
Nom commercial: Jamboana Landscape Light Purple

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1030
Date de délivrance: 2001/09/14
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Fislet'**
Nom commercial: Rocky Mountain Scarlet

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3670
Date de délivrance: 2009/10/26
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'KLEPS06126'**
Nom commercial: Moonlight Lavender Kiss

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4190
Date de délivrance: 2011/09/22
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Zoncanro'**
Nom commercial: Fidelity Candy Rose

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum x P. peltatum)*

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1570
Date de délivrance: 2003/09/24
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Fip 101'**
Nom commercial: Temprano Red

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1968
Date de délivrance: 2004/09/21
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Free Pink Two'**
Nom commercial: Freestyle Pink II (Two)

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 1943
Date de délivrance: 2004/09/21
Date de la renonciation: 2012/10/12
Dénomination approuvée: **'Whip Blurose'**
Nom commercial: Whispers Blue Rose

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 0410
Date de délivrance: 1997/12/01
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Fiscorosa'**
Nom commercial: Cortez Pink

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 3239
Date de délivrance: 2008/06/26
Date de la renonciation: 2012/11/02
Dénomination approuvée: **'Voyager'**

ROSIER
(*Rosa*)

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 0562
Date de délivrance: 1998/12/07
Date de la renonciation: 2012/12/18
Dénomination approuvée: **'POULans'**
Nom commercial: Martha's Vineyard

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 0555
Date de délivrance: 1998/12/07
Date de la renonciation: 2012/12/18
Dénomination approuvée: **'POULlen'**
Nom commercial: Natchez

SOJA
(*Glycine max*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 3272
Date de délivrance: 2008/08/15
Date de la renonciation: 2012/10/31
Dénomination approuvée: **'Toki'**

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 2561
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2012/11/09
Dénomination approuvée: **'Balazreve'**
Nom commercial: Aztec Red Velvet

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3052
Date de délivrance: 2007/11/28
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Carpiswi'**
Nom commercial: Magalena Carpet Pink Swirl

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 3054
Date de délivrance: 2007/11/28
Date de la renonciation: 2012/12/14
Dénomination approuvée: **'Carwi'**
Nom commercial: Magalena Carpet White

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

ABRICOTIER
(*Prunus armeniaca)*

► **Titulaire:** The New Zealand Institute for Plant and Food Research Limited, Havelock North (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 2820
Date de délivrance: 2007/07/31
Date de la révocation: 2012/12/04
Dénomination: **'Benmore'**

► **Titulaire:** The New Zealand Institute for Plant and Food Research Limited, Havelock North (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 2821
Date de délivrance: 2007/07/31
Date de la révocation: 2012/12/04
Dénomination: **'Gabriel'**

BOUVARDIE
(*Bouvardia)*

► **Titulaire:** Bouvardiakwekerij de Jong vof, Roelofarendsveen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 1003
Date de délivrance: 2001/07/27
Date de la révocation: 2012/12/04
Dénomination: **'Royal Daphne'**

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Titulaire:** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1850
Date de délivrance: 2004/06/24
Date de la révocation: 2012/11/01
Dénomination: **'SP Banner'**

DAHLIA
(*Dahlia)*

► **Titulaire:** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 3899
Date de délivrance: 2010/07/22
Date de la révocation: 2012/11/30
Dénomination: **'Dafemten'**

FRAMBOISIER
(*Rubus)*

► **Titulaire:** Derek L. Jennings, Maidstone, Kent (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 3881
Date de délivrance: 2010/06/03
Date de la révocation: 2012/10/16
Dénomination: **'Joan J'**

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri*)

► **Titulaire:** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 0710
Date de délivrance: 1999/12/22
Date de la révocation: 2012/10/03
Dénomination: **'Kitort'**
Nom commercial: Tortola - Pink Frost

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum*)

► **Titulaire:** Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 0672
Date de délivrance: 1999/08/11
Date de la révocation: 2012/12/24
Dénomination: **'Evka'**

ROSIER
(*Rosa*)

► **Titulaire:** W. Kordes' Söhne Rosenschulen GmbH & Co. KG, Sparrieshoop (Allemagne)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat: 1208
Date de délivrance: 2002/07/16
Date de la révocation: 2012/12/04
Dénomination: **'KORlinik'**
Nom commercial: Sunny Kordana

SOJA
(*Glycine max*)

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 1816
Date de délivrance: 2004/06/02
Date de la révocation: 2012/10/23
Dénomination: **'S14-P6'**

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 0768
Date de délivrance: 2000/05/31
Date de la révocation: 2012/10/23
Dénomination: **'S20-F8'**

► **Titulaire:** Syngenta Seeds Inc., Minnetonka, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Syngenta Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat: 1813
Date de délivrance: 2004/06/02
Date de la révocation: 2012/10/23
Dénomination: **'S25-D3'**

ANGÉLONIA
(Angelonia angustifolia)

Dénomination proposée: **'Balarcink'**
Nom commercial: Archangel Pink
Numéro de la demande: 11-7225
Date de la demande: 2011/03/22
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ellen Leue, Pan American Seed Co., Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Car Pink09' (Carita Deep Pink)

Sommaire: *Les tiges sont moyennement anthocyanées sous l'inflorescence chez 'Balarcink', alors qu'elles sont faiblement anthocyanées chez 'Car Pink09'. Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Balarcink' que chez 'Car Pink09'. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Balarcink', tandis qu'il est vert moyen chez 'Car Pink09'. Les fleurs sont plus longues chez 'Balarcink' que chez 'Car Pink09'. Le dessus de la corolle est principalement violet chez 'Balarcink', alors qu'il est principalement rose-bleu à rose-bleu clair chez 'Car Pink09'. La corolle porte des rayures violettes chez 'Balarcink', tandis qu'elle est dépourvue de rayures chez 'Car Pink09'. La chambre de la fleur présente une forte densité de marques chez 'Balarcink', alors qu'elle en présente une densité faible à moyenne chez 'Car Pink09'.*

Description:
PLANTE : dressée.

TIGES : moyennement anthocyanées sous l'inflorescence.
FEUILLES : à dessus vert foncé, moyennement luisant.

COROLLE : à lobes moyennement réfléchis.
LÈVRE INFÉRIEURE : principalement violette (RHS 77C-D), avec d'étroites rayures violet plus foncé (RHS N78A); marge plate ou faiblement ondulée.
CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec une forte densité de marques rouge-violet fortement contrastantes.
POCHE : vert-jaune lavé de rouge-violet.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Balarcink' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en décembre 2006 à Elburn, en Illinois, aux États-Unis. Le parent femelle était la sélection exclusive 1384-3, à fleurs rose-lavande moyen, à feuillage vert foncé et à port dressé vigoureux. Le parent mâle était la sélection exclusive 414-4, à fleurs blanches, à feuillage vert foncé et à port semi-dressé modérément vigoureux. La sélection initiale a été effectuée en août 2007. La variété a été sélectionnée pour la très grande taille de ses fleurs. Depuis, sa multiplication est assurée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balarcink' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balarcink'

	'Balarcink'	'Car Pink09'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	8,2	4,9
écart-type	0,83	0,51

Largeur des feuilles (cm)

moyenne	1,6	1,1
écart-type	0,20	0,07

Longueur des fleurs (cm)

moyenne	2,8	2,3
écart-type	0,14	0,09

Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)

principale	77C-D	63C-D avec du 63B-C à la marge
rayures	N78A	S/O

*variété de référence

Angélonia: 'Balarcink' (gauche) avec la variété de référence 'Car Pink09' (droite)

Angélonia: 'Balarcink' (gauche) avec la variété de référence 'Car Pink09' (droite)

Dénomination proposée: **'Balarcwite'**
Nom commercial: Archangel White
Numéro de la demande: 11-7227
Date de la demande: 2011/03/22
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ellen Leue, Pan American Seed Co., Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Anwhitim' (Angelface White)

Sommaire: *Les feuilles sont plus courtes chez 'Balarcwite' que chez 'Anwhitim'. Le dessus des feuilles est vert foncé chez 'Balarcwite', alors qu'il est vert moyen chez 'Anwhitim'. La chambre de la fleur est plus courte chez 'Balarcwite' que chez 'Anwhitim'. La chambre de la fleur présente une densité moyenne de marques vert-jaune faiblement contrastantes chez 'Balarcwite', alors qu'elle ne porte aucune marque chez 'Anwhitim'.*

Description:
PLANTE : dressée.

TIGES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sous l'inflorescence.
FEUILLES : à dessus vert foncé, moyennement luisant.

COROLLE : à lobes moyennement réfléchis, sans rayures; lèvres inférieure et supérieure blanches (RHS NN155D); marge de la lèvre inférieure faiblement ondulée.
CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec une densité moyenne de marques vert-jaune faiblement contrastantes.
POCHE : vert-jaune.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Balarcwite' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en novembre 2005 à Elburn, en Illinois, aux États-Unis. Le parent femelle était la sélection exclusive 355-2, à fleurs bleu-lavande clair, à feuillage vert moyen et à port semi-dressé peu vigoureux. Le parent mâle était la sélection exclusive 1549, à fleurs blanches, à feuillage vert foncé et à port dressé vigoureux. La sélection initiale a été effectuée en décembre 2006. La variété a été sélectionnée pour la très grande taille de ses fleurs, sa floraison hâtive et son port semi-dressé. Depuis, sa multiplication est assurée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balarcwite' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balarcwite'

	'Balarcwite'	**'Anwhitim'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,6	10,4
écart-type	0,34	0,61
Longueur de la chambre (cm)		
moyenne	7,6	9,3
écart-type	0,52	0,48

*variété de référence

Angélonia: 'Balarcwite' (gauche) avec la variété de référence 'Anwhitim' (droite)

Angélonia: 'Balarcwite' (gauche) avec la variété de référence 'Anwhitim' (droite)

Dénomination proposée: **'Sungelobu'**
Nom commercial: Sungelonia Blue
Numéro de la demande: 10-7115
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Yasuyuki Murakami, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Car Purr09' (Carita Purple) et 'Sungelodepi' (Sungelonia Deep Pink)

Sommaire: *Les tiges et les fleurs sont plus courtes chez 'Sungelobu' que chez 'Car Purr09'. La lèvre supérieure de la corolle est violette chez 'Sungelobu', alors qu'elle est violet plus foncé chez 'Car Purr09' et rose-bleu chez 'Sungelodepi'. La lèvre inférieure est violette chez 'Sungelobu', tandis qu'elle est violet plus foncé chez 'Car Purr09' et rose-bleu avec des mouchetures violettes chez 'Sungelodepi'. La chambre de la fleur présente une densité moyenne de marques chez 'Sungelobu', tandis qu'elle présente une très forte densité de marques chez 'Sungelodepi'. Ces marques sont modérément contrastantes chez 'Sungelobu', alors qu'elles sont fortement contrastantes chez les deux variétés de référence. La poche de la fleur est principalement blanche chez 'Sungelobu', alors qu'elle est principalement vert-jaune chez 'Car Purr09' et rouge-violet chez 'Sungelodepi'.*

Description:
PLANTE : dressée.

TIGES : faiblement anthocyanées sous l'inflorescence.
FEUILLES : à dessus vert moyen, moyennement luisant.

COROLLE : à lobes droits ou faiblement réfléchis, sans rayures.
LÈVRE SUPÉRIEURE : principalement violette (RHS N87B) avec des tons violet plus clair (RHS N82).
LÈVRE INFÉRIEURE : principalement violette (RHS N87B-C); marge faiblement ondulée.

CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec une densité moyenne de marques rouge-violet moyennement contrastantes.
POCHE : blanche.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Sungelobu' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en août 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était la sélection exclusive AA-04, et le parent mâle, la sélection exclusive AA120-3. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un des sujets a été sélectionné en août 2007 pour la couleur de ses fleurs et pour son port. Le sujet a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de décembre 2007 à août 2008, ce qui a permis d'établir qu'il s'agissait d'une variété distincte à caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sungelobu' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sungelobu'

	'Sungelobu'	**'Car Purr09'***	**'Sungelodepi'***
Longueur des tiges (cm)			
moyenne	34,0	42,5	31,6
écart-type	2,15	1,91	3,34
Longueur des fleurs (cm)			
moyenne	2,1	2,8	2,0
écart-type	0,08	0,11	0,08
Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)			
lèvre supérieure	N87B avec tons N82A	N82A avec du N87B à la base	N74D
lèvre inférieure	N87B-C	N82A-B	N74D, avec mouchetures N78A

*variétés de référence

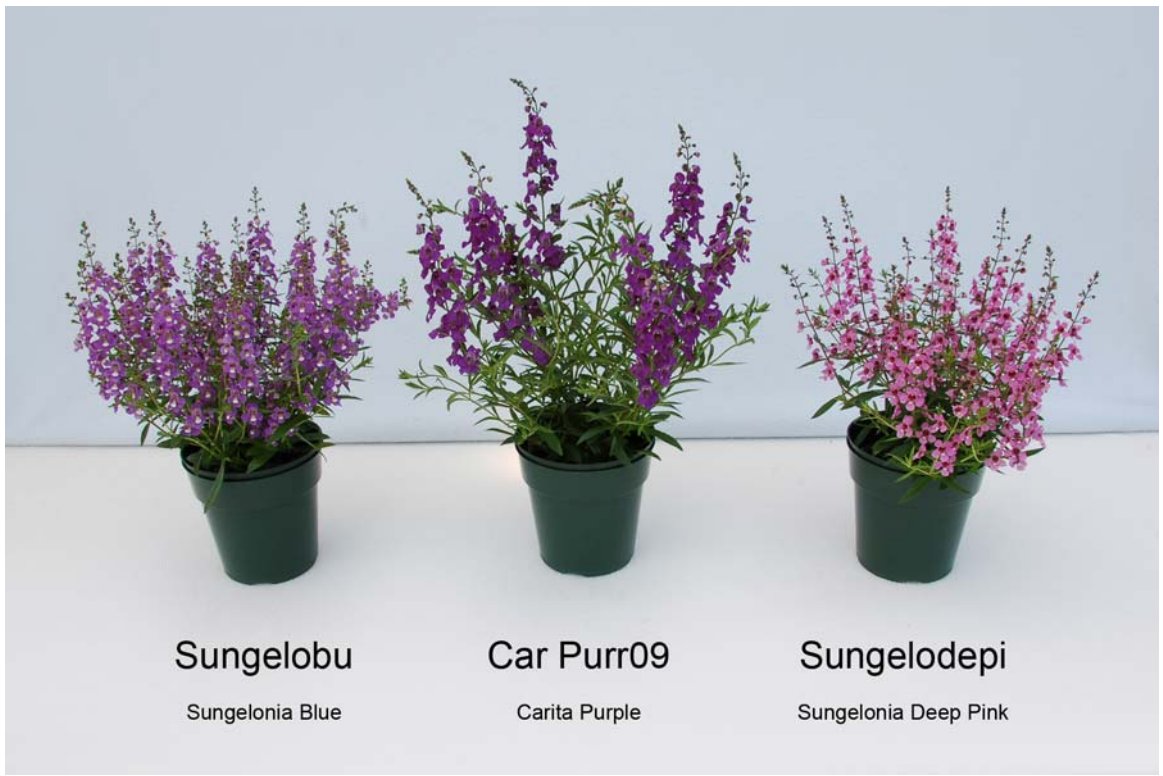

Angélonia: 'Sungelobu' (gauche) avec les variétés de référence 'Car Purr09' (centre) et 'Sungelodepi' (droite)

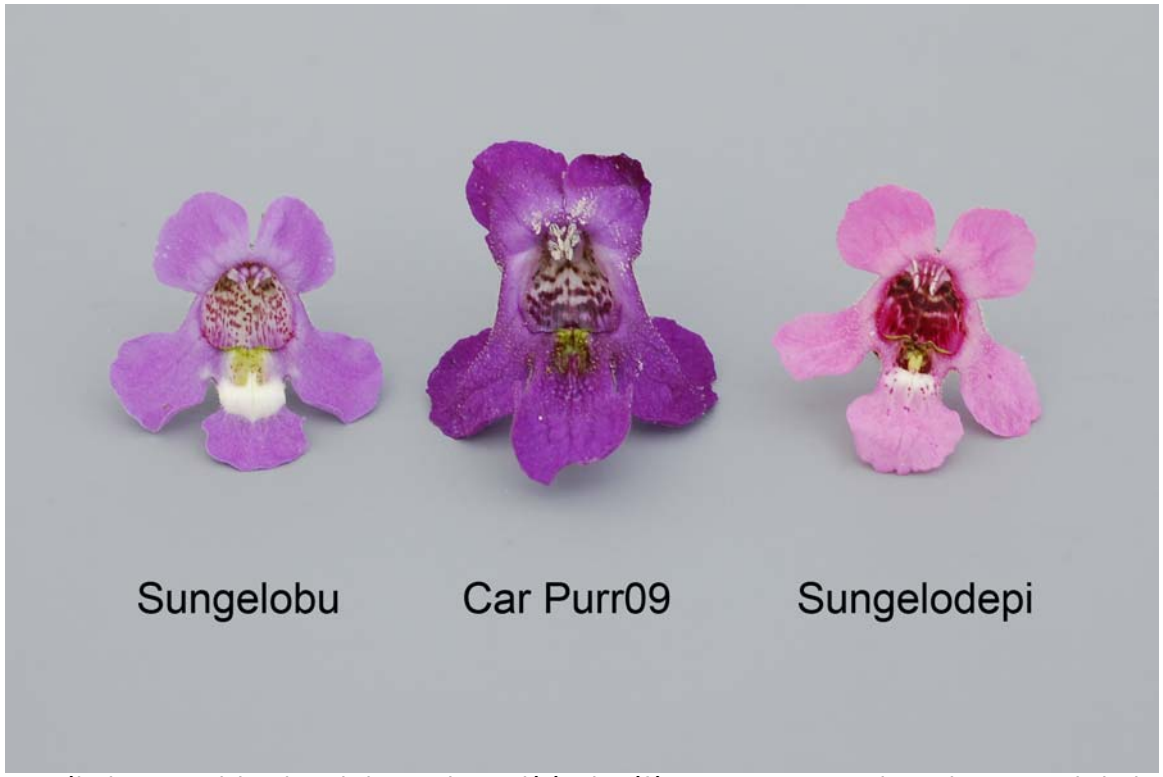

Angélonia: 'Sungelobu' (gauche) avec les variétés de référence 'Car Purr09' (centre) et 'Sungelodepi' (droite)

Dénomination proposée: **'Sungelodepi'**
Nom commercial: Sungelonia Deep Pink
Numéro de la demande: 10-7116
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Yasuyuki Murakami, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Car Pink09' (Carita Deep Pink)

Sommaire: *Les tiges sont moyennement anthocyanées chez 'Sungelodepi', tandis qu'elles sont faiblement anthocyanées chez 'Car Pink09'. La lèvre supérieure de la corolle est principalement rose-bleu chez 'Sungelodepi', alors qu'elle est principalement rose-bleu à rose-bleu clair chez 'Car Pink09'. La lèvre inférieure est principalement rose-bleu avec des mouchetures violettes chez 'Sungelodepi', alors qu'elle est principalement rose-bleu à rose-bleu clair chez 'Car Pink09'. La chambre de la fleur est plus courte chez 'Sungelodepi' que chez 'Car Pink09'. La chambre présente une très forte densité de marques chez 'Sungelodepi', alors qu'elle en présente une densité faible à moyenne chez 'Car Pink09'.*

Description:
PLANTE : dressée.

TIGES : moyennement anthocyanées sous l'inflorescence.
FEUILLES : à dessus vert moyen, faiblement à moyennement luisant.

COROLLE : à lobes droits à faiblement réfléchis, sans rayures.
LÈVRE SUPÉRIEURE : principalement rose-bleu (RHS N74D).
LÈVRE INFÉRIEURE : principalement rose-bleu (RHS N74D), avec des mouchetures violettes (RHS N78A); marge plate ou très faiblement ondulée.
CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec une très forte densité de marques rouge-violet fortement contrastantes.
POCHE : rouge-violet.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Sungelodepi' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en août 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était la sélection exclusive A121-1, et le parent mâle, la sélection exclusive AA-03. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un des sujets a été sélectionné en août 2007 pour la couleur de ses fleurs et pour son port. Le sujet a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de décembre 2007 à août 2008, ce qui a permis d'établir qu'il s'agissait d'une variété distincte à caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sungelodepi' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sungelodepi'

	'Sungelodepi'	**'Car Pink09'***
Longueur de la chambre de la fleur (cm)		
moyenne	5,8	7,0
écart-type	0,42	0,47
Couleur du dessus des lobes de la corolle (RHS)		
lèvre supérieure	N74D	63C-D, avec du 63B-C à la marge
lèvre inférieure	N74D, avec mouchetures N78A	63C-D, avec du 63B à la marge

*variété de référence

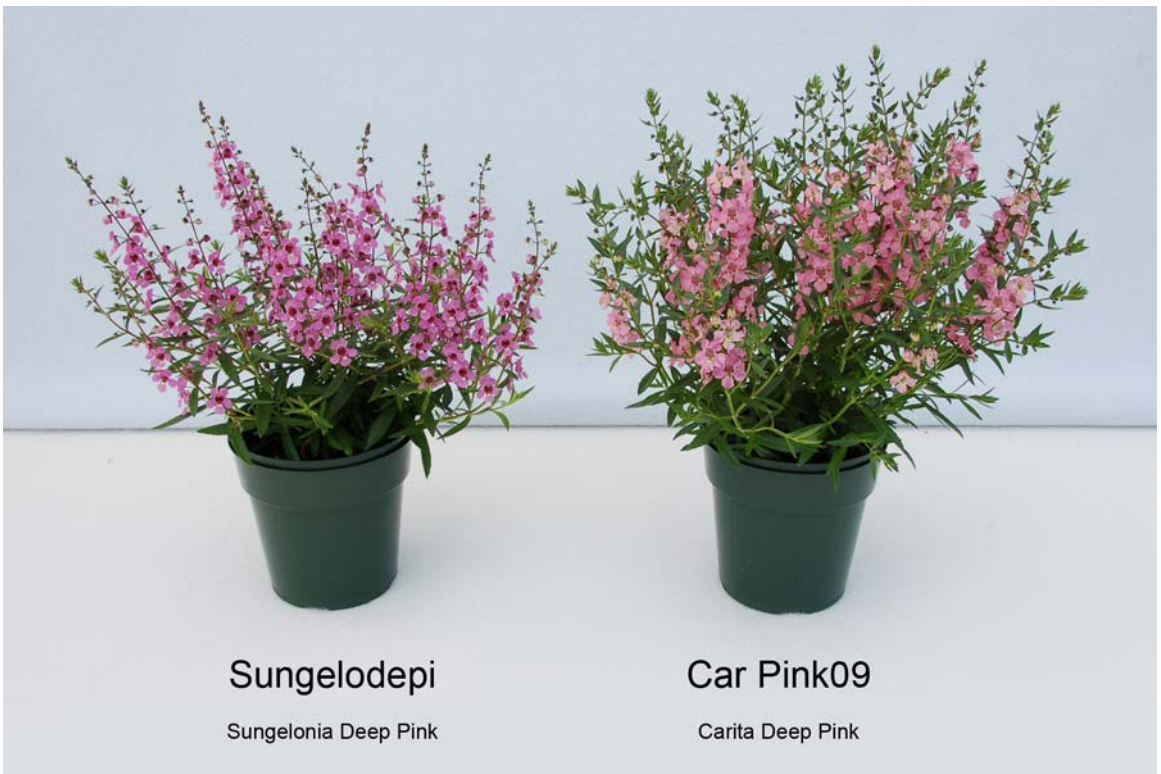

Angélonia: 'Sungelodepi' (gauche) avec la variété de référence 'Car Pink09' (droite)

Angélonia: 'Sungelodepi' (gauche) avec la variété de référence 'Car Pink09' (droite)

Dénomination proposée: **'Sungeloho'**
Nom commercial: Sungelonia White
Numéro de la demande: 10-7117
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Yasuyuki Murakami, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Car Witti09' (Carita White)

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Sungeloho' que chez 'Car Witti09'. Les fleurs sont plus étroites chez 'Sungeloho' que chez 'Car Witti09'. Les lobes de la corolle sont moyennement réfléchis chez 'Sungeloho', tandis qu'ils sont droits à faiblement réfléchis chez 'Car Witti09'.*

Description:
PLANTE : dressée.

TIGES : non anthocyanées à très faiblement anthocyanées sous l'inflorescence.
FEUILLES : à dessus vert moyen, moyennement luisant.

COROLLE : à lobes moyennement réfléchis, sans rayures; lèvres supérieure et inférieure blanches (RHS NN155D); marge de la lèvre inférieure moyennement ondulée.
CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, sans marques.
POCHE : blanche.
BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Sungeloho' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en août 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était la sélection exclusive AA-07, et le parent mâle, la sélection exclusive AA-120-1. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. Un des sujets a été sélectionné en août 2007 pour la couleur de ses fleurs et pour son port. Le sujet a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de décembre 2007 à août 2008, ce qui a permis d'établir qu'il s'agissait d'une variété distincte à caractères homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sungeloho' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au cours de l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 16 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sungeloho'

	'Sungeloho'	'Car Witti09'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,3	4,6
écart-type	0,46	0,21
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	1,2	0,9
écart-type	0,14	0,09
Largeur des fleurs (cm)		
moyenne	1,2	2,1
écart-type	0,16	0,14

*variété de référence

Angélonia: 'Sungeloho' (gauche) avec la variété de référence 'Car Witti09' (droite)

Angélonia: 'Sungeloho' (gauche) avec la variété de référence 'Car Witti09' (droite)

ARGYRANTHÈME
(Argyranthemum frutescens)

Dénomination proposée: **'CHQZ0001'**
Nom commercial: Sassy Red
Numéro de la demande: 11-7410
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Supa1098' (Comet Red)

Sommaire: *'CHQZ0001' donne une plante plus courte que 'Supa1098'. Les capitules de 'CHQZ0001' sont plus petits que ceux de 'Supa1098'. Les rayons sont moins nombreux chez 'CHQZ0001' que chez 'Supa1098'. Le dessous des rayons est violet-brun chez 'CHQZ0001', tandis qu'il est rose-bleu avec des stries violet-brun chez 'Supa1098'.*

Description:
PLANTE : dressée, moyennement à densément ramifiée, à tiges faiblement anthocyanées.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé sur le dessus; lobes latéraux à incisions moyennes à profondes.

CAPITULE : semi-double.
RAYONS : bicolores, à axe longitudinal droit; dessus rouge-violet foncé (RHS 60A-B) avec du vert clair (RHS 149D) à la base; dessous violet-brun (RHS 186A-B).
DISQUE : jaune avec du rouge au centre.

Origine génétique: 'CHQZ0001' est issue d'une pollinisation libre de 'Meteor Dark Pink' par un parent mâle inconnu, réalisée durant l'été 2007. La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur, employé de la Syngenta, à Enkhuizen, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en septembre 2007. En janvier 2008, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour son port et la couleur de ses capitules.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 24 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CHQZ0001'

	'CHQZ0001'	'Supa1098'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	30,5	36,1
écart-type	1,69	2,19
Nombre de rayons		
moyenne	18,3	21,8
écart-type	1,4	1,0
Couleur des rayons (RHS)		
dessous	186A-B	186C-D avec stries 186B

*variété de référence

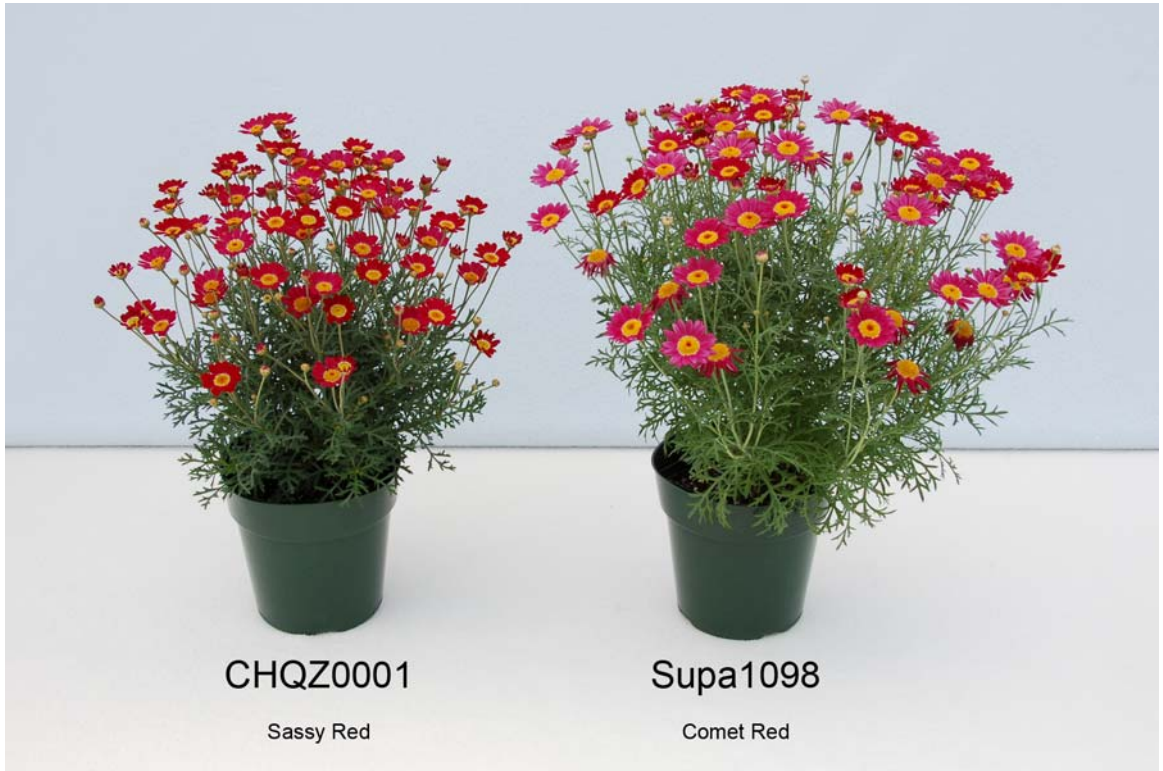

Argyranthème: 'CHQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Supa1098' (droite)

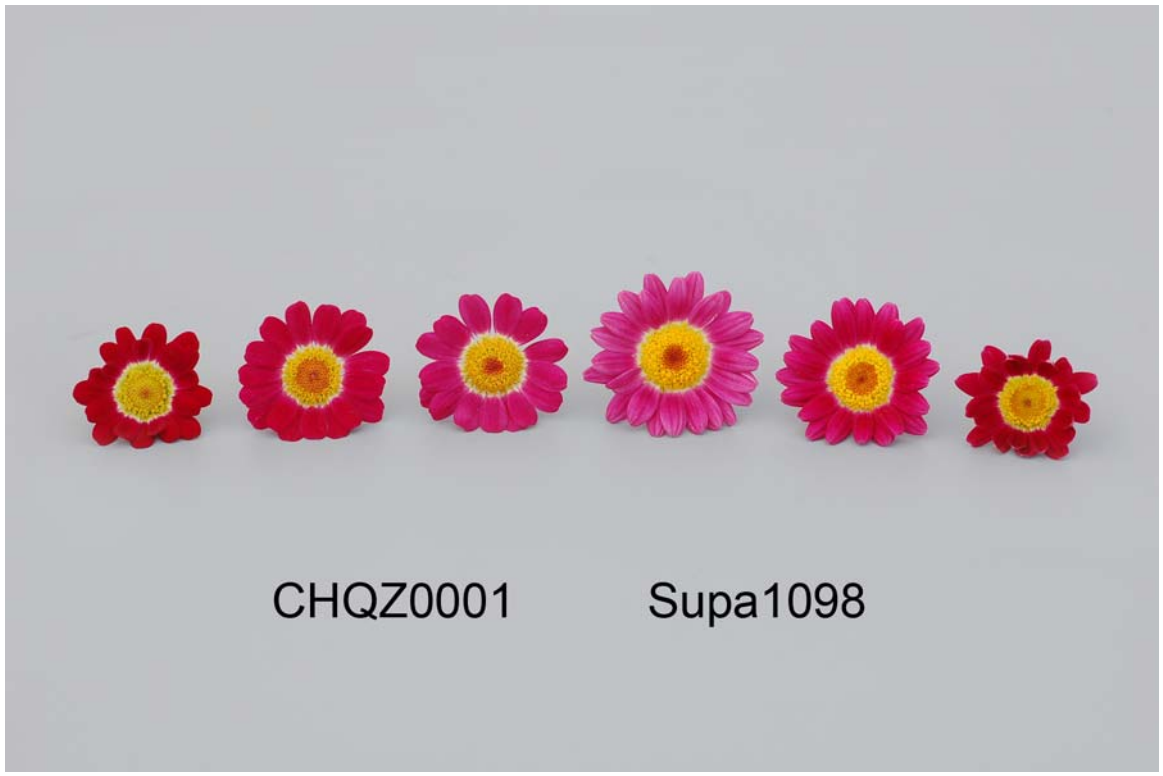

Argyranthème: 'CHQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Supa1098' (droite)

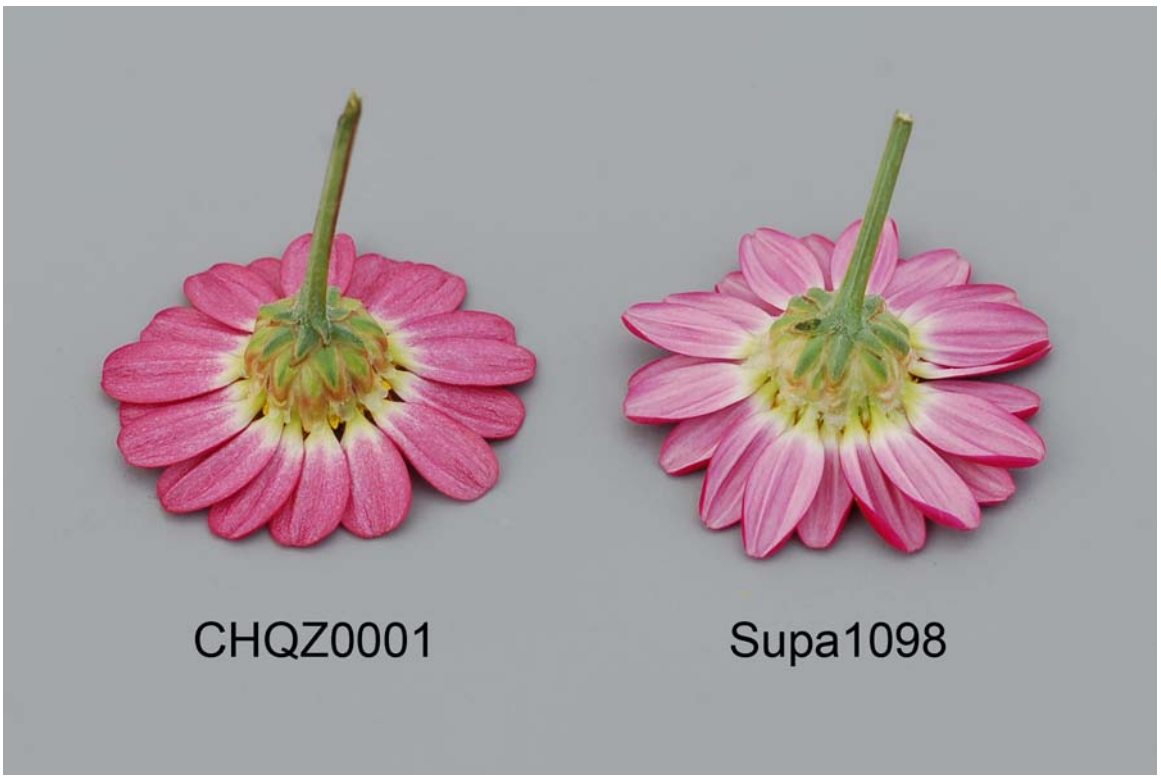

Argyranthème: 'CHQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Supa1098' (droite)

BUIS
(Buxus microphylla)

Dénomination proposée: **'Eseles'**
Numéro de la demande: 10-7058
Date de la demande: 2010/08/13
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Gerard Katerberg, Muskegon, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Golden Dream'

Sommaire: *Par rapport à 'Golden Dream', 'Eseles' donne une plante qui est plus courte et plus étroite vers la fin de l'été. Le dessus des feuilles est vert foncé avec du jaune chez 'Eseles', alors qu'il est vert moyen avec du vert-jaune chez 'Golden Dream'. Le contraste entre les parties jeunes et matures de la plante est prononcé chez 'Eseles', alors qu'il est peu prononcé chez 'Golden Dream'. Le contraste entre les couleurs principale et secondaire de la feuille est prononcé chez 'Eseles', alors qu'il est moyen chez 'Golden Dream'.*

Description:
PLANTE : toujours verte, dressée, compacte, moyennement ramifiée, à feuillage moyen à dense.
TIGE : mince à moyenne, faiblement anthocyanée, non tordue, vert clair et brun-rouge, à section transversale anguleuse.

FEUILLES : opposées, pétiolées, simples, elliptiques, peu parfumées, à sommet obtus, à base cunéiforme, à marge entière, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces; dessus vert foncé, fortement luisant; dessous vert clair; panachure jaune, contrastant fortement avec la couleur principale; feuilles des parties jeunes de la plante contrastant fortement avec celles des parties matures.
COULEUR DES FEUILLES AU PRINTEMPS : dessus des feuilles des parties jeunes vert-brun (plus vif que RHS 137C) avec du brun-vert (RHS 153A); dessus des feuilles des parties matures vert foncé (RHS 137A) avec du jaune clair (RHS 9C).
COULEUR DES FEUILLES À LA FIN DE L'ÉTÉ : dessus des feuilles des parties matures vert foncé (plus vert que RHS N137A) avec du brun-vert (RHS 151C) et du vert clair (plus clair que RHS N144A).

Origine génétique: La variété 'Eseles' est issue d'une mutation raméale naturelle découverte chez la variété 'Winter Gem' durant l'été 1990, à Muskegon, au Minnesota. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son feuillage panaché, sa rusticité et son port compact et dense. Elle a été multipliée pour la première fois en décembre 1990, au moyen de boutures ligneuses, à Grand Haven, au Michigan.

Épreuves et essais: Les essais de 'Eseles' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène au cours du printemps et de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 de la variété de référence, tous obtenus de plants de 5,7 cm repiqués le 19 juillet 2011 dans des récipients de 4,4 litres. Les observations et mesures ont été faites le 16 mai et le 29 septembre 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Eseles'

	'Eseles'	'Golden Dream'*
Hauteur de la plante à la fin de l'été (cm)		
moyenne	20,4	26,0
écart-type	2,20	2,45
Largeur de la plante à la fin de l'été (cm)		
moyenne	22,6	28,5
écart-type	2,26	2,38

Couleur du dessus des feuilles des parties matures de la plante (RHS)

couleur principale au printemps	plus vif que 137A	plus vert que 137B-C
couleur principale à la fin de l'été	plus vert que N137A	plus vert que 137C
couleur secondaire au printemps	9C	N144A

*variété de référence

Buis: 'Eseles' (gauche) avec la variété de référence 'Golden Dream' (droite)

Buis: 'Eseles' (gauche) avec la variété de référence 'Golden Dream' (droite)

CALIBRACHOA
(Calibrachoa)

Dénomination proposée: **'CBRZ0002'**
Nom commercial: Callie Star Pink
Numéro de la demande: 10-7123
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Robert Pierce, Watsonville, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Cal Paicoras' (Callie Star Coral)

Sommaire: *Les sépales sont plus courts chez 'CBRZ0002' que chez 'Cal Paicoras'. Les fleurs sont plus grandes chez 'CBRZ0002' que chez 'Cal Paicoras'. Le dessus de la corolle est violet avec une lèvre jaune et une bande blanche à rose bleu entre les lobes chez 'CBRZ0002', alors qu'il est rouge-violet avec une bande rose-rouge clair entre les lobes chez 'Cal Paicoras'. Le dessous de la corolle est violet-bleu clair avec une teinte rose-bleu le long des nervures et de la marge chez 'CBRZ0002', tandis qu'il est rose-rouge avec du rose-orange dans la région marginale chez 'Cal Paicoras'. Le sommet des lobes de la corolle est arrondi chez 'CBRZ0002', alors qu'il est cuspidé chez 'Cal Paicoras'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panachées, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes arrondis; dessus violet (RHS N74B) avec une lèvre jaune, une bande longitudinale blanche (RHS NN155B) entre les lobes qui devient rose-bleu (RHS N74D) à la transition vers la couleur principale et des nervures moyennement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76D) avec une teinte rose-bleu (RHS N74D) le long des nervures et de la marge.
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 5A), à nervures faiblement à moyennement marquées.

Origine génétique: 'CBRZ0002' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en juin 2006 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis, entre un parent femelle désigné '1609-2' et un parent mâle désigné '1626-2'. La variété 'CBRZ0002' a été mise au point par le sélectionneur Robert Pierce, employé de Syngenta Flowers Inc., à Gilroy, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En juin 2007, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, pour son port et pour ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'CBRZ0002' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CBRZ0002'

	'CBRZ0002'	'Cal Paicoras'*
Longueur des sépales (cm)		
moyenne	0,9	1,2
écart-type	0,07	0,17

Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,2	2,9
écart-type	0,22	0,13
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	se rapprochant le plus de N74B	plus terne que N57A
au plein épanouissement	plus rose que N74B	se rapprochant le plus de 58B-C avec du 45B-C à la jonction avec le tube
Couleur secondaire du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	NN155B avec du N74D à la transition vers la couleur principale	39C
au plein épanouissement	lèvre 7A et NN155B à N74D	39C-D
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	76D avec une teinte N74D le long des nervures et de la marge	51C avec du 29C dans la région marginale

*variété de référence

Calibrachoa: 'CBRZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Paicoras' (droite)

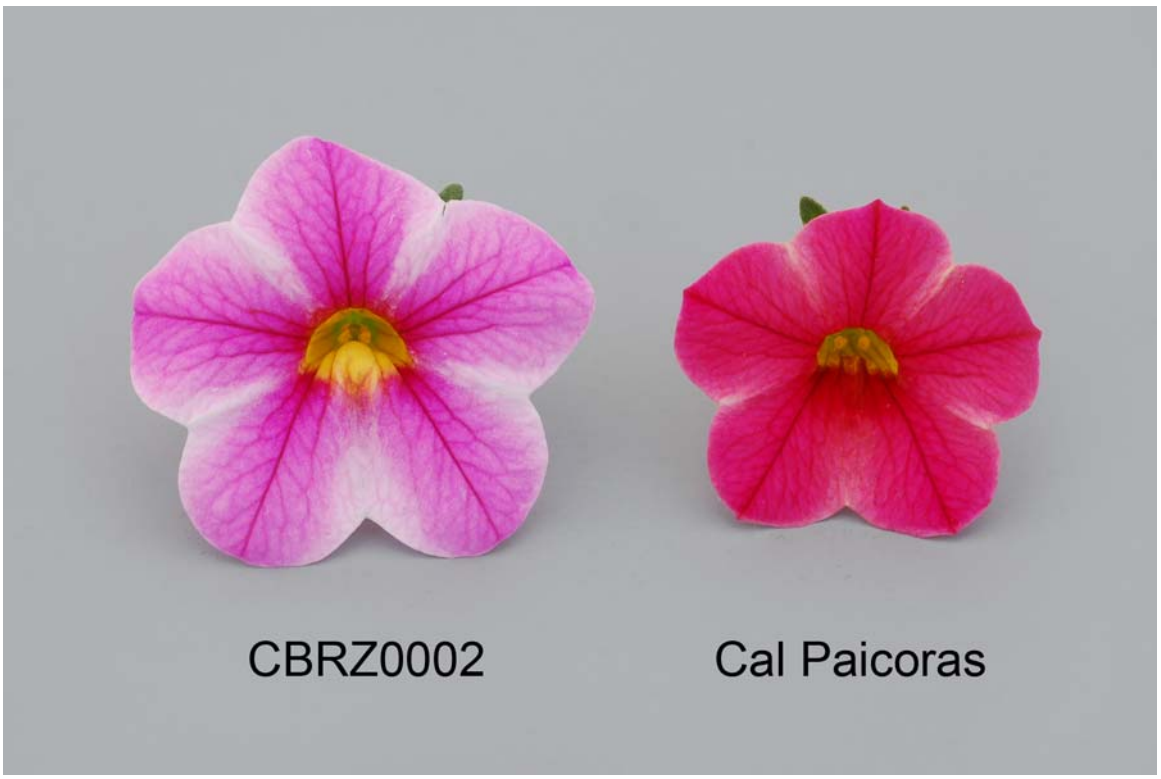

Calibrachoa: 'CBRZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Paicoras' (droite)

Dénomination proposée: **'CBRZ0003'**
Nom commercial: Superbells Sweet Tart
Numéro de la demande: 10-7124
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Robert Pierce, Watsonville, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sunbel Kopachipi' (Million Bells Cherry Pink)

Sommaire: *La plante est rampante chez 'CBRZ0003', tandis qu'elle est dressée chez 'Sunbel Kopachipi'. Elle est plus courte chez 'CBRZ0003' que chez 'Sunbel Kopachipi'. Le limbe des feuilles et les sépales sont plus courts chez 'CBRZ0003' que chez 'Sunbel Kopachipi'. Les fleurs de 'CBRZ0003' sont plus petites que celles de 'Sunbel Kopachipi'. Chez la variété candidate, les fleurs sont moyennement à fortement lobées, tandis qu'elles sont faiblement à moyennement lobées chez 'Sunbel Kopachipi'. Le dessus de la corolle est rose-bleu avec du jaune clair à la jonction du tube chez 'CBRZ0003', tandis qu'il est rouge-violet chez 'Sunbel Kopachipi'. Le dessous de la corolle est violet avec des tons orange-jaune clair chez 'CBRZ0003', alors qu'il est rose-bleu chez 'Sunbel Kopachipi'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement marquées chez 'CBRZ0003', tandis qu'elles sont moyennement marquées chez 'Sunbel Kopachipi'.*

Description:
PLANTE : rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu chez certaines feuilles et modérément aigu chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, moyennement à fortement lobées.

COROLLE : à lobes arrondis chez certaines fleurs et tronqués chez les autres; dessus rose-bleu (RHS N66C) avec du jaune clair (RHS 5D) à la jonction avec le tube, des nervures secondaires rose-bleu (RHS N66B) et des nervures rouge-violet faiblement marquées; dessous violet (RHS 75D) avec des tons orange-jaune clair (RHS 19D).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'CBRZ0003' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en juin 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis, entre un parent femelle désigné '1886-1' et un parent mâle désigné '1856-3'. La variété 'CBRZ0003' a été mise au point par le sélectionneur Robert Pierce, employé de Syngenta Flowers Inc., à Gilroy, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En janvier 2008, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En avril 2008, un sujet a été sélectionné pour la couleur et le motif de ses fleurs, pour son port et pour ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'CBRZ0003' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CBRZ0003'

	'CBRZ0003'	**'Sunbel Kopachipi'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	16,9	21,9
écart-type	1,79	2,16
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	2,5	3,1
écart-type	0,25	0,21
Longueur des sépales (cm)		
moyenne	0,9	1,5
écart-type	0,05	0,16
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,1	3,5
écart-type	0,11	0,10
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
principale	N66C	N66A-B
secondaire	5D	S/O
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	75D avec tons 19D	64C

*variété de référence

Calibrachoa: 'CBRZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbel Kopachipi' (droite)

Calibrachoa: 'CBRZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbel Kopachipi' (droite)

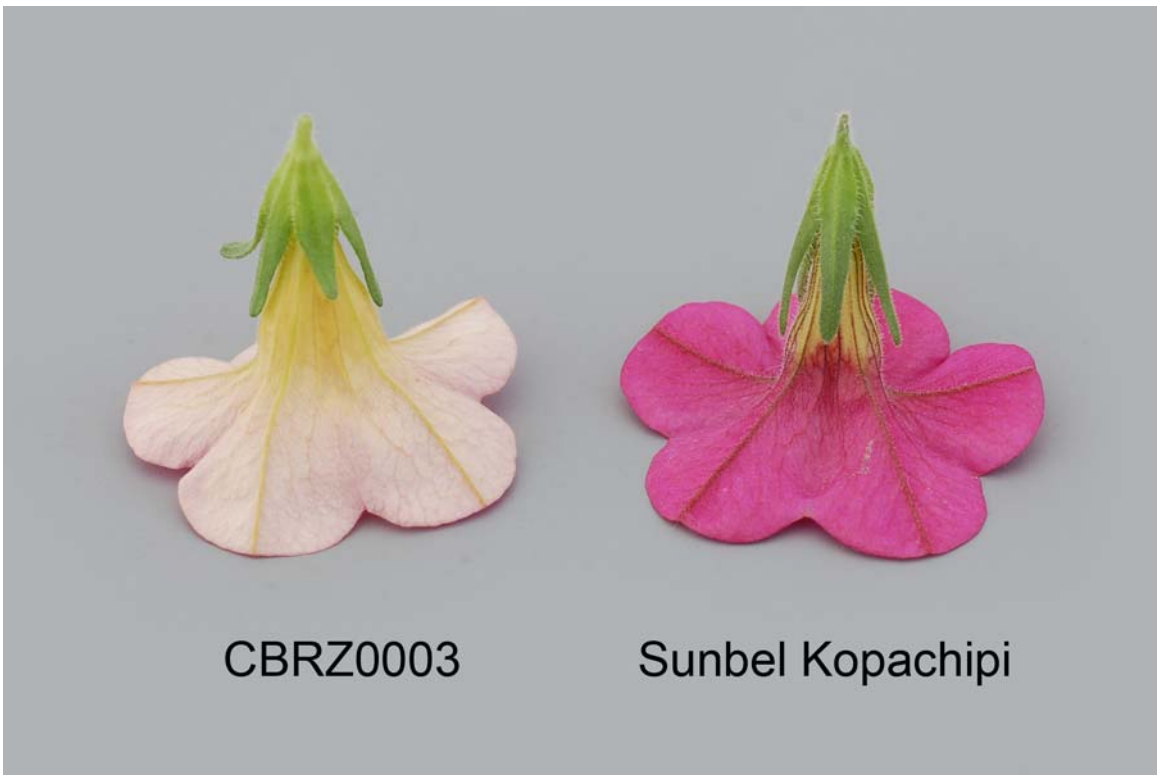

Calibrachoa: 'CBRZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbel Kopachipi' (droite)

Dénomination proposée: **'CBRZ0004'**
Nom commercial: Callie Yellow Improved
Numéro de la demande: 11-7411
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Robert Pierce, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Cal Depyel' (Callie Deep Yellow)

Sommaire: *'CBRZ0004' donne une plante plus petite que 'Cal Depyel'. Les fleurs sont plus grandes chez 'CBRZ0004' que chez 'Cal Depyel'. Le dessus de la corolle est jaune clair au plein épanouissement chez 'CBRZ0004', alors qu'il est jaune chez 'Cal Depyel'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes cuspidés; dessus jaune (RHS 6B) à l'ouverture, jaune clair (RHS 8C) avec des nervures secondaires jaunes (RHS 6A-C) devenant plus foncées vers la gorge au plein épanouissement, à nervures jaunes faiblement à moyennement marquées; dessous jaune clair (RHS 8C-D).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement à moyennement marquées.

Origine génétique: 'CBRZ0004' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en septembre 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis, entre un parent femelle désigné '1808-1' et un parent mâle désigné '1777-1'. La variété 'CBRZ0004' a été mise

au point par le sélectionneur Robert Pierce, employé de Syngenta Flowers Inc., à Gilroy, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. En juillet 2008, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En septembre 2008, un sujet a été sélectionné pour son port et pour la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'CBRZ0004' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 25 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CBRZ0004'

	'CBRZ0004'	**'Cal Depyel'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	11,2	18,0
écart-type	1,16	2,81
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	42,6	64,9
écart-type	1,84	1,45
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,9	2,4
écart-type	0,07	0,13
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
au plein épanouissement	8C	12B

*variété de référence

Calibrachoa: 'CBRZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Depyel' (droite)

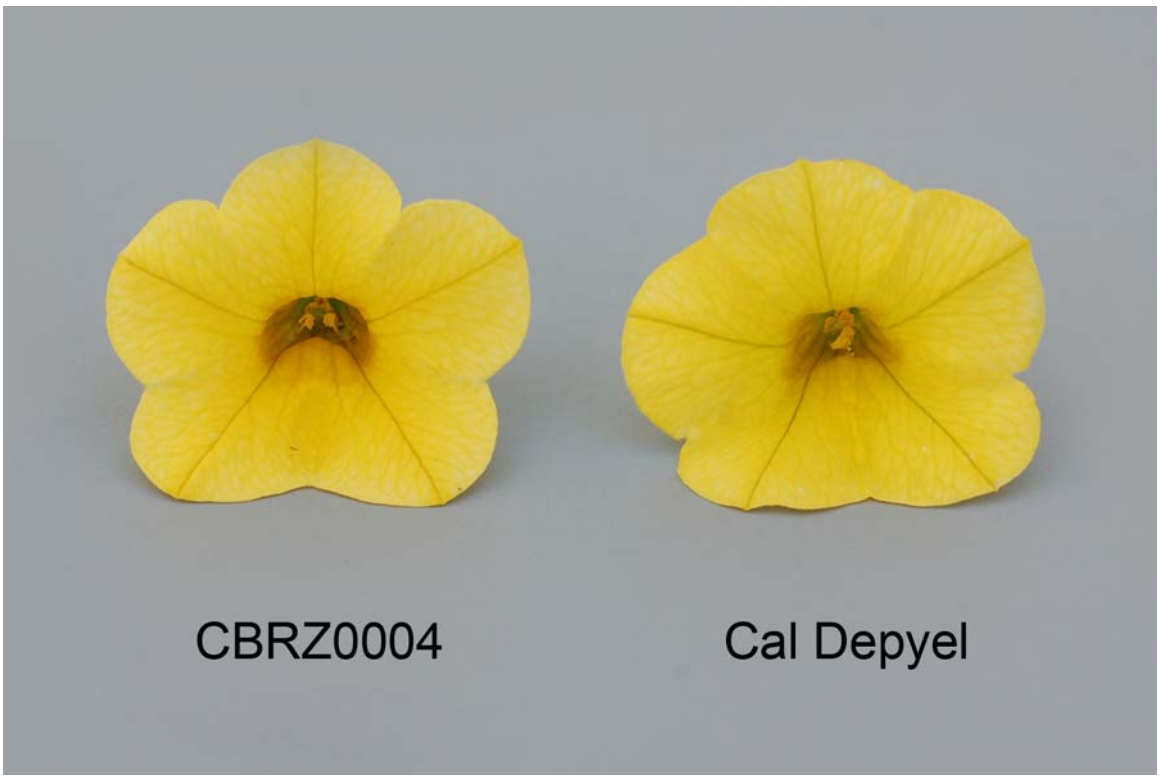

Calibrachoa: 'CBRZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Cal Depyel' (droite)

Dénomination proposée: **'KLECA10216'**
Nom commercial: MiniFamous Light Pink + Eye
Numéro de la demande: 10-6896
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA08186' (MiniFamous Pink + Red Eye)

Sommaire: *Les pédicelles sont plus longs chez 'KLECA10216' que chez 'KLECA08186'. Les fleurs sont moyennement lobées chez 'KLECA10216', tandis qu'elles sont fortement lobées chez 'KLECA08186'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle n'est pas de la même couleur chez 'KLECA10216' et chez 'KLECA08186'. Le dessous de la corolle est rose-bleu clair chez ' KLECA10216', tandis qu'il est violet-bleu clair chez 'KLECA08186'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement marquées chez 'KLECA10216', tandis qu'elles sont moyennement marquées chez 'KLECA08186'.*

Description:
PLANTE : rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet obtus.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes tronqués; dessus rose-bleu clair (RHS 73C) avec une coloration rouge-violet (RHS N66A) à rouge violet foncé (RHS 59B) à la jonction avec le tube à l'ouverture, violet (RHS 75C) avec une coloration rouge-violet (RHS N66A) à rouge-violet foncé (RHS 59B-60B) à la jonction avec le tube au plein épanouissement, devenant violet-bleu clair (RHS 76C) avec une coloration violette à rose-bleu (RHS 64B-C) à la jonction avec le tube à mesure que la fleur vieillit, à nervures moyennement marquées; dessous rose-bleu clair (RHS 73D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'KLECA10216' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à l'été 2007 entre les semis exclusifs 'X 403' (parent femelle) et 'CA 06 0200' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par Anita Stoever, à Stuttgart, en Allemagne. Des semis ont été sélectionnés en mai 2008, à Stuttgart, pour leur port et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison, le port et le mode de ramification de la plante ont été évalués dans le cadre d'essais en serre, tandis que la continuité et l'abondance de la floraison ainsi que la tolérance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Un semis a été sélectionné aux fins de commercialisation et désigné 'KLECA10216' en août 2009.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA10216' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 25 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA10216'

	'KLECA10216'	**'KLECA08186'***
Longueur du pédicelle (cm)		
moyenne	2,9	1,8
écart-type	0,51	0,20
Couleur du dessus de la corolle au plein épanouissement (RHS)		
principale	se rapprochant le plus de 75C	plus blanc que 76D
secondaire	N66A avec du 59B à 60B à la jonction avec le tube	58A avec du 47B à la lèvre inférieure
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	se rapprochant le plus de 73D	plus blanc que 76D

*variété de référence

Calibrachoa: 'KLECA10216' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08186' (droite)

Calibrachoa: 'KLECA10216' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08186' (droite)

Dénomination proposée: **'KLECA10218'**
Nom commercial: MiniFamous Compact Purple
Numéro de la demande: 10-6898
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA09210' (MiniFamous Electric Purple)

Sommaire: *'KLECA10218' donne une plante plus étroite que 'KLECA09210'. Les fleurs sont moyennement lobées chez 'KLECA10218', tandis qu'elles sont faiblement lobées chez KLECA09210'. Les lobes de la corolle sont modérément aigus chez 'KLECA10218', tandis qu'ils sont tronqués chez 'KLECA09210'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes modérément aigus; dessus violet (RHS 61A-B) à l'ouverture, violet (RHS 67A) avec des tons violet plus clair (RHS N74A) au plein épanouissement, à nervures violet-brun (RHS N77A) moyennement marquées; dessous violet (RHS 64A-B).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7B) avec du violet-brun (RHS N77A) à la gorge, à nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'KLECA10218' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à l'été 2007 entre les semis exclusifs 'X 127' (parent femelle) et 'CA 06 0144' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par Anita Stoever, à Stuttgart, en Allemagne. Des semis ont été sélectionnés en mai 2008, à Stuttgart, pour leur port et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison, le port et le mode de ramification de la plante ont été évalués dans le cadre d'essais en serre à Stuttgart, tandis que la continuité et l'abondance de la floraison ainsi que la tolérance de la plante aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Un semis a été sélectionné aux fins de commercialisation et désigné 'KLECA10218' en août 2009.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA10218' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA10218'

	'KLECA10218'	**'KLECA09210'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	54,2	63,0
écart-type	7,21	0,78

*variété de référence

Calibrachoa: 'KLECA10218' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09210' (droite)

Calibrachoa: 'KLECA10218' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09210' (droite)

Dénomination proposée: **'Suncallemon'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Cream
Numéro de la demande: 11-7233
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunbelriki' (Million Bells Neon Yellow)

Sommaire: *'Suncallemon' donne une plante plus étroite que 'Sunbelriki'. Le limbe des feuilles est vert clair à vert moyen chez 'Suncallemon', tandis qu'il est vert moyen à vert foncé chez 'Sunbelriki'. Il est plus court chez la variété candidate que chez la variété de référence. Les fleurs sont plus grandes chez 'Suncallemon' que chez 'Sunbelriki'. Le dessus et le dessous de la corolle sont d'un jaune plus clair chez 'Suncallemon' que chez 'Sunbelriki'. Les nervures du dessus de la corolle sont faiblement marquées chez 'Suncallemon', tandis qu'elles sont moyennement marquées chez 'Sunbelriki'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet obtus.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes arrondis chez certaines fleurs et tronqués chez les autres; dessus jaune clair (RHS 6C-D) à l'ouverture, jaune clair (RHS 4D) avec des nervures secondaires jaune clair (RHS 6D) au plein épanouissement, à nervures jaune clair faiblement marquées; dessous jaune clair (RHS 4D).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 9A), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'Suncallemon' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en avril 2008 dans un secteur isolé, entre les variétés exclusives 'S9' et '6800-305'. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2009, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur, d'après son port et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé et cultivé en pots d'avril à septembre 2010, puis examiné en regard de ses caractéristiques. La nouvelle variété a été désignée 'Suncallemon'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncallemon' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 25 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suncallemon'

	'Suncallemon'	**'Sunbelriki'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	57,8	63,6
écart-type	0,49	2,44
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	3,3	4,0
écart-type	0,21	0,51
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,5	2,6
écart-type	0,23	0,16
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	6D	9A-B
au plein épanouissement	4D	9C
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	4D	9D

*variété de référence

Calibrachoa: 'Suncallemon' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelriki' (droite)

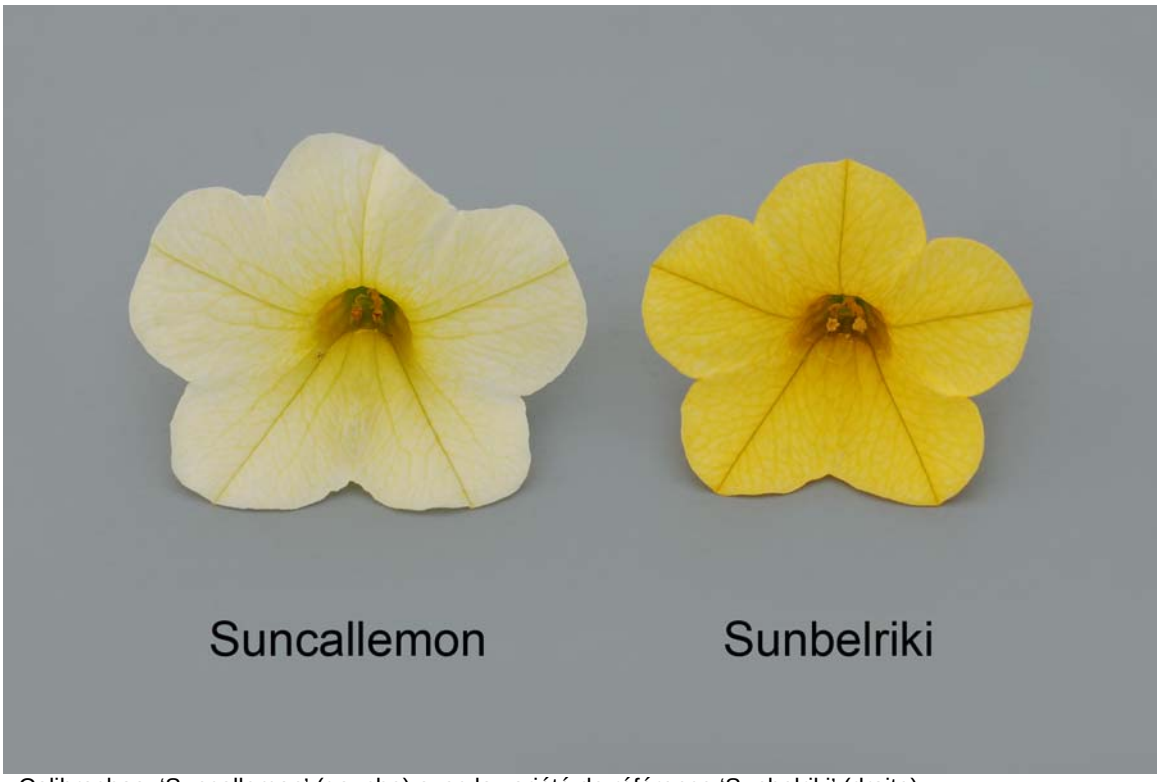

Calibrachoa: 'Suncallemon' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelriki' (droite)

Dénomination proposée: **'Suncalpink'**
Nom commercial: Million Bells Bouquet Pink
Numéro de la demande: 11-7234
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USCALI11' (Superbells Pink)

Sommaire: *Les fleurs sont plus grandes chez 'Suncalpink' que chez 'USCALI11'. Le dessus de la corolle est rose-bleu au plein épanouissement chez 'Suncalpink', tandis qu'il est violet chez 'USCALI11'. La face interne du tube de la corolle a une lèvre jaune qui s'étend vers les lobes chez 'Suncalpink', alors qu'elle n'a pas de lèvre chez 'USCALI11'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, fortement lobées.
COROLLE : à lobes arrondis; dessus violet (RHS N74A) à l'ouverture, rose-bleu (RHS 74B-C) au plein épanouissement, à nervures violettes moyennement marquées; dessous rose-bleu (RHS N74D) avec du rose-bleu plus foncé (RHS N74C) le long des nervures principales.
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A-C), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'Suncalpink' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en avril 2008 dans un secteur isolé, entre les variétés exclusives 'S10' et '6800-305'. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2009, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur, d'après son port et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé et cultivé en pots d'avril à septembre 2010, puis examiné en regard de ses caractéristiques. La nouvelle variété a été désignée 'Suncalpink'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncalpink' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suncalpink'

	'Suncalpink'	**'USCALI11'***
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,8	3,3
écart-type	0,08	0,14
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
au plein épanouissement	N74B-C	N74B
Couleur du tube de la corolle (RHS)		
face interne	7A-C avec lèvre 7C et N74A à la gorge	9A avec une couleur plus rouge que N74A à la gorge

*variété de référence

Calibrachoa: 'Suncalpink' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI11' (droite)

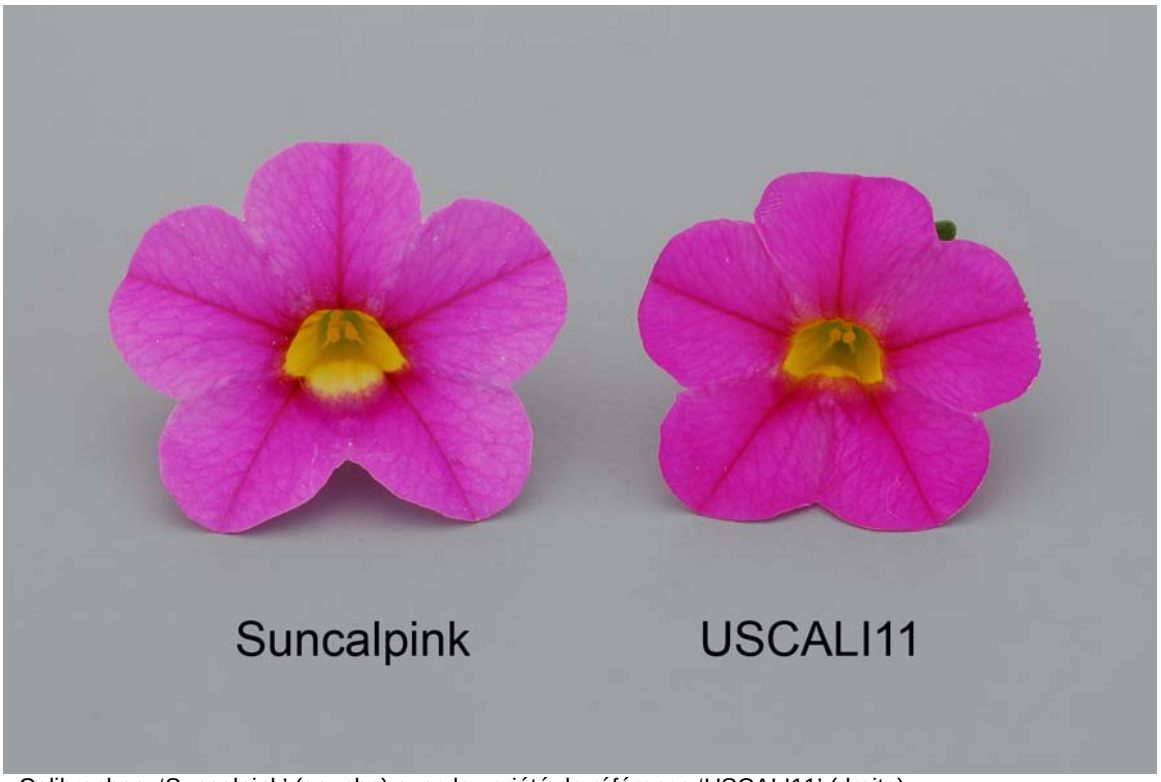

Calibrachoa: 'Suncalpink' (gauche) avec la variété de référence 'USCALI11' (droite)

Dénomination proposée: **'Suncalred'**
Nom commercial: Million Bells Mounding Red Imp.
Numéro de la demande: 11-7235
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunbelrireni' (Million Bells Mounding Red)

Sommaire: *Les fleurs sont plus petites chez 'Suncalred' que chez 'Sunbelrireni'. Le dessous de la corolle est d'un violet-brun plus clair chez 'Suncalred' que chez 'Sunbelrireni'. La face interne du tube de la corolle est jaune avec une lèvre qui s'étend vers les lobes chez 'Suncalred', tandis qu'il est orange-jaune avec du violet-brun à la gorge chez 'Sunbelrireni'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, fortement lobées.
COROLLE : à lobes cuspidés; dessus rouge-rose foncé (RHS 53C) avec des tons rouges (RHS 46C) et des nervures faiblement à moyennement marquées; dessous violet-brun (RHS 185D) avec des tons violet-brun plus foncé (RHS 184D).
TUBE DE LA COROLLE : jaune (RHS 9A) sur la face interne et sur la petite lèvre bordant la gorge, à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'Suncalred' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée en avril 2008 dans un secteur isolé, entre les variétés exclusives 'C8-6' et '3785-4'. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2009, un sujet a été sélectionné par le sélectionneur, d'après son port et la couleur de ses fleurs. Ce sujet a été bouturé et cultivé en pots d'avril à septembre 2010, puis examiné en regard de ses caractéristiques. La nouvelle variété a été désignée 'Suncalred'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncalred' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 25 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suncalred'

	'Suncalred'	'Sunbelrireni'*
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,9	3,3
écart-type	0,11	0,18
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	185D avec tons 184D	184C-D
Couleur du tube de la corolle (RHS)		
face interne	9A avec lèvre	13A avec du 183A à la gorge

*variété de référence

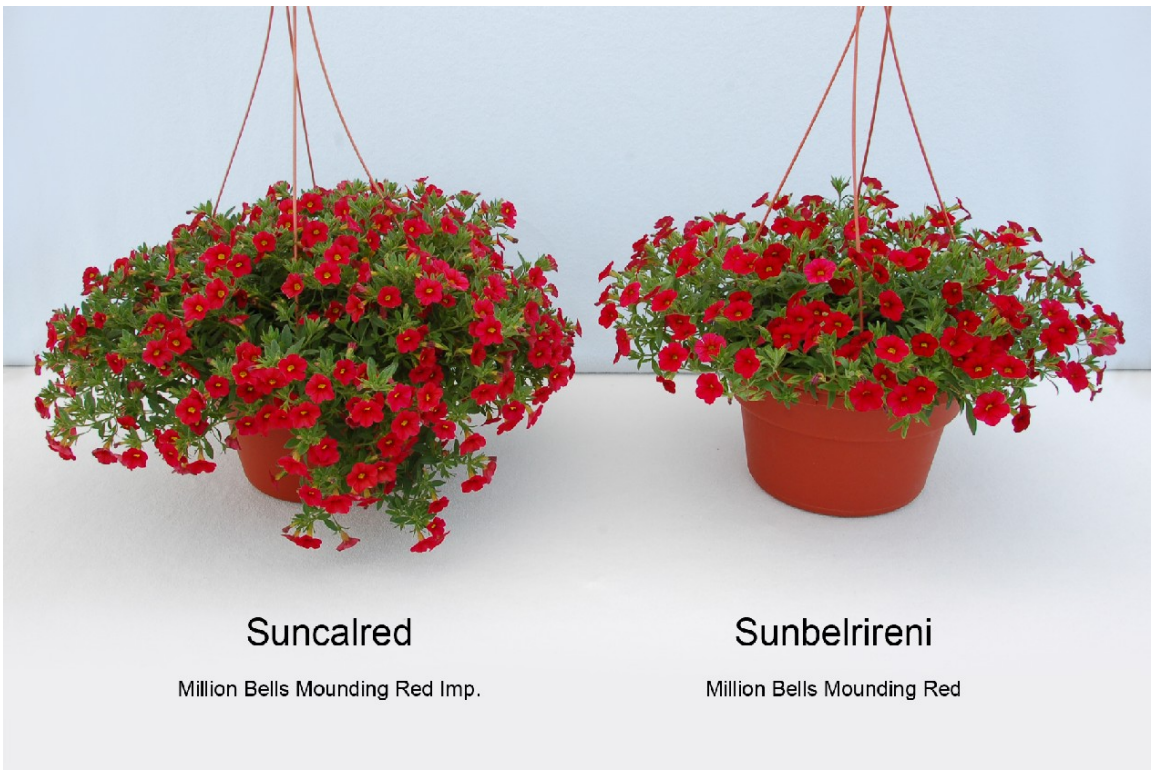

Calibrachoa: 'Suncalred' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelrireni' (droite)

Calibrachoa: 'Suncalred' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelrireni' (droite)

Dénomination proposée: **'US08CJ0202'**
Nom commercial: Superbells Double Rose
Numéro de la demande: 11-7312
Date de la demande: 2011/06/10
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLECA09207' (MiniFamous Double Magenta)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large chez 'US08CJ0202' que chez 'KLECA09207'. Les fleurs sont plus grandes chez 'US08CJ0202' que chez 'KLECA09207'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert foncé sur le dessus, à sommet obtus.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : doubles, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes émarginés; dessus violet (RHS 67A) avec du rose-bleu (RHS N66C) entre les lobes et le long de la marge et des nervures violet-rouge moyennement marquées; dessous rose-bleu (RHS N66C).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A) avec du violet (RHS 61A) à la gorge, à nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'US08CJ0202' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 8 mai 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs '07CJ01-01' (parent femelle) et '05C403-02' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 21 mai 2008, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, l'époque de floraison et la stabilité des fleurs doubles. 'US08CJ0202' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 23 mai 2008, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'US08CJ0202' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 18 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 avril dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 3 boutures, soit au total 6 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'US08CJ0202'

	'US08CJ0202'	'KLECA09207'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	1,1	0,8
écart-type	0,11	0,07
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,9	2,5
écart-type	0,18	0,13

*variété de référence

Calibrachoa: 'US08CJ0202' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09207' (droite)

Calibrachoa: 'US08CJ0202' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09207' (droite)

Dénomination proposée: **'US08CJ1601'**
Nom commercial: Superbells Double Lavender
Numéro de la demande: 11-7313
Date de la demande: 2011/06/10
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLECA09208' (MiniFamous Double Amethyst)

Sommaire: *'US08CJ1601' donne une plante plus étroite que 'KLECA09208'. Les fleurs sont plus petites chez 'US08CJ1601' que chez 'KLECA09208'. Le dessus et le dessous de la corolle est d'un violet différent chez 'US08CJ1601' et 'KLECA09208'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : doubles, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes émarginés; dessus violet (RHS N82B-C) à l'ouverture, devenant violet plus clair (RHS N82D) à mesure que la fleur vieillit, à nervures moyennement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76B) avec du violet (RHS N82D) à la marge.
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement à moyennement marquées.

Origine génétique: 'US08CJ1601' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 10 mai 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs 'C360-1' (parent femelle) et '05CJ29-5' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 21 mai 2008, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, l'époque de floraison et la stabilité des fleurs doubles. 'US08CJ1601' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 23 mai 2008, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'US08CJ1601' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 18 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 avril dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 3 boutures, soit au total 6 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'US08CJ1601'

	'US08CJ1601'	**'KLECA09208'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	41,5	50,6
écart-type	4,09	4,41
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,4	2,7
écart-type	0,12	0,18
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
au plein épanouissement	N82B-C	N81B-C
chez la fleur âgée	plus clair que N82D	plus clair que N80D
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	76B avec marge se rapprochant de N82D	N81D

*variété de référence

Calibrachoa: 'US08CJ1601' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09208' (droite)

Calibrachoa: 'US08CJ1601' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09208' (droite)

Dénomination proposée: **'USCAL58205'**
Nom commercial: Superbells Strawberry Punch
Numéro de la demande: 10-6868
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USCAL66501' (Superbells Coralberry Punch)

Sommaire: *'USCAL58205' donne une plante plus étroite que 'USCAL66501'. Le sommet des feuilles est obtus chez 'USCAL58205', tandis qu'il est très aigu chez 'USCAL66501'. Le dessus de la corolle est de couleur différente chez 'USCAL58205' et chez 'USCAL66501', et le dessous également.*

Description:
PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet obtus.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, faiblement lobées.
COROLLE : à lobes émarginés; dessus rouge-violet (RHS 58D) avec du rouge-violet foncé (RHS 59B) à la jonction avec le tube et des nervures secondaires brun foncé (RHS N186C) à l'ouverture, rose-bleu clair (RHS 70D et 62C) à violet (RHS 61B) avec du brun foncé (RHS N186C) à la jonction avec le tube au plein épanouissement, devenant rose-bleu clair (RHS 62D) à mesure que la fleur vieillit, à nervures moyennement à fortement marquées; dessous rose-bleu clair (RHS 62C-D) avec des nervures violettes (RHS 64A-B).
TUBE DE LA COROLLE : face interne jaune (RHS 9A), à nervures moyennement à fortement marquées.

Origine génétique: 'USCAL58205' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 8 mai 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs 'CJ06' (parent femelle) et 'C459-04' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 17 juillet 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, l'époque de floraison et la stabilité des fleurs doubles. 'US08CJ1601' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 20 juillet 2007, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL58205' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 18 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 avril dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 3 boutures, soit au total 6 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL58205'

	'USCAL58205'	**'USCAL66501'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	46,6	54,5
écart-type	2,19	2,73
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	58D	se rapprochant de 54B
au plein épanouissement	70D, 62C	37B-C
chez la fleur âgée	62D	S/O
Couleur secondaire du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	N186C avec du 59B à la transition vers la couleur principale	N186C avec du 53C à la transition vers la couleur principale
au plein épanouissement	N186C avec du 61B à la transition vers la couleur principale	N186C avec du 53C à la transition vers la couleur principale

Couleur du dessous de la corolle (RHS)

principale	62C-D	39C-D avec tons 54B sur la marge et le long des nervures principales

*variété de référence

Calibrachoa: 'USCAL58205' (gauche) avec la variété de référence 'USCAL66501' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL58205' (gauche) avec la variété de référence 'USCAL66501' (droite)

Dénomination proposée: **'USCAL83901'**
Nom commercial: Superbells Double Ruby
Numéro de la demande: 11-7311
Date de la demande: 2011/06/10
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLECA09207' (MiniFamous Double Magenta)

Sommaire: *Les fleurs sont plus grandes chez 'USCAL83901' que chez 'KLECA09207'. Le dessus de la corolle est rouge-violet foncé à rouge-rose foncé chez 'USCAL83901', alors qu'il est violet à rouge-violet avec du rose-bleu entre les lobes et le long de la marge chez 'KLECA09207'. Le dessous de la corolle est violet-brun chez 'USCAL83901', tandis qu'il est rose-bleu chez 'KLECA09207'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert foncé sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : doubles, unicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes tronqués; dessus rouge-violet foncé à rouge-rose foncé (RHS 53B-C), à nervures secondaires rouge-violet foncé (RHS 60B), à nervures violet-rouge moyennement à fortement marquées; dessous violet-brun (RHS 186A-B).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A) avec du violet-brun à la gorge, à nervures moyennement marquées.

Origine génétique: 'USCAL83901' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 20 mai 2008 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs '08CJ12-01' (parent femelle) et 'C555-03' (parent mâle). La nouvelle

variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 27 mai 2009, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, l'époque de floraison et la stabilité des fleurs doubles. 'USCAL83901' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 23 mai 2009, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL83901' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 18 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 19 avril dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 3 boutures, soit au total 6 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL83901'

	'USCAL83901'	**'KLECA09207'***
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,0	2,5
écart-type	0,19	0,13
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
principale	53B à 53C près de la marge	61B-C et 67C avec du N66C entre les lobes le long de la marge
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	186A-B	N66D

*variété de référence

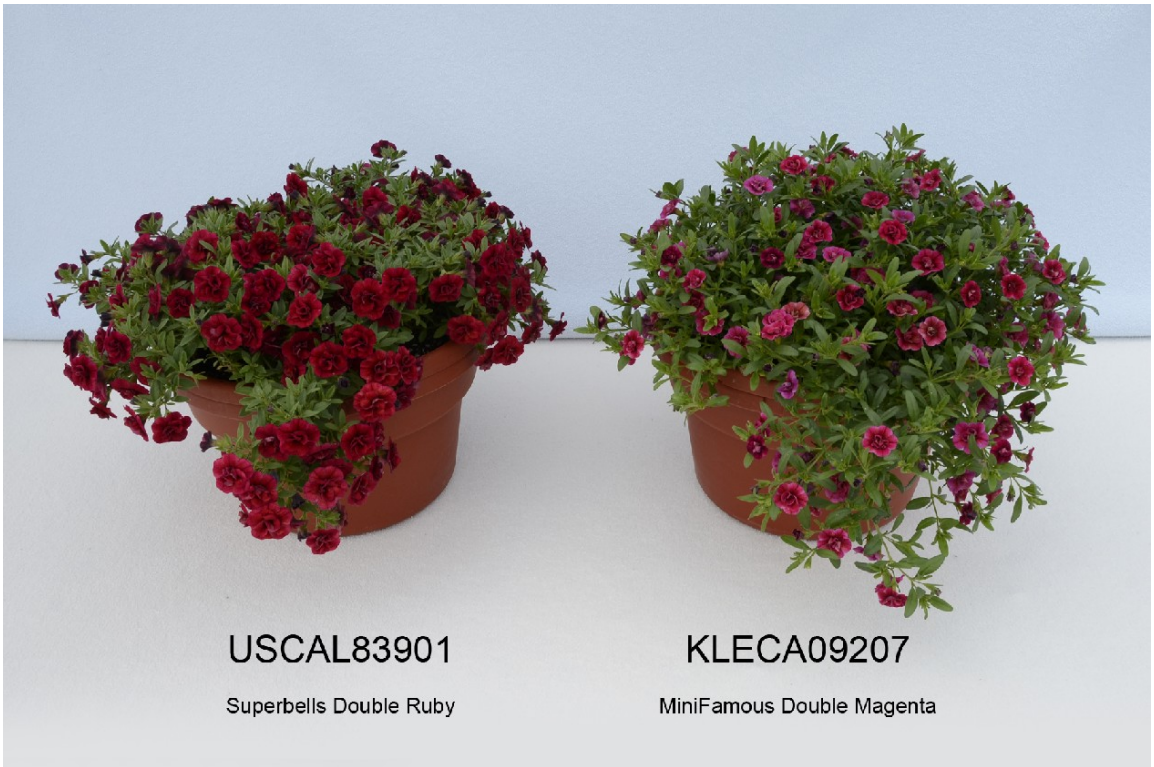

Calibrachoa: 'USCAL83901' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09207' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL83901' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09207' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL83901' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA09207' (droite)

Dénomination proposée: **'USCAL84704'**
Nom commercial: Superbells Grape Punch
Numéro de la demande: 11-7219
Date de la demande: 2011/03/15
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USCAL68604' (Superbells Blackberry Punch)

Sommaire: *Le dessus de la corolle est d'un violet plus bleuté chez 'USCAL84704' que chez 'USCAL68604'. Les nervures du dessus de la corolle sont fortement marquées chez 'USCAL84704', alors qu'elles sont faiblement à moyennement marquées chez 'USCAL68604'. Le dessous de la corolle est violet chez 'USCAL84704', alors qu'il est rose-bleu chez USCAL68604'. Les lobes de la corolle sont tronqués chez 'USCAL84704', tandis qu'ils sont émarginés chez 'USCAL68604'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement à moyennement marquées chez 'USCAL84704', alors qu'elles sont fortement marquées chez 'USCAL68604'.*

Description:
PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, moyennement lobées.
COROLLE : à lobes tronqués; dessus violet (RHS N80A) avec du noir (RHS 203A) à la jonction avec le tube et des nervures secondaires violet foncé (RHS 79A) à l'ouverture, violet (RHS 77B) avec du noir (RHS 203A) à la jonction avec le tube et des nervures secondaires violet plus foncé (RHS 77A) au plein épanouissement, à nervures fortement marquées; dessous violet (RHS 77B).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 8A), à nervures faiblement à moyennement marquées.

Origine génétique: 'USCAL84704' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 9 mai 2008 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs 'CJ08-76' (parent femelle) et 'CJ08-32' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 27 mai 2009, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, la couleur et les marques des fleurs et la continuité de la floraison en été. 'USCAL84704' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 28 mai 2009, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL84704' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL84704'

	'USCAL84704'	**'USCAL68604'***
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	N80A avec nervures secondaires 79A	61A-B
au plein épanouissement	77B avec nervures secondaires 77A	61B
Couleur du dessous de la corolle (RHS)		
principale	plus gris que 77B	N74C

*variété de référence

Calibrachoa: 'USCAL84704' (gauche) avec la variété de référence 'USCAL68604' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL84704' (gauche) avec la variété de référence 'USCAL68604' (droite)

Dénomination proposée: **'USCAL87502'**
Nom commercial: Superbells Miss Lilac
Numéro de la demande: 11-7220
Date de la demande: 2011/03/15
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'KLECA08170' (MiniFamous Lavender Blue)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large chez 'USCAL87502' que chez 'KLECA08170'. Le dessus de la corolle est plus clair chez 'USCAL87502' que chez 'KLECA08170'. Les lobes de la corolle sont émarginés chez 'USCAL87502', tandis qu'ils sont tronqués chez 'KLECA08170'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement marquées chez 'USCAL87502', alors qu'elles sont moyennement à fortement marquées chez 'KLECA08170'.*

Description:
PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, unicolores sur le dessus, faiblement lobées.
COROLLE : à lobes émarginés; dessus violet-bleu clair (RHS 76B) au plein épanouissement, devenant violet-bleu clair (RHS 84D) à mesure que la fleur vieillit, à nervures faiblement à moyennement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76B-C).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 9B), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'USCAL87502' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 10 mai 2008 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre 'Million Bells Chiffon Blue' (parent femelle) et le semis exclusif 'C420-01' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 27 mai 2009, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, la couleur et la grandeur des fleurs, l'abondance de la floraison et la tolérance aux maladies. 'USCAL87502' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 28 mai 2009, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL87502' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL87502'

	'USCAL87502'	**'KLECA08170'***
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	1,4	1,0
écart-type	0,20	0,15
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	S/O	N87B
au plein épanouissement	plus bleu que 76B	N87C-D avec nervures secondaires N82A
chez la fleur âgée	84D	plus blanc que 84D avec nervures secondaires N87C à la base

*variété de référence

Calibrachoa: 'USCAL87502' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08170' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL87502' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08170' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL87502' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08170' (droite)

Dénomination proposée: **'USCAL91001'**
Nom commercial: Million Bells Cherry Pink
Numéro de la demande: 11-7221
Date de la demande: 2011/03/15
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Sunbel Kopachipi' (Million Bells Chrry Pink) et 'CBRZ0002' (Callie Star Pink)

Sommaire: *'USCAL91001' donne une plante plus étroite que les variétés de référence. Le limbe des feuilles est plus large chez 'USCAL91001' que chez les variétés de référence. Les sépales sont plus courts chez 'USCAL91001' que chez 'Sunbel Kopachipi'. Le dessus des fleurs est bicolore chez 'USCAL91001', alors qu'il est unicolore chez 'Sunbel Kopachipi'. Le dessus de la corolle est de couleur différente chez 'USCAL91001' et chez 'CBRZ0002', et le dessous également.*

Description:
PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, bicolores sur le dessus, faiblement à moyennement lobées.
COROLLE : à lobes tronqués chez certaines fleurs et émarginés chez les autres; dessus rouge-violet (RHS N66A) avec une bande longitudinale jaune (RHS 5C) entre les lobes à l'ouverture, violet (RHS N74A-B) avec du rouge-violet foncé (RHS 53A) à la jonction avec le tube, une bande longitudinale jaune clair à jaune (RHS 5C-D) entre les lobes et des nervures secondaires rouge-violet (RHS N66A) au plein épanouissement, à nervures faiblement marquées; dessous rose-bleu (RHS 64D).
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 9A), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: 'USCAL91001' est issue d'une pollinisation croisée réalisée le 11 mai 2008 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, entre les semis exclusifs 'CJ08-61' (parent femelle) et 'CJ08-38' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Ushio Sakazaki, à Higashiomi, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Le 27 mai 2009, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États Unis. Les critères de sélection étaient le port de la plante, la couleur et le motif des fleurs et la continuité de la floraison. 'USCAL91001' a été multipliée pour la première fois par bouturage le 28 mai 2009, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL91001' ont été réalisés durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures, soit au total 5 paniers par variété. Tous les paniers ont fleuri à l'extérieur. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets par variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL91001'

	'USCAL91001'	**'Sunbel Kopachipi'***	**'CBRZ0002'***
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	50,9	58,4	63,0
écart-type	2,32	2,61	3,86
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	1,6	1,2	0,9
écart-type	0,10	0,16	0,14
Longueur des sépales (cm)			
moyenne	0,9	1,5	0,9
écart-type	0,06	0,16	0,07
Couleur principale du dessus de la corolle (RHS)			
à l'ouverture	N66A	S/O	se rapprochant le plus de N74B
au plein épanouissement	N74A-B avec du 53B à la jonction avec le tube	N66A-B	plus rose que N74B avec lèvre faiblement marquée 7A
Couleur secondaire du dessus de la corolle (RHS)			
à l'ouverture	5C	S/O	NN155B avec du N74D à la transition vers la couleur principale
au plein épanouissement	5D à 5C près de la gorge	S/O	NN155B à N74D
Couleur du dessous de la corolle (RHS)			
principale	plus terne que 64D	64C	76D avec une teinte claire de N74D le long des nervures et de la marge

*variétés de référence

Calibrachoa: 'USCAL91001' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'CBRZ0002' (droite)

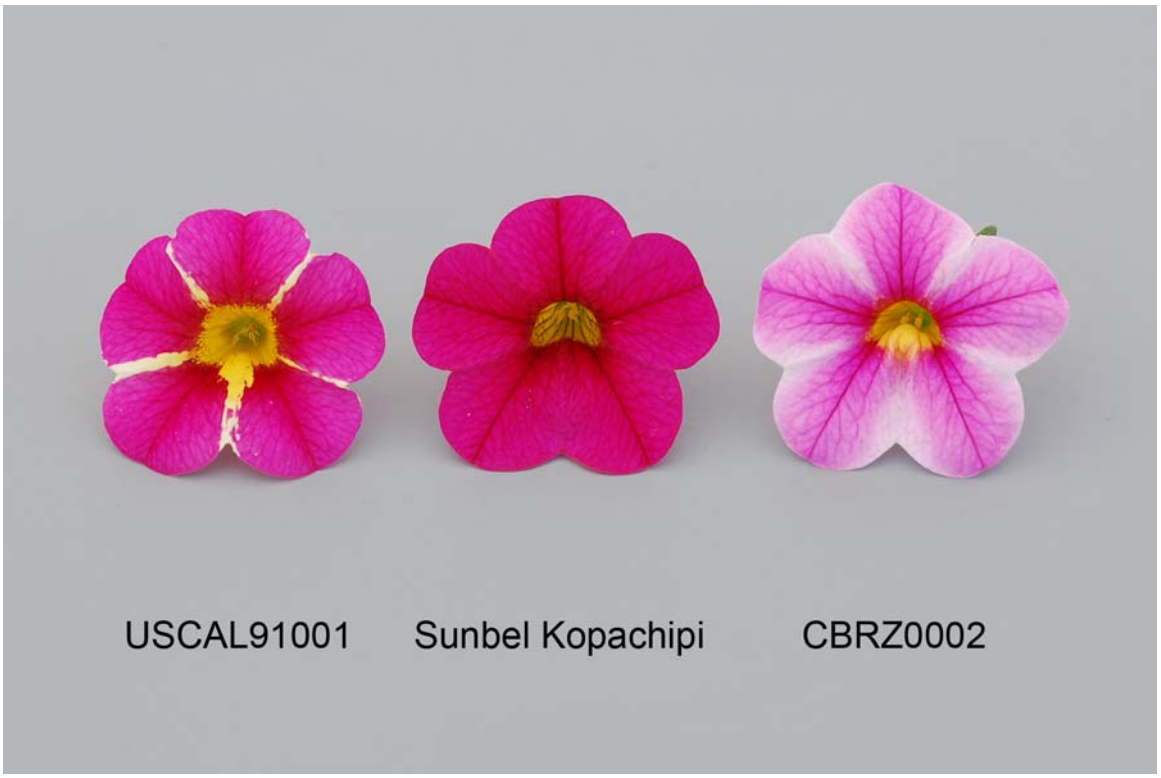

Calibrachoa: 'USCAL91001' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'CBRZ0002' (droite)

Calibrachoa: 'USCAL91001' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'CBRZ0002' (droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée: **'Power Red'**
Numéro de la demande: 11-7425
Date de la demande: 2011/11/24
Requérant: Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Simon Van Sproson, Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)

Variété de référence: 'Power Purple'

Sommaire: *La face externe des boutons floraux de 'Power Red' est rouge-violet foncé juste avant l'ouverture, alors que la face externe des boutons floraux de 'Power Purple' est violet foncé à violette juste avant l'ouverture. La face interne des rayons de 'Power Red' est violet-brun avec un peu de rouge-brun au sommet et sur la marge, tandis que la face interne des rayons de 'Power Purple' est violette avec du violet plus clair au sommet et sur la marge. Le disque de 'Power Red' est jaune moyen à la déhiscence des anthères, alors que celui de 'Power Purple' est jaune clair.*

Description:
PLANTE : dressée, buissonnante, moyennement ramifiée; tiges vertes; précocité de floraison forcée de 8 semaines.

STIPULES : absentes ou très petites.
PÉTIOLE : modérément ascendant, de longueur moyenne par rapport à celle de la feuille.
FEUILLE : à rapport longueur/largeur moyen, à lobe terminal court par rapport à la longueur de la feuille, à base obtuse chez la plupart des feuilles; sinus latéraux inférieurs peu profonds, à bords divergents; dessus vert moyen, mat ou très faiblement luisant.

INFLORESCENCE : comportant un nombre intermédiaire à élevé de capitules par tige; nombre élevé de capitules par plante.
BOUTON FLORAL : rouge-violet foncé (RHS 187B-C).
CAPITULES : simples, de type marguerite; rayons de type unique, la plupart ligulés.
RAYONS : modérément ascendants dans leur portion basale, bicarénés sur le dessus, faiblement concaves à droits en coupe transversale, à marge faiblement révolutée dans la portion distale sur le quart à la moitié de la longueur, à axe longitudinal droit, à rapport longueur/largeur faible, à sommet émarginé à denté; dessus unicolore, violet-brun (RHS 184B) avec lavis rouge-brun (RHS 182A) au sommet et sur la marge; dessous de la même couleur que le dessus; tube de la corolle court.
DISQUE : de diamètre moyen par rapport à celui du capitule, plat à légèrement bombé en coupe transversale, vert jaunâtre avant la déhiscence des anthères, sans tache centrale foncée avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Power Red' est issue d'une mutation naturelle de 'Power Purple' découverte le 21 octobre 2010 dans les installations de la Willy's Greenhouses Ltd., à Niagara-on-the-Lake, en Ontario. Le sujet mutant a été placé à la lumière pendant 24 heures pour stimuler sa croissance végétative, et des séries de boutures de tige ont été effectuées pour vérifier si la mutation était stable et si la variété demeurait conforme au type initial. En 2011, la nouvelle variété a été sélectionnée après que sa performance eut été vérifiée pendant les cycles de culture des quatre saisons. La sélection de 'Power Red' et les objectifs du programme de sélection étaient fondés sur la couleur des capitules et sur l'aptitude de la plante à produire durant toute l'année.

Épreuves et essais: Les essais de 'Power Red' ont été réalisés dans les installations de la Willy's Greenhouses Ltd., à Niagara-on-the-Lake, en Ontario, à l'automne 2012. Ils ont porté sur 25 sujets de chaque variété. Les sujets ont été plantés dans des pots de 12,7 cm de diamètre, à raison de 3 boutures par pot, et les pots étaient espacés de 20 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Power Red'

	'Power Red'	'Power Purple'*
Couleur des boutons floraux (RHS)		
face externe	187B-C	N79B-C
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	184B avec 182A	N79C-N78A avec N78B

*variété de référence

Chrysanthème: 'Power Red' (gauche) avec la variété de référence 'Power Purple' (droite)

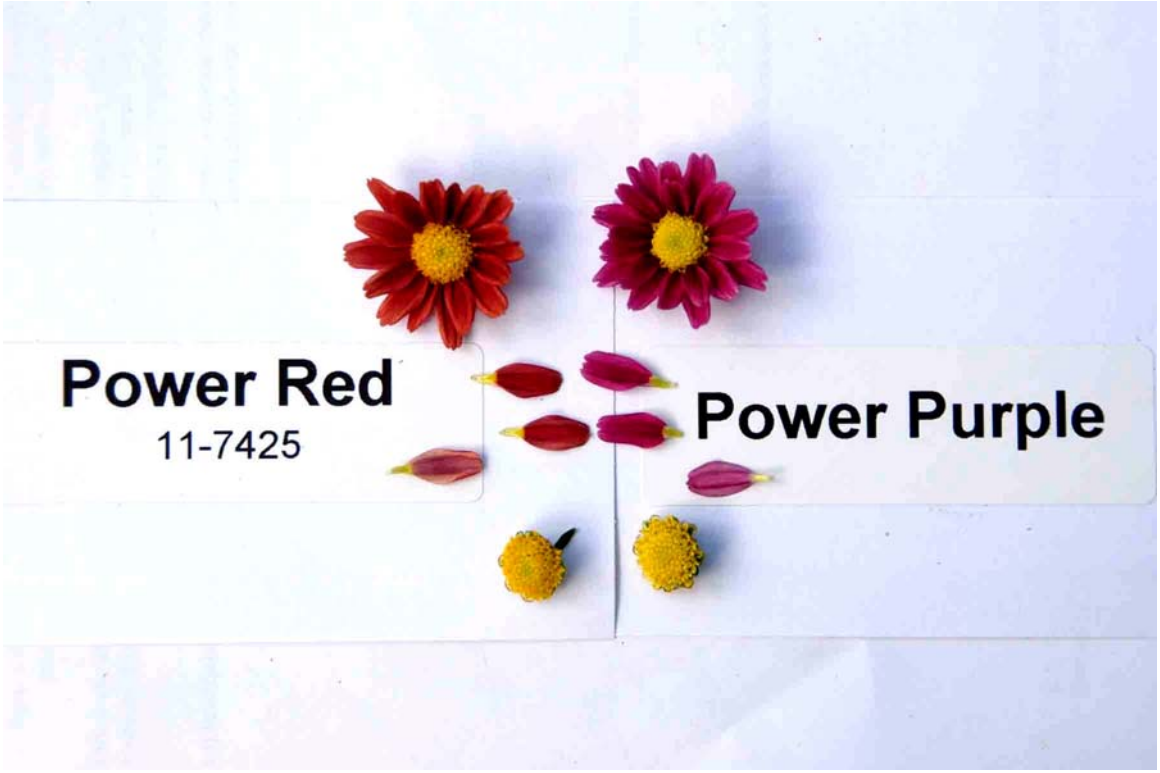

Chrysanthème: 'Power Red' (gauche) avec la variété de référence 'Power Purple' (droite)

CORÉOPSIS
(Coreopsis verticillata)

Dénomination proposée: **'Tweety'**
Numéro de la demande: 11-7339
Date de la demande: 2011/07/27
Requérant: Bram van der Spek, Waddinxveen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Bram van der Spek, Waddinxveen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Zagreb'

Sommaire: *'Tweety' donne une plante plus courte que 'Zagreb'. Les tiges sont minces chez 'Tweety', alors qu'elles sont d'épaisseur moyenne chez 'Zagreb'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'Tweety' que chez 'Zagreb'. Les rayons sont plus courts et plus étroits chez 'Tweety' que chez 'Zagreb'.*

Description:
PLANTE : dressée buissonnante, très densément ramifiée.
TIGES : vert clair, minces, lisses à faiblement côtelées, nullement ou très faiblement anthocyanées, à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : non panachées, linéaires, sessiles, profondément découpées, comportant un nombre moyen de folioles, à sommet aigu, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces; dessus vert moyen, faiblement glauque; dessous vert clair.

PÉDONCULE : nullement ou très faiblement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée.
CAPITULE : dressé.
RAYONS : en nombre moyen, espacés à tangents, elliptiques, à axe longitudinal droit; sommet denté, droit ou très faiblement recourbé; dessus jaune (plus vif que RHS 9A); dessous jaune (RHS 9A), glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'Tweety' est issue d'une pollinisation libre entre deux parents inconnus, réalisée en 2005 à Boskoop, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée en 2007 pour ses petits capitules et son port compact en coussin. Depuis, elle est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2012 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 12 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Tweety'

	'Tweety'	'Zagreb'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,2	37,8
écart-type	2,07	4,40
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	2,7	4,0
écart-type	0,32	0,15
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	1,3	2,1
écart-type	0,07	0,09

Largeur des rayons (cm)

moyenne	0,5	0,9
écart-type	0,04	0,07

*variété de référence

Coréopsis: 'Tweety' (gauche) avec la variété de référence 'Zagreb' (droite)

Coréopsis: 'Tweety' (gauche) avec la variété de référence 'Zagreb' (droite)

FUSAIN
(Euonymus fortunei)

Dénomination proposée: **'Alban'**
Numéro de la demande: 11-7354
Date de la demande: 2011/08/19
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Emerald Gaiety'

Sommaire: *Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Alban' que chez 'Emerald Gaiety'. La couleur secondaire du dessus des nouvelles feuilles est jaune clair chez 'Alban', tandis qu'elle est blanc et jaune très clair chez 'Emerald Gaiety'. La couleur principale du dessus des feuilles adultes est d'un vert plus foncé chez 'Alban' que chez 'Emerald Gaiety'. La couleur secondaire des feuilles forme une bande marginale étroite à moyenne chez 'Alban', tandis qu'elle forme une bande marginale très étroite à étroite chez 'Emerald Gaiety'.*

Description:
PLANTE : dressée à étalée, en coussin, moyennement à fortement ramifiée; feuillage décidu, de densité moyenne.
TIGES : d'épaisseur moyenne, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, lisses, non tordues, vert clair et brun clair.

FEUILLES : opposées, simples, pétiolées, ovées, faiblement luisantes, inodores ou très faiblement parfumées, à sommet aigu, à base obtuse, à texture lisse ou légèrement cuireuse; marge dentée, plate ou très faiblement ondulée; dessus des nouvelles feuilles principalement vert foncé (RHS 143A-B) avec du jaune clair (RHS 4D), devenant à maturité principalement vert foncé (RHS N137C) avec des plages vert-brun (RHS N138B-C) et blanc (RHS 155B) formant une bande marginale étroite à moyenne; dessous vert-brun (RHS 191B).

Origine génétique: 'Alban' est issue d'une mutation raméale naturelle découverte en 2001 chez la variété 'Emerald Gaiety', à Grand Haven, au Michigan, aux États-Unis. 'Alban' a été sélectionnée pour la grandeur de ses feuilles, la couleur de leur panachure, la stabilité de la couleur des feuilles et le port compact de la plante. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois en septembre 2001, par boutures semi-ligneuses, à Grand Haven.

Épreuves et essais: Les essais de 'Alban' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants de 5,7 cm mis en terre le 8 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Alban'

	'Alban'	'Emerald Gaiety'*
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	2,9	2,1
écart-type	0,2	0,1
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	1,9	1,3
écart-type	0,08	0,09
Couleur du dessus des feuilles (RHS)		
nouvelles feuilles - secondaire	4D	155A et plus blanc que 4D
feuilles adultes - principale	N137C avec du N138B-C	137B-C avec du N138B-C

*variété de référence

Fusain: 'Alban' (gauche) avec la variété de référence 'Emerald Gaiety' (droite)

Fusain: 'Alban' (gauche) avec la variété de référence 'Emerald Gaiety' (droite)

EXOCHORDE
(Exochorda)

Dénomination proposée: **'Blizzard'**
Nom commercial: Snow Day Blizzard
Numéro de la demande: 10-7053
Date de la demande: 2010/08/10
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Thomas G. Ranney, North Carolina State University, Arden, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Niagara' (Snow Day Surprise)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Blizzard' que chez 'Niagara'. Les inflorescences de 'Blizzard' sont plus longues que celles de 'Niagara'. Les fleurs de 'Blizzard' sont de plus grand diamètre que celles de 'Niagara'.*

Description:
PLANTE : dressée, large, à ramification clairsemée à moyenne.
TIGES : moyennes à épaisses, glabres ou à pubescence très clairsemée, vert moyen avec du rouge foncé à l'extrémité des pousses, à section transversale arrondie, sans épines ni aiguillons; écorce lisse, non glauque ou très faiblement glauque, à densité moyenne de lenticelles.
BOURGEONS : petits à moyens, violet rougeâtre, ovoïdes, à sommet pointu, à écailles petites à moyennes.

FEUILLES : obovées, non lobées, non panachées, à sommet arrondi et cuspidé, à base cunéiforme; marge faiblement ondulée, entière sauf pour quelques incisions en forme de dents; dessus glabre ou à pubescence très clairsemée, vert clair au printemps, vert moyen à mi-saison; dessous moyennement à densément pubescent; pétiole moyennement anthocyané.

FLEURS : réunies en grappes; pétales au nombre de 5 ou 6, blancs (RHS 155C) sur les deux faces.

Origine génétique: La variété 'Blizzard' est issue d'une pollinisation croisée réalisée au printemps 2000 à la North Carolina State University, à Mills River, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Le parent femelle était la forme sauvage de l'*Exochorda serratifolia*, tandis que le parent mâle était l'*Exochorda* ×*macrantha* 'The Bride'. Les semis F1 ainsi obtenus ont été entrecroisés au printemps 2001, et un des semis F2 ainsi obtenus a été sélectionné au printemps 2002, pour son port arrondi et compact et pour ses fleurs grandes et nombreuses. Cette nouvelle variété 'Blizzard' a été multipliée pour la première fois durant l'été 2003, au moyen de boutures de tige, à la Mountain Horticultural Research Station, à Mills River.

Épreuves et essais: Les essais de 'Blizzard' ont été réalisés en récipients placés à l'extérieur, au cours du printemps et de l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants à dépotage rapide repiqués en juin 2011 dans des récipients de 13,2 litres. Les plants ont passé l'hiver dans une serre de polyéthylène puis ont été remis à l'extérieur en avril 2012. Les observations et mesures visant les fleurs et les boutons ont été faites le 28 mars 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les observations et mesures visant les autres caractères ont été faites le 4 juin. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Blizzard'

	'Blizzard'	'Niagara'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	6,2	5,4
écart-type	0,27	0,32
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	4,1	2,2
écart-type	0,31	0,25

Longueur des inflorescences (cm)		
moyenne	8,3	6,4
écart-type	0,9	0,9
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	5,6	4,2
écart-type	0,33	0,54
Couleur des pétales (RHS)		
dessus	155C	NN155B
dessous	155C	NN155B

*variété de référence

Exochorde: 'Blizzard' (gauche) avec la variété de référence 'Niagara' (droite)

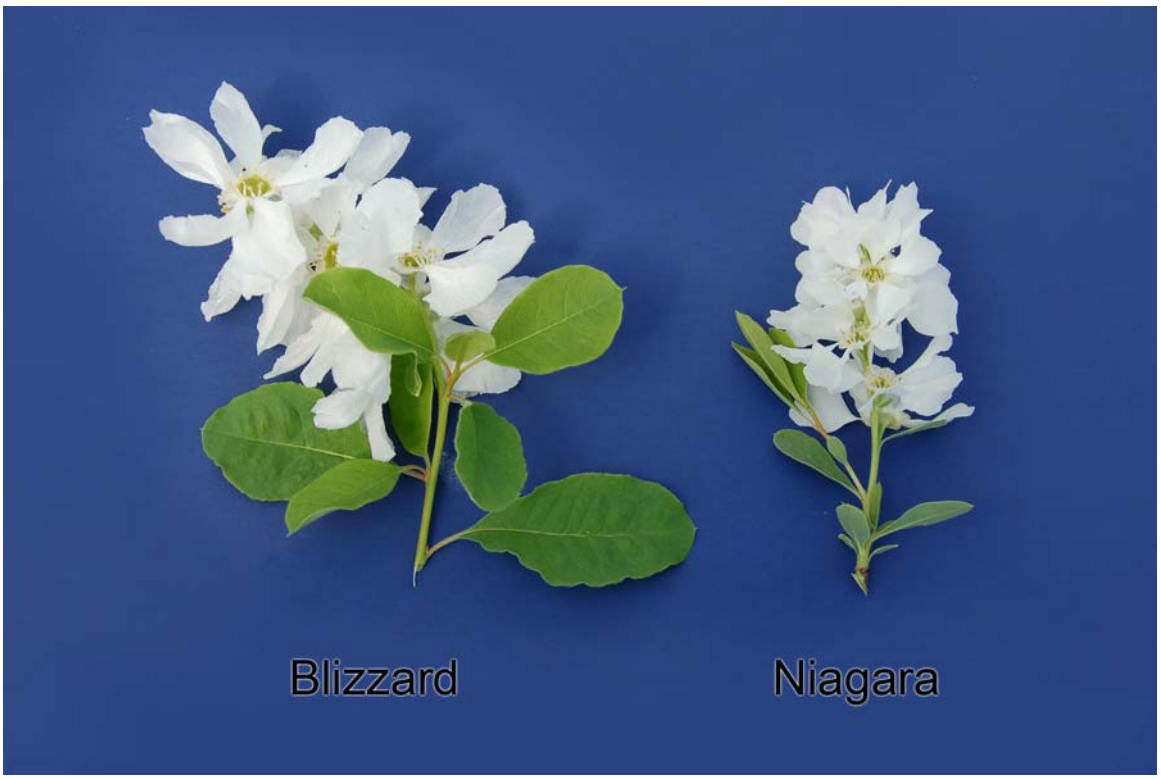

Exochorde: 'Blizzard' (gauche) avec la variété de référence 'Niagara' (droite)

Exochorde: 'Blizzard' (gauche) avec la variété de référence 'Niagara' (droite)

FORSYTHIA
(Forsythia ×intermedia)

Dénomination proposée: **'Nimbus'**
Nom commercial: Show Off Sugar Baby
Numéro de la demande: 11-7352
Date de la demande: 2011/08/19
Requérant: Pépinières Minier SA, Beaufort-en-Vallée (France)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Patrick Pineau, Pépinières Minier SA, Beaufort-en-Vallée (France)

Variété de référence: 'Courdijau' (Golden Peep)

Sommaire: *Les feuilles de 'Nimbus' sont plus larges que celles de 'Courdijau'. Les fleurs de 'Nimbus' sont de plus grand diamètre que celles de 'Courdijau'. Il y a trois fleurs par nœud chez 'Nimbus', alors qu'il y en a une seule chez 'Courdijau'. La plupart des fleurs sont horizontales chez 'Nimbus', alors qu'elles ont retombantes chez 'Courdijau'. Les pétales sont plus longs chez 'Nimbus' que chez 'Courdijau'. Le dessus des pétales est d'un jaune légèrement plus clair chez 'Nimbus' que chez 'Courdijau'. Le style est plus court que les anthères chez 'Nimbus', alors qu'il est plus long chez 'Courdijau'.*

Description:
PLANTE : dressée, peu vigoureuse à moyennement vigoureuse; pousses latérales de un an brun clair.

FEUILLES : étroitement elliptiques, vert clair en été, violettes en automne, non panachées, à base cunéiforme, à marge serrulée dans le tiers supérieur.

FLEURS : grandes, horizontales pour la plupart, au nombre de trois par nœud; style plus court que les anthères; floraison hâtive.
PÉTALES : étalés à très étalés, elliptiques, jaunes (RHS 5A à 6B), à nervures jaunes.
PEDICELLE : court.
SÉPALES : verts, avec un peu de rouge.

Origine génétique: La variété 'Nimbus' est issue d'une pollinisation libre du Forsythia ×intermedia 'Courdijau', réalisée en 2004 à La Ménitré, en France. Le parent mâle est inconnu. L'individu qui allait donner naissance à la variété a été sélectionné en 2006 pour son port nain, dressé, compact et bien ramifié, sa floraison dense, abondante et longue, ses fleurs jaune vif à pétales frisés ainsi que sa résistance aux intempéries et aux maladies. La variété a été multipliée pour la première fois en mai 2006, à La Ménitré, au moyen de boutures semi-ligneuses.

Épreuves et essais: Les essais de 'Nimbus' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012, dans des récipients placés à l'extérieur, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants à dépotage rapide repiqués en juin 2011 dans des récipients de 13,2 litres. Les plants ont passé l'hiver dans une serre de polyéthylène puis ont été remis à l'extérieur en avril 2012. Les observations et mesures visant les fleurs ont été faites le 4 mars 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les observations et mesures visant les autres caractères ont été faites le 4 juin. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Nimbus'

	'Nimbus'	'Courdijau'*
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	2,8	2,0
écart-type	0,10	0,20
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	2,5	2,1
écart-type	0,24	0,29

Longueur des pétales (cm)		
moyenne	2,0	1,7
écart-type	0,15	0,18
Couleur des pétales (RHS)		
dessus	5A, 6B	7A-B

*variété de référence

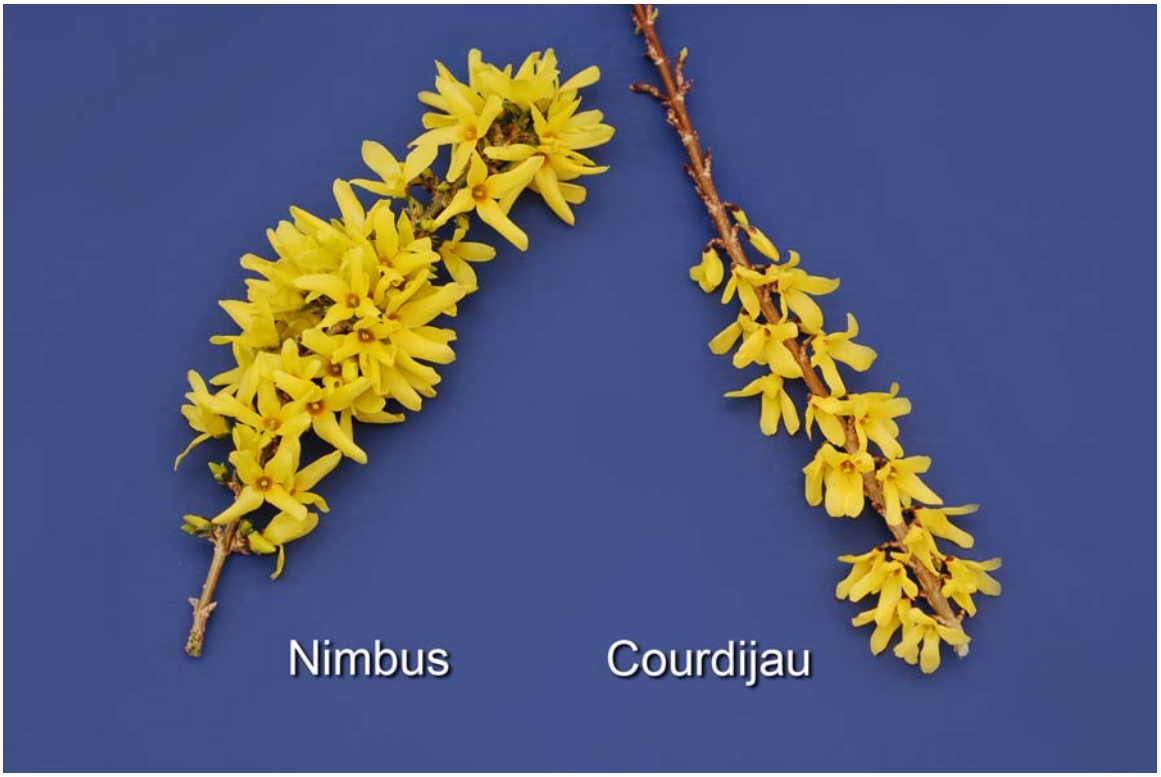

Forsythia: 'Nimbus' (gauche) avec la variété de référence 'Courdijau' (droite)

SOJA
(Glycine max)

Dénomination proposée: **'90Y90'**
Numéro de la demande: 11-7197
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Nadia Krasheninnik, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Moorhead, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '90Y70', '91M01' et 'Karlo RR'

Sommaire: *'90Y90' fleurit plus tard que '90Y70' et que 'Karlo RR'. Chez '90Y90', la pubescence est fauve clair, alors que chez '91M01' et 'Karlo RR' elle est fauve. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus haute chez '90Y90' que chez '90Y70' et 'Karlo RR'. La gousse est brune chez '90Y90', alors qu'elle est havane chez '90Y70' et chez 'Karlo RR'. La graine est sphérique-arrondie chez '90Y90', alors qu'elle est sphérique-aplatie chez les variétés de référence. '90Y90' parvient à maturité plus tard que '90Y70'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, à pubescence fauve clair.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-arrondies, à tégument jaune et mat; poids de 19,5 grammes par 100 graines (humidité de 13 à 15 %).
HILE : brun foncé, à assise de séparation normale.

MATURATION : 2 750 unités thermiques requises.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 41,1 %; teneur en huile de 20,3 %.

Origine génétique: '90Y90' (codes expérimentaux XB09F10 et PH10008) est issue d'un croisement entre '92M22' et '90M60' réalisé en 2002-2003 à Porto Rico. La variété a été mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. Les générations F2 à F4 ont été cultivées à Porto Rico. La génération F5 et les suivantes ont été cultivées au Minnesota et au Canada et conduites selon le rendement des sujets et des rangs de descendance. L'épuration des sujets a eu lieu en 2007-2008 au Chili. Les essais se sont poursuivis sur de grandes superficies de 2009 à 2010, aux États-Unis et au Canada. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux herbicides de marque Roundup et à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma*).

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '90Y90' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011 à Monkton, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000563 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '90Y90'

	'90Y90'	'90Y70'*	'91M01'*	'Karlo RR'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	67	65	68	65

Hauteur de la plante lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)

moyenne	68,1	59,2	67,1	53,3
écart-type	3,45	2,86	7,23	2,98

Précocité de maturation (jours)

moyenne	121	119	122	121

*variétés de référence

Soja: '90Y90' (centre gauche) avec les variétés de référence '90Y70' (plus gauche), '91M01' (centre droite) et 'Karlo RR' (plus droite)

Dénomination proposée: **'91Y61'**
Numéro de la demande: 11-7195
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Martin Fabrizius, Pionner Hi-Bred International, Inc., Redwood Falls, Minnesota (États-Unis)

Variétés de référence: '91M01' et 91Y71'

Sommaire: *'91Y61' fleurit plus tôt que '91Y71', mais plus tard que '91M01'. Chez '91Y61', la pubescence est fauve, alors que chez '91Y71' elle est fauve clair. La graine de '91Y61' est de forme allongée, alors que celle des variétés de référence est sphérique-aplatie. '91Y61' parvient à maturité plus tard que '91M01'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, à pubescence fauve.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : de forme allongée, à tégument jaune et mat; poids de 17,1 grammes par 100 graines (humidité de 13 à 15 %).
HILE : brun foncé, à assise de séparation normale.

MATURATION : 2 925 unités thermiques requises.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 43,1 %; teneur en huile de 20,6 %.

Origine génétique: '91Y61' (codes expérimentaux XB16P10 et PH10106) est issue d'un croisement entre '92M22' et '91M11' réalisé en 2002-2003 à Porto Rico. La variété a été mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. Les générations F2 à F4 ont été cultivées à Porto Rico. La génération F5 et les suivantes ont été cultivées au Minnesota et au Canada et conduites selon le rendement des sujets et des rangs de descendance. L'épuration des sujets a eu lieu en 2007 au Minnesota. Les essais se sont poursuivis sur de grandes superficies de 2009 à 2010, aux États-Unis et au Canada. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux herbicides de marque Roundup.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '91Y61' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011 à Goderich (Clinton), en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000558 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '91Y61'

	'91Y61'	'91M01'*	91Y71'*
Précocité de floraison (jours)			
moyenne	56	52	58
Précocité de maturation (jours)			
moyenne	114,3	109,0	115,7

*variétés de référence

Soja: '91Y61' (centre) avec les variétés de référence '91M01' (gauche) et '91Y71' (droite)

Dénomination proposée: **'92Y12'**
Numéro de la demande: 11-7194
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: John Van Herk, Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)

Variétés de référence: '92B38' et 'RR2 Gold'

Sommaire: *Chez '92Y12', l'hypocotyle est moyennement anthocyané, alors que chez '92B38' et chez 'RR2 Gold' il est fortement anthocyané. '92Y12' fleurit plus tard que 'RR2 Gold'. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus courte chez '92Y12' que chez '92B38'. La gousse est couleur havane chez '92Y12', alors qu'elle est brune chez '92B38'. La graine est de forme allongée chez '92Y12', alors qu'elle est sphérique-aplatie chez les variétés de référence. Chez '92Y12', le hile est noir, alors que chez '92B38' il est brun foncé. '92Y12' parvient à maturité plus tard que 'RR2 Gold'.*

Description:
HYPOCOTYLE : moyennement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, à pubescence fauve clair.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : de couleur havane.
GRAINES : de forme allongée, à tégument jaune et mat; poids de 18,7 grammes par 100 graines (humidité de 13 à 15 %).
HILE : noir, à assise de séparation normale.

MATURATION : 3 050 unités thermiques requises.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 41,0 %; teneur en huile de 19,9 %.

Origine génétique: '92Y12' (codes expérimentaux XB21D10 et PH10201) est issue d'un croisement entre '92M72' et '92M51' réalisé en 2003-2004 au Chili. La variété a été mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. La génération F1 a été cultivée au Canada. Les générations F2 et F3 ont été cultivées à Hawaii et conduites selon le rendement des sujets et des rangs de descendance. Les générations F4 et F5 ont été cultivées au Canada, en 2005 et 2006, et en pépinière de contresaison, au Chili, en 2005-2006. L'épuration des sujets a eu lieu en 2007 au Canada. Les essais se sont poursuivis sur de grandes superficies de 2008 à 2010, aux États-Unis et au Canada. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux herbicides de marque Roundup, à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma*) et à la pourriture brune des tiges.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '92Y12' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011 à Wallaceburg, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000555 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '92Y12'

	'92Y12'	'92B38'*	'RR2 Gold'*
Précocité de floraison (jours)			
moyenne	43	44	37
Hauteur de la plante lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)			
moyenne	100,1	110,2	99,8
écart-type	5,19	5,56	4,69
Précocité de maturation (jours)			
moyenne	118	118	111

*variétés de référence

Soja: '92Y12' (centre) avec les variétés de référence '92B38' (gauche) et 'RR2 Gold' (droite)

Dénomination proposée: **'92Y74'**
Numéro de la demande: 11-7192
Date de la demande: 2011/02/24
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Jessie Alt, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Dallas Center, Iowa (États-Unis)

Variétés de référence: '92Y30', 'RJS29003' et 'CF60GR'

Sommaire: *Chez '92Y74', l'hypocotyle est fortement anthocyané, alors que chez '92Y30' il est moyennement anthocyané. '92Y74' fleurit plus tôt que 'RJS29003'. La pubescence de '92Y74' est grise, alors que celle de 'RJS29003' est fauve clair. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus courte chez '92Y74'que chez '92Y30'. La gousse est havane chez '92Y74', alors qu'elle est brune chez '92Y30'. Chez '92Y74', le hile est noir délavé, alors que chez 'RJS29003' il est noir. Chez '92Y74', la graine est de forme allongée, alors qu'elle est sphérique-arrondie chez '92Y30' et sphérique-aplatie chez 'RJS29003' et 'CF60GR'. Le poids de 100 graines de '92Y74' est inférieur au poids de 100 graines de 'CF60GR'. '92Y74' parvient à maturité plus tard que '92Y30'.*

Description:
HYPOCOTYLE : fortement anthocyané.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, à pubescence grise.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : de couleur havane.
GRAINES : de forme allongée, à tégument jaune et mat; poids de 17,0 grammes par 100 graines (humidité de 13 à 15 %).
HILE : noir délavé, à assise de séparation normale.

MATURATION : 3 200 unités thermiques requises.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 40,2 %; teneur en huile de 21,1 %.

Origine génétique: '92Y74' (codes expérimentaux XB28B10 et PH10206) est issue d'un croisement entre '92M70' et '93M11' réalisé en 2004 en Iowa, aux États-Unis. La variété a été mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. Les générations F1 et F2 ont été cultivées à Porto Rico. Les générations F3 à F5 ont été cultivées en Iowa puis conduites à l'échelle de sujets, de rangs de descendance, puis d'essais en localités multiples. L'épuration des sujets a eu lieu en 2007-2008 à Porto Rico. Les essais se sont poursuivis sur de grandes superficies de 2008 à 2010. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux herbicides de marque Roundup, à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma*) et au nématode à kystes du soja.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '92Y74' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011 à Wallaceburg, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000552 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '92Y74'

	'92Y74'	'92Y30'*	'RJS29003'*	'CF60GR'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	46	45	49	47
Hauteur de la plante lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)				
moyenne (p.p.d.s=4.18)	100,1	109,0	102,6	105,4
écart-type	5,44	6,39	6,03	6,79
Poids de 100 graines à un taux d'humidité de 13 à 15 % (g)				
moyenne	17,0	16,2	17,8	19,2
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	123	121	123	123

*variétés de référence

Soja: '92Y74' (centre gauche) avec les variétés de référence '92Y30' (plus gauche), 'CF60GR' (centre droite) et 'RJS29003' (plus droite)

Dénomination proposée: **'93Y22'**
Numéro de la demande: 11-7216
Date de la demande: 2011/03/09
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Production LP, Woodstock (Ontario)
Sélectionneur: Don Kyle, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Princeton, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: '92M74' et 'RJS30006'

Sommaire: *'93Y22' fleurit plus tard que '92M74'. Lorsque 50 % des gousses sont mûres, la plante est plus courte chez '93Y22' que chez les variétés de référence. Le poids de 100 graines de '93Y22' est inférieur au poids de 100 graines de 'RJS30006'. '93Y22' parvient à maturité plus tard que '92M74'.*

Description:
HYPOCOTYLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.

PLANTE : soja oléagineux à port dressé à semi-dressé, à croissance indéterminée, à pubescence fauve clair.

FEUILLES : vert moyen; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : blanches.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-aplaties, à tégument jaune et mat; poids de 16,3 grammes par 100 graines (humidité de 13 à 15 %).
HILE : brun foncé, à assise de séparation normale.

MATURATION : 3 325 unités thermiques requises.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en protéines de 39,9 %; teneur en huile de 20,9 %.

Origine génétique: '93Y22' (codes expérimentaux XB31G10 et PH10304) est issue d'un croisement entre 'ZB28S05' et '93M11' réalisé en 2005 en Illinois, aux États-Unis. La variété a été mise au point par une méthode modifiée de filiation unipare et par sélection généalogique. Les générations F3 et F4 ont été cultivées au Chili et en Illinois et conduites selon le rendement des sujets et des rangs de descendance. L'épuration des sujets a eu lieu en 2007-2008 au Chili. Les essais se sont poursuivis sur de grandes superficies de 2008 à 2010, aux États-Unis. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance aux herbicides de marque Roundup, à la pourriture phytophthoréenne (*Phytophthora megasperma*), au nématode à kystes du soja et à la pourriture brune des tiges.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '93Y22' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011 à Wallaceburg, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 2 rangs de 4 mètres espacés de 76 cm. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique no 201000474 acheté du Plant Variety Protection Office, à Beltsville, au Maryland, aux États-Unis.

Tableau de comparaison pour '93Y22'

	'93Y22'	'92M74'*	'RJS30006'*
Précocité de floraison (jours)			
moyenne	49	47	49
Hauteur de la plante lorsque 50 % des gousses sont mûres (cm)			
moyenne (p.p.d.s=3.59)	103,9	108,7	111,0
écart-type	6,60	4,58	4,37
Poids de 100 graines à un taux d'humidité de 13 à 15 % (grammes)			
moyenne	16,3	18,2	20,7
Précocité de maturation (jours)			
moyenne	126	123	126

*variétés de référence

Soja: '93Y22' (centre) avec les variétés de référence '92M74' (gauche) et 'RJS30006' (droite)

CACTUS DE PÂQUES
(Hatiora gaertneri)

Dénomination proposée: **'Mohawk Spirit'**
Numéro de la demande: 10-6939
Date de la demande: 2010/04/19
Requérant: Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Frank Rohde, Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)

Variété de référence: 'Pawnee Spirit'

Sommaire: *Les cladodes sont plus larges chez 'Mohawk Spirit' que chez 'Pawnee Spirit'. La macule des tépales est violet-bleu clair à rose-orange chez 'Mohawk Spirit', tandis qu'elle est violet-bleu clair chez 'Pawnee Spirit'. La zone marginale des tépales est violette chez 'Mohawk Spirit', alors qu'elle est rose-bleu à rose-bleu clair chez 'Pawnee Spirit'. Le filet des étamines est blanc chez 'Mohawk Spirit', tandis qu'il est rose chez 'Pawnee Spirit'. L'ovaire est rouge verdâtre chez 'Mohawk Spirit', tandis qu'il est vert chez 'Pawnee Spirit'.*

Description:
PLANTE : horizontale; floraison hâtive et longue.

CLADODES : courts à moyens, larges, vert clair, à pubescence clairsemée, ayant très faiblement à faiblement tendance à rougir sur la marge, ayant faiblement tendance à produire une aile; aile petite lorsque présente; cladodes de deuxième ordre nombreux.

FLEURS : moyennes à larges; boutons de 1 cm à sommet rose moyen à rose foncé; boutons de 1,5 cm à sommet aigu.
TÉPALES : larges; macule petite à moyenne, plus claire que le reste du tépale, violet-bleu clair à rose-orange (RHS 69C à 27D); zone médiane indifférenciée; zone marginale moyenne à grande, violette (RHS N74B à N74C); limite entre les zones diffuse.
ÉTAMINES : de longueur moyenne, à filet blanc.
GYNÉCÉE : à stigmate blanc, à style de longueur moyenne, à ovaire rouge verdâtre.

Origine génétique: 'Mohawk Spirit' est issue d'un croisement entre 'Tucana' et 'Cebemma' ('Sirius'), réalisé en avril 2004 à Kerteminde, au Danemark, dans le cadre d'un programme d'amélioration visant à mettre au point des variétés à couleurs florales améliorées et nouvelles. 'Mohawk Spirit' a été sélectionnée en mai 2008 parmi la population de semis issue de ce croisement, pour la grosseur de ses boutons floraux et de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Mohawk Spirit' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2010/0705, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Mohawk Spirit'

	'Mohawk Spirit'	'Pawnee Spirit'*
Couleur des tépales (RHS)		
macule	69C à 27D	69D
zone marginale	N74B à N74C	73B-C

*variété de référence

Cactus de Pâques: 'Mohawk Spirit'

Cactus de Pâques: 'Mohawk Spirit'

Dénomination proposée: **'Mohegan Spirit'**
Numéro de la demande: 10-6994
Date de la demande: 2010/06/02
Requérant: Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Frank Rohde, Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)

Variété de référence: 'Apache Spirit'

Sommaire: *Les cladodes sont d'un vert plus foncé chez 'Mohegan Spirit' que chez 'Apache Spirit'. Les tépales de 'Mohegan Spirit' sont plus larges que ceux de 'Apache Spirit'. Le sommet des boutons de 1 cm est vert moyen à jaune chez 'Mohegan Spirit', alors qu'il est jaune chez 'Apache Spirit'. L'ovaire est d'un vert plus foncé chez 'Mohegan Spirit' que chez 'Apache Spirit'.*

Description:
PLANTE : horizontale; floraison moyenne à longue, commençant à une époque intermédiaire.

CLADODES : courts, étroits à moyens, vert moyen, à pubescence clairsemée, ayant faiblement tendance à rougir sur la marge, ayant très faiblement à faiblement tendance à produire une aile; aile petite lorsque présente; cladodes de deuxième ordre nombreux.

FLEURS : de largeur moyenne; boutons de 1 cm à sommet vert moyen à jaune; boutons de 1,5 cm à sommet aigu.
TÉPALES : larges; macule absente ou très petite, plus claire que le reste du tépale; zone médiane indifférenciée; zone marginale très grande, blanche (RHS 155A); tépales inférieurs blancs, avec une rayure jaune sur le dessous, dans la zone médiane; petits tépales mesurant jusqu'à environ 1 cm, jaunes sur les deux faces.
ÉTAMINES : courtes, à filet blanc.
GYNÉCÉE : à stigmate blanc, à style court à moyen, à ovaire vert.

Origine génétique: 'Mohegan Spirit' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '7434B' et '7447B', réalisé en avril 2004 à Kerteminde, au Danemark, dans le cadre d'un programme d'amélioration visant à mettre au point des variétés à couleurs florales améliorées et nouvelles. 'Mohegan Spirit' a été sélectionnée au printemps 2009 parmi la population de semis issue de ce croisement, pour la grosseur de ses boutons floraux et de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Mohegan Spirit' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2009/2692, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Cactus de Pâques: 'Mohegan Spirit'

Cactus de Pâques: 'Mohegan Spirit'

Dénomination proposée: **'Navajo Spirit'**
Numéro de la demande: 10-6995
Date de la demande: 2010/06/02
Requérant: Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Frank Rohde, Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)

Variété de référence: 'Libra'

Sommaire: *Les fleurs et les tépales sont plus larges chez 'Navajo Spirit' que chez 'Libra'. Chez 'Navajo Spirit', la macule est très petite à petite et de couleur plus claire que le reste du tépale, tandis qu'elle est absente chez 'Libra'. La zone marginale des tépales est d'un violet plus clair chez 'Navajo Spirit' que chez 'Libra'. L'ovaire est rouge verdâtre chez 'Navajo Spirit', tandis qu'il est rouge chez 'Libra'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à horizontale; floraison hâtive, très longue.

CLADODES : courts, étroits à moyens, vert foncé, à pubescence très clairsemée à clairsemée, ayant faiblement à moyennement tendance à rougir sur la marge, ayant très faiblement à faiblement tendance à produire une aile; aile très petite à petite lorsque présente; cladodes de deuxième ordre nombreux.

FLEURS : moyennes à larges; boutons de 1 cm à sommet violet foncé à très foncé; boutons de 1,5 cm à sommet aigu.
TÉPALES : larges à très larges; macule très petite à petite, plus claire que le reste du tépale, rose-bleu (RHS N66D); zone médiane indifférenciée; limite entre les zones diffuse; zone marginale grande à très grande, violette (RHS N74B à N74C).
ÉTAMINES : courtes, à filet violet.
GYNÉCÉE : à stigmate blanc, à style court à moyen, à ovaire rouge verdâtre.

Origine génétique: 'Navajo Spirit' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '7303W' et '7304', réalisé en avril 2004 à Kerteminde, au Danemark, dans le cadre d'un programme d'amélioration visant à mettre au point des variétés à couleurs florales améliorées et nouvelles. 'Navajo Spirit' a été sélectionnée au printemps 2009 parmi la population de semis issue de ce croisement, pour la grosseur de ses boutons floraux et de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Navajo Spirit' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2009/1494, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Navajo Spirit'

	'Navajo Spirit'	**'Libra'***
Couleur des tépales (RHS)		
zone marginale	N74B-C	N74A-B

*variété de référence

Cactus de Pâques: 'Navajo Spirit'

Cactus de Pâques: 'NavajoSpirit'

Dénomination proposée: **'Pawnee Spirit'**
Numéro de la demande: 10-6996
Date de la demande: 2010/06/02
Requérant: Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Frank Rohde, Rohde's A/S, Kerteminde (Danemark)

Variété de référence: 'Gemini'

Sommaire: *Les cladodes de 'Pawnee Spirit' ont moins tendance à rougir sur la marge que celles de 'Gemini'. La couleur du sommet des boutons de 1 cm est plus intense chez 'Pawnee Spirit' que chez 'Gemini'. La macule, plus claire que le reste du tépale, est petite chez 'Pawnee Spirit', alors qu'elle est absente ou très petite chez 'Gemini'. La zone marginale des tépales est plus petite chez 'Pawnee Spirit' que chez 'Gemini'. La zone marginale des tépales est rose-bleu à rose-bleu clair chez 'Pawnee Spirit', tandis qu'elle est rose-bleu clair chez 'Gemini'.*

Description:
PLANTE : horizontale à retombante; floraison moyenne à longue, commençant à une époque intermédiaire.

CLADODES : courts, étroits, vert clair à vert moyen, à pubescence clairsemée, n'ayant pas tendance ou ayant très faiblement tendance à rougir sur la marge, ayant faiblement tendance à produire une aile; aile très petite à petite lorsque présente; cladodes de deuxième ordre nombreux.

FLEURS : de largeur moyenne; boutons de 1 cm à sommet rose moyen; boutons de 1,5 cm à sommet aigu.
TÉPALES : moyens à larges; macule petite, plus claire que le reste du tépale, violet-bleu clair (RHS 69D); zone médiane indifférenciée; limite entre les zones diffuse; zone marginale grande, rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 73B à 73C).
ÉTAMINES : courtes à moyennes, à filet rose ou violet.
GYNÉCÉE : à stigmate blanc, à style court à moyen, à ovaire vert.

Origine génétique: 'Pawnee Spirit' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '7325A' et '7447B', réalisé en avril 2004 à Kerteminde, au Danemark, dans le cadre d'un programme d'amélioration visant à mettre au point des variétés à couleurs florales améliorées et nouvelles. 'Pawnee Spirit' a été sélectionnée au printemps 2009 parmi la population de semis issue de ce croisement, pour la grosseur de ses boutons floraux et de ses fleurs.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Pawnee Spirit' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2009/1492, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2010 par l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Pawnee Spirit'

	'Pawnee Spirit'	'Gemini'*
Couleur des tépales (RHS)		
zone marginale	73B à 73C	73C à 73D

*variété de référence

Cactus de Pâques: 'Pawnee Spirit'

Cactus de Pâques: 'Pawnee Spirit'

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea paniculata)

Dénomination proposée: **'Rensun'**
Nom commercial: Sundae Fraise
Numéro de la demande: 11-7320
Date de la demande: 2011/07/14
Requérant: Jean Renault, Gorron (France)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jean Renault, Gorron (France)

Variétés de référence: 'DVP Pinky' (Pinky Winky) et 'Little Lamb'

Sommaire: *Chez 'Rensun', le limbe des feuilles est plus court et plus étroit que chez 'DVPPinky' et 'Little Lamb'. L'inflorescence de 'Rensun' est plus longue que celle de 'Little Lamb'. Les fleurs fertiles de 'Rensun' sont moins distinctes que celles de 'DVPPinky'. Les fleurs stériles de 'Rensun' sont d'un diamètre plus petit que celles de 'DVPPinky'.*

Description:
PLANTE : non grimpante, semi-dressée.
TIGES : non fasciées, brunâtres avec du rouge sur les nouvelles tiges; lenticelles blanches.

FEUILLES : faiblement cloquées, non lobées, non panachées, certaines ovées, les autres elliptiques, à pointe courte, à base obtuse, à incisions très peu profondes; dessus vert moyen, mat à faiblement luisant.

INFLORESCENCE : conique.
FLEURS FERTILES : blanches, indistinctes ou un peu difficiles à distinguer.
FLEURS STÉRILES : simples; sépales moyennement chevauchants, à marge non incisée chez tous les sépales, jaune clair (RHS 4D) à l'ouverture, blancs (RHS 155A) lavés de vert clair (RHS 145D) au plein épanouissement, devenant avec l'âge blancs (RHS 155A) avec du rose-bleu clair (RHS 62B-D) vers la marge.

Origine génétique: 'Rensun' est issue d'un semis provenant d'un sujet inconnu d'Hydrangea paniculata, découvert à Gorron, en France. Les graines du parent inconnu ont été semées. Des sujets ont ensuite été sélectionnés parmi la descendance, et leurs graines ont été semées. 'Rensun' a été retenue en 2005 après plusieurs cycles de croisements entre sujets frères de chaque génération. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port compact et uniforme et la couleur de ses fleurs, qui passent du blanc au rose durant l'été.

Épreuves et essais: Les essais de 'Rensun' ont été réalisés en récipients à l'extérieur, à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de la variété candidate et 8 sujets de chaque variété de référence. Les sujets de la variété candidate ont été obtenus de plants à racines nues mis en terre dans des contenants de 2,2 litres en avril 2011 et transplantés dans des contenants de 13,2 litres le 20 juillet 2011. Les sujets des variétés de référence ont été obtenus de plants à dépotage rapide de 11 cm repiqués dans des contenants de 13,2 litres le 20 juillet 2011. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin 2012 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Rensun'

	'Rensun'	'DVP Pinky'*	'Little Lamb'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	6,7	12,5	8,1
écart-type	0,56	1,37	0,82
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	3,7	6,3	4,8
écart-type	0,39	0,43	0,58

Hauteur de l'inflorescence (cm)			
moyenne	18,5	20,0	14,0
écart-type	1,61	1,31	1,32
Diamètre des fleurs stériles (cm)			
moyenne	2,5	3,3	2,7
écart-type	0,16	0,20	0,36

*variétés de référence

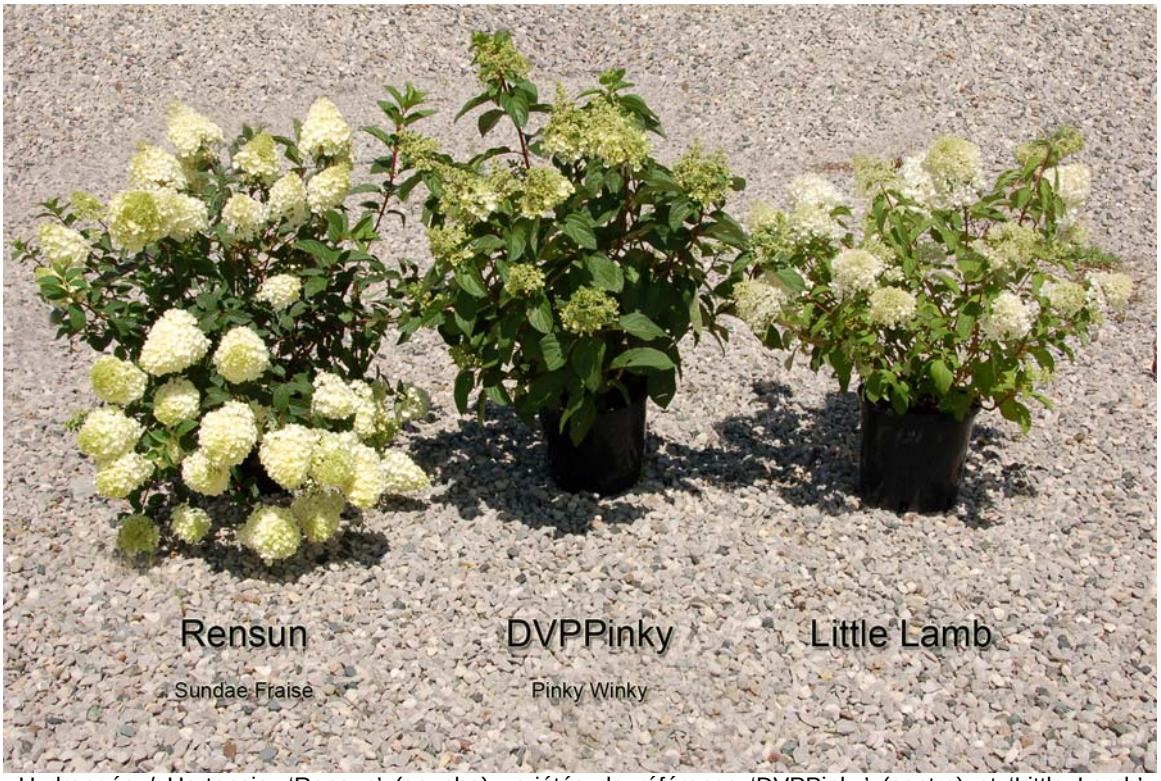

Hydrangée / Hortensia: 'Rensun' (gauche) variétés de référence 'DVPPinky' (centre) et 'Little Lamb' (droite)

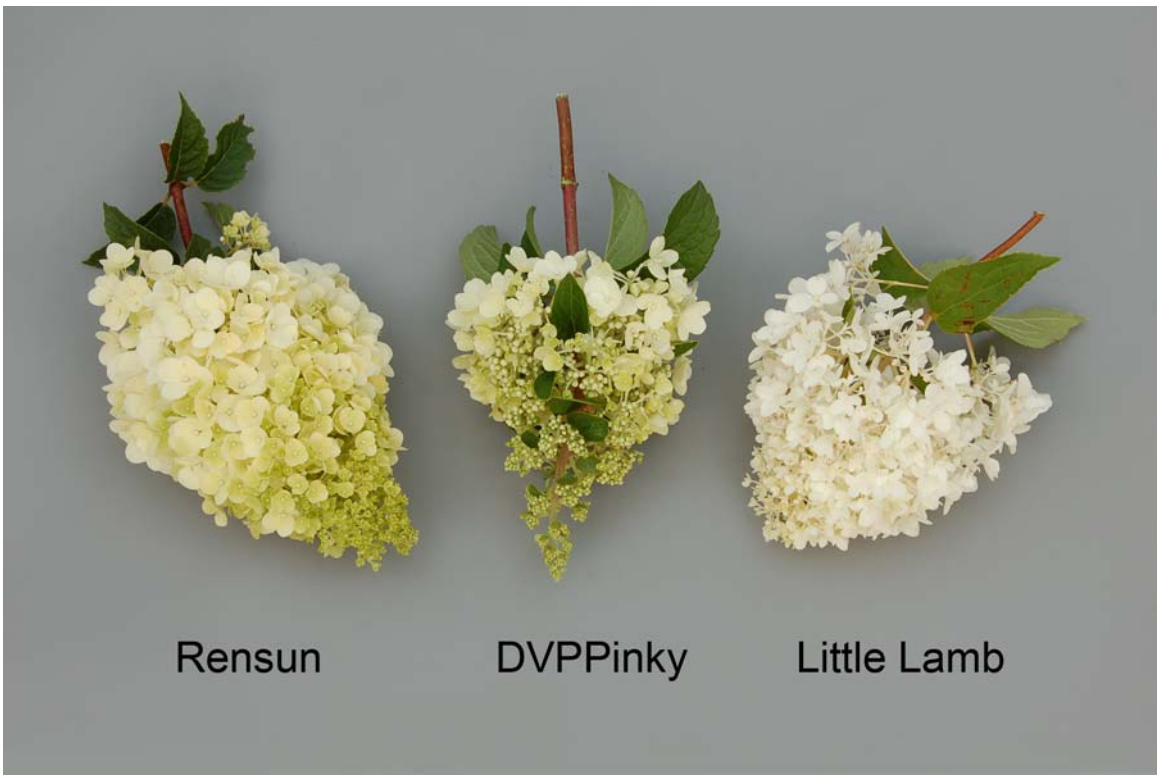

Hydrangée / Hortensia: 'Rensun' (gauche) variétés de référence 'DVPPinky' (centre) et 'Little Lamb' (droite)

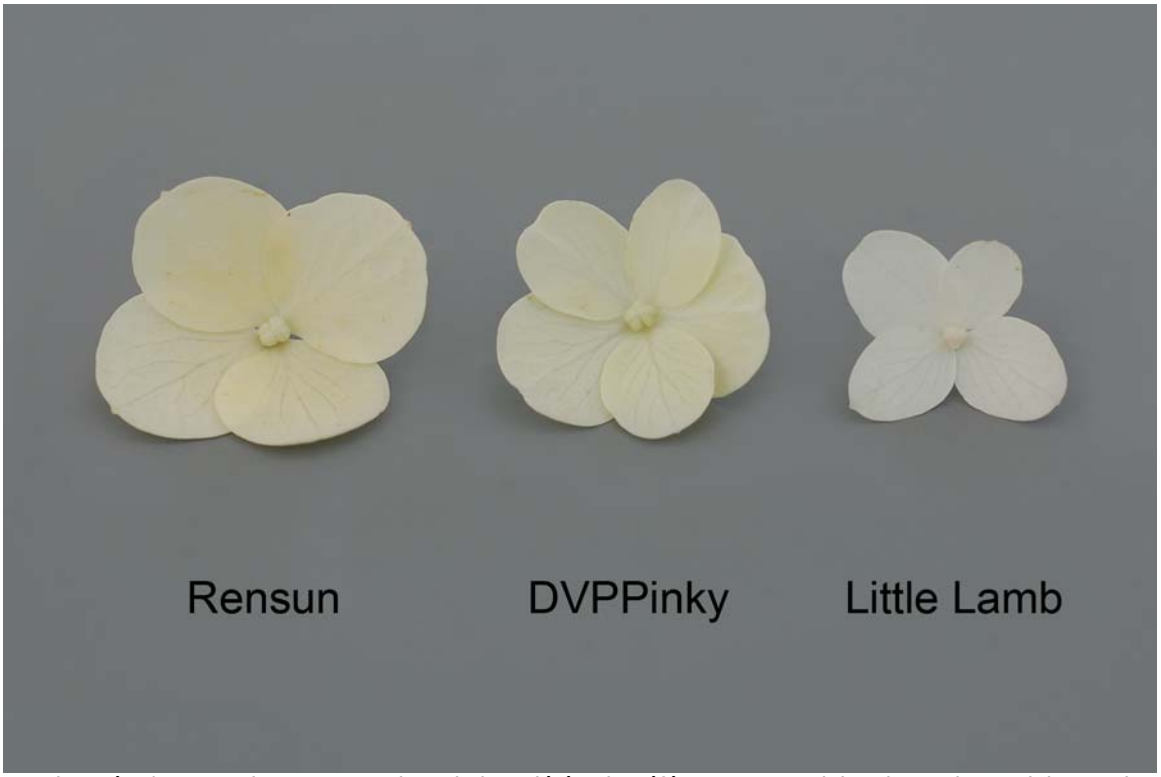

Hydrangée / Hortensia: 'Rensun' (gauche) variétés de référence 'DVPPinky' (centre) et 'Little Lamb' (droite)

ORPIN
(Hylotelephium spectabile)

Dénomination proposée: **'Orange Xenox'**
Numéro de la demande: 11-7169
Date de la demande: 2011/01/27
Requérant: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Twinkling Star' et 'Yellow Xenox'

Sommaire: *'Orange Xenox' donne une plante plus haute que les variétés de référence et plus large que 'Twinkling Star'. Les inflorescences sont de plus grand diamètre chez 'Orange Xenox' que chez 'Yellow Xenox'. La couleur secondaire du dessus des pétales est violet-brun chez 'Orange Xenox', alors qu'elle est brun-jaune clair chez 'Twinkling Star' et jaune chez 'Yellow Xenox'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGES : violettes, fortement anthocyanées, d'épaisseur moyenne, lisses, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples, sessiles, ovées, à sommet aigu, à base cordée, à marge dentée, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées; dessus non glauque ou très faiblement glauque, vert foncé (RHS 144A-B), à pigmentation anthocyanique violet-brun (RHS 184B-C).

FLORAISON : tardive, moyenne à longue.
INFLORESCENCES : cymes terminales dressées.
PÉTALES : très étalés, peu nombreux, petits, elliptiques; dessus et dessous brun-jaune clair (RHS 159C-D) à blancs (RHS N155D), avec du violet-brun (RHS 185D) à la base.

Origine génétique: 'Orange Xenox' est issue d'un croisement entre 'Xenox' et 'Sunkissed' réalisé au cours de l'été 2007 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée durant l'été 2008 parmi la population de semis ainsi obtenue, pour son port, la forme de ses fleurs et la couleur de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Orange Xenox' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 11 sujets de chacune des variétés de référence, plantés à raison d'un sujet par pot dans des pots de 22 cm de diamètre espacés d'environ 45 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Orange Xenox'

	'Orange Xenox'	'Twinkling Star'*	'Yellow Xenox'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	29,17	26,35	25,10
écart-type	1,94	1,60	1,41
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	28,33	24,50	28,50
écart-type	4,13	2,88	1,91
Diamètre des inflorescences (cm)			
moyenne	11,07	10,72	8,42
écart-type	1,23	1,64	0,97

Couleur du dessus des pétales (RHS)

secondaire	185D	158B	7D

*variétés de référence

Orpin: 'Orange Xenox' (centre) avec les variétés de référence 'Yellow Xenox' (gauche) et 'Twinkling Star' (droite)

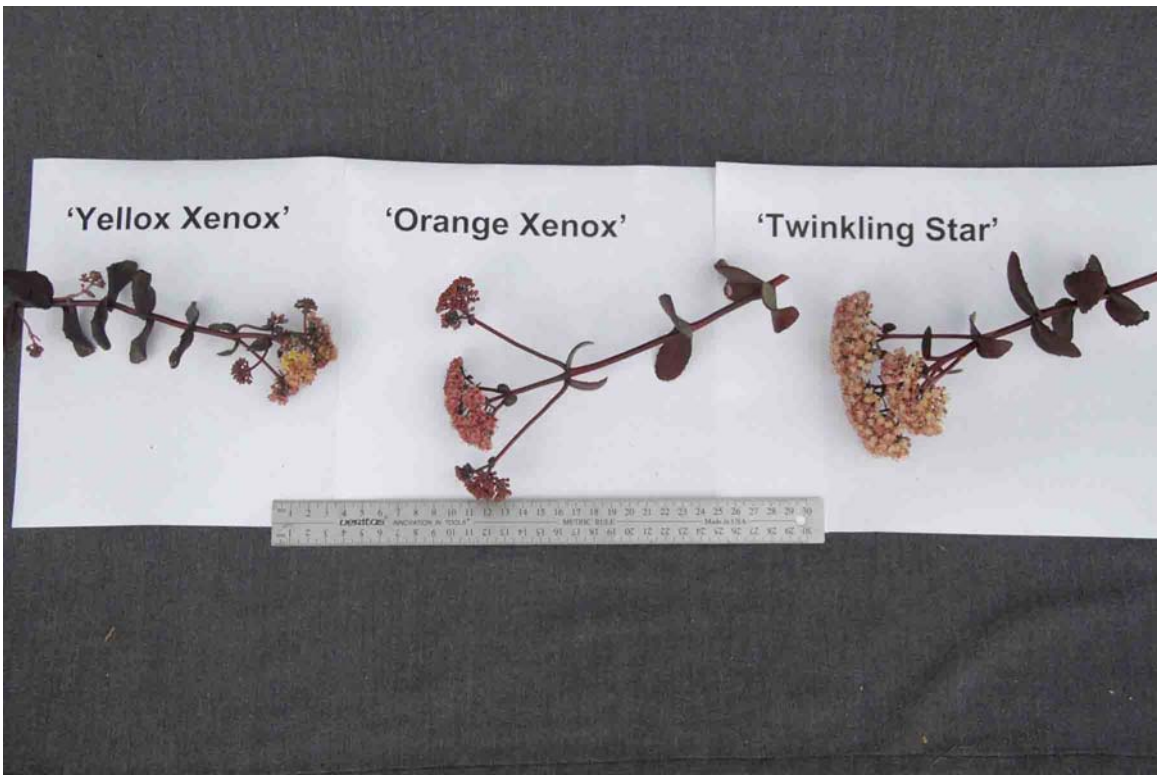

Orpin: 'Orange Xenox' (centre) avec les variétés de référence 'Yellow Xenox' (gauche) et 'Twinkling Star' (droite)

ORPIN
(Hylotelephium telephium)

Dénomination proposée: **'Coral Reef'**
Numéro de la demande: 10-6795
Date de la demande: 2010/01/08
Requérant: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Postmans Pride'

Sommaire: *'Coral Reef' donne une plante plus large que 'Postmans Pride'. 'Coral Reef' donne une plante moyennement à densément ramifiée, tandis que 'Postmans Pride' donne une plante faiblement à moyennement ramifiée. Les tiges sont fortement anthocyanées chez 'Coral Reef', alors qu'elles sont très fortement anthocyanées chez 'Postmans Pride'. Le dessus du limbe des feuilles est principalement brun foncé à violet-brun chez 'Coral Reef', tandis qu'il est principalement noir chez 'Postmans Pride'. Les inflorescences sont de plus grand diamètre chez 'Coral Reef' que chez 'Postmans Pride'. Le dessus des pétales est rose-bleu à blanc avec du violet-brun à la base chez 'Coral Reef', alors qu'il est violet-brun à rose-bleu avec du rouge-violet foncé à la base chez 'Postmans Pride'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement à densément ramifiée.
TIGES : violettes, fortement anthocyanées, d'épaisseur moyenne, lisses, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples, sessiles, ovées, à sommet aigu, à base cordée, à marge dentée, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées; dessus non glauque ou très faiblement glauque, brun foncé (RHS N186C) à violet-brun (RHS 187A).

FLORAISON : tardive, moyenne à longue.
INFLORESCENCES : cymes terminales dressées.
PÉTALES : très étalés, peu nombreux, petits, ovés, à sommet aigu, à pointe droite ou très faiblement récurvée, à marge entière; dessus et dessous rose-bleu (RHS 186D) à blancs (RHS N155B), avec du violet-brun (RHS 184C-D) à la base; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'Coral Reef' est issue d'un croisement entre 'Purple Emperor' et 'Xenox' réalisé au cours de l'été 2005 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée durant l'été 2006 parmi la population de semis ainsi obtenue, pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Coral Reef' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 16 sujets de 'Coral Reed' et 12 sujets de 'Postmans Pride', plantés à raison d'un sujet par pot dans des pots de 22 cm de diamètre espacés d'environ 45 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Coral Reef'

	'Coral Reef'	'Postmans Pride'*
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	31,7	25,2
écart-type	5,06	5,26
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus	N186C-187A	N187A-186A
Diamètre des inflorescences (cm)		
moyenne	9,9	4,6
écart-type	1,47	0,57

Couleur du dessus des pétales (RHS)

principale	186D-N155B	186B-C
secondaire	184C-D	187D

*variété de référence

Orpin: 'Coral Reef' (gauche) avec la variété de référence 'Postmans Pride' (droite)

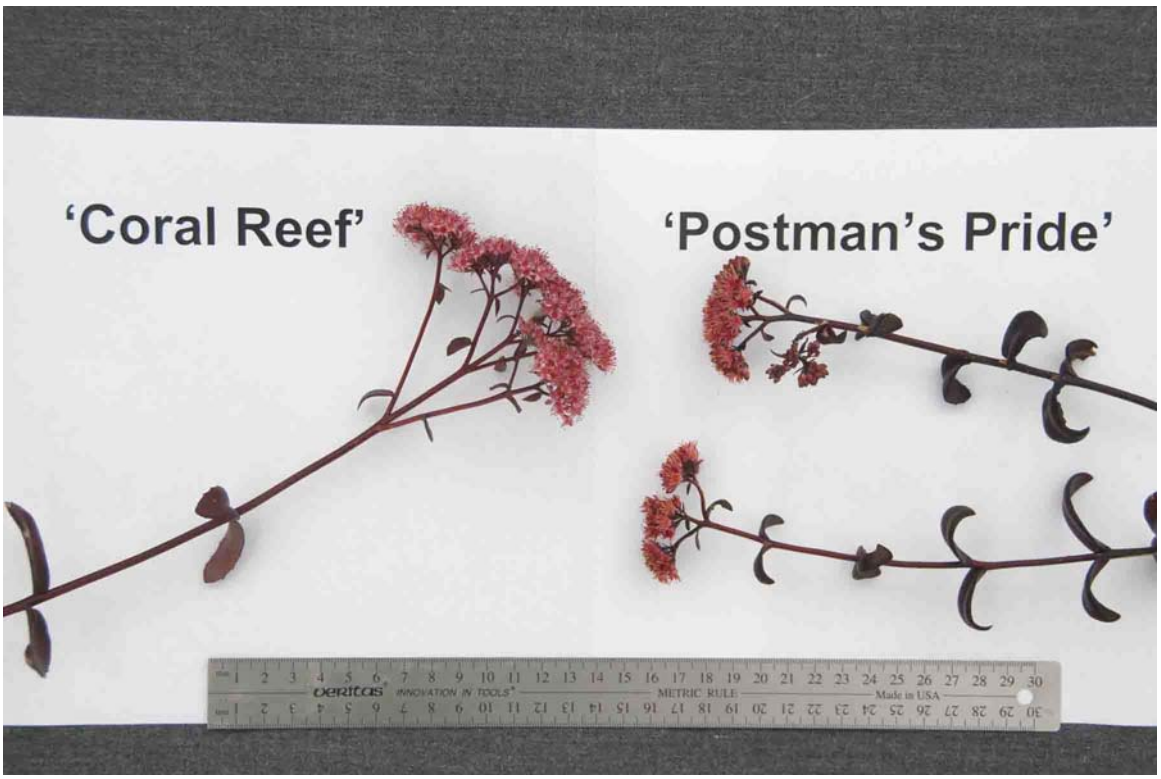

Orpin: 'Coral Reef' (gauche) avec la variété de référence 'Postmans Pride' (droite)

Dénomination proposée: **'Twinkling Star'**
Numéro de la demande: 10-6798
Date de la demande: 2010/01/08
Requérant: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Bronco' et 'Yellow Xenox'

Sommaire: *'Twinkling Star' donne une plante plus petite que 'Bronco'. Les tiges sont d'épaisseur moyenne et fortement anthocyanées chez 'Twinkling Star', tandis qu'elles sont épaisses et moyennement anthocyanées chez 'Bronco'. Le limbe des feuilles est plus petit chez 'Twinkling Star' que chez 'Bronco'. Chez 'Twinkling Star', les inflorescences sont plus petites que chez 'Bronco' mais plus grandes que chez 'Yellow Xenox'. La base du dessus des pétales présente du brun-jaune clair chez 'Twinkling Star', tandis qu'elle présente du violet-brun chez 'Bronco' et du jaune chez 'Yellow Xenox'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGES : violettes, fortement anthocyanées, d'épaisseur moyenne, lisses, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples, sessiles, ovées, à sommet aigu, à base cordée, à marge dentée, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées; dessus vert-brun (RHS 146B-C), à pigmentation anthocyanique violet-brun (RHS 184B-C).

FLORAISON : tardive, moyenne à longue.
INFLORESCENCES : cymes terminales dressées.
PÉTALES : très étalés, peu nombreux, petits, ovés, à sommet aigu, à pointe droite ou très faiblement récurvée, à marge entière; dessus et dessous blancs (RHS 155B), avec du brun-jaune clair (RHS 158B) à la base; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'Twinkling Star' est issue d'un croisement entre 'Purple Emperor' et 'Sunkissed' réalisé au cours de l'été 2004 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée durant l'été 2005 parmi la population de semis ainsi obtenue, pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Twinkling Star' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 11 sujets de 'Twinkling Star', 5 sujets de 'Bronco' et 11 sujets de 'Yellow Xenox', plantés à raison d'un sujet par pot dans des pots de 22 cm de diamètre espacés d'environ 45 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Twinkling Star'

	'Twinkling Star'	'Bronco'*	'Yellow Xenox'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	26,35	65,00	25,10
écart-type	1,60	9,14	1,41
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	24,50	39,20	28,50
écart-type	2,88	6,22	1,91
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	4,56	5,84	4,30
écart-type	0,43	0,79	0,40
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,38	3,49	2,23
écart-type	0,24	0,57	0,24
Diamètre des inflorescences (cm)			
moyenne	10,72	16,17	8,42
écart-type	1,64	2,32	0,97
Couleur du dessus des pétales (RHS)			
secondaire	158B	185D	7D

*variétés de référence

Orpin: 'Twinkling Star' (droite) avec les variétés de référence 'Bronco' (centre) et 'Yellow Xenox' (gauche)

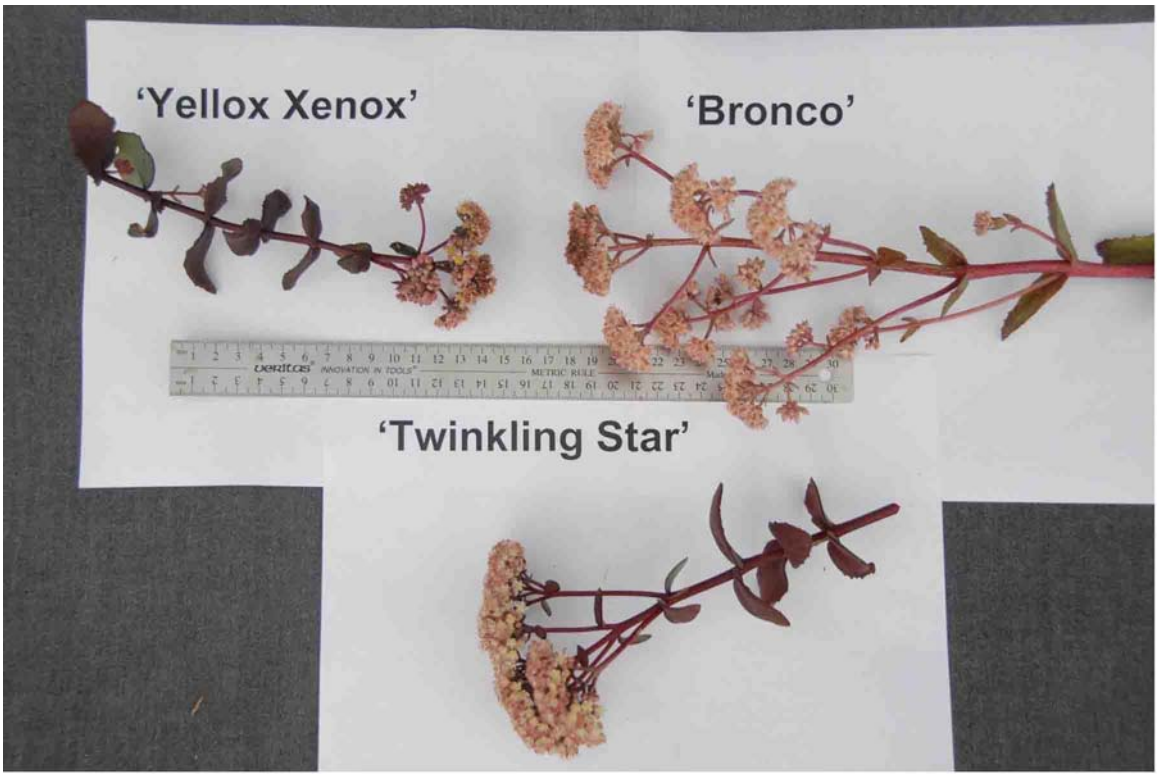

Orpin: 'Twinkling Star' (bas) avec les variétés de référence 'Bronco' (haut droite) et 'Yellow Xenox' (haut gauche)

Dénomination proposée: **'Yellow Xenox'**
Numéro de la demande: 10-6799
Date de la demande: 2010/01/08
Requérant: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Hubertus Gerardus Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Bronco' et 'Twinkling Star'

Sommaire: *'Yellow Xenox' donne une plante plus petite que 'Bronco'. Les tiges sont d'épaisseur moyenne et fortement anthocyanées chez 'Yellow Xenox', tandis qu'elles sont épaisses et moyennement anthocyanées chez 'Bronco'. Les feuilles sont plus petites chez 'Yellow Xenox' que chez 'Bronco'. Les inflorescences sont plus petites chez 'Yellow Xenox' que chez les variétés de référence. La base des pétales présente du jaune chez 'Yellow Xenox', alors qu'elle présente du violet-brun chez 'Bronco' et du brun-jaune clair chez 'Twinkling Star'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, faiblement à moyennement ramifiée.
TIGES : violettes, fortement anthocyanées, d'épaisseur moyenne, lisses, non glauques ou très faiblement glauques, glabres ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : opposées, simples, sessiles, ovées, à sommet aigu, à base cordée, à marge dentée, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces, non panachées; dessus non glauque ou très faiblement glauque, vert-brun (RHS 147B-C), à pigmentation anthocyanique brun foncé (RHS 186C).

FLORAISON : tardive, moyenne à longue.
INFLORESCENCES : cymes terminales dressées.
PÉTALES : très étalés, peu nombreux, petits, ovés, à sommet aigu, à pointe droite ou très faiblement récurvée, à marge entière; dessus et dessous blancs (RHS 155A), avec du jaune (RHS 7D) à la base; dessous glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'Yellow Xenox' est issue d'un croisement entre 'Xenox' et 'Sunkissed' réalisé au cours de l'été 2005 à Rijpwetering, aux Pays-Bas. La nouvelle variété a été sélectionnée durant l'été 2006 parmi la population de semis ainsi obtenue, pour la couleur de ses fleurs et pour son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'Yellow Xenox' ont été réalisés durant l'été 2012 dans les installations de la Variety Rights Management, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 11 sujets de 'Yellow Xenox', 5 sujets de 'Bronco' et 11 sujets de 'Twinkling Star', plantés à raison d'un sujet par pot dans des pots de 22 cm de diamètre espacés d'environ 45 cm. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yellow Xenox'

	'Yellow Xenox'	'Bronco'*	'Twinkling Star'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	25,10	65,00	26,35
écart-type	1,41	9,14	1,60
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	28,50	39,20	24,50
écart-type	1,91	6,22	2,88
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	4,30	5,84	4,56
écart-type	0,40	0,79	0,43
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,23	3,49	2,38
écart-type	0,24	0,57	0,24

Diamètre des inflorescences (cm)			
moyenne	8,42	16,17	10,72
écart-type	0,97	2,32	1,64
Couleur du dessus des pétales (RHS)			
secondaire	7D	185D	158B

*variétés de référence

Orpin: 'Yellow Xenox' (gauche) avec les variétés de référence 'Bronco' (centre) et 'Twinkling Star' (droite)

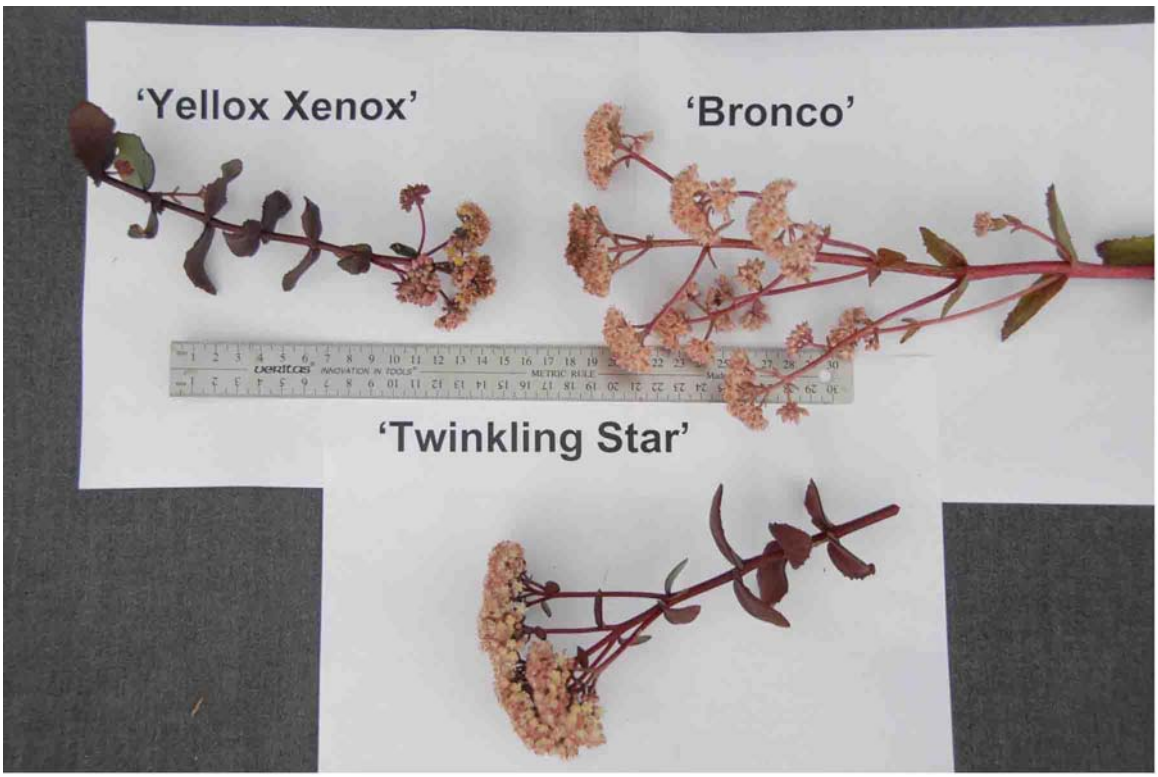

Orpin: 'Yellow Xenox' (haut gauche) avec les variétés de référence 'Bronco' (haut droite) et 'Twinkling Star' (bas)

GENÉVRIER
(Juniperus horizontalis)

Dénomination proposée: **'Hegedus'**
Nom commercial: Good Vibrations Gold
Numéro de la demande: 10-7044
Date de la demande: 2010/08/05
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mark Hegedus, Geneva, Ohio (États-Unis)

Variété de référence: 'Hughes'

Sommaire: *Les branches de 'Hegedus' sont plus courtes que celles de 'Hughes'. Au printemps, sur les rameaux de premier ordre, le dessus des jeunes pousses est principalement jaune clair chez 'Hegedus', alors qu'il est principalement vert clair chez 'Hughes'. En été, sur les rameaux de dernier et d'avant-dernier ordre, le dessus des jeunes feuilles est principalement jaune à jaune clair chez 'Hegedus', alors qu'il est principalement vert clair chez 'Hughes'. En été, sur les rameaux de premier ordre, le dessus des feuilles de un an est principalement vert foncé à vert clair chez 'Hegedus', alors qu'il est principalement vert-brun à vert clair chez 'Hughes'. Les feuilles des rameaux de premier ordre sont semi-apprimées chez 'Hegedus', alors qu'elles sont apprimées chez 'Hughes'.*

Description:
PLANTE : aplatie, horizontale, moyennement ramifiée, à croissance très lente; branches semi-dressées, souples à moyennes.
RAMEAUX DE PREMIER ORDRE : en nombre moyen, semi-dressés, à ramilles disposées dans un même plan; dessus des jeunes pousses jaune clair au printemps; pousses de un an vert vif au printemps; dessus des jeunes feuilles jaune clair en été; dessous des jeunes feuilles vert-jaune en été; dessus des feuilles de un an vert foncé à vert clair (RHS 141C-D) en été; dessous des feuilles de un an vert en été.
RAMEAUX DE DERNIER ET D'AVANT-DERNIER ORDRE : courts, étroits à moyens; dessus des jeunes feuilles jaune à jaune clair (RHS 12B-C-D) en été.
FEUILLES : aciculaires, courtes, étroites, à sommet aigu, semi-apprimées sur les rameaux de premier et de dernier ordre.

Origine génétique: La variété 'Hegedus' est issue d'une mutation raméale naturelle découverte chez la variété 'Hughes' à Geneva, en Ohio, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la souplesse de son feuillage et pour les changements de couleur saisonniers du jeune feuillage et du feuillage adulte.

Épreuves et essais: Les essais de 'Hegedus' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012, dans des récipients placés à l'extérieur, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants repiqués en juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 12 juin 2012. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Hegedus'

	'Hegedus'	'Hughes'*
Longueur des branches (cm)		
moyenne	36,7	51,1
écart-type	2,78	6,65
Couleur des feuilles des rameaux de dernier et d'avant-dernier ordre en été (RHS)		
dessus des jeunes feuilles	12B-C-D	141D
Couleur des feuilles des rameaux de premier ordre en été (RHS)		
dessus des feuilles de un an	141C-D	136C-D

*variété de référence

Genévrier: 'Hegedus' (gauche) avec la variété de référence 'Hughes' (droite)

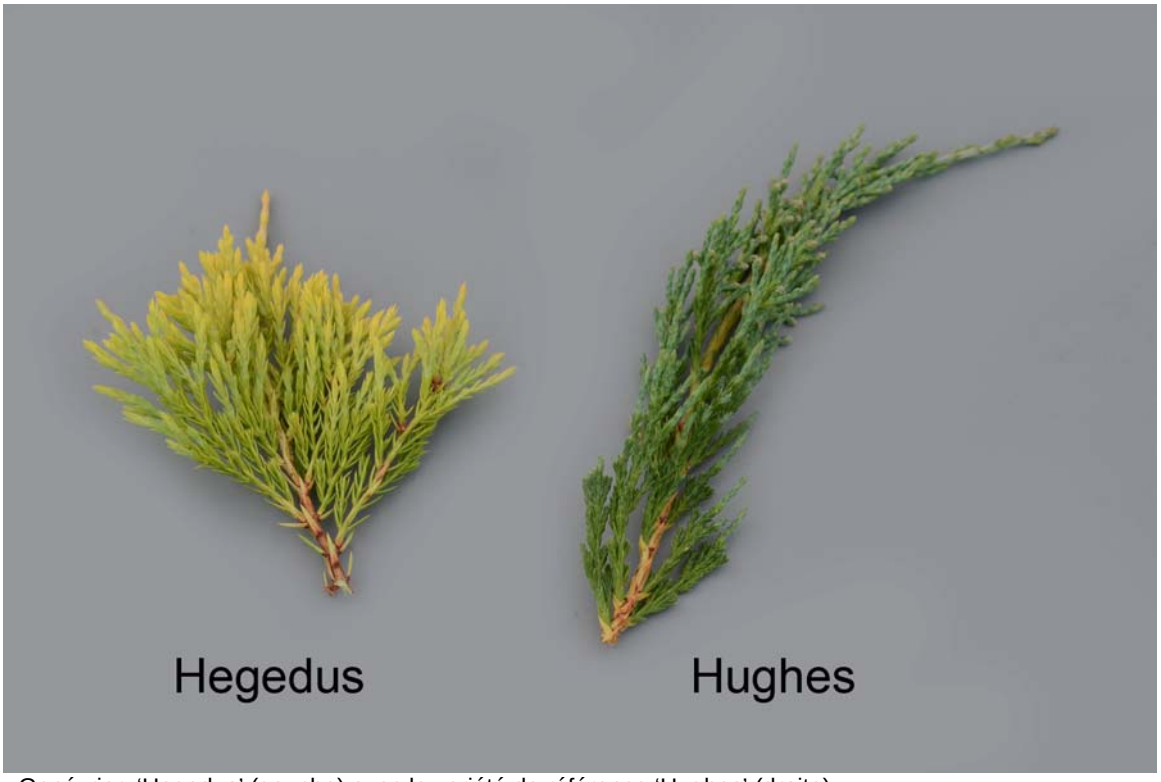

Genévrier: 'Hegedus' (gauche) avec la variété de référence 'Hughes' (droite)

LANTANA
(Lantana camara)

Dénomination proposée: **'LANZ0001'**
Nom commercial: Bandana Rose Improved
Numéro de la demande: 10-7125
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Balandrise' (Landmark Sunrise Rose)

Sommaire: *'LANZ0001' donne une plante plus courte que 'Balandrise'. Les incisions du limbe des feuilles sont de profondeur moyenne chez 'LANZ0001', tandis qu'elles sont peu profondes chez 'Balandrise'. La pubescence du dessus des feuilles est dense chez 'LANZ0001', alors qu'elle est clairsemée chez 'Balandrise'. Les boutons floraux sont d'un orange plus clair chez 'LANZ0001' que chez 'Balandrise'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à semi-couchée.

FEUILLES : ovées, à sommet aigu, à base cunéiforme à tronquée; marge crénelée, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert moyen, à pubescence dense; dessous densément pubescent sur la marge.

INFLORESCENCES : en forme de dôme en vue de profil.
BOUTNS FLORAUX : orange (RHS 26B).
COROLLE : de plus de deux couleurs, jaune (plus foncé que RHS 9A) à l'ouverture, orange-jaune (RHS 14B) à orange (RHS 28C) chez les fleurs d'âge intermédiaire, rose-bleu (RHS 63B) avec du rouge-violet (RHS 63A) au centre à maturité, virant par la suite au rouge-violet (RHS 63A) et au violet (RHS 67A) avec la marge rose-bleu (RHS N74C).
LOBES DE LA COROLLE : tangents à chevauchants, à sommet obtus, à axe longitudinal incurvé, à marge faiblement ondulée.
ZONE DE L'ŒIL : non différenciée.
DRUPES : violettes, modérément abondantes.

Origine génétique: 'LANZ0001' est issue d'une pollinisation de la lignée exclusive G297-2 par la lignée exclusive G314-1, réalisée en juillet 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En décembre 2007, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En avril 2008, un sujet a été sélectionné pour son port, pour la couleur de ses fleurs et pour ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'LANZ0001' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'LANZ0001'

	'LANZ0001'	'Balandrise'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	16,1	21,9
écart-type	1,66	2,32
Couleur des boutons floraux (RHS)		
principale	26B	28B

*variété de référence

Lantana: 'LANZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balandrise' (droite)

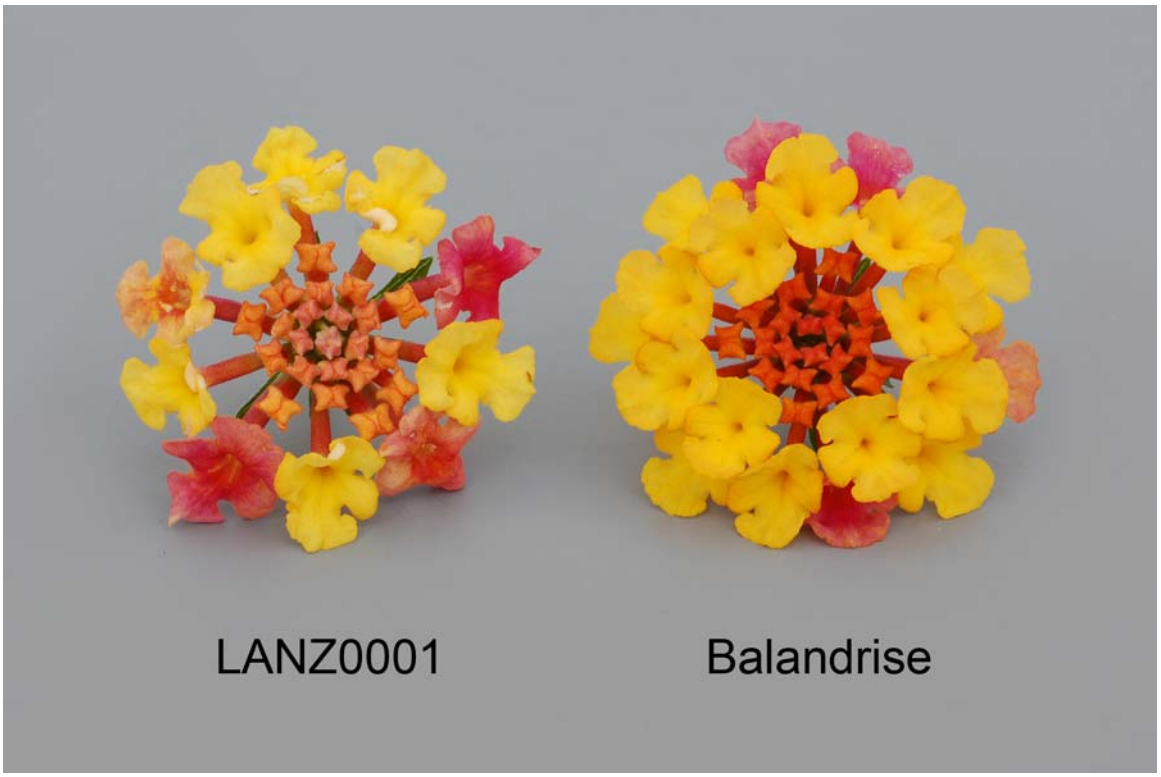

Lantana: 'LANZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balandrise' (droite)

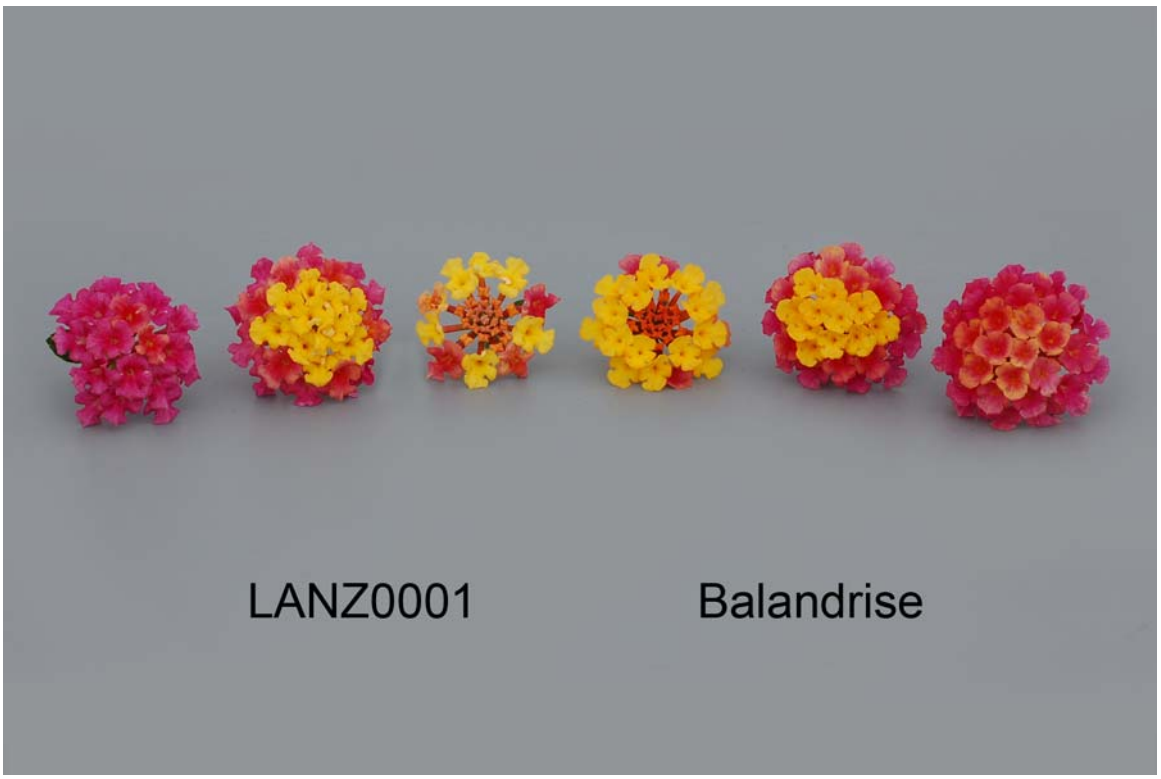

Lantana: 'LANZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Balandrise' (droite)

Dénomination proposée: **'LANZ0003'**
Nom commercial: Bandana Light Yellow
Numéro de la demande: 10-7127
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Balucemlow' (Lucky Lemon Glow)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus court chez 'LANZ0003' que chez 'Balucemlow'. La pubescence du dessus du limbe est dense chez 'LANZ0003', tandis qu'elle est clairsemée chez 'Balucemlow'. Les inflorescences sont de plus grand diamètre chez 'LANZ0003' que chez 'Balucemlow'. Les boutons floraux sont jaune clair chez 'LANZ0003', tandis qu'ils sont orange-jaune chez 'Balucemlow'. Les fleurs sont plus longues chez 'LANZ0003' que chez 'Balucemlow'. À l'ouverture, les fleurs sont principalement vert-jaune chez les deux variétés, mais la zone de l'œil est jaune chez 'LANZ0003' tandis qu'elle n'est pas différenciée chez 'Balucemlow'. 'LANZ0003' donne un nombre moyen de drupes, alors que 'Balucemlow' n'en produit pas ou n'en produit qu'un très petit nombre.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à légèrement semi-couchée.

FEUILLES : ovées, à sommet aigu, à base cunéiforme; marge crénelée, à incisions peu profondes à moyennes; dessus vert moyen, à pubescence dense; dessous densément pubescent sur la marge.

INFLORESCENCES : en forme de dôme en vue de profil.
BOUTONS FLORAUX : jaune clair (RHS 11C).
COROLLE : unicolore, vert-jaune (RHS 2D) à l'ouverture, jaune clair (RHS 4D) à maturité, devenant blanche (RHS NN155D) avec le temps; zone de l'œil jaune (RHS 9A et 6A) à l'ouverture, orange-jaune (RHS 14B) et jaune (RHS 6C) à maturité, devenant jaune (RHS 9A) avec le temps.

LOBES DE LA COROLLE : tangents, à sommet obtus, à axe longitudinal incurvé, à marge faiblement à moyennement ondulée.
DRUPES : violettes, modérément abondantes.

Origine génétique: 'LANZ0003' est issue d'une pollinisation de la lignée exclusive G307-1 par la lignée exclusive G292-1, réalisée en juillet 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En décembre 2007, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En avril 2008, un sujet a été sélectionné pour son port, pour la couleur de ses fleurs port et pour ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'LANZ0003' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'LANZ0003'

	'LANZ0003'	**'Balucemlow'***
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	5,5	7,1
écart-type	0,64	0,49
Diamètre des inflorescences (cm)		
moyenne	4,4	3,6
écart-type	0,14	0,05
Couleur des boutons floraux (RHS)		
principale	11C	13A-B
Longueur des fleurs (mm)		
moyenne	22,4	16,4
écart-type	1,19	1,19
Couleur de la corolle (RHS)		
à l'ouverture - principale	2D	4C
à l'ouverture - zone de l'œil	9A avec halo 6A	S/O

*variété de référence

Lantana: 'LANZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Balucemlow' (droite)

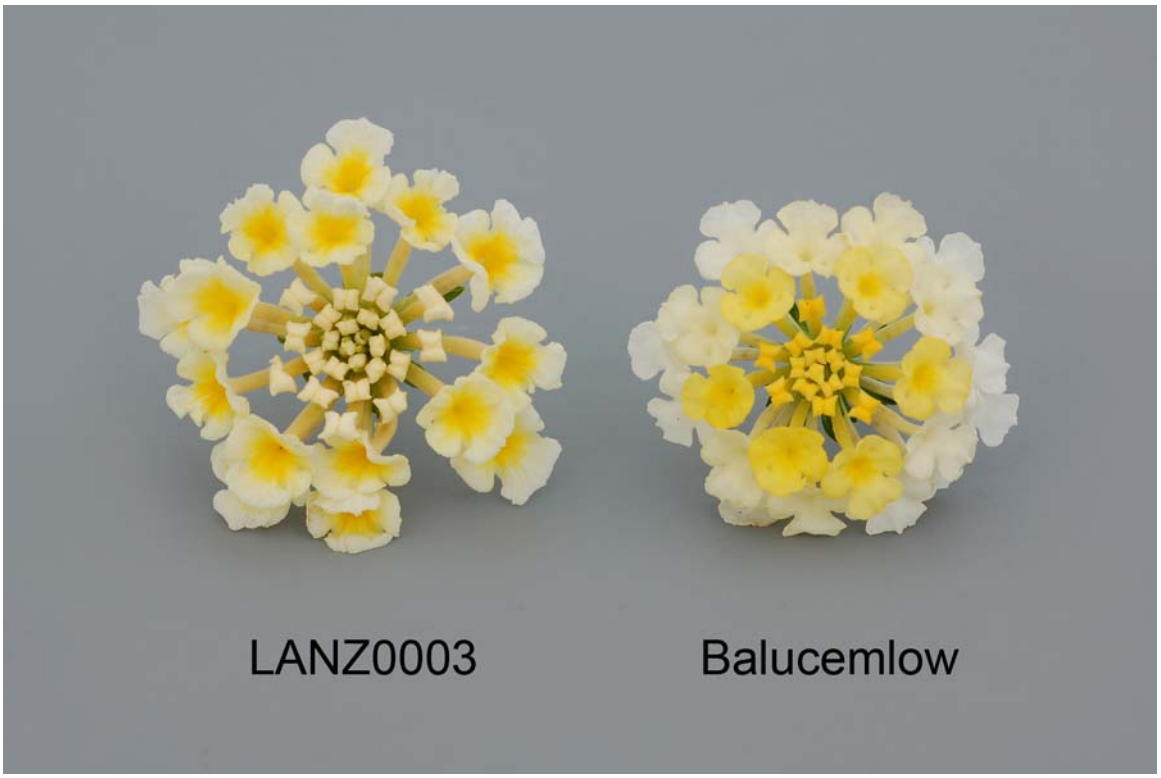

Lantana: 'LANZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Balucemlow' (droite)

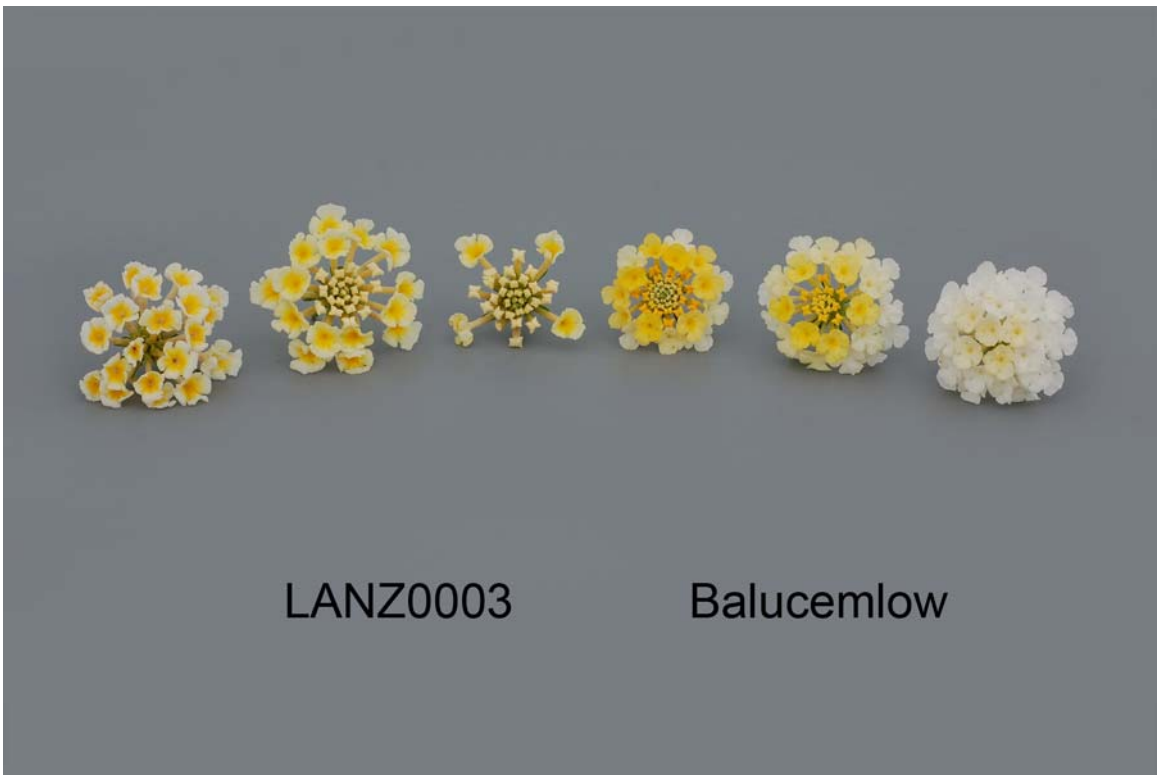

Lantana: 'LANZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Balucemlow' (droite)

Dénomination proposée: **'LANZ0004'**
Nom commercial: Luscious Pina Colada
Numéro de la demande: 11-7428
Date de la demande: 2011/11/29
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Shifeng Pan, Syngenta Flowers Inc., Hollister, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Ban Whit' (Bandana White)

Sommaire: *'LANZ0004' donne une plante plus haute que 'Ban Whit'. La pubescence du dessus des feuilles est de densité moyenne chez 'LANZ0004', alors qu'elle est clairsemée chez 'Ban Whit'. Les inflorescences sont de plus grand diamètre chez 'LANZ0004' que chez 'Ban Whit'.*

Description:
PLANT: semi-dressée à semi-couchée.

FEUILLES : ovées, à sommet aigu, à base cunéiforme, à marge crénelée; dessus vert moyen, moyennement pubescent; dessous à nervures et marge moyennement pubescentes.

INFLORESCENCES : en forme de dôme en vue de profil.
COROLLE : unicolore, vert-jaune (RHS 2D) à l'ouverture, blanche (RHS NN155C) par la suite; zone de l'œil jaune (RHS 9A et 6B) à l'ouverture, jaune (RHS 9B) à maturité, devenant indistincte avec le temps.
LOBES DE LA COROLLE : tangents, à sommet obtus, à axe longitudinal incurvé, à marge faiblement ondulée.
DRUPES : violettes, modérément abondantes.

Origine génétique: 'LANZ0004' est issue d'une autopollinisation de la lignée exclusive 168-3, réalisée en juillet 2007 à Gilroy, en Californie, aux États-Unis. En novembre 2007, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à

Gilroy. En mai 2008, un sujet a été sélectionné pour son port, pour la couleur de ses fleurs et pour ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'LANZ0004' ont été réalisés dans une serre de polyéthylène à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'LANZ0004'

	'LANZ0004'	'Ban Whit'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	17,2	14,2
écart-type	0,86	1,02
Diamètre des inflorescences (cm)		
moyenne	4,0	3,8
écart-type	0,05	0,15

*variété de référence

Lantana: 'LANZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Ban Whit' (droite)

Lantana: 'LANZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Ban Whit' (droite)

Lantana: 'LANZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Ban Whit' (droite)

POMMIER
(Malus)

Dénomination proposée: **'Okana'**
Numéro de la demande: 11-7345
Date de la demande: 2011/07/28
Requérant: David G. Evans, Oliver (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: David G. Evans, Oliver (Colombie-Britannique)

Variété de référence: 'Spartan'

Sommaire: *L'axe principal de la feuille est moyennement à fortement courbé chez 'Okana', tandis qu'il est très faiblement à faiblement courbé chez 'Spartan'. Juste avant l'ouverture de la fleur, les pétales du bouton sont rose foncé chez 'Okana', tandis qu'ils sont rose clair chez 'Spartan'. Lorsque les pétales sont étalés dans un plan horizontal, la fleur est de petit diamètre chez 'Okana', alors qu'elle est de diamètre moyen chez 'Spartan'. Chez 'Okana', la proportion de lavis présente sur la peau du jeune fruit est grande, tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'Spartan'. Chez 'Okana', la proportion de lavis présente sur la peau du fruit mûr est très élevée, tandis qu'elle est moyenne chez 'Spartan'. Chez 'Okana', le lavis de la peau du fruit est réparti en une plage uniforme, tandis qu'il est réparti en une plage uniforme et en rayures étroites peu distinctes chez 'Spartan'.*

Description:
ARBRE : dressé, ramifié, moyennement vigoureux, produisant uniquement sur dards.
RAMEAUX DE UN AN : d'épaisseur moyenne; face exposée au soleil brun foncé; moitié distale à pubescence de densité moyenne; lenticelles en nombre moyen.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, vert moyen, à rapport longueur/largeur faible, à dents simples de type 1; dessous moyennement pubescent; pétiole à pigmentation anthocyanique d'étendue moyenne à partir de la base.

FLEURS : de petit diamètre lorsque les pétales sont étalés dans un plan horizontal; pétales intermédiaires entre espacés et chevauchants; stigmates portés plus bas que les anthères; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; époque de floraison intermédiaire.

FRUIT : conique, de grosseur moyenne, à faible rapport hauteur/diamètre, non côtelé à faiblement côtelé; pôle distal modérément couronné; œil petit; sépales courts; maturité de récolte tardive; maturité de consommation intermédiaire à tardive.
PEAU DU FRUIT : fortement pruinée, non huileuse à faiblement huileuse; lavis rouge-violet foncé, réparti en une plage uniforme très grande sur fond jaune blanchâtre; liège en quantité nulle à faible autour du pédoncule et sur les joues; lenticelles petites, peu nombreuses; grande proportion de lavis anthocyané chez le jeune fruit.
PÉDONCULE : de longueur et épaisseur moyennes.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : de profondeur et largeur moyennes.
CUVETTE DE L'ŒIL : peu profonde, de largeur moyenne.
CHAIR DU FRUIT : très ferme, blanche; loges carpellaires fermées à légèrement ouvertes.

Origine génétique: 'Okana' est issue d'un sujet mutant découvert en mars 1998 par le sélectionneur parmi des pommiers 'Spartan', près d'Oliver, en Colombie-Britannique. Ce sujet a été greffé sur un pommier Fuji élevé sur porte-greffe M26. Depuis 2005, plus de 900 pommiers 'Okana' ont été élevés sur porte-greffe M26. La variété a été sélectionnée pour sa peau foncée, sa chair sucrée et sa facilité de récolte (une seule cueillette par saison).

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2012 dans les vergers de David Evans, près d'Oliver, en Colombie-Britannique. Ils ont porté sur au moins 10 pommiers de chaque variété, espacés d'environ 3 mètres sur le rang. Les rangs étaient espacés de 3,6 mètres. Plus de 900 pommiers de la variété candidate ont été élevés sur porte-greffe M26 depuis 2005. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

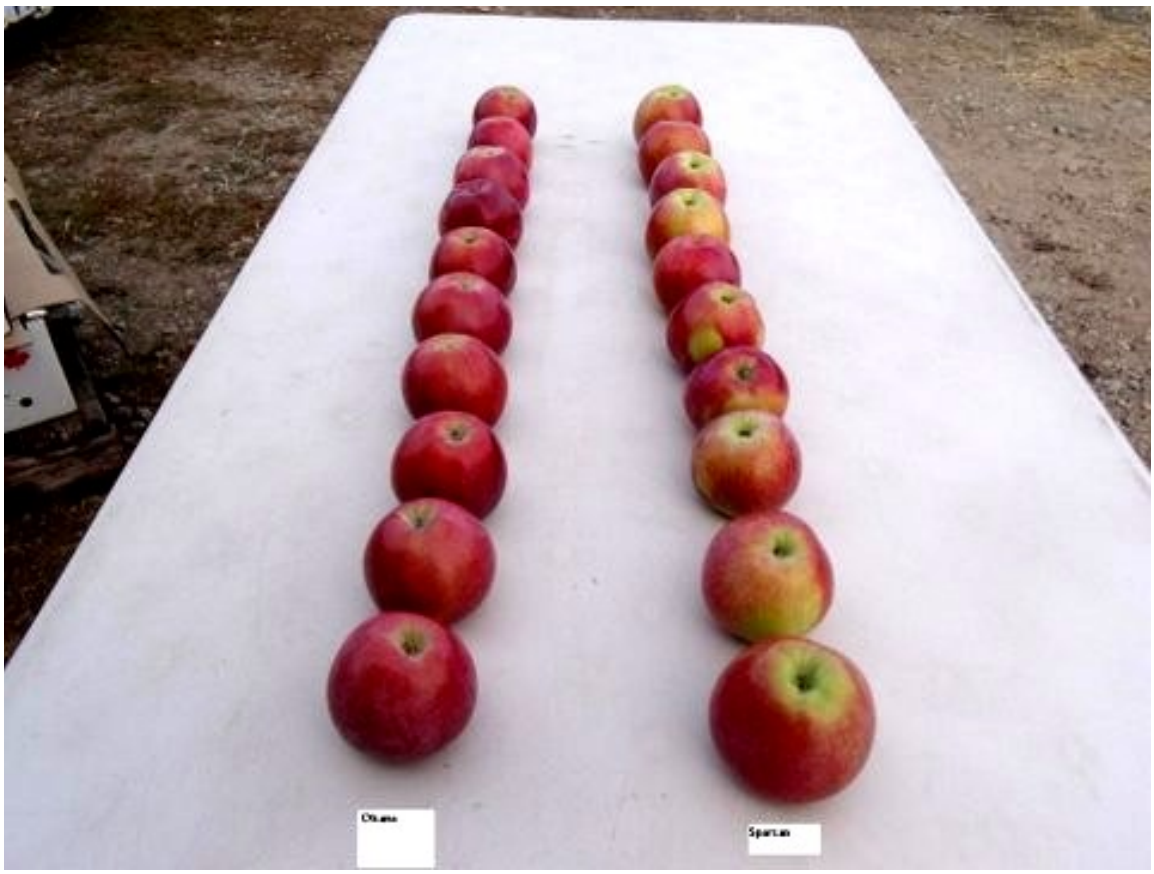

Pommier: 'Okana' (gauche) avec la variété de référence, 'Spartan' (droit)

MANDEVILLA
(Mandevilla)

Dénomination proposée: **'Sunparakama'**
Nom commercial: Sun Parasol Carmine King
Numéro de la demande: 10-6801
Date de la demande: 2010/01/11
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Sunmandecrikin' (Sun Parasol Giant Crimson)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus long chez 'Sunparakama' que chez 'Sunmandecrikin'. Le pédicelle de 'Sunparakama' est moyennement anthocyané, alors que celui de 'Sunmandecrikin' est non anthocyané à faiblement anthocyané. La moitié distale de la face externe de la gorge de la corolle est rouge-violet foncé chez 'Sunparakama', alors qu'elle est rouge-rose foncé chez 'Sunmandecrikin'. La moitié basale de la face interne de la gorge de la corolle est brun orange chez 'Sunparakama', tandis que la face interne de la gorge de la corolle est rouge-orange à orange chez 'Sunmandecrikin'. La marge des lobes de la corolle est fortement ondulée chez 'Sunparakama', alors qu'elle est moyennement ondulée chez 'Sunmandecrikin'.*

Description:
PLANTE : de densité moyenne, dotée de nombreuses vrilles.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, pubescentes.

PÉTIOLE : vert clair à vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané, pubescent.
FEUILLES : incurvées à droites en coupe longitudinale, faiblement bombées entre les nervures, à marge faiblement à moyennement ondulée, à sommet cuspidé; partie la plus large située à mi-longueur et vers la base; dessus vert moyen à vert foncé, moyennement à fortement luisant; dessus et dessous pubescents; dessous vert clair.

PÉDICELLE : vert clair, moyennement anthocyané, glabre.
CALICE : vert clair dans sa moitié basale; vert clair avec du rouge moyen à l'extrémité dans sa moitié distale.
COROLLE : simple, hypocratériforme; face externe de la gorge vert-jaune (RHS 150D) dans sa moitié basale et rouge-violet foncé (RHS 53B) dans sa moitié distale; face interne de la gorge brun-orange (RHS 168A-B) dans sa moitié basale et rouge (RHS 45B) dans sa moitié distale; transition vers les lobes violet-brun (RHS 183C).
LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, à sommet acuminé à aigu, à marge moyennement à fortement récurvée et fortement ondulée; dessus rouge (RHS 45A-B).

Origine génétique: 'Sunparakama' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'M38-1' par la variété exclusive 'MH-1', réalisée en 2004 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines issues de ce croisement ont été semées. Un semis a été sélectionné parmi la descendance en 2005. Il a été multiplié par bouturage, puis cultivé en pots et évalué d'avril à novembre 2006. Cette évaluation a révélé qu'il était distinct de toute autre variété et présentait des caractéristiques homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunparakama' ont été réalisés à l'été 2012 dans une serre de polyéthylène à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de boutures racinées repiquées le 26 avril dans des pots de 4,4 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunparakama'

	'Sunparakama'	'Sunmandecrikin'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	13,9	10,2
écart-type	0,75	0,71
Couleur de la face externe de la gorge de la corolle (RHS)		
moitié distale	53B	51A
Couleur de la face interne de la gorge de la corolle (RHS)		
moitié basale	168A-B	N25A-B

*variété de référence

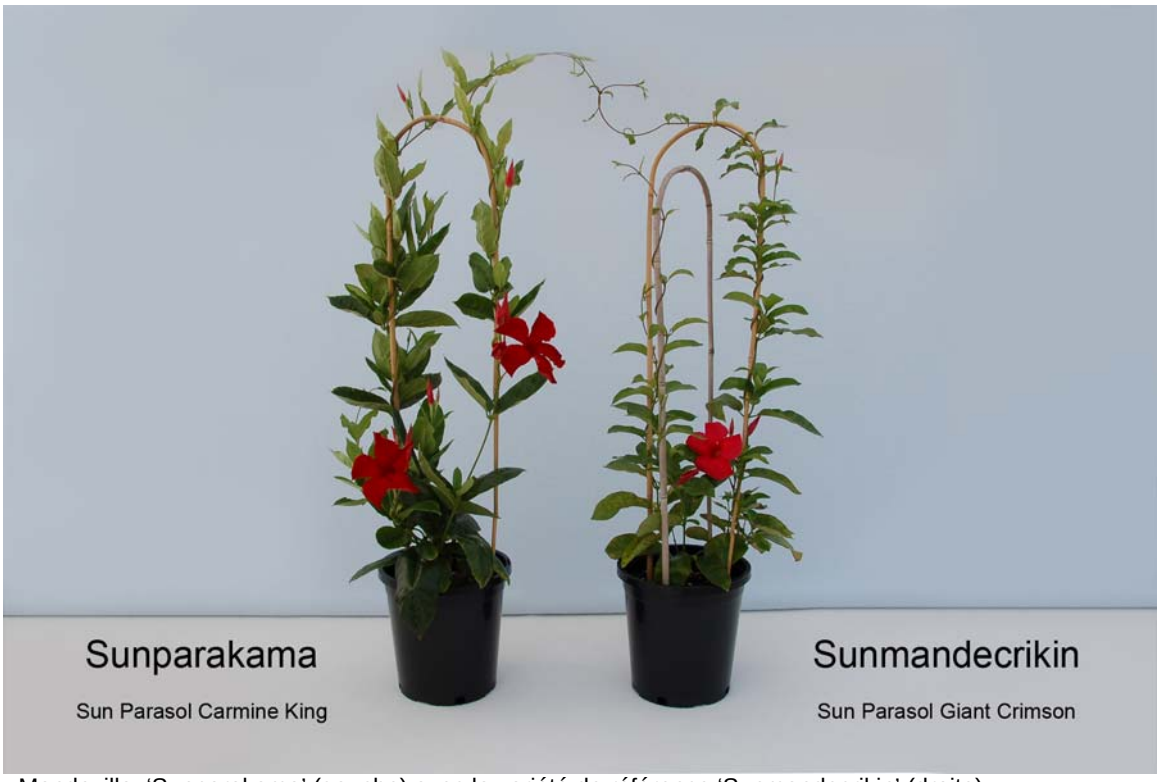

Mandevilla: 'Sunparakama' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmandecrikin' (droite)

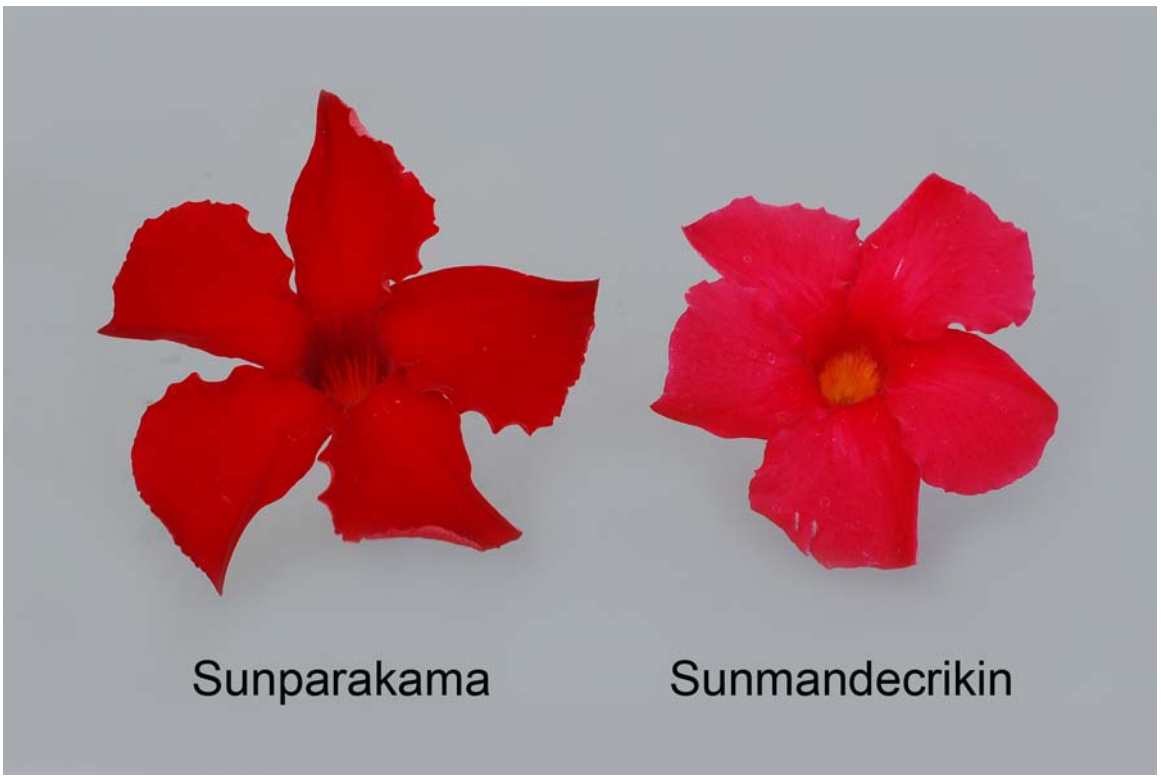

Mandevilla: 'Sunparakama' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmandecrikin' (droite)

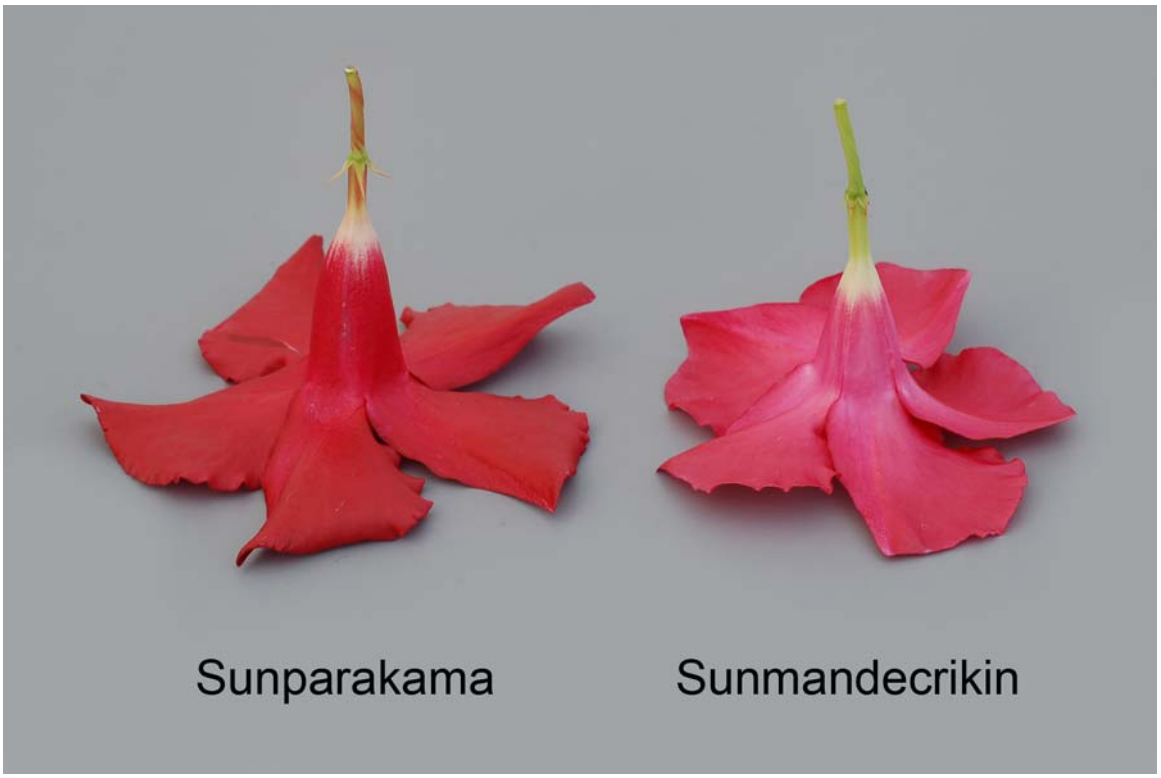

Mandevilla: 'Sunparakama' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmandecrikin' (droite)

MANDEVILLA
(Mandevilla ×amabilis)

Dénomination proposée: **'Sunparacore'**
Nom commercial: Sun Parasol Baby Crimson
Numéro de la demande: 11-7236
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Sunmanderemi' (Sun Parasol Pretty Crimson)

Sommaire: *'Sunparacore' donne une plante dense dépourvue de vrilles ou possédant peu de vrilles, tandis que 'Sunmanderemi' donne une plante de densité moyenne possédant un nombre moyen de vrilles. Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Sunparacore' que chez 'Sunmanderemi'. La moitié distale de la face externe de la gorge de la corolle est rouge-violet foncé chez 'Sunparacore', alors que la face externe de la gorge de la corolle est rouge-violet foncé et violet-brun chez 'Sunmanderemi'. La corolle de 'Sunparacore' ne change pas de couleur avec le temps, tandis que celle de 'Sunmanderemi' devient beaucoup plus terne avec le temps. Les lobes de la corolle sont faiblement chevauchants chez 'Sunparacore', alors qu'ils sont libres à tangents chez 'Sunmanderemi'.*

Description:
PLANTE : dense, dépourvue de vrilles ou possédant peu de vrilles.
TIGES : vert clair à vert moyen, faiblement à moyennement anthocyanées, glabres.

PÉTIOLE : vert clair, non anthocyané à faiblement anthocyané, glabre.
FEUILLES : droites à récurvées en coupe longitudinale, non bombées ou très faiblement bombées entre les nervures, à marge plate ou très faiblement ondulée, à sommet cuspidé; partie la plus large située à mi-longueur; dessus vert moyen, moyennement à fortement luisant; dessus et dessous glabres; dessous vert clair.

PÉDICELLE : vert clair, non anthocyané à faiblement anthocyané, glabre.
CALICE : vert clair dans sa moitié basale; vert clair dans sa moitié distale.
COROLLE : simple, hypocratériforme; face externe du tube vert-jaune (RHS 1D); gorge gris-jaune (plus jaune que RHS 157C) dans sa moitié basale et rouge-violet foncé (RHS 46A) dans sa moitié distale; face interne de la gorge brun orange (RHS 170A) et orange-jaune (RHS 23A-B) dans sa moitié basale et rouge (RHS 45A-B) dans sa moitié distale.
LOBES DE LA COROLLE : asymétriques, à sommet acuminé à aigu, à marge faiblement à moyennement récurvée, faiblement à moyennement ondulée; dessus rouge (RHS 46B) avec des tons rouge-violet foncé (RHS 46A) à la marge et au sommet.

Origine génétique: 'Sunparacore' est issue d'une pollinisation libre de la variété exclusive 'M37-mt1' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines issues de cette pollinisation ont été semées. Parmi la descendance, un semis a été sélectionné en octobre 2007 pour son port et la couleur de ses fleurs. Il a été multiplié par bouturage, puis cultivé en pots et évalué d'avril à novembre 2008. Cette évaluation a révélé qu'il était distinct de toute autre variété et présentait des caractéristiques homogènes et stables.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunparacore' ont été réalisés à l'été 2012 dans une serre de polyéthylène à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 26 avril dans des pots de 4,4 litres. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété le 13 juillet. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunparacore'

	'Sunparacore'	'Sunmanderemi'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	7,7	6,2
écart-type	0,51	0,37

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	4,1	3,5
écart-type	0,23	0,09

Couleur de la face externe de la gorge de la corolle (RHS)

moitié distale	46A	53B, 185B

*variété de référence

Mandevilla: 'Sunparacore' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmanderemi' (droite)

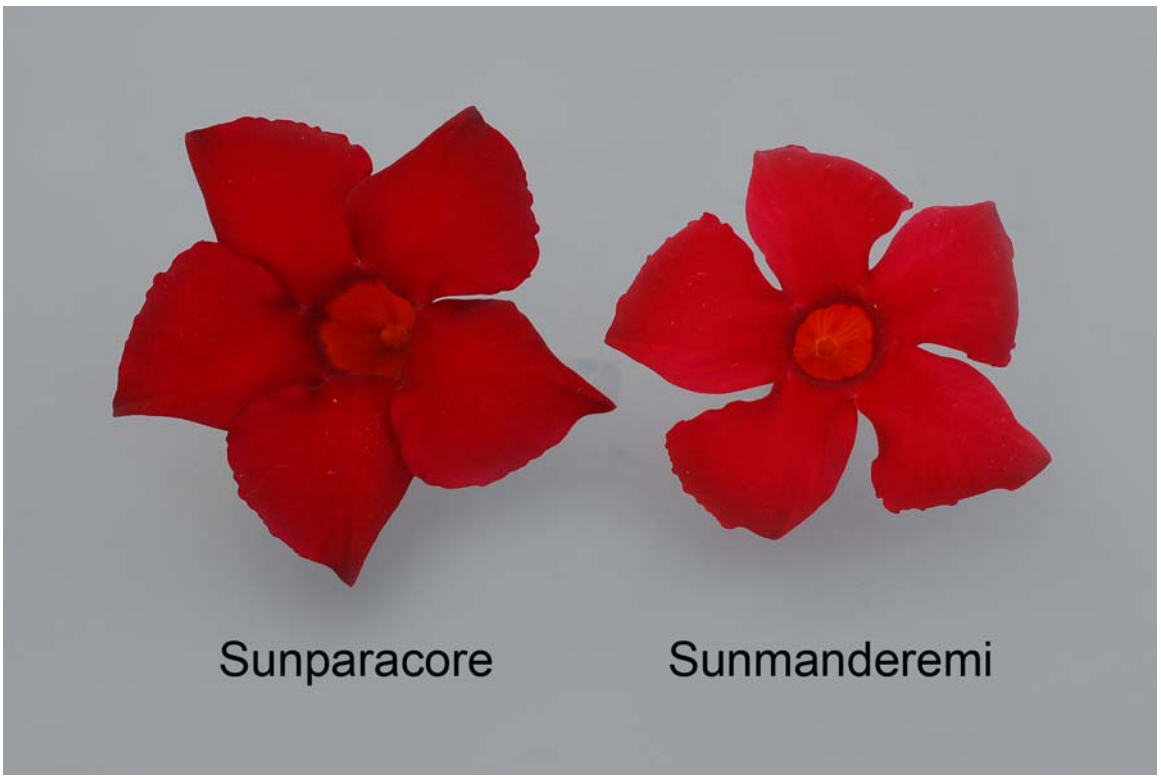

Mandevilla: 'Sunparacore' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmanderemi' (droite)

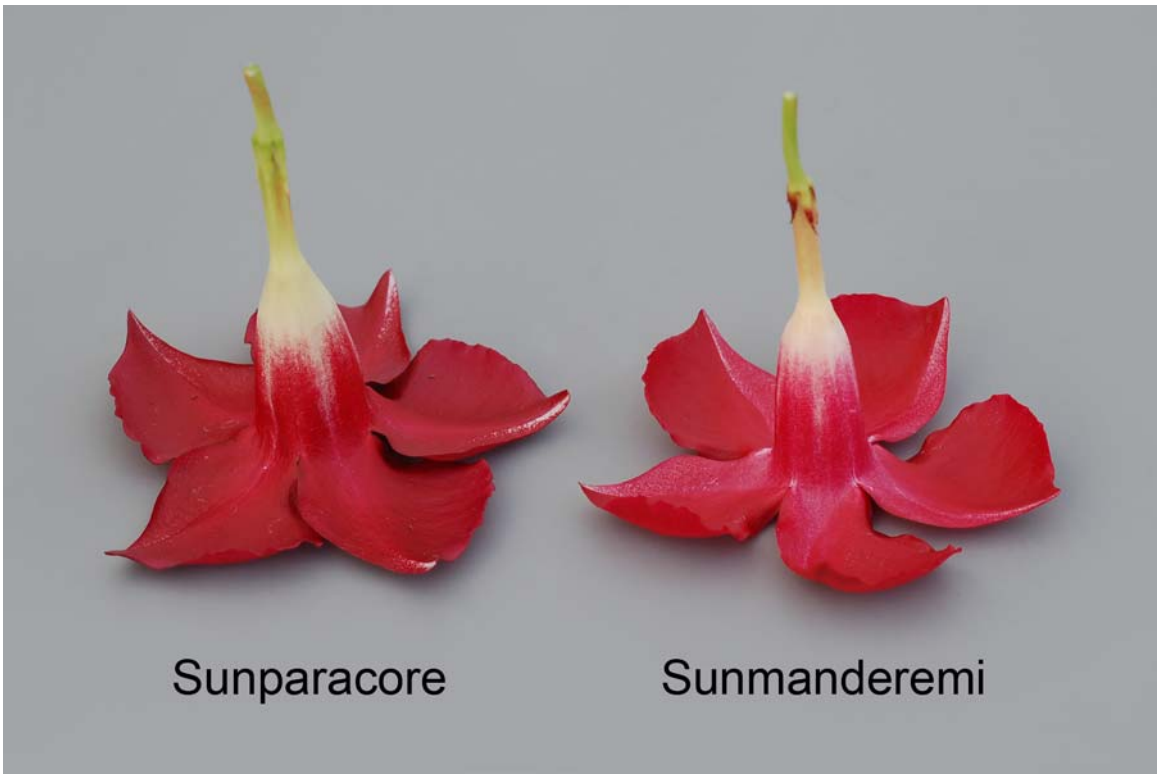

Mandevilla: 'Sunparacore' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmanderemi' (droite)

OSTÉOSPERMUM
(Osteospermum ecklonis)

Dénomination proposée: **'Daosfemten'**
Numéro de la demande: 10-6963
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Rune Harboe Nielsen, Odense N (Danemark)

Variété de référence: 'Balserimwhi' (Serenity White)

Sommaire: *Les feuilles de 'Daosfemten' sont plus courtes et plus larges que celles de 'Balserimwhi'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'Daosfemten' que chez 'Balserimwhi'.*

Description:
POUSSES : semi-dressées, de longueur moyenne.

FEUILLES : courtes à moyennes, larges, vert moyen sur le dessus, non panachées, à incisions peu profondes à moyennement profondes.

RAYONS DU JEUNE CAPITULE : blancs (RHS 155C, mais plus clair) sur le dessus.
CAPITULE : de petit diamètre, comportant un nombre faible à moyen de rayons.
RAYONS : courts, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale blanche (RHS 155C, mais plus clair); dessus (sauf la zone basale) unicolore, blanc (RHS 155C, mais plus clair), de couleur uniforme; zone médiane du dessous violet-bleu.
DISQUE : bleu clair, de diamètre petit à moyen, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Daosfemten' est issue d'un croisement entre 'Zanzibar White' et le semis exclusif '05300A', réalisé en juin 2006 à Odense, au Danemark. La variété a été sélectionnée en mai 2007 parmi la population de semis ainsi obtenue. Les critères de sélection étaient le caractère sain et le port bien ramifié de la plante, la robustesse des feuilles inférieures ainsi que la couleur et la grosseur des capitules.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Daosfemten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 2010/0797, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Ostéospermum: 'Daosfemten'

Ostéospermum: 'Daosfemten'

Dénomination proposée: **'Daosnitten'**
Numéro de la demande: 10-6960
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Rune Harboe Nielsen, Odense N (Danemark)

Description:
POUSSES : semi-dressées, moyennes à longues.

FEUILLES : courtes à moyennes, de largeur moyenne, vert moyen sur le dessus, non panachées, à incisions peu profondes.

RAYONS DU JEUNE CAPITULE : violets (RHS 84B) sur le dessus.
CAPITULE : de diamètre moyen à grand, comportant un nombre faible de rayons.
RAYONS : longs, larges à très larges, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale violette (RHS 77D) avec du violet plus foncé sur la marge; dessus (sauf la zone basale) unicolore, violet (RHS 78D), de couleur uniforme; zone médiane du dessous violette à violet-brun.
DISQUE : bleu clair, de diamètre moyen, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Daosnitten' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '05680F' et '05645A', réalisé en mars 2007 à Odense, au Danemark. La variété a été sélectionnée en avril 2008 parmi la population de semis ainsi obtenue. Les

critères de sélection étaient le caractère sain et le port bien ramifié de la plante, la robustesse des feuilles inférieures ainsi que la couleur et la grosseur des capitules.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Daosnitten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0796, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Ostéospermum: 'Daosnitten'

Ostéospermum: 'Daosnitten'

Dénomination proposée: **'Daosseksten'**
Numéro de la demande: 10-6961
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Rune Harboe Nielsen, Odense N (Danemark)

Description:
POUSSES : dressées, longues.

FEUILLES : courtes, de largeur moyenne, vert foncé sur le dessus, non panachées, à incisions profondes.

RAYONS DU JEUNE CAPITULE : brun-orange (RHS 31B) sur le dessus.
CAPITULE : de diamètre très petit à petit, comportant un nombre faible de rayons.
RAYONS : courts à moyens, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale rose-orange (RHS 37B); dessus (sauf la zone basale) unicolore, brun-orange (RHS 31B) devenant plus clair avec le temps, de couleur généralement plus claire vers la base; zone médiane du dessous brun moyen à brun foncé.
DISQUE : vert-gris moyen, de diamètre moyen, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Daosseksten' est issue d'un croisement entre 'Shiela' et 'Daostolv', réalisé en mars 2007 à Odense, au Danemark. La variété a été sélectionnée en avril 2008 parmi la population de semis ainsi obtenue. Les critères de sélection étaient le caractère sain et le port bien ramifié de la plante, la robustesse des feuilles inférieures ainsi que la couleur et la grosseur des capitules.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Daosseksten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0798, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Ostéospermum: 'Daosseksten'

Ostéospermum: 'Daosseksten'

Dénomination proposée: **'Daossytten'**
Numéro de la demande: 10-6962
Date de la demande: 2010/05/03
Requérant: Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Rune Harboe Nielsen, Odense N (Danemark)

Description:
POUSSES : dressées, longues.

FEUILLES : courtes à moyennes, de largeur moyenne, vert moyen sur le dessus, non panachées, à incisions peu profondes à moyennement profondes.

RAYONS DU JEUNE CAPITULE : jaunes (RHS 12A, mais plus clair) sur le dessus.
CAPITULE : de diamètre moyen à grand, comportant un nombre faible à moyen de rayons.
RAYONS : longs, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale jaune (RHS 12B) devenant rouge-brun avec le temps; dessus (sauf la zone basale) unicolore, jaune (RHS 12A), de couleur généralement plus claire vers la base; zone médiane du dessous jaune avec des rayures brunes.
DISQUE : vert-jaune, de diamètre moyen, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Daossytten' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '04923C' et '04924A', réalisé en mars 2005 à Odense, au Danemark. La variété a été sélectionnée en juin 2006 parmi la population de semis ainsi obtenue. Les critères de sélection étaient le caractère sain et le port bien ramifié de la plante, la robustesse des feuilles inférieures ainsi que la couleur et la grosseur des capitules.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Daossytten' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/0799, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 2011 par le Bundessortenamt, à Hanovre, en Allemagne. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Ostéospermum: 'Daossytten'

Ostéospermum: 'Daossytten'

Dénomination proposée: **'KLEOE10179'**
Nom commercial: 3D Silver
Numéro de la demande: 11-7208
Date de la demande: 2011/03/04
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrea Dohm, Pforzheim (Allemagne)

Variétés de référence: 'KLEOE05116' (FlowerPower Compact White) et 'KLEOE10180' (3D pink)

Sommaire: *Les feuilles sont plus larges chez 'KLEOE10179' que chez 'KLEOE05116'. Chez 'KLEOE10179', le capitule est de type anémone, tandis qu'il est de type marguerite chez 'KLEOE05116'. Le dessus des rayons du jeune capitule est blanc chez 'KLEOE10179', tandis qu'il est violet-bleu clair avec de fortes rayures longitudinales rose-bleu chez 'KLEOE10180'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'KLEOE10179' que chez 'KLEOE05116'. Les rayons sont moins nombreux et plus courts chez 'KLEOE10179' que chez 'KLEOE05116'. La zone basale des rayons est blanche avec du violet le long de la marge chez 'KLEOE10179', tandis qu'elle est blanche chez 'KLEOE05116' et blanche à violet-bleu clair chez 'KLEOE10180'. Le dessus des rayons est principalement blanc chez 'KLEOE10179', alors qu'il est principalement rose-bleu avec des rayures longitudinales et le sommet d'un rose-bleu plus foncé chez 'KLEOE10180'. La zone médiane du dessous des rayons est orange à orange-brun avec du violet-bleu le long de la marge chez 'KLEOE10179', tandis qu'elle est violette à violet-brun avec du violet-bleu le long de la marge chez 'KLEOE05116' et violette à violet-brun (violet-rouge) chez 'KLEOE10180'.*

Description:
POUSSES : semi-dressées.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes.

RAYONS DU JEUNE CAPITULE : blancs (RHS NN155C) sur le dessus.
CAPITULE : de type anémone.
RAYONS : à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale blanche (RHS NN155C) avec du violet le long de la marge; dessus unicolore, principalement blanc (RHS NN155C), de couleur uniforme; zone médiane du dessous orange à orange-brun avec du violet-bleu le long de la marge.
FLEURS DU DISQUE : violettes avec le sommet bleu foncé avant la déhiscence; face externe du tube de la corolle des fleurs en entonnoir brun-jaune (RHS 164B-C) avec tons brun clair (RHS 166D).

Origine génétique: 'KLEOE10179' est issue d'un croisement entre deux semis exclusifs, réalisé en juin 2007. Elle a été créée et mise au point par la sélectionneuse, Andrea Dohm, à Stuttgart, en Allemagne. Certains semis de la population ainsi obtenue ont été sélectionnés en avril 2008, à Stuttgart, pour leur production stable de capitules de type anémone avec fleurs du disque en entonnoir. En janvier 2009, l'uniformité des caractères du capitule et la vigueur moyenne de la plante ont été évalués lors d'essais en serre. En août 2009, un semis unique a été sélectionné aux fins de commercialisation et a été appelé 'KLEOE10179'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 23 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEOE10179'

	'KLEOE10179'	'KLEOE05116'*	'KLEOE10180'*
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	2,1	1,7	2,6
écart-type	0,17	0,20	0,25
Nombre de rayons par capitule			
moyenne	19,6	24,0	19,9
écart-type	1,90	1,49	1,37
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	5,6	6,6	5,6
écart-type	0,27	0,34	0,32
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	2,4	3,0	2,5
écart-type	0,19	0,23	0,10
Couleur des rayons des jeunes capitules (RHS)			
dessus	NN155C	NN155C	76B avec fortes rayures longitudinales N74C
Couleur de la zone basale (RHS)			
dessus	NN155C avec du violet le long de la marge	NN155D	blanc à 76D
Couleur des rayons (RHS)			
dessus	NN155C	NN155D	N74D avec rayures longitudinales 72D et 72D au sommet

*variétés de référence

Ostéospermum: 'KLEOE10179' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEOE05116' (centre) et 'KLEOE10180' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10179' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEOE05116' (centre) et 'KLEOE10180' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10179' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEOE05116' (centre) et 'KLEOE10180' (droite)

Dénomination proposée: **'KLEOE10180'**
Nom commercial: 3D Pink
Numéro de la demande: 11-7209
Date de la demande: 2011/03/04
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrea Dohm, Pforzheim (Allemagne)

Variétés de référence: 'Balserpinkim' (Serenity Pink) et 'KLEOE10181' (3D Purple)

Sommaire: *Les feuilles de 'KLEOE10180' sont plus longues que celles de 'KLEOE10181'. Le capitule est de type anémone chez 'KLEOE10180', tandis qu'il est de type marguerite chez 'Balserpinkim'. Le dessus des rayons du jeune capitule est violet-bleu clair avec de fortes rayures longitudinales rose-bleu chez 'KLEOE10181', alors qu'il est violet à rose-bleu chez 'Balserpinkim' et violet-bleu clair avec de fortes rayures longitudinales rose-bleu chez 'KLEOE10181'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'KLEOE10180' que chez 'Balserpinkim'. Les rayons sont plus courts chez 'KLEOE10180' que chez 'Balserpinkim'. Le dessus des rayons est principalement rose-bleu avec des rayures longitudinales et le sommet d'un rose-bleu plus foncé chez 'KLEOE10180', tandis qu'il est rose-bleu avec un lavis d'un rose-bleu plus foncé chez 'Balserpinkim' et rose-bleu avec de fortes rayures longitudinales violettes chez 'KLEOE10181'. La zone médiane du dessous des rayons est violette à violet-brun (violet-rouge) chez 'KLEOE10180', alors qu'elle est d'une couleur violette à violet-brun tirant sur le bleu chez 'Balserpinkim' et violette à brun-violet chez'KLEOE10181'.*

Description:
POUSSES : semi-dressées.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes à moyennement profondes.

DESSUS DES RAYONS DU JEUNE CAPITULE : violet-bleu clair (RHS 76B) avec de fortes rayures longitudinales rose-bleu (RHS N74C).

CAPITULE : de type anémone.
RAYONS : à sommet arrondi, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale blanche à violet-bleu clair (RHS 76D); dessus (sauf la zone basale) unicolore, principalement rose-bleu (RHS N74D) avec des rayures longitudinales et le sommet d'un rose-bleu plus foncé (RHS 72D), de couleur généralement plus claire vers la base; zone médiane du dessous violette à violet-brun (violet-rouge).
DISQUE : sans couronne de fleurs pétaloïdes.
FLEURS DU DISQUE : jaunes avec le sommet bleu foncé avant la déhiscence; face externe du tube de la corolle des fleurs en entonnoir rose-bleu (RHS 186C-D) avec tons brun clair (RHS 173D) et jaunes au sommet.

Origine génétique: 'KLEOE10180' est issue d'un croisement entre deux semis exclusifs, réalisé en juin 2007. Elle a été créée et mise au point par la sélectionneuse, Andrea Dohm, à Stuttgart, en Allemagne. Des semis de la population ainsi obtenue ont été sélectionnés en avril 2008, à Stuttgart, pour leur production stable de capitules de type anémone avec fleurs du disque en entonnoir. En janvier 2009, l'uniformité des caractères du capitule et la vigueur moyenne de la plante ont été évalués lors d'essais en serre. En août 2009, un semis unique a été sélectionné aux fins de commercialisation et a été appelé 'KLEOE10180'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 23 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLEOE10180'

	'KLEOE10180'	**'Balserpinkim'***	**'KLEOE10181'***
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	5,4	5,3	3,8
écart-type	0,37	0,53	0,42
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	5,6	6,9	5,8
écart-type	0,32	0,34	0,27
Longueur des rayons (cm)			
moyenne	2,5	3,1	2,7
écart-type	0,10	0,13	0,24
Couleur principale des rayons des jeunes capitules (RHS)			
dessus	76B avec fortes rayures longitudinales N74C	N74B-C	76B avec fortes rayures longitudinales 72C
Couleur principale des rayons (RHS)			
dessus	N74D avec rayures longitudinales et sommet 72D	N74C avec lavis 72C-D	N74C-D avec fortes rayures longitudinales 71B

*variétés de référence

Ostéospermum: 'KLEOE10180' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE10181' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10180' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE10181' (droite)

Ostéospermum: 'KLEOE10180' (gauche) avec les variétés de référence 'Balserpinkim' (centre) et 'KLEOE10181' (droite)

Dénomination proposée: **'OSTZ0001'**
Nom commercial: Tradewinds Cinnamon
Numéro de la demande: 10-7141
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Tra Terra' (Tradewinds Terracotta '10)

Sommaire: *Les rayons sont plus nombreux chez 'OSTZ0001' que chez 'Tra Terra'. Le dessus des rayons est bicolore chez 'OSTZ001', alors qu'il est unicolore chez 'Tra Terra'. La zone médiane du dessous des rayons est orange avec des rayures brunes chez 'OSTZ0001', tandis qu'elle est jaune avec des rayures brunes chez 'Tra Terra'.*

Description:
POUSSES : dressées.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations profondes à très profondes.

DESSUS DES RAYONS DU JEUNE CAPITULE : rouge-orange (RHS 39B) avec des stries rouge-rose foncé (RHS N34C) et du brun-orange (RHS 170B) au sommet; base jaune clair (RHS 9D).
CAPITULE : de type marguerite.
RAYONS : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale rose-bleu (plus clair que RHS 186C); dessus bicolore, principalement rose-orange (RHS 35C) avec des rayures brun-orange (RHS 31B) et des rayures diffuses rouge-rose foncé (RHS N34C) et avec une couleur secondaire jaune clair (RHS 8D) s'étendant de la zone médiane à la zone basale; zone médiane du dessous orange avec des rayures brunes.
DISQUE : brun, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'OSTZ0001' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive à capitules jaunes '7-47-2' par un parent mâle inconnu, réalisée en juin 2006. Elle a été créée et mise au point par le sélectionneur, Theodore C.M. van Kleinwee, à Enkhuizen, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre en mars 2007, à Enkhuizen. En août 2007, un sujet unique a été sélectionné pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses capitules. La variété a été nommée 'OSTZ0001'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 23 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'OSTZ0001'

	'OSTZ0001'	**'Tra Terra'***
Nombre de rayons par capitule		
moyenne	24,1	19,5
écart-type	2,08	1,58
Couleur secondaire des rayons (RHS)		
dessus	8D	S/O

*variété de référence

Ostéospermum: 'OSTZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Terra' (droite)

Ostéospermum: 'OSTZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Terra' (droite)

Ostéospermum: 'OSTZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Terra' (droite)

Dénomination proposée: **'OSTZ0002'**
Nom commercial: Tradewinds Bronze Yellow
Numéro de la demande: 10-7142
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Tra Terra' (Tradewinds Terracotta '10) et 'Sunny Dark Amanda'

Sommaire: *Les feuilles de 'OSTZ0002' sont plus étroites que celles de 'Sunny Dark Amanda'. La floraison est plus hâtive chez 'OSTZ0002' que chez 'Sunny Dark Amanda'. Les rayons sont moins nombreux chez 'OSTZ0002' que chez 'Sunny Dark Amanda'. Le sommet des rayons est aigu chez 'OSTZ0002', tandis qu'il est obtus chez 'Tra Terra'. Le dessus des rayons est bicolore chez 'OSTZ0002', alors qu'il est unicolore chez 'Tra Terra'. Le dessus des rayons est principalement jaune chez 'OSTZ0002', alors qu'il est brun-orange et brun-jaune avec des rayures rouge-rose foncé diffuses sur toute la longueur chez 'Tra Terra' et jaune clair chez 'Sunny Dark Amanda'. La couleur secondaire du dessus des rayons est brun-jaune avec des stries d'un brun-jaune plus foncé et du brun au sommet chez 'OSTZ0002', alors qu'il n'y a pas de couleur secondaire chez 'Tra Terra' et qu'elle est brun-jaune chez 'Sunny Dark Amanda'.*

Description:
PLANTE : à tiges dressées; floraison hâtive.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations moyennes à profondes.

DESSUS DES RAYONS DU JEUNE CAPITULE : brun-jaune (RHS 167A-B) avec des stries brun-jaune (RHS N172D) sur le tiers apical et du jaune (RHS 9B) vers la base.
CAPITULE : de type marguerite.
RAYONS : à sommet aigu, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale jaune (se rapprochant le plus de RHS 8A); dessus bicolore, principalement jaune (se rapprochant le plus de RHS 8A); couleur secondaire du dessus brun-jaune (RHS 163C) avec des stries d'un brun-jaune plus foncé (RHS 167C) et du brun (RHS 175A) au sommet, concentrée au sommet chez le tiers des rayons; zone médiane du dessous jaune avec des rayures rouges (brunes).
DISQUE : noir, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'OSTZ0002' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive à capitules bronze '60145' par un parent mâle inconnu, réalisée en juin 2006. Elle a été créée et mise au point par le sélectionneur, Theodore C.M. van Kleinwee, à Enkhuizen, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre en mars 2007, à Enkhuizen. En août 2007, un sujet unique a été sélectionné pour son port, ses caractéristiques de production et la couleur de ses capitules. La variété a été nommée 'OSTZ0002'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 23 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 13 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'OSTZ0002'

	'OSTZ0002'	'Tra Terra'*	'Sunny Dark Amanda'*
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	1,8	2,1	2,5
écart-type	0,34	0,25	0,08
Nombre de rayons par capitule			
moyenne	19,8	19,5	26,3
écart-type	1,23	1,58	2,36

Couleur du dessus des rayons (RHS)

principale	se rapprochant le plus de 8A	31C et 164C avec rayures diffuses N34C sur toute la longueur	se rapprochant le plus de 9C
secondaire	163C avec stries 167C et du 175A au sommet	S/O	164B-C

*variétés de référence

Ostéospermum: 'OSTZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Tra Terra' (centre) et 'Sunny Dark Amanda' (droite)

Ostéospermum: 'OSTZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Tra Terra' (centre) et 'Sunny Dark Amanda' (droite)

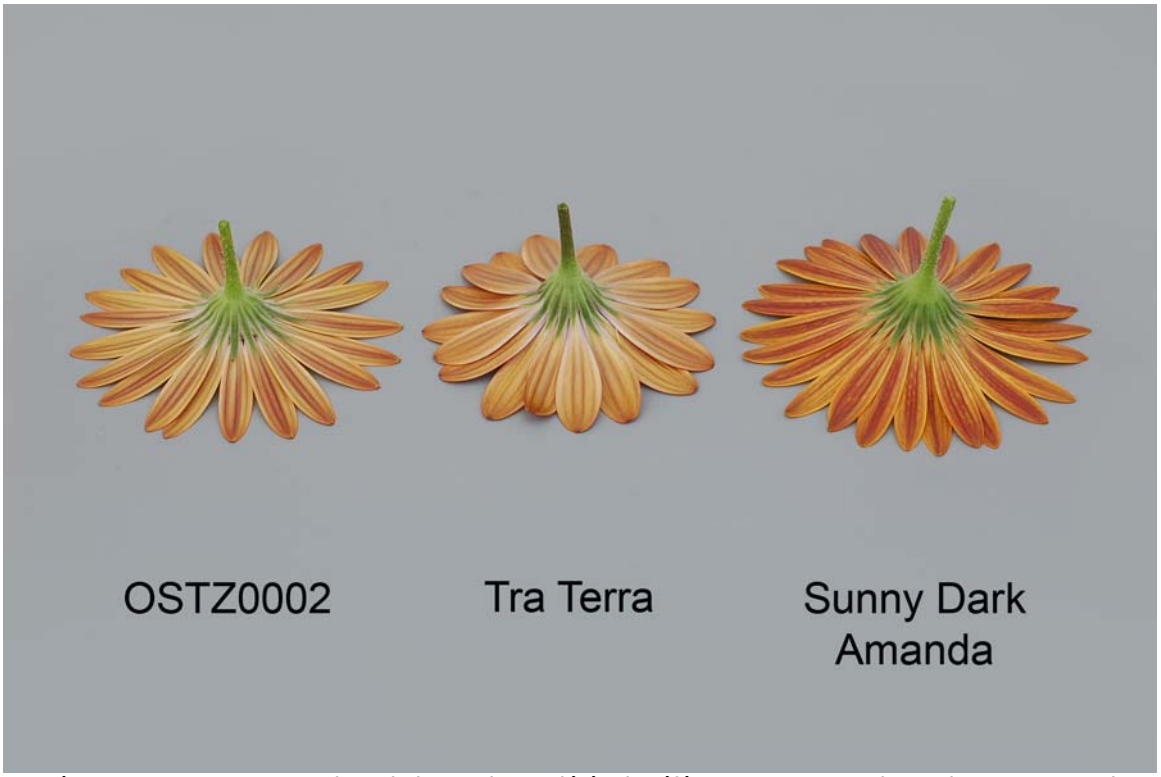

Ostéospermum: 'OSTZ0002' (gauche) avec les variétés de référence 'Tra Terra' (centre) et 'Sunny Dark Amanda' (droite)

Dénomination proposée: **'OSTZ0003'**
Nom commercial: Tradewinds Yellow Imp.
Numéro de la demande: 11-7413
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Tra Yel' (Tradewinds Yellow)

Sommaire: *Le sommet des rayons est obtus chez 'OSTZ0003', alors qu'il est aigu chez 'Tra Yel'. Le dessus des rayons des jeunes capitules est jaune clair avec des rayures jaunes chez 'OSTZ0003', alors qu'il est d'un jaune légèrement plus foncé avec du jaune plus foncé au sommet chez 'Tra Yel'. Le dessus des rayons est jaune clair avec des rayures jaunes au sommet chez 'OSTZ0003', tandis qu'il est d'un jaune légèrement plus foncé avec du jaune plus foncé au sommet chez 'Tra Yel'. La zone basale des rayons est violet terne chez for 'OSTZ0003', alors qu'elle est rose-bleu terne chez 'Tra Yel'.*

Description:
POUSSES : dressées.

FEUILLES : vert moyen sur le dessus, non panachées, à indentations peu profondes à moyennement profondes.

DESSUS DES RAYONS DU JEUNE CAPITULE : jaune clair (RHS 6D) avec des rayures jaunes (RHS 6C).
CAPITULE : de type marguerite.
RAYONS : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; zone basale violette (RHS 75B, mais plus terne); dessus unicolore, principalement jaune clair (RHS 6D) avec des rayures jaunes à jaune clair (RHS 6C-D) au sommet, de couleur uniforme; zone médiane du dessous jaune avec des rayures brunes.
DISQUE : bleu foncé, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'OSTZ0003' est issue d'une pollinisation libre de la lignée exclusive à capitules jaune-bronze '98-10' par un parent mâle inconnu, réalisée en août 2007. Elle a été créée et mise au point par le sélectionneur, Theodore C.M. van Kleinwee, à Enkhuizen, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. Les graines issues de ce croisement ont été semées en serre en mars 2008, à Enkhuizen. En août 2008, un sujet unique a été sélectionné pour son port et la couleur de ses capitules. La variété a été nommée 'OSTZ0003'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2012 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 23 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'OSTZ0003'

	'OSTZ0003'	**'Tra Yel'***
Couleur des rayons des jeunes capitules (RHS)		
dessus	6D avec rayures 6C	9C-D avec 9C au sommet
Couleur de la zone basale des rayons (RHS)		
dessus	se rapprochant le plus de 75B (mais plus terne)	se rapprochant le plus de 70C (mais plus terne)
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	6D avec rayures 6C-D au sommet	9C-D avec 9C au sommet

*variété de référence

Ostéospermum: 'OSTZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Yel' (droite)

Ostéospermum: 'OSTZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Yel' (droite)

Ostéospermum: 'OSTZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Yel' (droite)

PÉLARGONIUM
(Pelargonium)

Dénomination proposée: **'PEQZ0001'**
Nom commercial: Calliope Hot Pink
Numéro de la demande: 11-7416
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Amri Trared' (Calliope Dark Red)

Sommaire: *Chez 'PEQZ0001', la fleur la plus grande est plus étroite que chez 'Amri Trared'. Les pétales supérieurs sont libres à tangents par rapport aux pétales inférieurs chez 'PEQZ0001', tandis qu'ils sont modérément chevauchants chez 'Amri Trared'. Le dessus des pétales supérieurs et inférieurs est rouge-violet chez 'PEQZ0001', alors qu'il est rouge-violet foncé à rouge chez 'Amri Trared'. Le dessous des pétales supérieurs et inférieurs est rouge-rose foncé avec du rouge-violet chez 'PEQZ0001', tandis qu'il est rouge chez 'Amri Trared'.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché; zone moyennement marquée, moyenne à grande, positionnée au centre; sinus peu profonds; marge moyennement à fortement ondulée; lobes inférieurs très divergents à légèrement divergents.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
PÉDICELLE : renflé, moyennement anthocyané sur son tiers supérieur.
SÉPALES : non réfléchis à modérément réfléchis; sépale le plus large non anthocyané à faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles, comportant en moyenne 10 pétales, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; pétales supérieurs libres à tangents par rapport aux pétales inférieurs; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : obtriangulaires, à marge entière; dessus rouge-violet (RHS N57A) au centre, à marge rouge violet (plus rouge que RHS N57A); dessous rouge-rose foncé (RHS 52A) avec du rouge-violet (RHS 58B); rayures seulement, moyennement marquées; zone basale petite, rose-rouge clair.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge-violet (plus rouge que RHS N57A) au centre, à marge rouge-violet (plus rouge que RHS N57A); dessous rouge-rose foncé (RHS 52A) avec du rouge-violet (RHS 58B); zone basale blanche, très petite.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rouge-violet (plus rouge que RHS N57A) au centre.

Origine génétique: 'PEQZ0001' est issue d'une pollinisation croisée entre 'Amri Pur' (parent femelle) et 'Cante Dereds' (parent mâle) réalisée en février 2007 à Gilroy, en Californie, par le sélectionneur Mitchell Hanes, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy en août 2007. En décembre 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port et la couleur de ses fleurs. Le sujet sélectionné a été nommé 'PEQZ0001'.

Épreuves et essais: Les essais de 'PEQZ0001' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012 dans une serre en polyéthylène de la Bioflora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEQZ0001'

	'PEQZ0001'	'Amri Trared'*
Largeur de la fleur la plus grande (cm)		
moyenne	5,4	6,0
écart-type	0,29	0,26
Couleur des pétales supérieurs (RHS)		
dessus - marge	plus rouge que N57A	46A-B
dessus - centre	N57A	46B
dessous	52A avec du 58B	46C
Couleur des pétales inférieurs (RHS)		
dessus - marge	plus rouge que N57A	46A-B
dessus - centre	plus rouge que N57A	46B
dessous	52A avec du 58B	46C

*variété de référence

Pélargonium: 'PEQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0001' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

Dénomination proposée: **'PEQZ0002'**
Nom commercial: Calliope Lavender Rose
Numéro de la demande: 10-7128
Date de la demande: 2010/12/17
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Cante Laver' (Caliente Lavender)

Sommaire: *La marge du limbe des feuilles est faiblement ondulée chez 'PEQZ0002', alors qu'elle est fortement ondulée chez 'Cante Laver'. Chez 'PEQZ0002', la fleur la plus grande est plus longue que chez 'Cante Laver'. Le centre du sépale le plus large est non anthocyané à faiblement anthocyané chez 'PEQZ0002', tandis qu'il est moyennement anthocyané chez 'Cante Laver'. Les pétales supérieurs de 'PEQZ0002' sont plus larges que ceux de 'Cante Laver'. On retrouve à la fois des rayures et des taches sur les pétales supérieurs de 'PEQZ0002', alors qu'on ne retrouve que des rayures sur les pétales supérieurs de 'Cante Laver'. La zone basale blanche des pétales supérieurs est de grandeur moyenne chez 'PEQZ0002', alors qu'elle est grande chez 'Cante Laver'.*

Description:
PLANTE : dressée.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché; zone absente ou très faiblement marquée; sinus de profondeur moyenne; marge faiblement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents à tangents.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
PÉDICELLE : renflé, moyennement à fortement anthocyané sur son tiers supérieur.
SÉPALES : modérément à fortement réfléchis; sépale le plus large non anthocyané à faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : simples, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; pétales supérieurs libres par rapport aux pétales inférieurs; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : obtriangulaires à spatulés, à marge entière; dessus violet (RHS N74A) au centre, à marge violette (RHS N74A); dessous rose-bleu (plus clair que RHS 72D); rayures et taches moyennement à fortement marquées; tache la plus grande petite, rouge-violet (RHS N57A) avec du rose-bleu (N74C-D) vers le sommet; zone basale blanche, de grandeur moyenne.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées; dessus violet (RHS N74A) au centre, à marge violette (RHS N74A); dessous rose bleu (RHS 72D); zone basale absente.

Origine génétique: 'PEQZ0002' est issue d'une pollinisation croisée entre la lignée exclusive '10310-2' (parent femelle), à fleurs rose vif, et la lignée exclusive '10299-2' (parent mâle), à fleurs violet orchidée. Cette pollinisation a été réalisée en janvier 2007 à Gilroy, en Californie, par le sélectionneur Mitchell Hanes, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy en mai 2007. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, la couleur de ses fleurs et ses caractéristiques de production. Le sujet sélectionné a été nommé 'PEQZ0002'.

Épreuves et essais: Les essais de 'PEQZ0002' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012 dans une serre en polyéthylène de la Bioflora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEQZ0002'

	'PEQZ0002'	'Cante Laver'*
Longueur de la fleur la plus grande (cm)		
moyenne	5,2	4,6
écart-type	0,28	0,24

Largeur des pétales supérieurs au point le plus large (cm)

moyenne	2,4	1,6
écart-type	0,21	0,12

*variété de référence

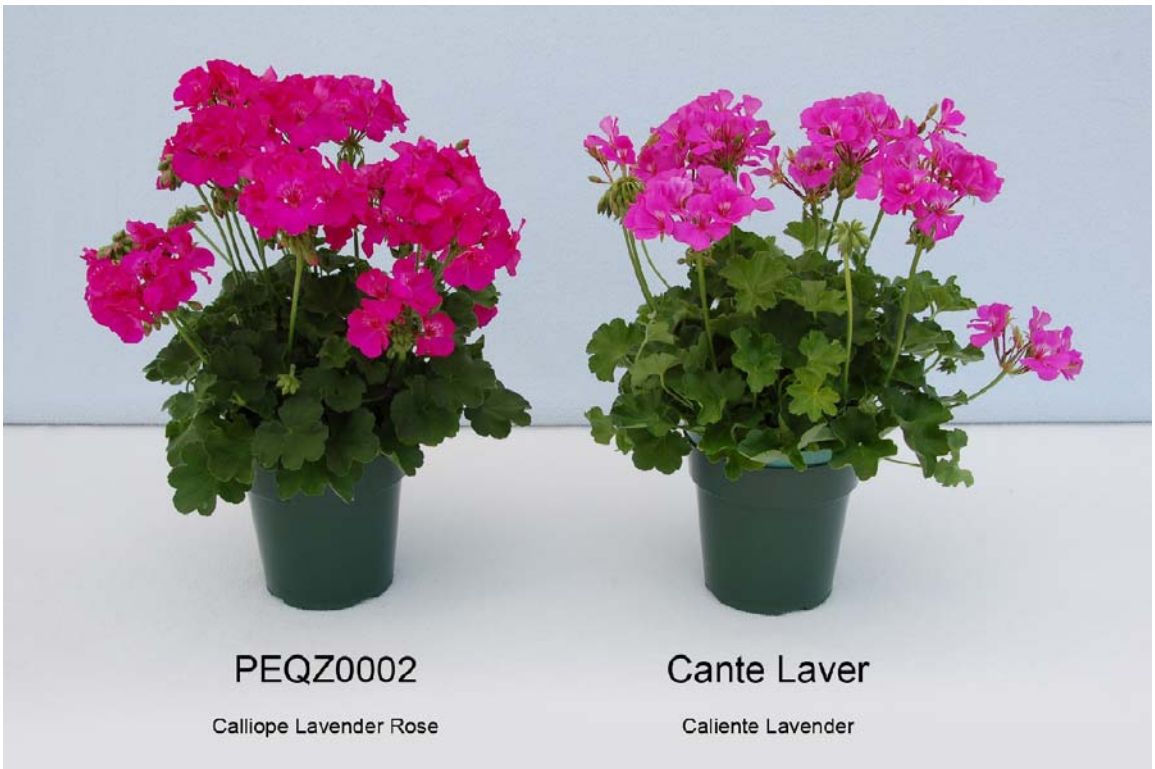

Pélargonium: 'PEQZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Laver' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Laver' (droite)

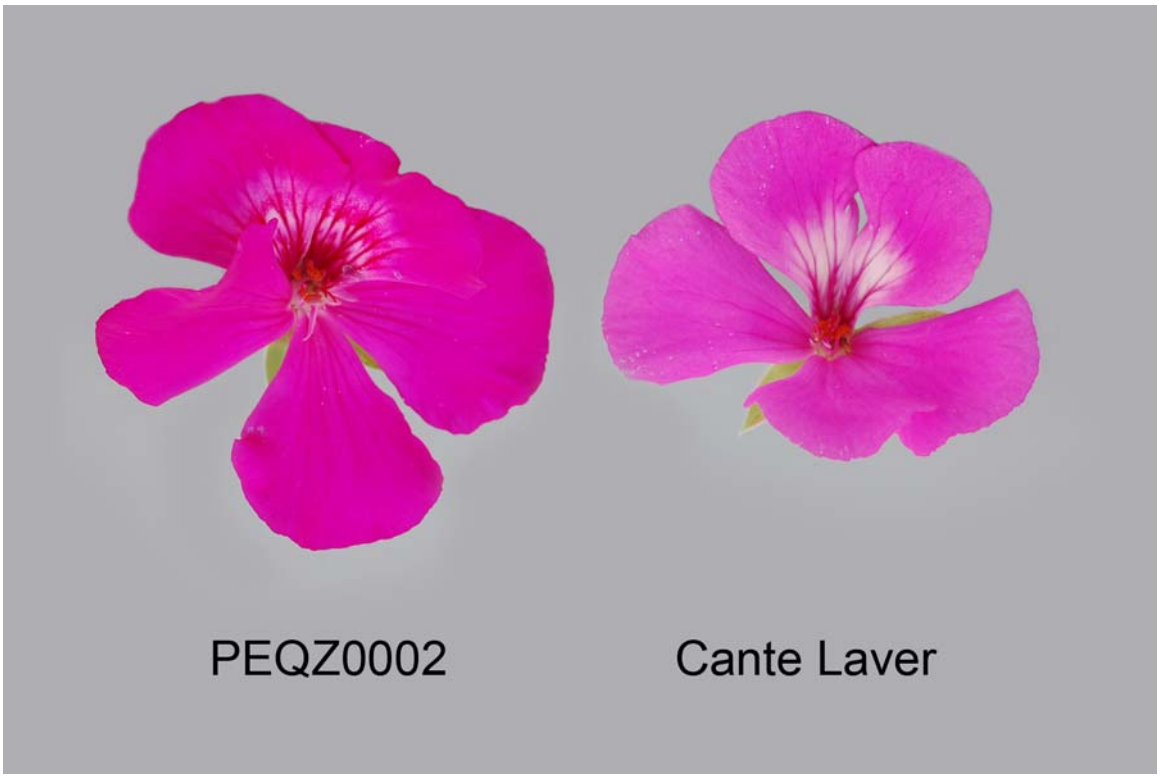

Pélargonium: 'PEQZ0002' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Laver' (droite)

Dénomination proposée: **'PEQZ0003'**
Nom commercial: Caliente Dark Rose
Numéro de la demande: 11-7414
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Cante Ros' (Caliente Rose)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large et le pédoncule est plus long chez 'PEQZ0003' que chez 'Cante Ros'. La marge du limbe des feuilles est faiblement ondulée chez 'PEQZ0003', alors qu'elle est fortement ondulée chez 'Cante Ros'. Le tiers supérieur du pédicelle est fortement anthocyané chez 'PEQZ0003', tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'Cante Ros'. Le centre du sépale le plus large est moyennement à fortement anthocyané chez 'PEQZ0003', alors qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'Cante Ros'. Le dessous des pétales inférieurs est rose rouge foncé chez 'PEQZ0003', tandis qu'il est rouge-violet chez 'Cante Ros'.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché; zone absente ou très faiblement marquée; sinus de profondeur moyenne; marge faiblement ondulée; lobes inférieurs très divergents à légèrement divergents.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
PÉDICELLE : renflé tout en bas, fortement anthocyané sur son tiers supérieur.
SÉPALES : non réfléchis à modérément réfléchis; sépale le plus large moyennement à fortement anthocyané au centre.
FLEURS : simples, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; pétales supérieurs libres par rapport aux pétales inférieurs; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : obtriangulaires, à marge entière; dessus rouge-rose foncé (plus foncé que RHS 52A) avec des tons rouge-violet (RHS N57B) au centre, à marge rouge-rose foncé (plus foncé que RHS 52A) avec des tons rouge-violet (RHS N57B); dessous rouge-rose foncé (RHS 52A); rayures seulement, moyennement marquées; zone basale petite, rose rouge.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge-violet (se rapprochant le plus de RHS N57A-B) au centre, à marge rouge-rose foncé (plus rouge que RHS 52A); dessous rouge-rose foncé (RHS 52A); zone basale absente.

Origine génétique: 'PEQZ0003' est issue d'une pollinisation croisée entre la lignée exclusive '10521-2' (parent femelle), à fleurs roses, et la lignée exclusive '105201' (parent mâle), à fleurs lavées de rose. Cette pollinisation a été réalisée en février 2007 à Gilroy, en Californie, par le sélectionneur Mitchell Hanes, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy en août 2007. En décembre 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port et la couleur de ses fleurs. Le sujet sélectionné a été nommé 'PEQZ0003'.

Épreuves et essais: Les essais de 'PEQZ0003' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012 dans une serre en polyéthylène de la Bioflora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 19 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEQZ0003'

	'PEQZ0003'	'Cante Ros'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	3,8	3,0
écart-type	0,23	0,16

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	6,1	5,4
écart-type	0,39	0,35

Longueur du pédoncule (cm)

moyenne	17,8	14,2
écart-type	1,37	1,50

Couleur des pétales inférieurs (RHS)

dessous	52A	plus vif que 58B

*variété de référence

Pélargonium: 'PEQZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Ros' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Ros' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Cante Ros' (droite)

Dénomination proposée: **'PEQZ0004'**
Nom commercial: Calliope Burgundy
Numéro de la demande: 11-7415
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Amri Trared' (Calliope Dark Red)

Sommaire: *Chez 'PEQZ0004', la zone des feuilles est absente ou très faiblement marquée, alors qu'elle est faiblement marquée chez 'Amri Trared'. La plus grande fleur de 'PEQZ0004' est plus petite que celle de 'Amri Trared'. Le tiers supérieur du pédicelle est moyennement à fortement anthocyané chez 'PEQZ0004', tandis qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'Amri Trared'. Le dessous des pétales supérieurs est d'un rouge plus foncé chez 'PEQZ0004' que chez 'Amri Trared'. 'PEQZ0004' ne possède pas de zone à la base des pétales inférieurs, alors que 'Amri Trared' possède une très petite zone.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché; zone absente ou très faiblement marquée; sinus de profondeur moyenne; marge moyennement à fortement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents chez certaines feuilles et tangents chez les autres.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
PÉDICELLE : non renflé, moyennement à fortement anthocyané sur son tiers supérieur.
SÉPALES : modérément à fortement réfléchis; sépale le plus large moyennement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles, comportant en moyenne 9 pétales, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; pétales supérieurs modérément chevauchants par rapport aux pétales inférieurs; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : obtriangulaires, à marge entière; dessus rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 46A) au centre, à marge rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 46A); dessous rouge (entre RHS 45A et 45B); rayures seulement, faiblement marquées; zone basale absente.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées; dessus rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 46A) au centre, à marge rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 46A); dessous rouge (RHS 45A-B); zone basale absente.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rouge-violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 46A) au centre.

Origine génétique: 'PEQZ0004' est issue d'une pollinisation croisée entre la variété 'Amri Trared' (parent femelle) et la lignée exclusive '10622-1' (parent mâle), à fleurs lavées de rose. Cette pollinisation a été réalisée en novembre 2007 à Gilroy, en Californie, par le sélectionneur Mitchell Hanes, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy en avril 2008. En août 2008, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port et la couleur de ses fleurs. Le sujet sélectionné a été nommé 'PEQZ0004'.

Épreuves et essais: Les essais de 'PEQZ0004' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012 dans une serre en polyéthylène de la Bioflora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 19 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PEQZ0004'

	'PEQZ0004'	'Amri Trared'*
Longueur de la fleur la plus grande (cm)		
moyenne	5,0	5,9
écart-type	0,28	0,21

Largeur de la fleur la plus grande (cm)

moyenne	4,9	6,0
écart-type	0,29	0,26

Couleur des pétales supérieurs (RHS)

dessous	entre 45A et 45B	46C

*variété de référence

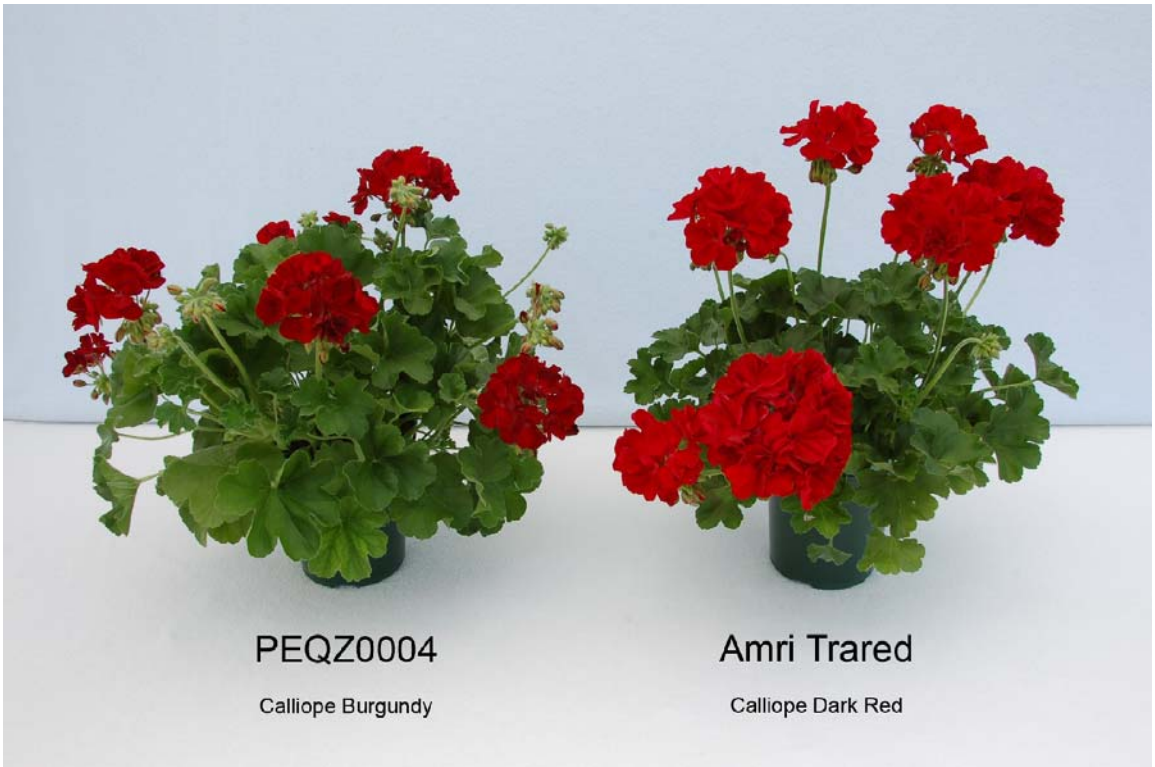

Pélargonium: 'PEQZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

Pélargonium: 'PEQZ0004' (gauche) avec la variété de référence 'Amri Trared' (droite)

PÉLARGONIUM
(Pelargonium ×hortorum)

Dénomination proposée: **'KLEPZ09251'**
Numéro de la demande: 09-6584
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Description:
PLANTE : dressée; feuillage court à moyen, étroit à moyen.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert foncé (à l'exclusion de la zone), non panaché, de longueur moyenne, de largeur moyenne; zone fortement à très fortement marquée, de grandeur moyenne, positionnée au centre; sinus de profondeur moyenne; marge moyennement à fortement ondulée; lobes inférieurs tangents.

PÉDONCULE : de longueur moyenne, fortement anthocyané sur son tiers médian.
INFLORESCENCE : moyenne à haute, de largeur moyenne, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande de longueur moyenne et de largeur moyenne.
PÉDICELLE : non renflé, faiblement à moyennement anthocyané sur son tiers supérieur; pédicelle le plus long de longueur moyenne.
SÉPALES : modérément réfléchis; sépale le plus large très faiblement à faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles; pétales en nombre faible à moyen, dépourvus de rayures et de taches réparties irrégulièrement; section transversale plate en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : moyens à larges, spatulés, à marge entière; dessus rouge-orange à rouge-rose foncé (RHS 41C 47C) au centre, à marge rose-bleu clair (RHS 55D); dessous rose-rouge (RHS 49A); sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées; zone basale blanche, très petite à petite.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des marques très faibles; dessus rouge-orange (plus clair que RHS 41C) au centre, à marge rouge-violet (RHS 55B); dessous rose-rouge clair (RHS 50D); zone basale blanche, très petite à petite.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rouge-orange (RHS 41C) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ0921' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'ZN 042' et 'SI 015', réalisée en septembre 2004 à Stuttgart, en Allemagne, par le sélectionneur Martin Glawe. Parmi la descendance, 355 semis ont été sélectionnés pour leur port, leur mode de ramification, la couleur de leurs feuilles ainsi que la couleur et la qualité de leurs fleurs. Ces semis ont été soumis à des essais en serre menés à Stuttgart et visant à évaluer la précocité de leur floraison, leur port, leur mode de ramification, la qualité de leurs fleurs, leur performance en pot et leur multiplication. Ils ont aussi été soumis à des essais de performance à l'extérieur visant à évaluer la croissance et la vigueur des plantes, leur tolérance aux conditions météorologiques et aux maladies et la qualité de leurs fleurs. Un des semis sélectionnés a été nommé 'KLEPZ09251'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ09251' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/1368, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ09251'

Dénomination proposée: **'KLEPZ10234'**
Numéro de la demande: 10-6912
Date de la demande: 2010/03/30
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Description:
PLANTE : dressée; feuillage de hauteur moyenne, de largeur moyenne.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen à vert foncé (à l'exclusion de la zone), non panaché, moyen à long, de largeur moyenne; zone faiblement à moyennement marquée, petite, positionnée au centre; sinus peu profonds à moyennement profonds; marge faiblement à moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents à tangents.

PÉDONCULE : de longueur moyenne, fortement anthocyané sur son tiers médian.
INFLORESCENCE : moyenne à haute, large à très large, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande de longueur moyenne, moyenne à large.
PÉDICELLE : non renflé, moyennement anthocyané sur son tiers supérieur; pédicelle le plus long de longueur moyenne.
SÉPALES : non réfléchis à faiblement réfléchis; sépale le plus large très faiblement à faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles; pétales peu nombreux, dépourvus de rayures et de taches réparties irrégulièrement; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : moyens à larges, spatulés, sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées, à marge entière; dessus rose-bleu (plus rouge que RHS 66C) au centre, à marge rose-bleu (RHS 66C); dessous rose-bleu (RHS 65A); zone basale blanche, moyenne à grande.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des marques très faibles; dessus rose-bleu (plus rouge que RHS 66C) au centre, à marge rose-bleu (plus rouge que RHS 66C); dessous rose-bleu (RHS 69B); zone basale absente.

PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rose-bleu (plus rouge que RHS 66C) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ10234' est issue d'une pollinisation contrôlée entre le semis exclusif 'SI 018' (parent femelle) et la variété 'Lady Ramona' (parent mâle). Cette pollinisation a été réalisée en juin 2004 à Stuttgart, en Allemagne, par le sélectionneur Martin Glawe. En juin 2005, on a sélectionné des semis parmi la descendance pour leur feuillage foncé et leurs fleurs roses. Ces semis ont été soumis à des essais en serre menés à Stuttgart de janvier à mai 2006, 2007 et 2008 et visant à évaluer leur port, leur mode de ramification, la précocité de leur floraison et leur performance en pot. En avril 2008, un semis a été sélectionné en vue de la commercialisation et a été nommé 'KLEPZ10234'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ10234' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/1369, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ10234'

Dénomination proposée: **'KLEPZ10238'**
Numéro de la demande: 10-6903
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'FIP 553'

Sommaire: *'KLEPZ10238' donne une plante plus étroite que 'FIP 553', et ses inflorescences sont plus courtes que celles de la variété de référence. La zone des feuilles est très faiblement à faiblement marquée chez 'KLEPZ10238', alors qu'elle est moyennement marquée chez 'FIP 553'. 'KLEPZ10238' comporte un nombre moyen de fleurs ouvertes en même temps, tandis que 'FIP 553' en comporte un nombre élevé. Le tiers médian du pédoncule est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez 'KLEPZ10238', alors qu'il est faiblement à moyennement anthocyané chez 'FIP 553'.*

Description:
PLANTE : dressée; feuillage moyen à haut, moyen à large.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché, moyen à long, moyen à large; zone très faiblement à faiblement marquée, petite à moyenne, positionnée au centre; sinus peu profonds à moyennement profonds; marge moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents.

PÉDONCULE : moyen à long, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
INFLORESCENCE : moyenne à haute, moyenne à large, comportant un nombre moyen de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande de longueur moyenne, moyenne à large.
PÉDICELLE : non renflé, moyennement anthocyané sur son tiers supérieur; pédicelle le plus long court à moyen.
SÉPALES : modérément réfléchis; sépale le plus large très faiblement à faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles; pétales en nombre moyen, dépourvus de rayures et de taches réparties irrégulièrement; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : larges, spatulés, sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées, à marge entière; dessus rouge (RHS 43A) au centre, à marge rouge (RHS 43A); dessous rouge (RHS 41A); zone basale absente.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des marques très faibles; dessus rouge (RHS 43A) au centre, à marge rouge (RHS 43A); dessous rouge (RHS 41A); zone basale absente.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rouge (RHS 43A) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ10238' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'PA 402' (parent femelle) et 'Z21 125' (parent mâle), réalisée en août 2004 à Stuttgart, en Allemagne, par le sélectionneur Martin Glawe. Parmi la descendance, 224 semis ont été sélectionnés pour leur vigueur, leur mode de ramification, la couleur de leurs feuilles, la zone de leurs feuilles et la couleur de leurs fleurs. Ces semis ont été soumis à des essais en serre menés à Stuttgart et visant à évaluer la précocité de leur floraison, leur port, leur mode de ramification et leur performance en pot. Ils ont aussi été soumis à des essais de performance à l'extérieur visant à évaluer la croissance et la vigueur des plantes, l'abondance de leur floraison et leur tolérance aux conditions météorologiques et aux maladies. Un des semis sélectionnés a été nommé 'KLEPZ10238'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ10238' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/1370, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ10238'

Dénomination proposée: **'KLEPZ10271'**
Numéro de la demande: 10-6904
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Variété de référence: 'KLEP01052'

Sommaire: *La fleur la plus grande est courte à moyenne chez 'KLEPZ10271', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'KLEP01052'. Les fleurs de 'KLEPZ10271' comportent plus de pétales que celles de 'KLEP01052'.*

Description:
PLANTE : dressée; feuillage court à moyen, moyen à large.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché, de longueur moyenne, de largeur moyenne; zone absente ou très faiblement marquée, petite à moyenne, positionnée au centre; sinus de profondeur moyenne; marge faiblement à moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents.

PÉDONCULE : de longueur moyenne, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.

INFLORESCENCE : courte à moyenne, étroite à moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande courte à moyenne, de largeur moyenne.
PÉDICELLE : non renflé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers supérieur; pédicelle le plus long court à moyen.
SÉPALES : non réfléchis à faiblement réfléchis; sépale le plus large non anthocyané ou très faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : doubles, comportant un nombre moyen de pétales, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; section transversale plate en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : moyens à larges, spatulés, sans marques ou avec des marques très faibles, à marge entière; dessus blanc (plus clair que RHS 155C) au centre, à marge blanche (plus clair que RHS 155C); dessous blanc (plus clair que RHS 157D); zone basale absente.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des marques très faibles; dessus blanc (plus clair que RHS 155C) au centre, à marge blanche (plus clair que RHS 155C); dessous blanc (plus clair que RHS 157D); zone basale absente.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus blanc (plus clair que RHS 155C) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ10271' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'PZ 04112' et 'Caprivi', réalisée en octobre 2005 à Stuttgart, en Allemagne, par le sélectionneur Martin Glawe. Parmi la descendance, 32 semis ont été sélectionnés pour leur port, leur mode de ramification et la couleur de leurs fleurs. Ces semis ont été soumis à des essais en serre menés à Stuttgart et visant à évaluer la précocité de leur floraison, leur port, leur mode de ramification, la couleur de leurs fleurs, leur performance en pot et leur production de boutures. Ils ont aussi été soumis à des essais de performance à l'extérieur visant à évaluer la croissance et la vigueur des plantes, l'abondance de leur floraison et leur tolérance aux conditions météorologiques et aux maladies. Un des semis sélectionnés a été nommé 'KLEPZ10271'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ10271' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/1381, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ10271'

Dénomination proposée: **'KLEPZ10272'**
Numéro de la demande: 10-6905
Date de la demande: 2010/03/19
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Glawe, Stuttgart (Allemagne)

Description:
PLANTE : dressée; feuillage de hauteur moyenne, de largeur moyenne.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché, moyen à long, moyen à large; zone très faiblement à faiblement marquée, petite à moyenne, positionnée au centre; sinus de profondeur moyenne; marge moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents à tangents.

PÉDONCULE : moyen à long, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
INFLORESCENCE : de hauteur moyenne, étroite à moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs ouvertes en même temps; fleur la plus grande moyenne à longue et moyenne à large.
PÉDICELLE : non renflé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers supérieur; pédicelle le plus long de longueur moyenne.
SÉPALES : non réfléchis à faiblement réfléchis; sépale le plus large non anthocyané ou très faiblement anthocyané au centre.

FLEURS : doubles; pétales en nombre faible à moyen, dépourvus de rayures et de taches réparties irrégulièrement; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : larges, spatulés, sans marques ou avec des rayures très faiblement marquées, à marge entière; dessus rose-rouge clair (RHS 50D) au centre, à marge rose bleu clair (RHS 55D); dessous rose-rouge clair (RHS 50D); zone basale absente.
PÉTALES INFÉRIEURS : sans marques ou avec des marques très faibles; dessus rose-bleu clair (RHS 56C) au centre, à marge rose-bleu clair (RHS 56C); dessous rose bleu clair (plus clair que RHS 56C); zone basale blanche, très petite à petite.
PÉTALES INTÉRIEURS : à dessus rose-bleu clair (RHS 56C) au centre.

Origine génétique: 'KLEPZ10272' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs 'PZ 04112' et 'P2 04 0104', réalisée en septembre 2005 à Stuttgart, en Allemagne, par le sélectionneur Martin Glawe. Parmi la descendance, 14 semis ont été sélectionnés pour leur port, leur mode de ramification et la couleur de leurs fleurs. Ces semis ont été soumis à des essais en serre menés à Stuttgart et visant à évaluer la précocité de leur floraison, leur mode de ramification, leur performance en pot et leur production de boutures. Ils ont aussi été soumis à des essais de performance à l'extérieur visant à évaluer la croissance et la vigueur des plantes, l'abondance de leur floraison et leur tolérance aux conditions météorologiques et aux maladies. Un des semis sélectionnés a été nommé 'KLEPZ10272'.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'KLEPZ10272'est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de demande 2010/1382, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés par le Bundessortenamt à Hanovre, en Allemagne, en 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Pélargonium: 'KLEPZ10272'

Dénomination proposée:	**'PECZ0003'**
Nom commercial:	Americana White Splash Improved
Numéro de la demande:	10-7129
Date de la demande:	2010/12/17
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Amrilight Pinkspla Two' (Americana Light Pink Splash)

Sommaire: *Les sinus du limbe des feuilles sont de profondeur moyenne chez 'PECZ0003', alors qu'ils sont peu profonds chez 'Amrilight Pinkspla Two'. 'PECZ0003' a une inflorescence plus large que 'Amrilight Pinkspla Two'. Le pédoncule est plus court chez 'PECZ0003' que chez la variété de référence. Les pétales supérieurs sont modérément chevauchants par rapport aux pétales inférieurs chez 'PECZ0003', tandis qu'ils sont libres à tangents chez 'Amrilight Pinkspla Two'. Les pétales de 'PECZ0003' sont plus larges que ceux de 'Amrilight Pinkspla Two'. Les pétales supérieurs de 'PECZ0003' sont*

blancs au centre et à la marge, tandis que ceux de 'Amrilight Pinkspla Two' sont principalement violet-bleu clair. Les pétales inférieurs de 'PECZ0003' sont blancs au centre et à la marge, tandis que ceux de 'Amrilight Pinkspla Two' sont violets. Les taches des pétales supérieurs et inférieurs sont plus grandes chez 'PECZ0003' que chez 'Amrilight Pinkspla Two'.

Description:
PLANTE : dressée.
TIGES : vertes, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen (à l'exclusion de la zone), non panaché; zone absente ou très faiblement marquée; sinus de profondeur moyenne; marge moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.
PÉDICELLE : non renflé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur son tiers supérieur.
SÉPALES : non réfléchis ou très faiblement réfléchis; sépale le plus large non anthocyané ou très faiblement anthocyané au centre.
FLEURS : simples, dépourvues de rayures et de taches réparties irrégulièrement; pétales supérieurs modérément chevauchants par rapport aux pétales inférieurs; section transversale concave en vue latérale.
PÉTALES SUPÉRIEURS : spatulés, à marge entière; dessus blanc (RHS N155B) au centre, à marge blanche (plus blanc que RHS NN155D); dessous blanc (RHS NN155D) avec taches rouge-violet (RHS N57B-C); rayures et taches fortement marquées; tache la plus grande rouge-violet (RHS 58B) devenant rouge-violet plus foncé (RHS N57A) dans la zone de transition vers le blanc; zone basale blanche, de grandeur moyenne.
PÉTALES INFÉRIEURS : à dessus blanc (RHS N155B) au centre, à marge blanche (plus blanc que RHS NN155D); dessous blanc (plus blanc que RHS NN155D); tache unique, grande, rouge-violet (plus rouge que RHS N57A), fortement marquée; zone basale blanche, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'PECZ0003' est issue d'une pollinisation croisée entre la lignée exclusive '10286-14' (parent femelle), à fleurs éclaboussées de blanc, et la ligne exclusive '10282-1' (parent mâle), à fleurs éclaboussées de rose clair. Cette pollinisation a été réalisée en janvier 2007 à Gilroy, en Californie, par le sélectionneur Mitchell Hanes, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy en mai 2007. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production. Le sujet sélectionné a été nommé 'PECZ0003'.

Épreuves et essais: Les essais de 'PECZ0003' ont été réalisés au printemps et à l'été 2012 dans une serre en polyéthylène de la Bioflora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 19 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'PECZ0003'

	'PECZ0003'	'Amrilight Pinkspla Two'*
Longueur du pédoncule (cm)		
moyenne	14,4	18,3
écart-type	0,80	0,71
Largeur de l'inflorescence (cm)		
moyenne	9,3	8,0
écart-type	0,42	0,32
Largeur des pétales supérieurs (cm)		
moyenne	2,2	1,7
écart-type	0,11	0,13
Couleur du dessus des pétales supérieurs (RHS)		
marge	plus blanc que NN155D	plus clair que 76C (semblable à 73D)
centre	N155B	plus clair que 76C (semblable à 73D) avec mouchetures N66B-C près de la tache

Couleur des pétales inférieurs (RHS)

dessus - marge	plus blanc que NN155D	75B
dessus - centre	N155B	75B à presque 76C
dessous	plus blanc que NN155D	blanc à 69D avec 75B-C à la marge

*variété de référence

Pélargonium: 'PECZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Amrilight Pinkspla Two' (droite)

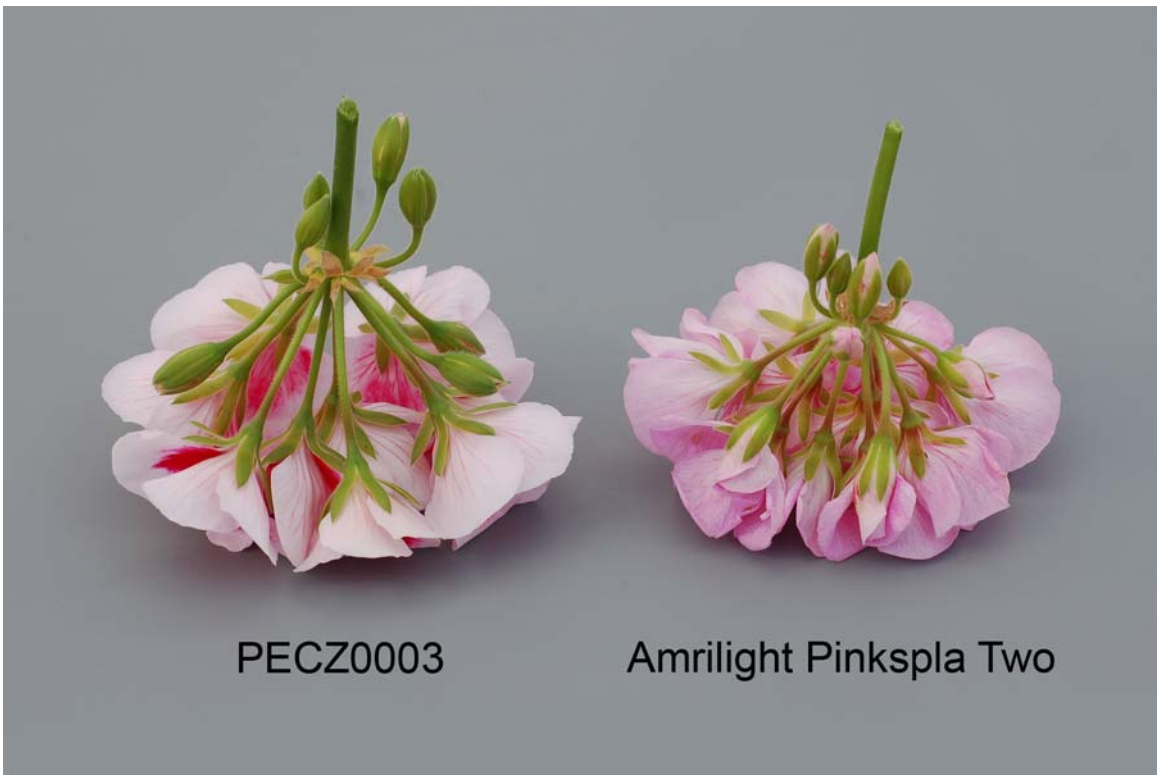

Pélargonium: 'PECZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Amrilight Pinkspla Two' (droite)

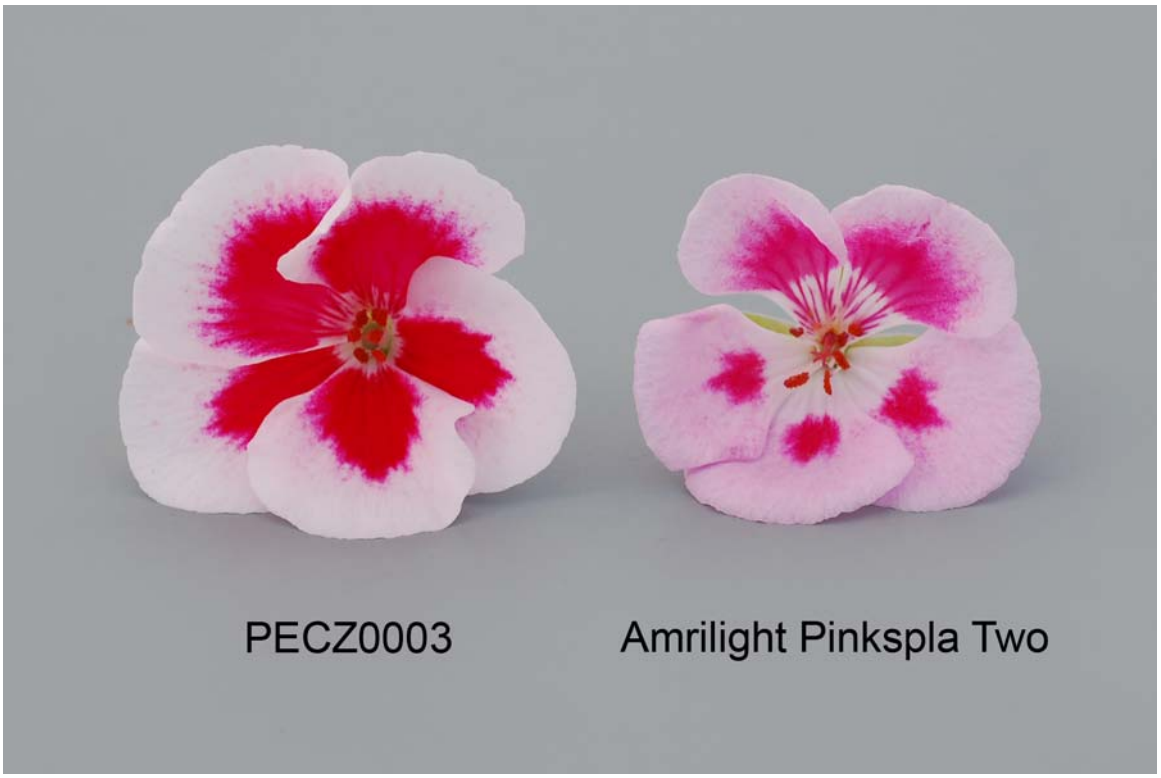

Pélargonium: 'PECZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Amrilight Pinkspla Two' (droite)

PEUPLIER FAUX-TREMBLE
(Populus tremuloides)

Dénomination proposée: **'Prairie Skyrise'**
Numéro de la demande: 12-7590
Date de la demande: 2012/04/10
Requérant: Bron and Sons Nursery Company, Grand Forks (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Vince Bron, Bron and Sons Nursery Company, Grand Forks (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: *Populus tremuloides* et *Populus tremula* 'Erecta'

Sommaire: *'Prairie Skyrise' donne un arbre fastigié, tandis que la forme sauvage de l'espèce donne un arbre dressé mais large. 'Prairie Skyrise' donne un arbre moyennement à densément ramifié, tandis que 'Erecta' donne un arbre clairsemé à moyennement ramifié. Le rythme de croissance est moyen chez 'Prairie Skyrise', alors que la croissance est rapide chez la forme sauvage de l'espèce et lente chez 'Erecta'. Les pousses dormantes de un an sont brun-gris chez 'Prairie Skyrise', alors qu'elles sont vert foncé chez la forme sauvage de l'espèce et vert foncé avec de fines rayures grises chez 'Erecta'. Les feuilles de 'Prairie Skyrise' sont plus longues que celles des deux variétés de référence et plus larges que celles de la forme sauvage de l'espèce. Au printemps, le feuillage est principalement vert clair chez 'Prairie Skyrise', alors qu'il est principalement vert moyen chez la forme sauvage de l'espèce et rouge chez 'Erecta'. La marge des feuilles est fortement ondulée chez 'Prairie Skyrise', alors qu'elle est faiblement ondulée chez la forme sauvage de l'espèce. Le pétiole est plus court chez 'Prairie Skyrise' que chez la forme sauvage de l'espèce. Le débourrement survient 7 à 10 jours plus tôt chez 'Prairie Skyrise' que chez 'Erecta'.*

Description:
PLANTE : fastigiée, densément ramifiée, à rythme de croissance moyen.

POUSSES DORMANTES DE UN AN : brun-gris, glabres ou à pubescence très clairsemée, sans épines ni aiguillons, à section arrondie; écorce lisse, non glauque ou très faiblement glauque, à lenticelles peu nombreuses.
BOURGEONS À BOIS : petits, bruns, ovoïdes, pointus, glabres ou à pubescence très clairsemée; écailles très petites.

FEUILLES : ovées, non lobées, non panachées, peu rugueuses, à sommet cuspidé, à base cordée; marge fortement ondulée, dentée en scie; pubescence nulle ou très clairsemée sur les deux faces; dessus vert clair chez la jeune feuille, vert moyen à vert foncé à mi-saison et jaune en automne.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus.

Origine génétique: 'Prairie Skyrise' est issue d'une mutation d'arbre entier découverte en 2009 dans un bloc de production de *Populus tremuloides* de la Bron & Sons Nursery, à Grand Forks, en Colombie-Britannique. La variété a été sélectionnée pour son port uniforme, compact et colonnaire et pour son feuillage particulier. Elle a été multipliée pour la première fois en juillet 2010, par culture tissulaire, à Kelowna, en Colombie-Britannique.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Prairie Skyrise' ont été réalisés au cours de la saison de culture 2012 à la pépinière Bron & Sons Nursery, à Grand Forks, en Colombie-Britannique. Les essais ont porté sur au moins 10 sujets de chaque variété, plantés dans des récipients de 30 litres. Dans le cas de chaque variété, les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Prairie Skyrise'

	'Prairie Skyrise'	***Populus tremuloides****	***Populus tremula* 'Erecta'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	221	291	195
écart-type	11,12	41,00	15,44

Largeur de la plante (cm)			
moyenne	43,5	88,1	35,9
écart-type	7,76	22,23	5,72
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	9,46	6,92	6,92
écart-type	1,52	1,00	0,94
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	7,98	6,49	7,98
écart-type	1,15	0,96	1,39
Longueur du pétiole (cm)			
moyenne	2,4	3,7	2,6
écart-type	0,58	0,59	0,50

*variétés de référence

Peuplier faux-tremble: 'Prairie Skyrise' (droit) avec les variétés de références 'Erecta' (gauche) et *Populus tremuloides* (centre)

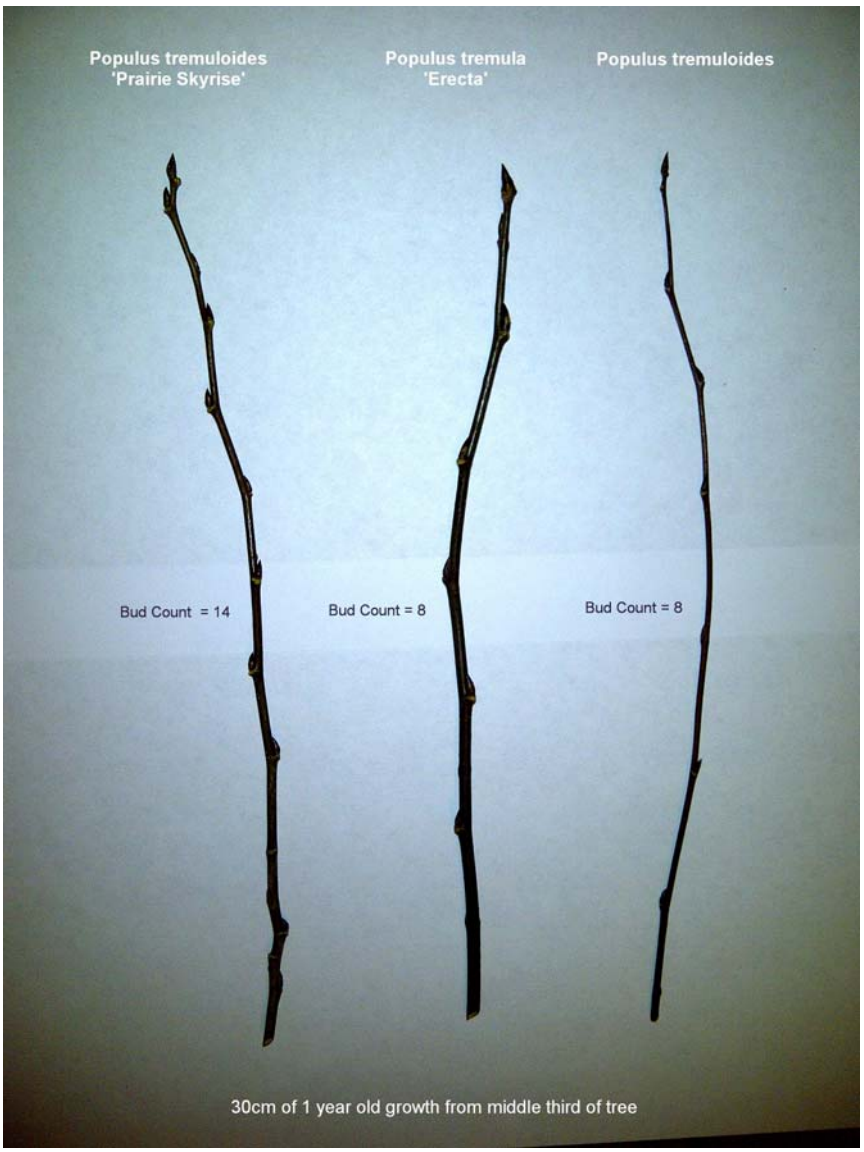

Peuplier faux-tremble: 'Prairie Skyrise' (gauche) avec les variétés de références 'Erecta' (centre) et *Populus tremuloides* (droit)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée: **'CA28'**
Numéro de la demande: 12-7685
Date de la demande: 2012/07/20
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape Association, Milton (Ontario)
Sélectionneur: Claude Richer, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Variété de référence: 'Morden Centennial'

Sommaire: *'CA28' a un port dressé, alors que 'Morden Centennial' a un port modérément étalé. 'CA28' donne une plante plus courte que 'Morden Centennial'. Chez 'CA28', les jeunes pousses sont fortement anthocyanées, alors que chez 'Morden Centennial' elles sont faiblement anthocyanées. 'CA28' comporte plus de pétales par fleur que 'Morden Centennial'. Les pétales de 'CA28' sont rose-bleu à rose-bleu clair, alors que ceux de 'Morden Centennial' sont rouge-violet. La fleur de 'CA28' dégage un parfum fort, tandis que celle de 'Morden Centennial' dégage un parfum très faible.*

Description:
PLANTE : rosier arbustif à port dressé.
JEUNES RAMEAUX : fortement anthocyanés.
AIGUILLONS : peu nombreux, rougeâtres.
FEUILLES : de grandeur moyenne, non anthocyanées, à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus vert moyen, faiblement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement elliptique, à base arrondie; sommet aigu.

POUSSES FLORIFÈRES : à ramifications très peu nombreuses, comportant chacune un très petit nombre de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.
FLEURS : doubles, du groupe de couleur mélange de rose, irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe lorsque vues de côté, à dessous concave lorsque vues de côté; centre rose; pétales densément répartis; parfum fort; sépales faiblement appendiculés.
PÉTALES : grands, s'ouvrant un à la fois, transversalement elliptiques, non incisés ou très faiblement incisés, à marge fortement réfléchie et moyennement ondulée, bicolores; faces interne et externe rose-bleu à rose-bleu clair (RHS 62A, B, C) avec du blanc (RHS 155D) à la base.
TACHE BASALE : de grandeur moyenne; face interne verdâtre.
ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement jaune clair.

RÉCEPTACLE : petit à la chute des pétales.
FRUIT : en forme d'urne en coupe longitudinale.

Origine génétique: 'CA28' est issue d'un croisement entre 'Secret' et 'Astrid Lindgren' réalisé en 2003 à la Station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. Des fruits ont été récoltés en 2003, et les graines résultant du croisement ont été semées à l'hiver et au printemps 2004. La nouvelle variété a d'abord été cultivée au champ en 2004, puis a été multipliée de nouveau et cultivée à partir de 2006 pour que des évaluations plus approfondies puissent être effectuées. Les critères de sélection étaient la rusticité, la tolérance aux maladies ainsi que la couleur et le parfum des fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'CA28' ont été réalisés à l'été 2011 dans des parcelles de la Prairie Shade Nursery, à Portage la Prairie, au Manitoba. Ils ont porté sur 6 sujets de la variété candidate et 6 sujets de la variété de référence, plantés à 0,6 mètre d'intervalle, en rangs espacés de 2 mètres. Les sujets étaient issus de plants de 2 ans qui avaient été cultivés dans des pots de 2 gallons. Les observations et mesures ont été faites chez 6 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CA28'

	'CA28'	'Morden Centennial'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	80,2	97,2
écart-type	9,41	10,31
Nombre de pétales		
moyenne	64	28
écart-type	1,45	6,0
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	9,6	9,0
écart-type	1,3	0,69
Longueur des pétales (mm)		
moyenne	4,7	3,4
écart-type	0,39	0,23
Largeur des pétales (mm)		
moyenne	3,8	3,4
écart-type	0,70	0,12
Couleur de la face interne des pétales (RHS)		
principale	62A,B,C	55A
secondaire	155D	S/O

*variété de référence

Rosier: 'CA28' (gauche) avec variété de référence 'Morden Centennial' (droit)

FRAMBOISIER
(Rubus idaeus)

Dénomination proposée: **'NR7'**
Numéro de la demande: 11-7263
Date de la demande: 2011/04/20
Requérant: The New Zealand Institute for Plant and Food Research Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Joseph Stephens, Motueka (Nouvelle-Zélande)
Harvey Hall, Motueka (Nouvelle-Zélande)

Variétés de référence: 'Meeker', 'Willamette' et 'Chemainus'

Sommaire: *'NR7' donne une plante dressée, alors que les variétés de référence donnent une plante semi-dressée. Les cannes dormantes sont considérablement plus courtes chez 'NR7' que chez les variétés de référence. 'NR7' est dépourvue d'aiguillons, alors que les variétés de référence en ont. La fructification est courte chez 'NR7', tandis qu'elle est de longueur moyenne chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : dressée, produisant en été uniquement sur les cannes de l'année précédente; cannes de l'année en nombre élevé.
BOURGEONS À BOIS : courts, à époque de débourrement hâtive à intermédiaire.
TRÈS JEUNES POUSSES : à sommet dépourvu de pigmentation anthocyanique durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : non pruinées ou très faiblement pruinées, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; entre-nœuds très courts.
CANNES DORMANTES : brun grisâtre.
AUGUILLONS : absents.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, principalement trifoliées.
FOLIOLES : concaves en coupe transversale, moyennement rugueuses entre les nervures; folioles latérales chevauchantes.
PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons.

FLORAISON : commençant à une époque hâtive.
PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : de grandeur moyenne.

MATURATION DES FRUITS : courte, commençant à une époque hâtive.
RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : horizontaux à retombants.
FRUITS : rouge moyen, faiblement luisants, de longueur moyenne, moyens à larges, à rapport longueur/largeur faible, largement coniques en vue latérale, mous à moyennement fermes, adhérant faiblement à moyennement au réceptacle; drupéoles de grosseur moyenne.

Origine génétique: 'NR7' est issue de la pollinisation de 'HR101' par 'Willamette', réalisée en serre en 1997 dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené par le New Zealand Institute of Plant and Food Research Limited, à Motueka, en Nouvelle-Zélande. Les graines ainsi obtenues ont été envoyées en 1999 à Lynden, au Washington, aux États-Unis. Au total, 120 semis ont été plantés au champ en 1999. La nouvelle variété a été sélectionnée pendant l'été 2001 et a été désignée ZNH062. Bien qu'elle ne convienne pas à la production commerciale, 'NR7' a été sélectionnée pour son port compact convenant aux jardins d'ornement.

Épreuves et essais: Les essais de 'NR7' ont été réalisés durant la saison de culture 2012, à Richmond, en Colombie-Britannique, à raison de 4 répétitions par variété. Ils ont porté sur au moins 12 sujets de chaque variété. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement de 0,6 mètre sur le rang et de 2 mètres entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 15 mesures.

Tableau de comparaison pour 'NR7'

	'NR7'	'Meeker'*	'Willamette'*	'Chemainus'*
Longueur des cannes dormantes (cm)				
moyenne	50	254	230	232
écart-type	5,6	20,7	24,4	24,3
Longueur de la foliole terminale (cm)				
moyenne	59	118	89	104
écart-type	8,3	11,8	14,8	12,4
Largeur de la foliole terminale (cm)				
moyenne	56	90,3	69	75
écart-type	5,6	12,5	15,4	12,4

*variétés de référence

Framboisier: 'NR7' (bas) avec les variétés de références, 'Chemainus' (centre haut), 'Meeker' (centre) et 'Willamette' (centre bas)

Dénomination proposée: **'Wakefield'**
Numéro de la demande: 11-7264
Date de la demande: 2011/04/20
Requérant: The New Zealand Institute for Plant and Food Research Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Joseph Stephens, Motueka (Nouvelle-Zélande)
Harvey Hall, Motueka (Nouvelle-Zélande)

Variétés de référence: 'Meeker', 'Willamette' et 'Chemainus'

Sommaire: *Les cannes sont peu nombreuses chez 'Wakefield', tandis qu'elles sont nombreuses chez 'Meeker' et 'Chemainus' et très nombreuses chez 'Willamette'. La pigmentation anthocyanique des cannes de l'année est forte chez 'Wakefield', alors qu'elle est faible chez 'Meeker' et 'Willamette' et nulle ou très faible chez 'Chemainus'. La base des aiguillons est moyenne à grosse chez 'Wakefield', alors qu'elle est très petite à petite chez 'Meeker' et 'Willamette' et très petite chez 'Chemainus'. Les folioles sont moyennement à fortement rugueuses entre les nervures chez 'Wakefield', alors qu'elles sont faiblement à moyennement rugueuses chez les variétés de référence. Le fruit est ferme à très ferme chez 'Wakefield', tandis qu'il est mou chez 'Meeker', très mou à mou chez 'Willamette' et mou à moyen chez 'Chemainus'. La maturation des fruits commence à une époque tardive chez 'Wakefield', alors qu'elle commence à une époque hâtive chez 'Willamette' et à une époque intermédiaire chez 'Chemainus'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, produisant en été uniquement sur les cannes de l'année précédente; cannes de l'année en nombre peu élevé.
BOURGEONS À BOIS : courts à moyens, à époque de débourrement tardive.
TRÈS JEUNES POUSSES : à sommet dépourvu de pigmentation anthocyanique durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, fortement anthocyanées; entre-nœuds longs.
CANNES DORMANTES : brun grisâtre.
AUGUILLONS : courts, violets, moyennement denses, à base moyenne à grosse.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, principalement à cinq folioles.
FOLIOLES : droites en coupe transversale, moyennement à fortement rugueuses entre les nervures; folioles latérales espacées.
PÉDICELLE : portant peu d'aiguillons.

FLORAISON : commençant à une époque tardive.
PÉDONCULE : fortement anthocyané.
FLEURS : de grandeur moyenne.

MATURATION DES FRUITS : longue, commençant à une époque tardive.
RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : horizontaux à retombants.
FRUITS : rouge foncé, faiblement à moyennement luisants, courts à moyens, étroits à moyens, à rapport longueur/largeur faible, largement coniques en vue latérale, fermes à très fermes, adhérant très faiblement à faiblement au réceptacle; drupéoles grosses.

Origine génétique: 'Wakefield' est issue de la pollinisation de 'Lewis' par une sélection non identifiée, portant le code '86105M57', réalisée en serre en 1990 dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené par le New Zealand Institute of Plant and Food Research Limited, à Motueka, en Nouvelle-Zélande. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés dans les installations de l'Institute of Plant and Food Research, à Motueka. Au total, 115 semis ont été plantés au champ en 1991. La nouvelle variété a été sélectionnée durant l'été austral 1993-1994 et a été désignée 90352EK-6.

Épreuves et essais: Les essais de 'Wakefield' ont été réalisés durant la saison de culture 2012, à Richmond, en Colombie-Britannique, à raison de 4 répétitions par variété. Ils ont porté sur au moins 12 sujets de chaque variété. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement de 0,6 mètre sur le rang et de 2 mètres entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 15 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Wakefield'

	'Wakefield'	'Meeker'*	'Willamette'*	'Chemainus'*
Longueur des cannes dormantes (cm)				
moyenne	274	254	230	232
écart-type	19,3	25,7	24,4	24,3

*variétés de référence

Framboisier: 'Wakefield' (haut) avec les variétés de références, 'Chemainus' (centre haut), 'Meeker' (centre) et 'Willamette' (centre bas)

SAUGE
(Salvia sylvestris)

Dénomination proposée: **'Balyriclu'**
Nom commercial: Lyrical Blues
Numéro de la demande: 11-7254
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Lynn Knosher, Pan American Seed Co., Elburn, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'May Night' et 'Burgundy Candles'

Sommaire: *'Balyriclu' donne une plante plus courte que 'Burgundy Candles'. Les feuilles de 'Balyriclu' sont plus petites que celles des variétés de référence. Le pétiole est plus court chez 'Balyriclu' que chez les variétés de référence. Les feuilles sont moyennement rugueuses chez 'Balyriclu', alors qu'elles sont fortement rugueuses chez 'May Night'. Les inflorescences sont clairsemées à moyennement denses chez 'Balyriclu', tandis qu'elles sont moyennement denses à denses chez 'Burgundy Candles'. Les inflorescences de 'Balyriclu' sont plus courtes que celles des variétés de référence. Les fleurs sont plus rapprochées les unes des autres chez 'Balyriclu' que chez les variétés de référence. Le dessus des bractées est violet avec du vert au sommet chez 'Balyriclu', alors qu'il est vert chez 'May Night'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, moyennement ramifiée, de densité moyenne.
TIGES : faiblement anthocyanées, moyennement pubescentes, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : opposées, lancéolées, à sommet aigu, à base cordée, à marge crénelée, vert clair sur le dessus, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, moyennement rugueuses, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces.

INFLORESCENCES : épis clairsemés à moyennement denses.
CALICE : à pigmentation anthocyanique rose, moyenne à forte.
FLEURS : verticillées, bilabiées, dressées à tournées vers l'extérieur; face externe de la lèvre supérieure violet-bleu (RHS N88B); face interne de la lèvre inférieure violet-bleu (RHS N88A-B) avec du violet (RHS N81A) vers la gorge.
BRACTÉES : violettes (RHS N77B) avec du vert au sommet sur le dessus.

Origine génétique: 'Balyriclu' est issue d'une fécondation de la sélection exclusive 5999-1 par un mélange de pollens provenant des sélections exclusives 6016, 6017, 6018, 6019 et 6020, réalisée en août 2003 à Elburn, en Illinois, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. La nouvelle variété a été sélectionnée en juin 2004 pour son port, la couleur de ses fleurs et sa précocité de floraison. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène durant le printemps et l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balyriclu'

	'Balyriclu'	'May Night'*	'Burgundy Candles'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	3,90	36,1	57,0
écart-type	4,17	5,23	5,70
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	6,1	13,4	9,0
écart-type	0,63	1,51	0,93

Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	2,5	5,8	3,2
écart-type	0,26	0,44	0,31
Longueur du pétiole (cm)			
moyenne	1,9	7,1	3,0
écart-type	0,78	0,98	1,04
Distance entre les fleurs dans l'inflorescence (cm)			
moyenne	0,5	0,9	1,1
écart-type	0,07	0,07	0,07
Longueur de l'inflorescence (cm)			
moyenne	16,9	20,2	27,6
écart-type	3,26	2,54	2,66
Couleur des bractées (RHS)			
dessus	N77B avec du vert au sommet	se rapprochant le plus de 135C	N77B avec du vert au sommet

*variétés de référence

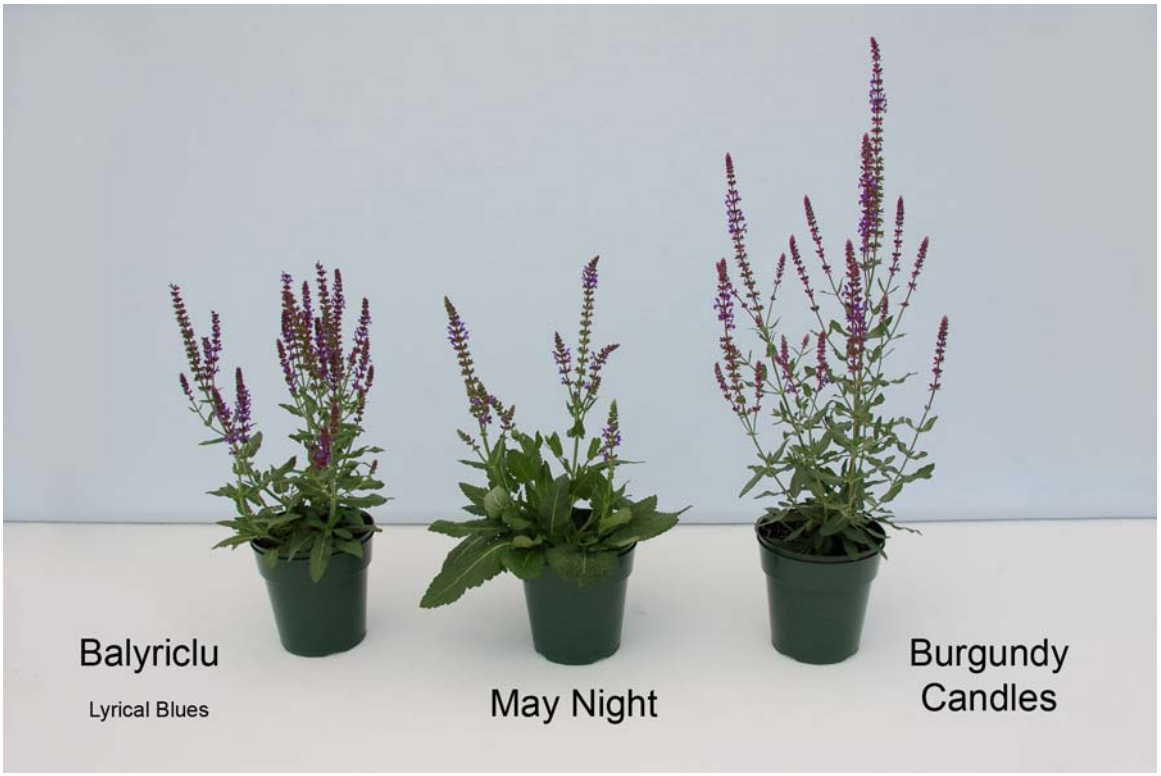

Sauge: 'Balyriclu' (gauche) avec les variétés de référence 'May Night' (centre) et 'Burgundy Candles' (droite)

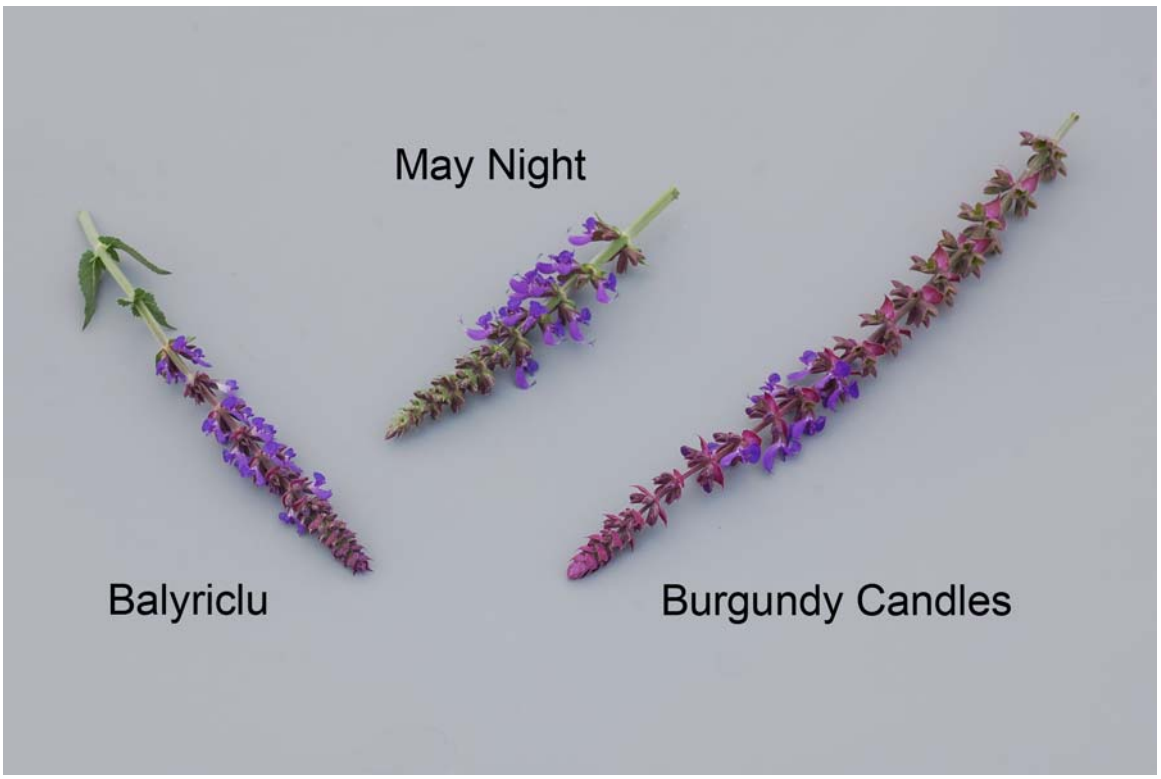

Sauge: 'Balyriclu' (gauche) avec les variétés de référence 'May Night' (centre) et 'Burgundy Candles' (droite)

Dénomination proposée: **'Burgundy Candles'**
Numéro de la demande: 11-7255
Date de la demande: 2011/03/28
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Lynn Knosher, Pan American Seed Co., Elburn, Illinois (États-Unis)

Variétés de référence: 'May Night' et 'Balyriclu' (Lyrical Blues)

Sommaire: *'Burgundy Candles' donne une plante plus haute que les variétés de référence. Les feuilles de 'Burgundy Candles' sont plus petites que celles de 'May Night' et plus grandes que celles de 'Balyriclu'. Le pétiole de 'Burgundy Candles' est plus court que celui de 'May Night' et plus long que celui de 'Balyriclu'. Les feuilles sont moyennement rugueuses chez 'Burgundy Candles', alors qu'elles sont fortement rugueuses chez 'May Night'. Les inflorescences sont moyennement denses à denses chez 'Burgundy Candles', alors qu'elles sont clairsemées à moyennement denses chez 'Balyriclu'. Les inflorescences sont plus longues chez 'Burgundy Candles' que chez les variétés de référence. Les fleurs sont plus éloignées les unes des autres chez 'Balyriclu' que chez les variétés de référence. Le dessus des bractées est violet avec du vert au sommet chez 'Burgundy Candles', alors qu'il est vert chez 'May Night'.*

Description:
PLANTE : étroite, dressée, moyennement ramifiée, de densité moyenne.
TIGES : moyennement anthocyanées, moyennement pubescentes, moyennes à épaisses.

FEUILLES : opposées, lancéolées, à sommet aigu, à base cordée, à marge crénelée, vert foncé sur le dessus, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, moyennement rugueuses, glabres ou à pubescence très clairsemée sur les deux faces.

INFLORESCENCES : épis moyennement denses à denses.
CALICE : à pigmentation anthocyanique rose, moyenne à forte.

FLEUR : verticillées, bilabiées, dressées à tournées vers l'extérieur; face externe de la lèvre supérieure et face interne de la lèvre inférieure violet-bleu (RHS N88B).
BRACTÉES : violettes (RHS N77B) avec du vert au sommet sur le dessus.

Origine génétique: 'Burgundy Candles' est issue d'une pollinisation libre de 'Caradonna', réalisée en septembre 2006 à Arroyo Grande, en Californie, aux États-Unis, dans le cadre d'un programme de sélection contrôlée. La nouvelle variété a été sélectionnée en août 2007 pour ses bractées distinctives et persistantes, la grosseur de ses fleurs et sa précocité de floraison. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène durant le printemps et l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 30 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Burgundy Candles'

	'Burgundy Candles'	**'May Night'***	**'Balyriclu'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	57,0	36,1	39,0
écart-type	5,70	5,23	4,17
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	9,0	13,4	6,1
écart-type	0,93	1,51	0,63
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	3,2	5,8	2,5
écart-type	0,31	0,44	0,26
Longueur du pétiole (cm)			
moyenne	3,0	7,1	1,9
écart-type	1,04	0,98	0,78
Distance entre les fleurs dans l'inflorescence (cm)			
moyenne	1,1	0,9	0,5
écart-type	0,07	0,07	0,07
Longueur de l'inflorescence (cm)			
moyenne	27,6	20,2	16,9
écart-type	2,66	2,54	3,26
Couleur des bractées (RHS)			
dessus	N77B avec du vert au sommet	se rapprochant le plus de 135C	N77B avec du vert au sommet

*variétés de référence

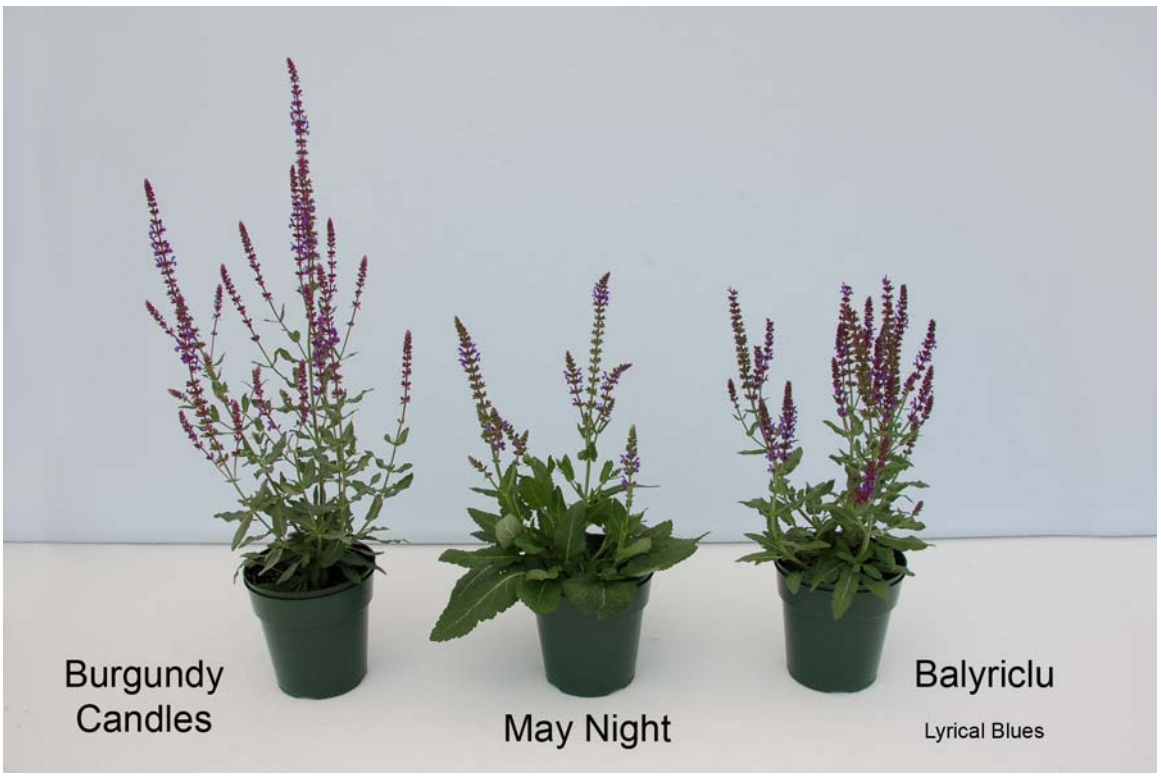

Sauge: 'Burgundy Candles' (gauche) avec les variétés de référence 'May Night' (centre) et 'Balyriclu' (droite)

Sauge: 'Burgundy Candles' (gauche) avec les variétés de référence 'May Night' (centre) et 'Balyriclu' (droite)

COLÉUS
(Solenostemon scutellarioides)

Dénomination proposée: **'UF08174'**
Nom commercial: Sultana
Numéro de la demande: 11-7258
Date de la demande: 2011/04/06
Requérant: Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: David Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)
Grayson M. Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Saturn'

Sommaire: *'UF08174' donne une plante plus courte que 'Saturn'. Les nœuds des tiges sont fortement anthocyanés chez 'UF08174', alors qu'ils sont faiblement à moyennement anthocyanés chez 'Saturn'. Le limbe des feuilles présente des incisions moyennement profondes à profondes chez 'UF08174', alors qu'il présente des incisions peu profondes à moyennement profondes chez 'Saturn'. Les nervures médiane et secondaires du dessus du limbe sont noir terne chez 'UF08174', alors qu'elles sont vert clair chez 'Saturn'. Le dessous du limbe est vert clair avec des mouchetures violet-brun chez 'UF08174', tandis qu'il est brun foncé avec des mouchetures vert clair chez 'Saturn'. La pigmentation anthocyanique du pétiole est nulle ou très faible chez 'UF08174', alors qu'elle est moyenne chez 'Saturn'.*

Description:
PLANTE : buissonnante-arrondie, fortement ramifiée.
TIGES : vert clair, quadrangulaires, d'épaisseur moyenne, à pubescence clairsemée; nœuds fortement antohcyanés, moyennement pubescents.

FEUILLES : simples, ovées, panachées, à sommet aigu, à base atténuée, à marge crénelée à dentée avec des incisions moyennement profondes à profondes.
DESSUS DU LIMBE : moyennement pubescent, à nervures médiane et secondaires noires (plus terne que RHS N186A), à marge vert clair (RHS 144A); zones internervaires violet-brun (RHS N77A) avec des tons noirs (RHS N186A) et des taches vert clair (RHS 144A).
DESSOUS DU LIMBE : vert clair (RHS 139D) avec des mouchetures violet-brun (RHS N77A) sur toute la longueur, à pubescence clairsemée; nervures moyennement pubescentes.
PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

Origine génétique: 'UF08174' est issue d'une pollinisation libre de 'UF043633' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2007 à Gainesville, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée en mai 2008 pour son port en coussin, sa vigueur générale, son feuillage bordeaux à marges vert lime et sa floraison tardive. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 18 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'UF08174'

	'UF08174'	'Saturn'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	25,4	32,6
écart-type	1,56	2,61

Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
nervures médiane et secondaires du dessus	plus terne que N186A	plus vif que N144A
dessous	139D avec mouchetures N77A	plus gris que N186C, avec mouchetures 144C

*variété de référence

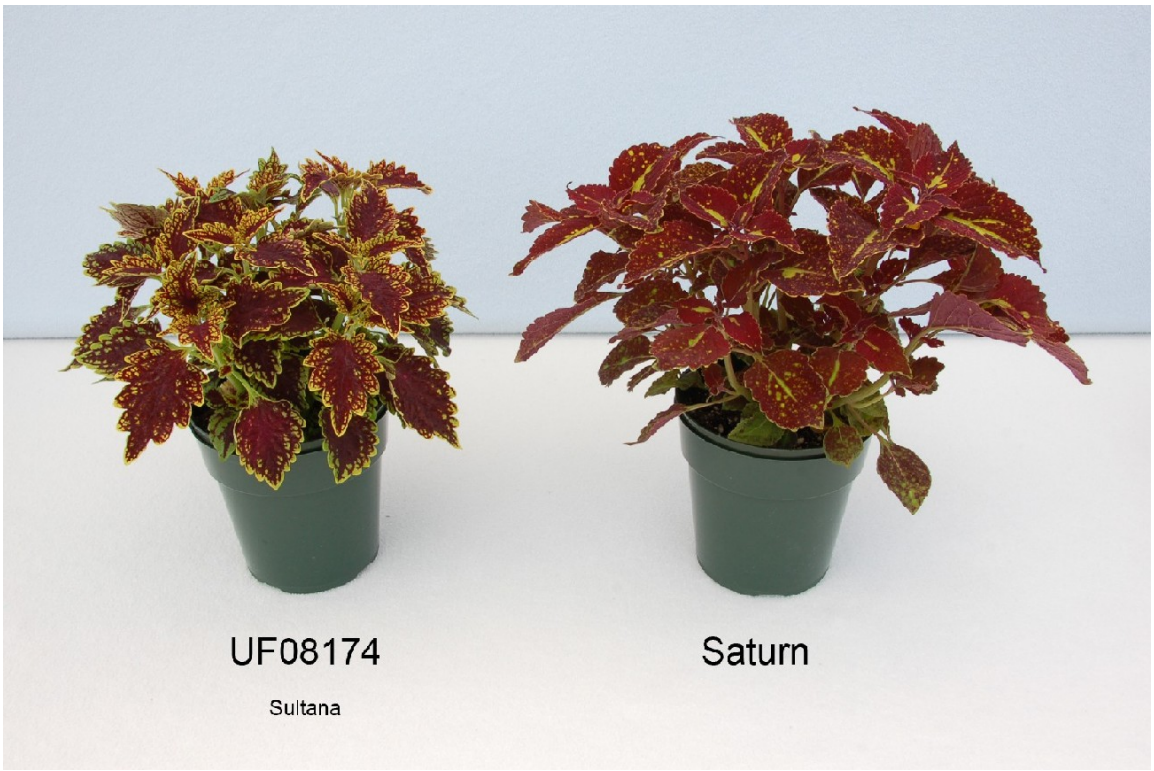

Coléus: 'UF08174' (gauche) avec la variété de référence 'Saturn' (droite)

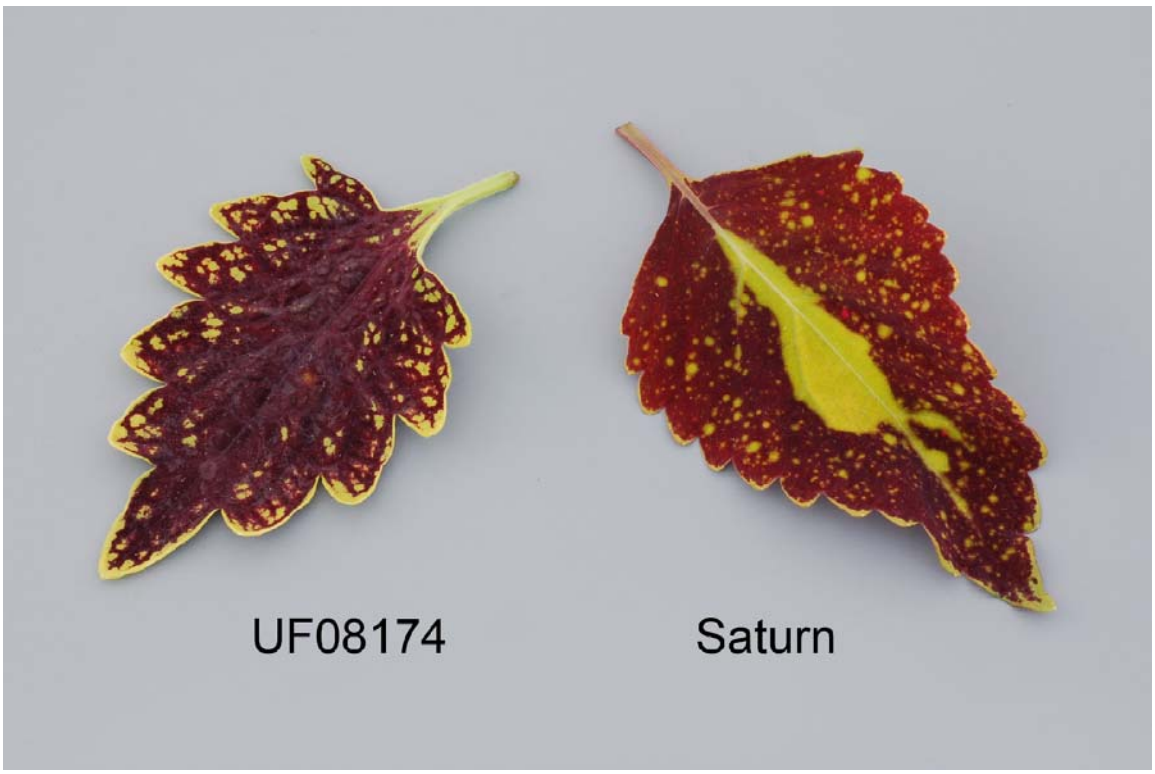

Coléus: 'UF08174' (gauche) avec la variété de référence 'Saturn' (droite)

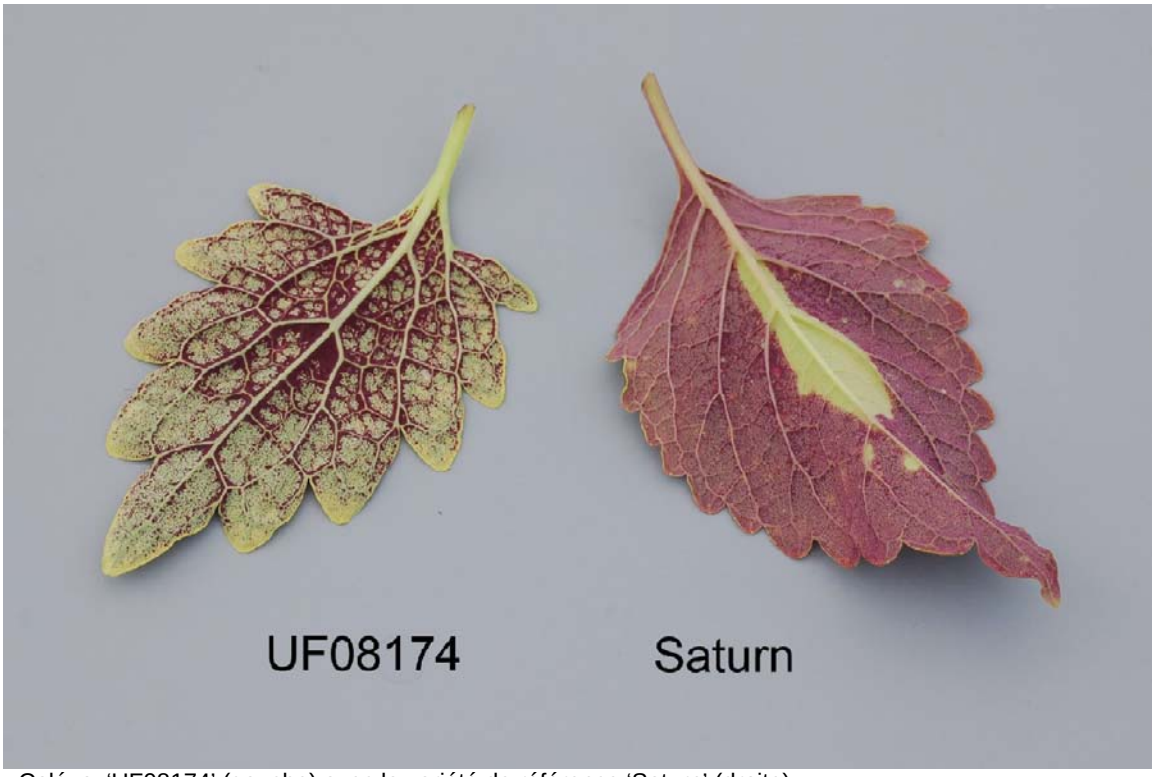

Coléus: 'UF08174' (gauche) avec la variété de référence 'Saturn' (droite)

Dénomination proposée: **'UF0843'**
Nom commercial: Wasabi
Numéro de la demande: 11-7259
Date de la demande: 2011/04/06
Requérant: Florida Foundation Seed Producers, Inc., Greenwood, Floride (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: David Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)
Grayson M. Clark, Greenwood, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'UF04335' (Electric Lime)

Sommaire: *'UF0843' donne une plante plus haute et plus large que 'UF04335'. La pigmentation anthocyanique des nœuds des tiges est moyenne chez 'UF0843', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'UF04335'. Les feuilles de 'UF0843' sont plus longues que celles de 'UF04335'. Le limbe est denté avec des incisions profondes à très profondes chez 'UF0843', tandis qu'il est crénelé avec des incisions peu profondes à moyennement profondes chez 'UF04335'. Le dessus du limbe est vert clair avec du vert foncé à clair à la base chez 'UF0843', alors qu'il est vert foncé avec les nervures médiane et secondaires jaune clair et jaune chez 'UF04335'. Le dessous du limbe est vert-brun avec les nervures d'un vert-brun plus clair chez 'UF0843', tandis qu'il est vert-brun avec les nervures vert-jaune chez 'UF04335'.*

Description:
PLANTE : buissonnante-arrondie, moyennement ramifiée.
TIGES : vert clair, quadrangulaires, épaisses; nœuds moyennement anthocyanés, moyennement pubescents.

FEUILLES : simples, pétiolées, ovées, non panachées, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge dentée avec des incisions profondes à très profondes.
DESSUS DU LIMBE : moyennement pubescent, vert foncé à vert clair (RHS 144A-B) à l'ouverture, vert clair (RHS N144A) avec du vert foncé à clair (RHS 144A-B) vers la base au plein épanouissement, à marge vert clair (RHS N144A).
DESSOUS DU LIMBE : vert-brun (RHS 146D); nervures vert-brun clair (RHS 147D), fortement pubescentes.

Origine génétique: 'UF0843' est issue d'une pollinisation libre de 'UF07106' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2007 à Gainesville, en Floride, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée en mai 2008 pour sa vigueur générale, ses feuilles de forme inusitée et de couleur voyante lime-citron et jaune-vert ainsi que sa floraison tardive. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène durant l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 14 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 19 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'UF0843'

	'UF0843'	**'UF04335'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	32,4	21,5
écart-type	1,58	1,85
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	44,7	32,6
écart-type	3,16	2,81
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	11,1	8,5
écart-type	1,03	0,63
Couleur du limbe des feuilles (RHS)		
dessus	N144A avec 144A-B à la base	plus foncé que 143A, 144A, nervures médiane et secondaires 4D et 3A
dessous	plus clair que 146D, nervures 147D	plus clair que 137D, nervures 150D

*variété de référence

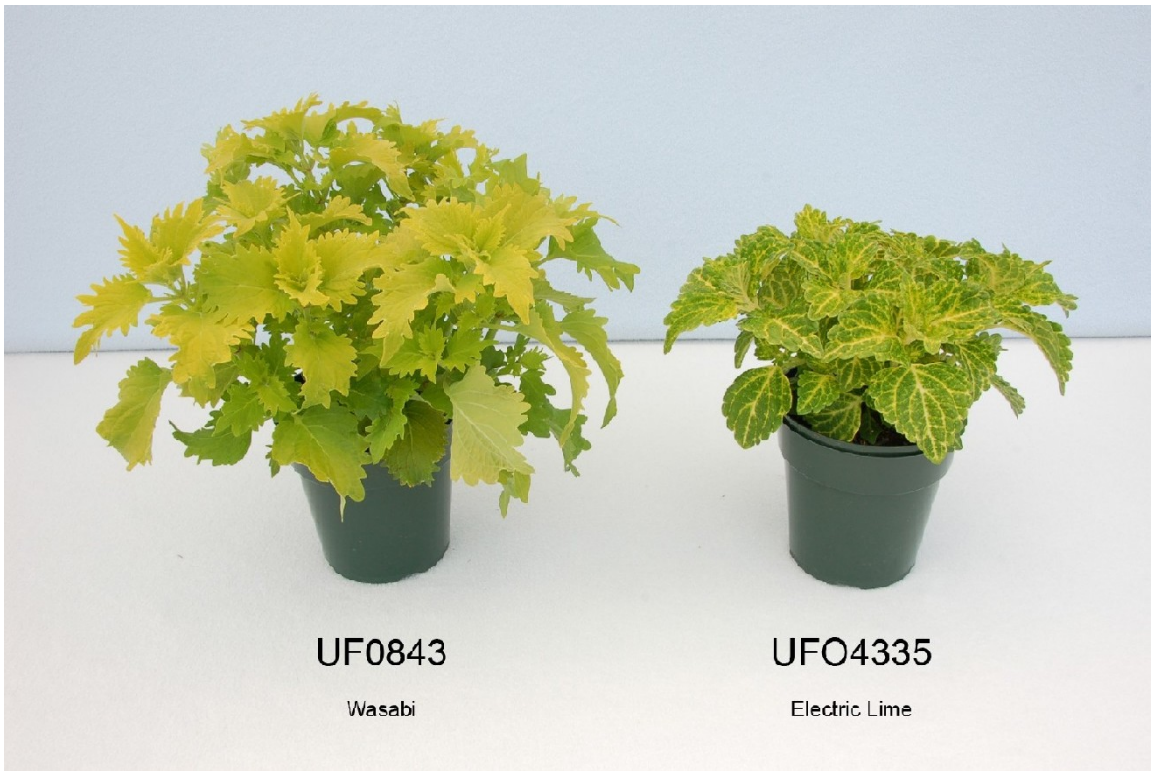

Coléus: 'UF0843' (gauche) avec la variété de référence 'UF04335' (droite)

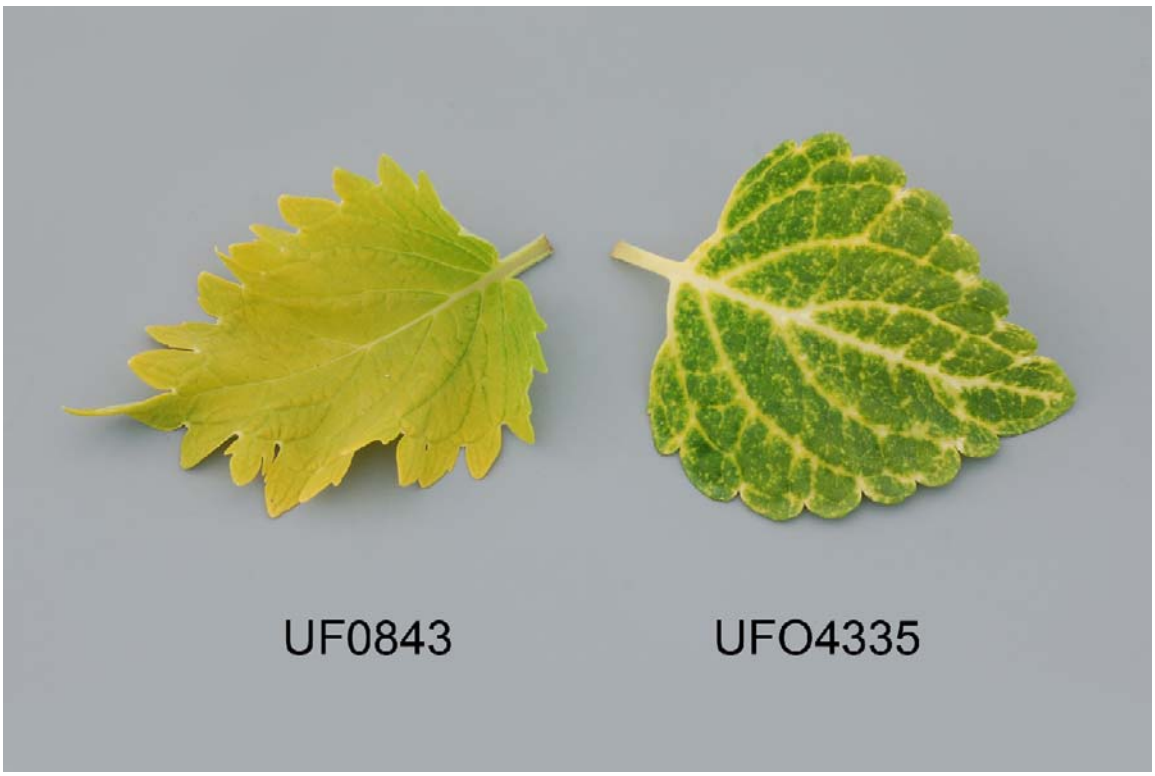

Coléus: 'UF0843' (gauche) avec la variété de référence 'UF04335' (droite)

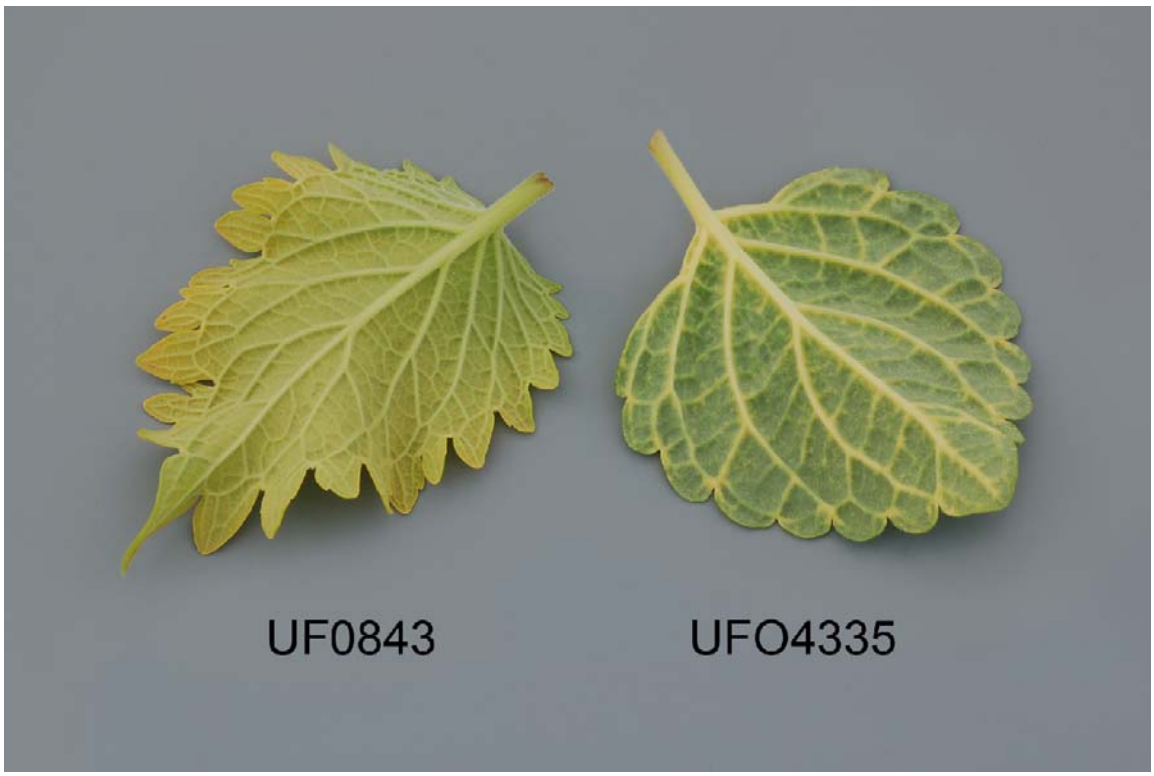

Coléus: 'UF0843' (gauche) avec la variété de référence 'UF04335' (droite)

SORGHO
(Sorghum bicolor)

Dénomination proposée: **'CB 7520'**
Numéro de la demande: 10-6817
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Ceres, Inc., Thousand Oaks, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Johnson, Clinton Jay, Happy, Texas (États-Unis)

Variété de référence: 'ES5150'

Sommaire: *Le coléoptile ainsi que la face dorsale et la gaine de la première feuille sont très faiblement anthocyanés chez 'CB 7520', alors qu'ils sont faiblement à moyennement anthocyanés chez 'ES5150'. En 2012, aucune panicule n'est apparue chez 'CB 7520' avant la fin de la saison de culture, alors que des panicules sont apparues chez 'ES5150' vers la fin de la saison. Les feuilles de 'CB 7520' sont plus longues et plus larges que celles de 'ES5150'. La tige de 'CB 7520' est de diamètre grand à très grand, alors que celle de 'ES5150' est de diamètre moyen.*

Description:
PLANTE : hybride, destinée à la production de biomasse.
COLÉOPTILE : très faiblement anthocyané.
PREMIÈRE FEUILLE : très faiblement anthocyanée sur la face dorsale et sur la gaine.

LIMBE DES FEUILLES : vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
TIGE : de diamètre grand à très grand.

Origine génétique: 'CB 7520' est issue d'une double hybridation réalisée en 2008 à Maricopa, en Arizona, aux États-Unis. Le parent femelle du premier croisement était la lignée 'BTx623', tandis que le parent mâle était la lignée 'ATx2752', servant au maintien de la fertilité. Un sujet F1 issu de ce croisement et doté d'une androstérilité cytoplasmique a été utilisé comme parent femelle pour le deuxième croisement. Le parent mâle du deuxième croisement était la lignée pure 'R07007', servant au rétablissement de la fertilité mâle. 'CB 7520' a été sélectionnée en 2008 pour sa capacité de production et de conversion de biomasse et pour son incapacité à produire des panicules avant la toute fin de la saison de culture.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'CB 7520' ont été réalisés au cours des étés 2011 et 2012 à Oxford Station, en Ontario. En 2011, les essais ont comporté 2 répétitions par variété, à raison de 11 rangs par répétition; les rangs mesuraient 3,5 mètres de longueur et étaient espacés de 20 cm; les sujets étaient espacés d'environ 35 cm sur le rang. L'ensemencement a été effectué directement dans les parcelles, à la mi-juin, et a été suivi de conditions humides et très fraîches qui ont duré toute la saison. En 2012, les essais ont comporté 2 répétitions par variété, à raison de 9 rangs par répétition; les rangs mesuraient 6 mètres de longueur et étaient espacés de 60 cm; les sujets étaient espacés d'environ 60 cm sur le rang. Les semences ont été mises à germer dans des mottes de tourbe vers le début du printemps, et les mottes ont été plantées dans les parcelles durant la première semaine de juin. En 2012, le temps a été sec et très chaud, plus propice au développement de ce type de variété qu'en 2011. Les deux années, les caractères quantitatifs ont été fondés sur 30 mesures.

Tableau de comparaison pour 'CB 7520'

	'CB 7520'	'ES5150'*
Hauteur totale de la plante (mètres)		
moyenne 2011	0,81	0,79
écart-type 2011	0,07	0,04
moyenne 2012	2,55	2,83
écart-type 2012	0,19	0,21

Longueur du limbe de la troisième feuille à partir du sommet de la plante (cm)

moyenne 2011	58,30	43,40
écart-type 2011	3,91	3,38
moyenne 2012	116,85	85,13
écart-type 2012	6,57	6,12

Largeur du limbe de la troisième feuille à partir du sommet de la plante (cm)

moyenne 2011	4,77	4,43
écart-type 2011	0,77	0,48
moyenne 2012	8,23	4,99
écart-type 2012	0,65	0,87

*variété de référence

Sorgho: 'CB 7520' (gauche) avec la variété de référence 'ES5150' (droit)

Sorgho: 'CB 7520' (gauche) avec la variété de référence 'ES5150' (droit)

TORÉNIA
(Torenia)

Dénomination proposée: **'Sunrekokuri'**
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Cream Yellow
Numéro de la demande: 11-7241
Date de la demande: 2011/03/23
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Yellow Moon'

Sommaire: *La face externe du tube de la corolle est violet foncé à violet-bleu chez 'Sunrekokuri', tandis qu'elle est violette chez 'Yellow Moon'. La partie basale de la face interne du tube est violet-bleu chez 'Sunrekokuri', alors qu'elle est violette chez 'Yellow Moon'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée.

FEUILLES : à pétiole de longueur moyenne; marge dentée, à incisions moyennes à profondes.

FLEURS : axillaires; calice à 5 lobe.
LOBES DE LA COROLLE : non incisés à faiblement incisés; lobe supérieur faiblement à moyennement ondulé, à partie basale jaune clair (RHS 10C) avec du violet (RHS 84A) vers la base, à partie distale jaune clair (RHS 10B-C); lobes latéraux jaune clair (RHS 10C) dans la partie centrale, jaune clair (RHS 10B-C) dans la partie marginale; lobe inférieur jaune clair (RHS 10B-C) dans la partie distale, avec une tache moyennement marquée.
TUBE DE LA COROLLE : de longueur moyenne; face externe violet foncé à violet-bleu (RHS 83B-C); face interne violet-bleu (RHS 83C-D) dans la partie basale, avec des lignes verticales moyennement marquées.

Origine génétique: 'Sunrekokuri' est issue d'une mutation raméale découverte en août 2008 chez la variété exclusive '06-13-1', dans un secteur isolé de Yokaichi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le sujet mutant a été multiplié par bouturage, puis les boutures ont été mises en terre dans des pots et cultivées en serre. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de février à octobre 2009 quant à leurs caractères morphologiques, ce qui a permis d'établir qu'il s'agissait d'une variété distincte.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrekokuri' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps et à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 24 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 4 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunrekokuri'

	'Sunrekokuri'	'Yellow Moon'*
Couleur du tube de la corolle (RHS)		
face externe	83B-C	77A
partie basale de la face interne	83C-D	77B

*variété de référence

Torénia: 'Sunrekokuri' (gauche) avec la variété de référence 'Yellow Moon' (droite)

Torénia: 'Sunrekokuri' (gauche) avec la variété de référence 'Yellow Moon' (droite)

Torénia: 'Sunrekokuri' (gauche) avec la variété de référence 'Yellow Moon' (droite)

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée: **'25R46'**
Numéro de la demande: 12-7612
Date de la demande: 2012/05/23
Requérant: Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Sélectionneur: Greg Marshall, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Windfall, Indiana (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: '25R47' et '25R51'

Sommaire: *Le coléoptile est moyennement anthocyané chez '25R46', tandis qu'il est non anthocyané ou très faiblement anthocyané chez '25R51'. La gaine de la dernière feuille est fortement glauque chez '25R46', alors qu'elle est faiblement glauque chez '25R51'. L'épi est fortement glauque chez '25R46', tandis qu'il est faiblement à moyennement glauque chez les variétés de référence. Le col de l'épi est fortement glauque chez '25R46', tandis qu'il est faiblement glauque chez '25R51'. La face convexe de l'article apical du rachis est glabre ou à pubescence très clairsemée chez '25R46', alors qu'elle est à pubescence clairsemée chez '25R47' et à pubescence moyenne chez '25R51'. La troncature de la glume inférieure est légèrement oblique chez '25R46', tandis qu'elle est oblique chez '25R47'. Le bec de la glume inférieure est de longueur moyenne chez '25R46', tandis qu'il est court chez '25R47' et très long chez '25R51'. Le bec de la lemme du fleuron inférieur est droit chez '25R46', alors qu'il est légèrement à modérément courbé chez '25R47'. À maturité, la paille est anthocyanée chez la variété candidate, tandis qu'elle n'est pas anthocyanée chez les variétés de référence. La coloration au phénol du grain est d'intensité moyenne chez '25R46', tandis qu'elle est pâle chez '25R47' et foncée chez '25R51'.*

Description:
PLANTE : blé commun d'hiver, à port demi-dressé au stade des 5 à 9 talles; col de l'épi fortement glauque à l'épiaison; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée élevée à très élevée; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des quatre feuilles) : à coléoptile moyennement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe et gaine glabres, à gaine fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

PAILLE À MATURITÉ : anthocyanée; moelle mince en section transversale.
ÉPI : effilé, dense à très dense, fortement glauque à l'épiaison; arêtes plus courtes que l'épi.
ÉPI À MATURITÉ : blanc, incliné; arêtes blanches à brun clair; col courbé; surface convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, glabre; troncature légèrement oblique, étroite à moyenne; bec de longueur moyenne, légèrement courbé; pilosité interne clairsemée.
LEMME DU FLEURON INFÉRIEUR : à bec droit.

GRAIN : de type tendre rouge, rouge moyen, de grosseur moyenne, elliptique, de longueur et largeur moyennes; joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe petit à moyen, ovale; sillon étroit, peu profond à moyen; coloration d'intensité moyenne au phénol.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : survie à l'hiver passable, résistance passable à la germination sur pied.

QUALITÉ DU GRAIN : qualité pâtissière et qualité biscuitière passables; teneur en protéines de 7,3 %.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante au virus de la mosaïque striée en fuseau du blé (WSSMV), modérément résistante à modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* spp.), modérément sensible à la tache septorienne (*Septoria tritici*), à l'oïdium (*Erysiphe graminis* f.sp. *tritici*) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), sensible à très sensible à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*).

RÉSISTANCE AUX INSECTES : plante sensible au biotype E de la mouche de Hesse (*Mayetiola destructor*).

Origine génétique: '25R46' (désignations expérimentales XW10Q, W020207U1) est issue d'un croisement W940262W1/25R47//W960095H1 réalisé en 2001 à Windfall, en Indiana, aux États-Unis. '25R46' a été mise au point par sélection généalogique modifiée, d'après les critères suivants : résistance aux maladies, type de plante, type d'épi, résistance de la paille, précocité de maturation, rendement grainier, poids spécifique du grain et qualité meunière et boulangère du grain. En 2002, la génération F1 a été cultivée dans une pépinière de transplantation de Windfall. Une population a été cultivée en masse en 2002-2003 à Windfall et à Fort Branch, en Indiana. Des lignes-épis ont été sélectionnées de 2003-2004 à 2006-2007 à Windfall et à Princeton, en Indiana. Des essais de rendement préliminaires et Élite ont eu lieu de 2007-2008 à 2011-2012, puis la variété a été mise en circulation en août 2012 aux États-Unis.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les saisons de culture 2010-2011 et 2011-2012 à Caledon, en Ontario, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 6 mètres espacés de 0,30 mètre.

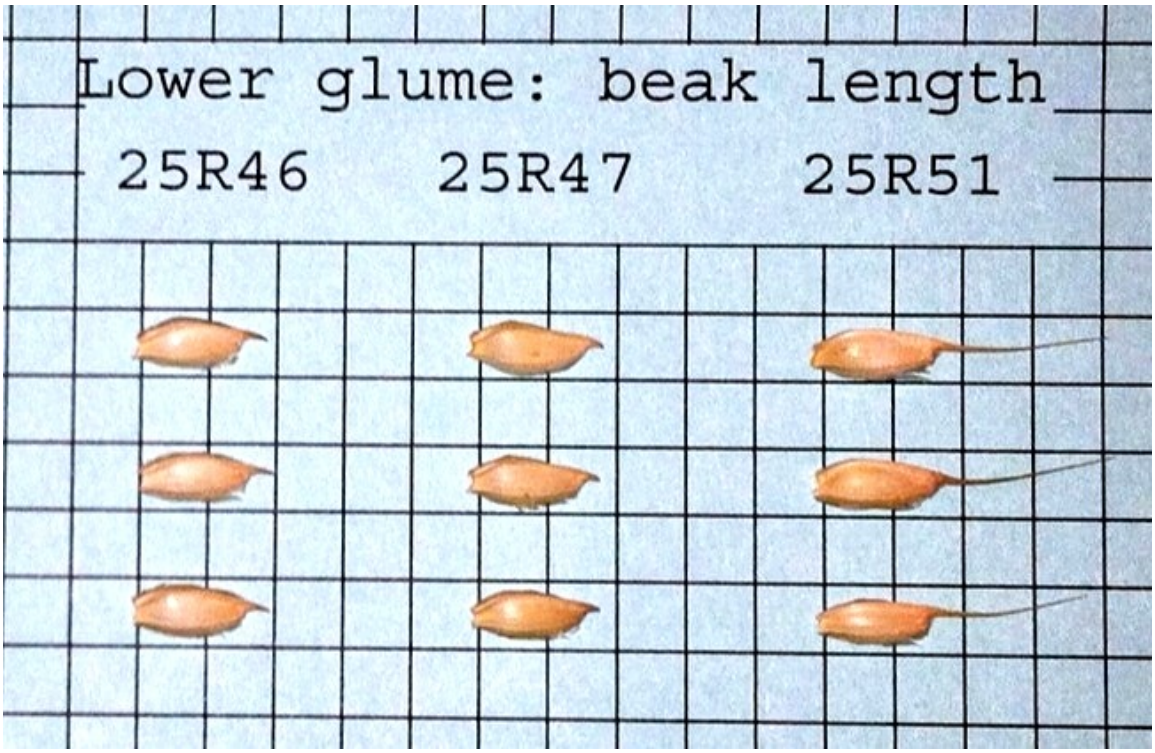

Blé: '25R46' (gauche) avec les variétés de référence '25R47' (centre) et '25R51' (droite)

VERVEINE
(Verbena ×hybrida)

Dénomination proposée: **'Invebroich'**
Nom commercial: Superbena Royale Iced Cherry
Numéro de la demande: 11-7222
Date de la demande: 2011/03/15
Requérant: InnovaPlant Zierpflanzen GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Birgit Christa Hofmann, Bendorf (Allemagne)

Variété de référence: 'Arbena' (Lanai Strawberry and Cream)

Sommaire: *'Invebroich' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Arbena'. L'inflorescence et la corolle sont de plus petit diamètre chez 'Invebroich' que chez 'Arbena'. Chez 'Invebroich', la couleur de la corolle est uniforme, tandis que chez 'Arbena' elle est en dégradé et devient plus claire vers le sommet des lobes. Le dessus de la corolle est principalement rouge chez 'Invebroich', tandis que chez 'Arbena' il est rouge-violet avec du rouge-rose foncé vers la base. L'œil de la corolle est rose et petit à moyen chez 'Invebroich', alors qu'il est vert blanchâtre et très petit à petit chez 'Arbena'. La couleur de la corolle perd légèrement son éclat avec le temps chez 'Invebroich', alors qu'elle perd fortement son éclat avec le temps chez 'Arbena'.*

Description:
PLANTE : rampante, faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : étroitement elliptiques à ovées, non découpées, à marge crénelée à dentée; dessus vert moyen à vert foncé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : anthocyané sur les dents seulement.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche avec une section rose.
LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal droit à récurvé, à marge faiblement ondulée; dessus rouge (RHS 45B); couleur uniforme, perdant faiblement son éclat avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : rose, petit à moyen.

Origine génétique: 'Invebroich' est issue d'un croisement contrôlé réalisé à l'été 2008, à Gensingen, en Allemagne. entre le semis exclusif Ve07-0001-6 (parent femelle), à fleurs rouges, et le semis exclusif Ve07-0020-13 (parent mâle), à fleurs abricot. Un sujet unique a été sélectionné au printemps 2009 parmi la descendance pour son excellent port, la couleur de ses fleurs et sa tolérance au mildiou. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois en 2009, par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Invebroich' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Invebroich'

	'Invebroich'	'Arbena'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	8,4	13,6
écart-type	1,15	1,74
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	29,4	36,4
écart-type	1,76	5,88

Diamètre de l'inflorescence (cm)		
moyenne	5,4	5,9
écart-type	0,23	0,16
Diamètre de la corolle (mm)		
moyenne	1,8	2,4
écart-type	0,07	0,10
Couleur de la corolle (RHS)		
dessus	45B	plus rouge que 58C, 52A à la base

*variété de référence

Verveine: 'Invebroich' (gauche) avec la variété de référence 'Arbena' (droite)

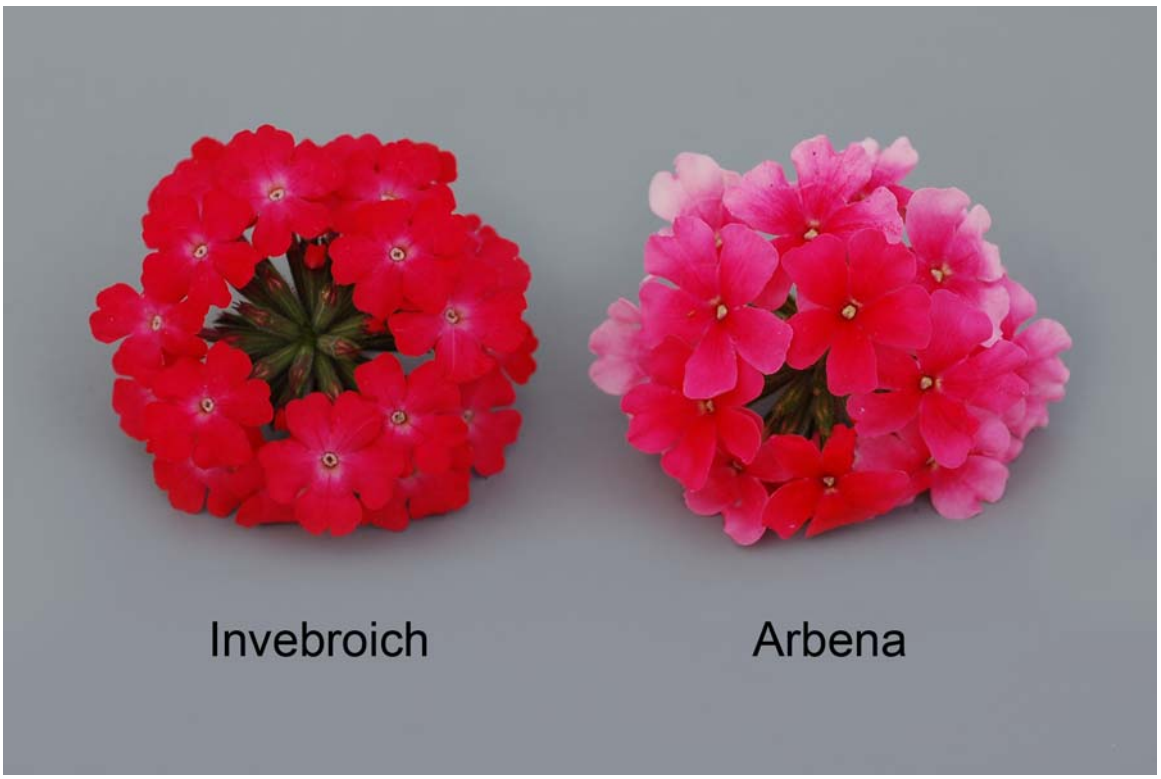

Verveine: 'Invebroich' (gauche) avec la variété de référence 'Arbena' (droite)

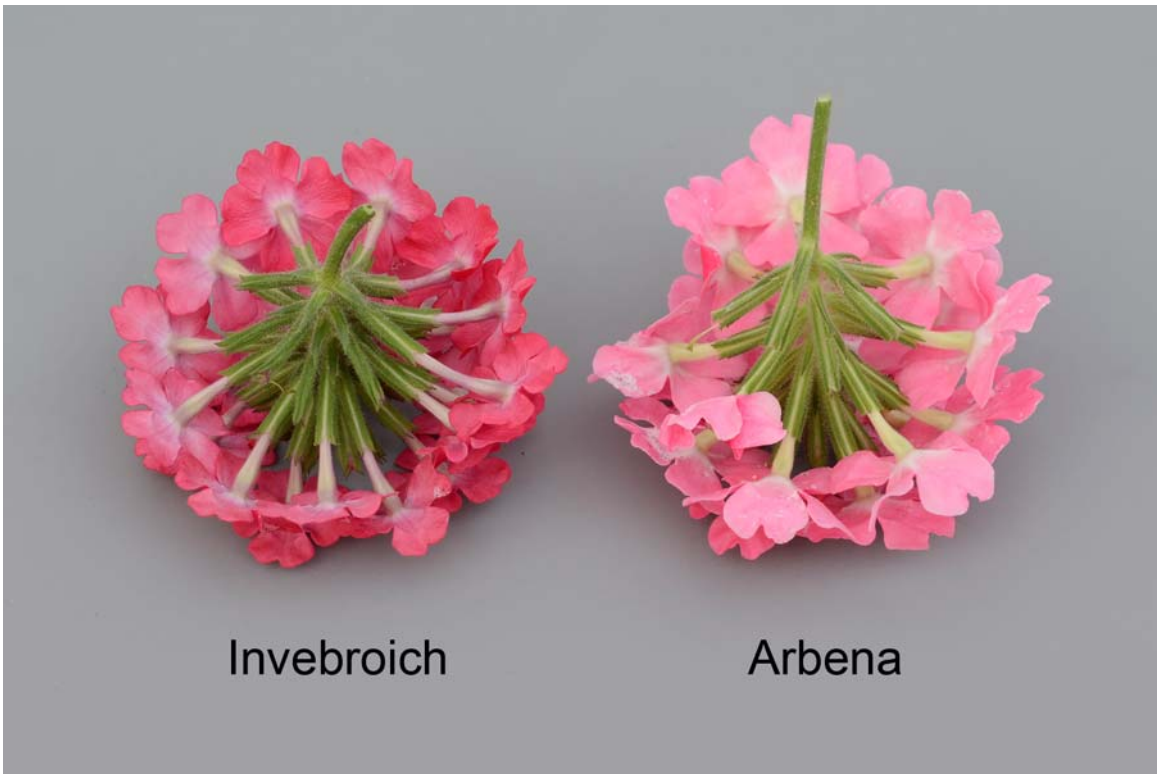

Verveine: 'Invebroich' (gauche) avec la variété de référence 'Arbena' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0003'**
Nom commercial: Lanai Peach Improved, Superbena Royal Peachy Keen
Numéro de la demande: 10-7144
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Estrella Peach'

Sommaire: *'VEAZ0003' donne une plante plus large que 'Estrella Peach'. À l'ouverture, le dessus de la corolle est rouge-orange à rose-rouge chez 'VEAZ0003', alors qu'il est rouge-orange avec du rouge-orange plus foncé à la base et sur la marge chez 'Estrella Peach'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est rose-rouge avec des tons rose-rouge plus foncé chez 'VEAZ0003', alors qu'il est rose-rouge clair avec du rose-orange sur la marge chez 'Estrella Peach'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à rampante, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : ovées, non découpées, à marge crénelée à dentée; dessus vert foncé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité vert clair.
LOBES DE LA COROLLE : tangents, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; dessus rouge-orange (RHS 41B) à rose-rouge (RHS 43C) à l'ouverture, rose-rouge (RHS 49A) avec des tons rose-rouge plus foncé (RHS 47D) et avec du rouge-violet (RHS 55A) sur la marge au plein épanouissement; couleur uniforme, perdant fortement son éclat avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : jaune-vert, petit.

Origine génétique: 'VEAZ0003' est issue d'une pollinisation libre survenue en août 2005, à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la sélection exclusive HO647-1, à fleurs saumon. Le parent mâle est inconnu. En janvier 2006, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En mai 2006, un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0003' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0003'

	'VEAZ0003'	**'Estrella Peach'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	32,6	26,2
écart-type	3,12	1,65
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
à l'ouverture	41B, 43C	41C avec du 40C à la base et sur la marge
au plein épanouissement	49A avec tons 47D et avec du 55A sur la marge	36A avec 37B sur la marge
avec le temps	36A avec marge 37A-B	36A avec du 37B sur la marge

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Estrella Peach' (droite)

Verveine: 'VEAZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Estrella Peach' (droite)

Verveine: 'VEAZ0003' (gauche) avec la variété de référence 'Estrella Peach' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0005'**
Nom commercial: Lanai Upright Pink
Numéro de la demande: 10-7145
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Lan Upbriro' (Lanai Upright Bright Rose) et 'Obsession Coral with Eye'

Sommaire: *'VEAZ0005' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Lan Upbriro', mais plus haute que 'Obsession Coral with Eye'. L'inflorescence est de plus grand diamètre chez 'VEAZ0005' que chez 'Lan Upbriro'. Chez 'VEAZ0005', le diamètre de la corolle est plus grand que chez les variétés de référence. À l'ouverture, le dessus de la corolle est rouge-violet chez 'VEAZ0005', alors qu'il est violet avec des tons rouge-violet chez 'Lan Upbriro' et rouge-violet plus foncé chez 'Obsession Coral with Eye'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est rose-bleu avec des tons rouge-violet chez 'VEAZ0005' alors qu'il est violet avec du violet plus foncé à la base chez 'Lan Upbriro' et rouge-violet chez 'Obsession Coral with Eye'. Avec le temps, le dessus de la corolle devient rose-bleu clair chez 'VEAZ0005', alors qu'il devient rose-bleu chez 'Lan Upbriro'. L'œil de la corolle est de grandeur moyenne chez 'VEAZ0005', alors qu'il est très petit à petit chez 'Lan Upbriro'.*

Description:
PLANTE : dressée, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres ovées, non découpées, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : anthocyané sur les dents seulement.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité jaune blanchâtre.

LOBES DE LA COROLLE : tangents, à axe longitudinal incurvé à droit, à marge moyennement ondulée; couleur uniforme, perdant fortement son éclat avec le temps; dessus rouge-violet (RHS 58C) à l'ouverture, rose-bleu (RHS 62A) avec des tons rouge-violet (RHS 61D) au plein épanouissement, devenant rose-bleu clair (RHS 62B) avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : vert blanchâtre, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'VEAZ0005' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en juillet 2007, à Gilroy, en Californie, entre la sélection exclusive 2043-2 (parent femelle), à fleurs rose-lavande, et 'Lan Upbriro' (parent mâle). En janvier 2008, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Gilroy. En avril 2008, un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0005' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0005'

	'VEAZ0005'	**'Lan Upbriro'***	**'Obsession Coral with Eye'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	18,3	21,2	14,5
écart-type	1,11	1,98	1,22
Largeur de la plante (cm)			
moyenne	23,6	36,8	24,0
écart-type	1,04	3,40	3,74
Diamètre de l'inflorescence (cm)			
moyenne	7,2	6,3	7,1
écart-type	0,32	0,42	0,41
Diamètre de la corolle (mm)			
moyenne	2,6	2,1	2,4
écart-type	0,08	0,07	0,09
Couleur du dessus de la corolle (RHS)			
à l'ouverture	58C	N74A avec tons 66A	plus rouge que N57A
au plein épanouissement	62A avec tons 61D	N74B, N74A à la base	58B-C
avec le temps	62B	N74C-D	S/O

*variétés de référence

Verveine: 'VEAZ0005' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Coral with Eye' (droite)

Verveine: 'VEAZ0005' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Coral with Eye' (droite)

Verveine: 'VEAZ0005' (gauche) avec les variétés de référence 'Lan Upbriro' (centre) et 'Obsession Coral with Eye' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0008'**
Nom commercial: Magelana White
Numéro de la demande: 10-7148
Date de la demande: 2010/12/24
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Vertis' (Babylon White)

Sommaire: *'VEAZ0008' donne une plante plus étroite que 'Vertis'. Chez 'VEAZ0008', le diamètre de la corolle est plus grand que chez 'Vertis'.*

Description:
PLANTE : rampante, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : losangiques, découpées, à marge dentée en scie; dessus vert foncé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.
LOBES DE LA COROLLE : espacés, à axe longitudinal récurvé, à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus blanc (RHS NN155D); couleur uniforme, ne perdant pas son éclat avec le temps.
ŒIL DE LA COROLLE : jaune-vert, très petit à petit.

Origine génétique: 'VEAZ0008' est issue d'une pollinisation libre survenue en août 2006, à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la sélection exclusive E1086-2, à fleurs blanches. Le parent mâle est inconnu. En janvier 2007, les graines

ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En mai 2007, un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0008' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0008'

	'VEAZ0008'	'Vertis'*
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	28,7	42,9
écart-type	2,22	4,31
Diamètre de la corolle (mm)		
moyenne	2,3	1,7
écart-type	0,08	0,11

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0008' (gauche) avec la variété de référence 'Vertis' (droite)

Verveine: 'VEAZ0008' (gauche) avec la variété de référence 'Vertis' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0011'**
Nom commercial: Candy Cane Red
Numéro de la demande: 11-7314
Date de la demande: 2011/06/10
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Mitch Hanes, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Estrella Voodoo Star'

Sommaire: *Chez 'VEAZ0011', le tiers médian des tiges en pleine croissance est non anthocyané ou très faiblement anthocyané, alors que chez 'Estrella Voodoo Star' il est moyennement anthocyané. Les lobes de la corolle sont espacés pour la plupart chez 'VEAZ0011', alors que chez 'Estrella Voodoo Star' ils sont tangents. Chez 'VEAZ0011', le dessus de la corolle est principalement blanc, alors que chez 'Estrella Voodoo Star' il est principalement rouge. Chez 'VEAZ0011', la couleur secondaire du dessus de la corolle est rouge avec du rouge-violet vers la base, alors que chez 'Estrella Voodoo Star' elle est rose-rouge clair.*

Description:
PLANTE : semi-dressée à rampante, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : ovées, non découpées, à marge dentée; dessus vert foncé, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanc et violet.
LOBES DE LA COROLLE : espacés, à axe longitudinal incurvé à droit, à marge faiblement ondulée; dessus bicolore avec motif en forme d'étoile, principalement blanc (RHS NN155C), avec une large bande rouge (RHS 45B) sur la marge et du rouge-violet (RHS N57B-C) vers la base; couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : jaune-vert, très petit.

Origine génétique: 'VEAZ0011' est issue d'une mutation de bourgeon découverte en août 2008 à Gilroy, en Californie. La mutation a été découverte sur un rameau de la variété commerciale 'Lan Reda07'. La variété 'VEAZ0011' a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0011' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0011'

	'VEAZ0011'	**'Estrella Voodoo Star'***
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
principale	NN155C	45B-C
secondaire	45B à la marge, N57B-C vers la base	36C-D

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0011' (gauche) avec la variété de référence 'Estrella Voodoo Star' (droite)

Verveine: 'VEAZ0011' (gauche) avec la variété de référence 'Estrella Voodoo Star' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0012'**
Nom commercial: Twister Purple
Numéro de la demande: 11-7310
Date de la demande: 2011/06/07
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Flagdena' (Lanai Twister Pink)

Sommaire: *Chez 'VEAZ0012', le limbe des feuilles est lancéolé, alors que chez 'Flagdena' il est ové. Chez 'VEAZ0012', le diamètre de la corolle est plus petit que chez 'Flagdena'. Chez 'VEAZ0012', le dessus de la corolle de est principalement blanc avec du violet sur la marge, alors que chez 'Flagdena' il est principalement blanc avec, sur la marge, du rouge violet devenant rose-bleu clair, puis blanc avec le temps. La couleur secondaire des deux pétales supérieurs est violet avec du blanc à la base chez 'VEAZ0012', alors qu'elle est rouge-violet avec du blanc à la base et devient rouge-violet strié de blanc et de violet avec le temps chez 'Flagdena'.*

Description:
PLANTE : rampante, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : lancéolées, non découpées, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.
LOBES DE LA COROLLE : espacés, à axe longitudinal droit à récurvé, à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus de plus de deux couleurs, principalement blanc (RHS NN155D) avec du violet (RHS N81B) et du violet plus clair (RHS N82B) à la marge avec du violet (RHS N81A) et du blanc (RHS NN155D) à la base des deux lobes supérieurs seulement.
ZONE DE L'ŒIL : non différenciée.

Origine génétique: 'VEAZ0012' est issue d'une pollinisation libre survenue en août 2008, à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la sélection exclusive LO510-4, à fleurs bicolores bourgogne et blanc. Le parent mâle est inconnu. En février 2009, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2009, un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs et son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0012' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0012'

	'VEAZ0012'	**'Flagdena'***
Diamètre de la corolle (mm)		
moyenne	2,0	2,3
écart-type	0,11	0,08
Couleur du dessus de la corolle (RHS)		
principale	NN155D avec N81B - N82B à la marge	NN155D avec marge N57D
secondaire - deux lobes supérieurs	N81A avec NN155D à la base	N57B avec NN155D à la base

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0012' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

Verveine: 'VEAZ0012' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

Verveine: 'VEAZ0012' (gauche) avec la variété de référence 'Flagdena' (droite)

Dénomination proposée: **'VEAZ0013'**
Nom commercial: Lanai Limegreen
Numéro de la demande: 11-7417
Date de la demande: 2011/11/01
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Balazpearl' (Aztec White Pearl)

Sommaire: *Les feuilles de 'VEAZ0013' sont plus courtes que celles de 'Balazpearl'. Le dessus des feuilles est vert moyen chez 'VEAZ0013', tandis qu'il est vert foncé chez 'VEAZ0013'. Les lobes de la corolle sont chevauchants chez 'VEAZ0013', alors qu'ils sont espacés à tangents chez 'Balazpearl'. Chez 'VEAZ0013' , les lobes de la corolle ont la marge fortement ondulée, tandis que chez 'Balazpearl' ils ont la marge faiblement ondulée. Le dessus des lobes de la corolle est principalement vert-gris avec des tons vert clair chez 'VEAZ0013', alors qu'il est blanc chez 'Balazpearl'. Chez 'VEAZ0013', la zone de l'œil est indifférenciée, tandis que chez 'Balazpearl' elle est très petite à petite et jaune-vert.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée sur le tiers médian des tiges en pleine croissance.

FEUILLES : ovées, non découpées, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.
CALICE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.
LOBES DE LA COROLLE : chevauchants, à axe longitudinal incurvé, à marge fortement ondulée; dessus vert-gris (RHS 157A) avec des tons vert clair (RHS 145D); couleur uniforme, ne perdant pas son éclat avec le temps.
ZONE DE L'ŒIL : non différenciée.

Origine génétique: 'VEAZ0013' est issue d'une pollinisation libre survenue en août 2007, à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Le parent femelle était la sélection exclusive KO399-2, à fleurs roses. Le parent mâle est inconnu. En février 2008, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2008, un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs et son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'VEAZ0013' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 2 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VEAZ0013'

	'VEAZ0013'	**'Balazpearl'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	2,8	4,0
écart-type	0,19	0,30
Couleur de la corolle (RHS)		
dessus	157A avec tons 145D	155B

*variété de référence

Verveine: 'VEAZ0013' (gauche) avec la variété de référence 'Balazpearl' (droite)

Verveine: 'VEAZ0013' (gauche) avec la variété de référence 'Balazpearl' (droite)

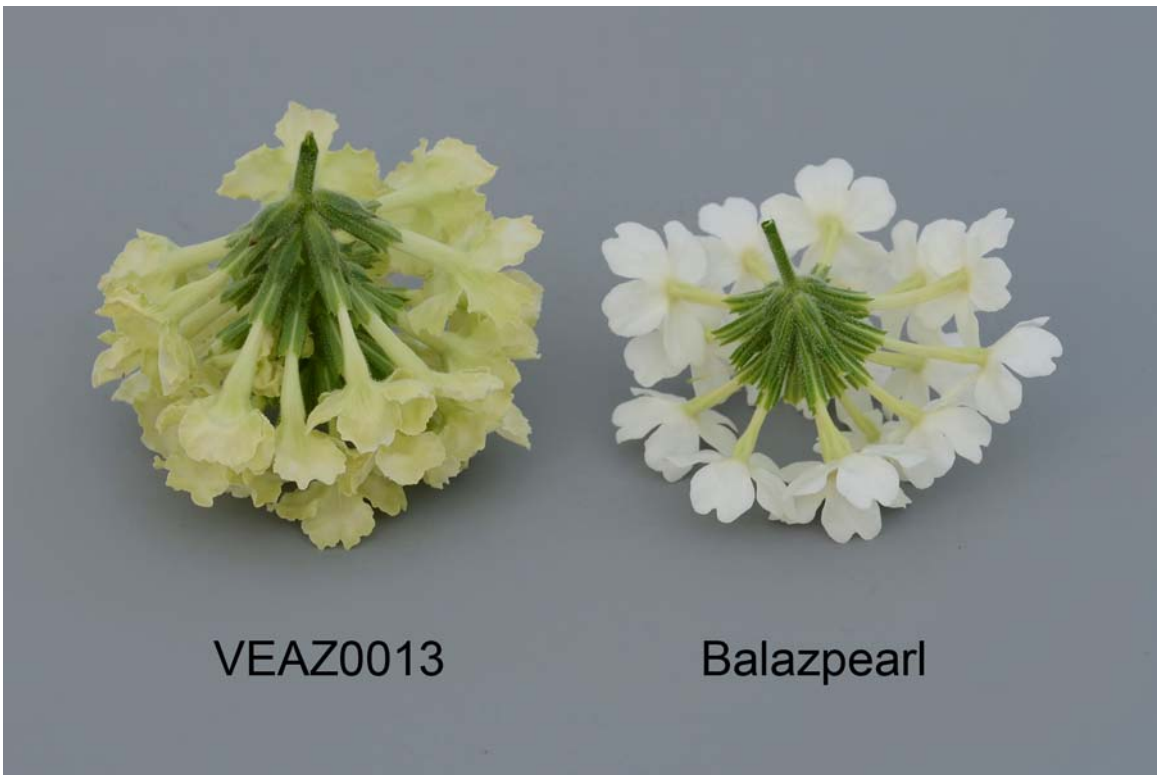

Verveine: 'VEAZ0013' (gauche) avec la variété de référence 'Balazpearl' (droite)

WEIGÉLIA
(Weigela)

Dénomination proposée: **'Bokrasopea'**
Nom commercial: Sonic Bloom Pearl
Numéro de la demande: 11-7358
Date de la demande: 2011/08/19
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kees Jan Kraan, Papenveer (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Carnaval'

Sommaire: *Au début du printemps, les boutons floraux sont rouge-violet à rose-bleu clair avec du vert-jaune à la base chez 'Bokrasopea', tandis qu'ils sont violets à rouge-violet avec du vert-jaune à la base chez 'Carnaval'. En été, les boutons floraux sont vert-jaune avec des tons roses chez 'Bokrasopea', alors qu'ils sont rose-rouge avec du vert-jaune à la base chez 'Carnaval'. Les fleurs sont unicolores chez 'Bokrasopea', tandis qu'elles sont bicolores chez 'Carnaval'. La corolle est de plus petit diamètre chez 'Bokrasopea' que chez 'Carnaval'. Au début du printemps, la face interne de la corolle est blanche avec des tons rose-bleu clair chez 'Bokrasopea', tandis qu'elle est blanche avec des tons rose-bleu clair et la marge rouge-violet chez 'Carnaval'. En été, la face interne de la corolle est blanche avec la marge et les nervures rose-bleu clair chez 'Bokrasopea', alors qu'elle est blanche avec la marge rouge-violet chez 'Carnaval'.*

Description:
PLANTE : dressée à étalée; pousses de un an brun-rouge.

FEUILLES : elliptiques; marge faiblement à moyennement ondulée, comportant un grand nombre d'incisions; dessus vert moyen, non panaché, non cloqué ou très faiblement cloqué; dessous à pubescence clairsemée, avec les nervures densément pubescentes.

FLORAISON : très hâtive, avec une deuxième floraison moyenne à abondante en automne.
INFLORESCENCE : panicule composée.
BOUTONS FLORAUX : rouge-violet à rose-bleu clair (RHS 54C-D) avec du vert-jaune (RHS 150D) à la base au début du printemps, vert-jaune (RHS 1C) avec des tons roses et du vert-jaune plus clair (RHS 1D) à la base en été.
COROLLE : unicolore, de grandeur moyenne, en forme d'entonnoir; lobes à sommet arrondi; face interne blanche (RHS 155C) avec des tons rose-bleu clair (RHS 65D) au début du printemps, blanche (RHS NN155A-B) avec la marge et les nervures rose-bleu clair (RHS 62C) en été.
SÉPALES : verts, à pubescence moyenne.
PISTIL : plus long que la corolle; ovaire à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Bokrasopea' est issue d'une pollinisation libre du semis exclusif 93028 par un parent mâle inconnu, réalisée durant l'été 2000 à Boskoop, aux Pays-Bas. En juin 2007, un des semis ainsi obtenus a été sélectionné pour son port compact, ses fleurs blanches à gorge jaune ainsi que sa floraison abondante et remontante durant tout l'été. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois au cours de l'été 2007, par boutures semi-ligneuses, à Boskoop.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bokrasopea' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, au printemps et à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants racinés de 11 cm mis en terre le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les sujets ont été retournés à l'extérieur à la fin d'avril après avoir passé l'hiver dans une serre en polyéthylène. Les premières observations et mesures visant les fleurs et les boutons floraux ont été faites le 30 mars chez 10 sujets de chaque variété. Les sujets ont été élagués le 10 mai. Les autres observations et mesures ont été faites le 5 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bokrasopea'

	'Bokrasopea'	'Carnaval'*
Diamètre de la corolle (cm)		
moyenne	3,4	4,2
écart-type	0,22	0,21
Couleur des boutons floraux (RHS)		
début du printemps	54C-D, 150D à la base	61B-C, 150D à la base
été	1C avec du 1D à la base	47D avec du 1D à la base
Couleur de la face interne de la corolle (RHS)		
début du printemps	155C avec tons 65D	NN155C avec tons 62B-C et du N57C le long de la marge
été	NN155A-B avec du 62C le long de la marge et des nervures	NN155C avec du 54B le long de la marge
couleur secondaire	S/O	N57C (printemps), 54B (été)

*variété de référence

Weigélia: 'Bokrasopea' (gauche) avec la variété de référence 'Carnaval' (droite) - au printemps

Weigélia: 'Bokrasopea' (gauche) avec la variété de référence 'Carnaval' (droite) - au printemps

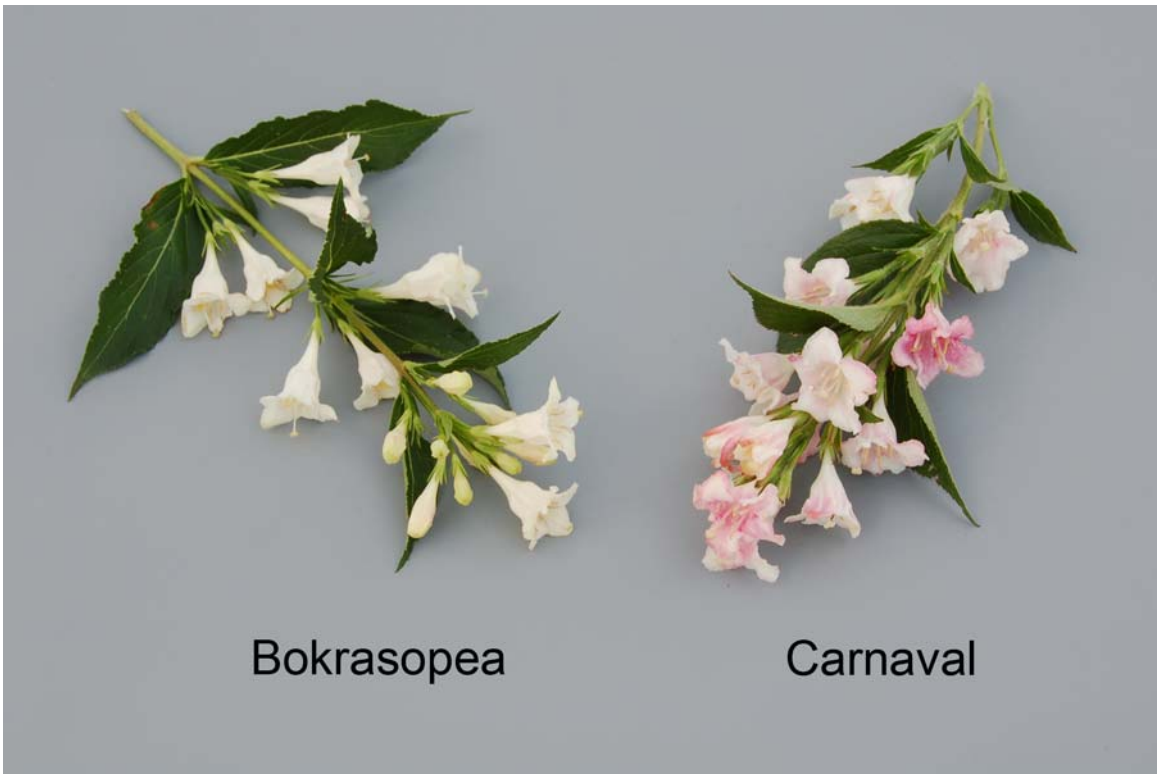

Weigélia: 'Bokrasopea' (gauche) avec la variété de référence 'Carnaval' (droite) - en été

Dénomination proposée: **'Bokrasopin'**
Nom commercial: Sonic Bloom Pink
Numéro de la demande: 11-7359
Date de la demande: 2011/08/19
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kees Jan Kraan, Papenveer (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Polka' et 'Red Prince'

Sommaire: *La marge du limbe des feuilles est faiblement à moyennement ondulée chez 'Bokrasopin', alors qu'elle est fortement ondulée chez 'Red Prince'. Les boutons floraux sont violet-brun avec du rouge-rose foncé sur le tube chez 'Bokrasopin', tandis qu'ils sont rose-bleu à rose-bleu clair avec du violet-brun sur le tube chez 'Polka' et rouge-violet foncé à rouge-rose foncé avec du rouge-rose foncé sur le tube chez 'Red Prince'. La face interne de la corolle est principalement rose-bleu chez 'Bokrasopin', tandis qu'elle est violette avec du violet plus foncé à la marge chez 'Polka' et rouge-rose foncé chez 'Red Prince'. La face externe de la corolle est rouge-violet à rouge-rose foncé chez 'Bokrasopin', alors qu'elle est violette avec du violet-brun et du blanc à la base chez 'Polka' et rouge-violet foncé chez 'Red Prince'. La corolle est plus large et plus longue chez 'Bokrasopin' que chez 'Red Prince'. L'ovaire est glabre ou présente une pubescence très clairsemée chez 'Bokrasopin', tandis qu'il est moyennement pubescent chez 'Red Prince'. L'ovaire est en outre plus court chez 'Bokrasopin' que chez 'Red Prince'.*

Description:
PLANTE : dressée; pousses de un an brun-rouge.

FEUILLES : elliptiques; marge faiblement à moyennement ondulée, comportant un grand nombre d'incisions; dessus vert moyen, non panaché, non cloqué ou très faiblement cloqué; dessous densément pubescent le long des nervures.

FLORAISON : très hâtive, avec une deuxième floraison abondante en automne.
INFLORESCENCE : panicule composée.
BOUTONS FLORAUX : violet-brun (RHS 185B) avec du rouge-rose foncé (RHS 53C-D) sur le tube.
COROLLE : unicolore, de grandeur moyenne, en forme d'entonnoir; lobes à sommet arrondi; face interne rose-bleu (RHS N66C-D) avec des tons rose-bleu (RHS 67B), virant au rouge-violet (RHS N57C) avec le temps; face externe rouge-violet (RHS 58C) et rouge-rose foncé (RHS 53C).
SÉPALES : verts avec des mouchetures rouges contrastantes, à pubescence clairsemée.
PISTIL : de la même longueur que la corolle; ovaire glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'Bokrasopin' est issue d'une pollinisation libre du semis exclusif 93118 par un semis exclusif non identifié à fleurs roses, réalisée durant l'été 2000 à Boskoop, aux Pays-Bas. En juin 2007, un des semis ainsi obtenus a été sélectionné pour son port compact, ses boutons floraux rose-rouge, ses fleurs rose clair ainsi que sa floraison abondante et remontante durant tout l'été. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois au cours de l'été 2007, par boutures semi-ligneuses, à Boskoop.

Épreuves et essais: Les essais de 'Bokrasopin' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, au printemps et à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 sujets de chacune des variétés de référence, obtenus de plants racinés de 11 cm mis en terre le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les sujets ont été retournés à l'extérieur à la fin d'avril après avoir passé l'hiver dans une serre en polyéthylène. Les premières observations et mesures visant les fleurs et les boutons floraux ont été faites le 30 mars chez 10 sujets de chaque variété. Les sujets ont été élagués le 10 mai. Les autres observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chacune des variétés 'Bokrasopin' et 'Red Prince' le 5 juillet et chez 10 sujets de la variété 'Polka' le 9 juillet. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bokrasopin'

	'Bokrasopin'	'Polka'*	'Red Prince'*
Couleur des boutons floraux (RHS)			
principale	185B	63C-D	53B-C
tube	53C-D	184D	53C-D
Couleur de la corolle (RHS)			
face interne	N66C-D avec tons 67B, virant au N57C avec le temps	75C avec du 75A à la marge, virant au NN155C et au 69D avec le temps	53C-D
face externe	58C, 53C	75B avec du 184D, N155C à la base	53A-B
Diamètre de la corolle (cm)			
moyenne	3,5	3,4	2,5
écart-type	0,14	0,27	0,40
Longueur de la corolle (cm)			
moyenne	3,8	3,4	4,5
écart-type	0,19	0,50	0,27
Longueur de l'ovaire (cm)			
moyenne	1,6	1,8	2,4
écart-type	0,29	0,46	0,11

*variétés de référence

Weigélia: 'Bokrasopin' (gauche) avec les variétés de référence 'Polka' (centre) et 'Red Prince' (droite)

Weigélia: 'Bokrasopin' (gauche) avec les variétés de référence 'Polka' (centre) et 'Red Prince' (droite)

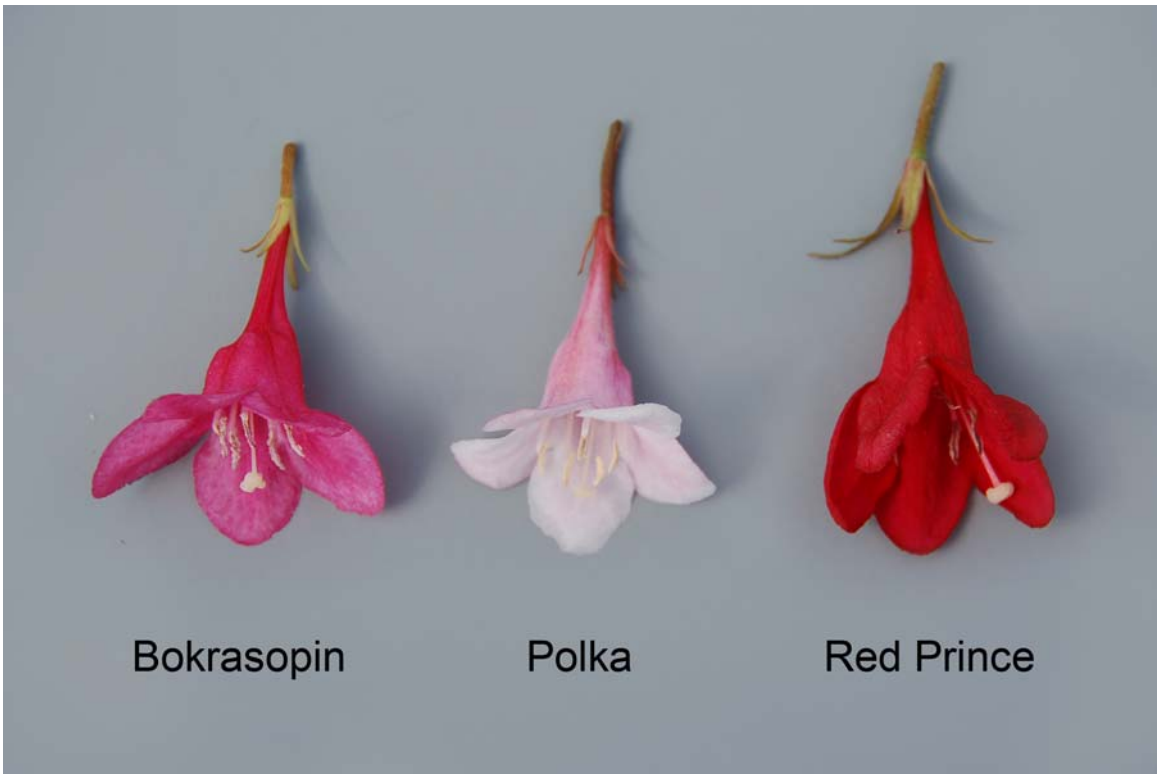

Weigélia: 'Bokrasopin' (gauche) avec les variétés de référence 'Polka' (centre) et 'Red Prince' (droite)

Dénomination proposée: **'VERWEIG6'**
Nom commercial: Sonic Bloom Red
Numéro de la demande: 11-7422
Date de la demande: 2011/11/14
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Gijsbertus Verhoef, Hazerswoude (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Red Prince'

Sommaire: *'VERWEIG6' donne une plante dressée à étalée, tandis que 'Red Prince' donne une plante dressée. La plante est en outre plus courte chez 'VERWEIG6' que chez 'Red Prince'. La marge du limbe des feuilles est moyennement ondulée chez 'VERWEIG6', alors qu'elle est fortement ondulée chez 'Red Prince'. La corolle est plus courte et de plus petit diamètre chez 'VERWEIG6' que chez 'Red Prince'. La deuxième floraison survenant en automne est plus abondante chez 'VERWEIG6' que chez 'Red Prince'.*

Description:
PLANTE : dressée à étalée; pousses de un an brun clair.

FEUILLES : elliptiques; marge moyennement ondulée, comportant un grand nombre d'incisions; dessus vert moyen, non panaché, faiblement cloqué; dessous à pubescence moyenne le long des nervures.

FLORAISON : très hâtive, avec une deuxième floraison moyennement abondante en automne.
INFLORESCENCE : panicule composée.
BOUTONS FLORAUX : rouge-violet foncé (RHS 53A-B) au sommet, rouge-violet foncé à rouge-rose foncé (RHS 53B-C) à la base.
COROLLE : unicolore, petite, en forme d'entonnoir; lobes à sommet arrondi; face interne rouge-violet foncé (plus gris que RHS 53B).
SÉPALES : verts avec des mouchetures rouges, glabres ou à pubescence très clairsemée.
PISTIL : de la même longueur que la corolle; ovaire glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'VERWEIG6' est issue de la pollinisation libre d'un semis provenant de la variété 'Red Prince' par un parent mâle inconnu, réalisée au printemps 2006 à Hazerswoude, aux Pays-Bas. En 2008, la nouvelle variété a été sélectionnée pour sa floraison remontante abondante, ses fleurs rouges et son feuillage vert vif. Elle a été multipliée pour la première fois en 2008, par boutures semi-ligneuses, à Hazerswoude.

Épreuves et essais: Les essais de 'VERWEIG6' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, au printemps et à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants racinés de 11 cm mis en terre le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les sujets ont été retournés à l'extérieur à la fin d'avril après avoir passé l'hiver dans une serre en polyéthylène. Les premières observations et mesures visant les fleurs et les boutons floraux ont été faites le 30 mars chez 10 sujets de chaque variété. Les sujets ont été élagués le 10 mai. Les autres observations et mesures ont été faites le 5 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'VERWEIG6'

	'VERWEIG6'	'Red Prince'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	49,5	69,4
écart-type	3,06	6,87
Diamètre de la corolle (cm)		
moyenne	1,7	2,5
écart-type	0,22	0,40

Longueur de la corolle (cm)

moyenne	3,6	4,1
écart-type	0,14	0,22

*variété de référence

Weigélia: 'VERWEIG6' (gauche) avec la variété de référence 'Red Prince' (droite)

Weigélia: 'VERWEIG6' (gauche) avec la variété de référence 'Red Prince' (droite)

WEIGÉLIA
(Weigela florida)

Dénomination proposée: **'Sunset'**
Nom commercial: My Monet Sunset
Numéro de la demande: 10-7054
Date de la demande: 2010/08/10
Requérant: North Carolina State University, Raleigh, Caroline du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Thomas G. Ranney, North Carolina State University, Arden, Caroline du Nord (États-Unis)

Variété de référence: 'Verweig' (My Monet)

Sommaire: *'Sunset' donne une plante plus étroite que 'Verweig'. Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Sunset' que chez 'Verweig'. La marge des feuilles est moyennement à fortement ondulée chez 'Sunset', alors qu'elle est faiblement ondulée chez 'Verweig'. Au printemps, chez 'Sunset', le dessus des feuilles est vert foncé à vert clair chez la jeune feuille et vert-brun à maturité, alors que chez 'Verweig' le dessus des feuilles est vert foncé avec les nervures vert-brun. Au printemps, les feuilles présentent une couleur secondaire vert-brun peu contrastante chez 'Sunset', tandis qu'elles présentent une couleur secondaire blanche, rose-rouge et violet-brun contrastante chez 'Verweig'. En été, chez 'Sunset', les feuilles sont vert-brun avec du jaune clair et du rouge-rose foncé à la marge chez la jeune feuille, et elles virent au vert foncé avec du jaune clair à maturité, alors que chez 'Verweig' les feuilles demeurent de la même couleur durant toute la saison de végétation.*

Description:
PLANTE : dressée à étalée; pousses de un an brun clair.

FEUILLES : ovées à elliptiques, panachées le long de la marge, non cloquées ou très faiblement cloquées; marge moyennement à fortement ondulée, dentée, comportant un grand nombre d'incisions; dessous à pubescence clairsemée.
COULEUR DES FEUILLES AU PRINTEMPS : à dessus principalement vert foncé à vert clair (RHS 144A-B) chez la jeune feuille, virant au vert-brun (RHS 146A-B-C) à maturité.
COULEUR DES FEUILLES EN ÉTÉ : à dessus principalement vert-brun (RHS 138A) avec du jaune clair et du rouge-rose foncé à la marge chez la jeune feuille, virant au vert foncé (RHS 137A) avec du jaune clair (RHS 5D) à maturité; dessous vert-brun (RHS 138A) virant au violet-brun (RHS 178A) avec du jaune clair (RHS 5D) lavé de rouge-violet foncé (RHS N34A).

Origine génétique: 'Sunset' est issue de la pollinisation libre d'un semis de Weigela florida réalisée durant l'été 2002 à la North Carolina State University, à Mills River, en Caroline du Nord, aux États-Unis. Un sujet a été sélectionné parmi les semis ainsi obtenus au printemps 2003. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son feuillage panaché d'aspect particulier et son port semi-nain compact.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunset' ont été réalisés à l'extérieur en récipients, au printemps et à l'été 2012, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants racinés de 11 cm mis en terre le 7 juillet 2011 dans des récipients de 8,8 litres. Les sujets ont été retournés à l'extérieur à la fin d'avril après avoir passé l'hiver dans une serre en polyéthylène. Les observations et mesures ont été faites le 17 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les observations visant les couleurs estivales ont été faites le 25 juin. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunset'

	'Sunset'	'Verweig'*
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	36,3	51,3
écart-type	3,95	4,68
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	10,1	7,5
écart-type	0,38	0,30

Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	4,4	3,0
écart-type	0,24	0,18
Couleur du dessus du limbe des feuilles au printemps (RHS)		
jeune feuille - principale	144A-B	S/O
feuille adulte - principale	146A-B-C	N137A, nervures 148A-B
feuille adulte - secondaire	146C	NN155A avec tons 51C et 185D
Couleur du dessus du limbe des feuilles en été (RHS)		
jeune feuille - principale	138A	N/A
feuille adulte - principale	137A	N137A
jeune feuille - secondaire	5D avec du N34C	N/A
feuille adulte - secondaire	5D	NN155A avec tons 51C et 185D

*variété de référence

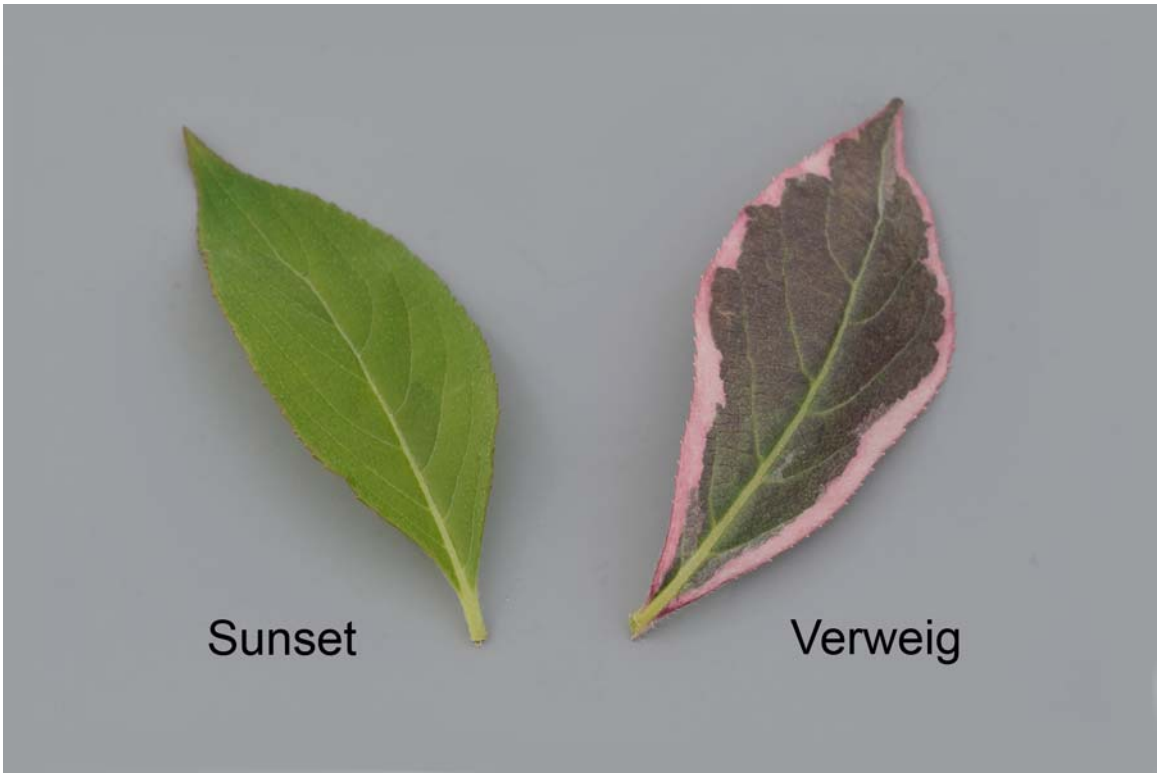

Weigélia: 'Sunset' (gauche) avec la variété de référence 'Verweig' (droite) - au printemps

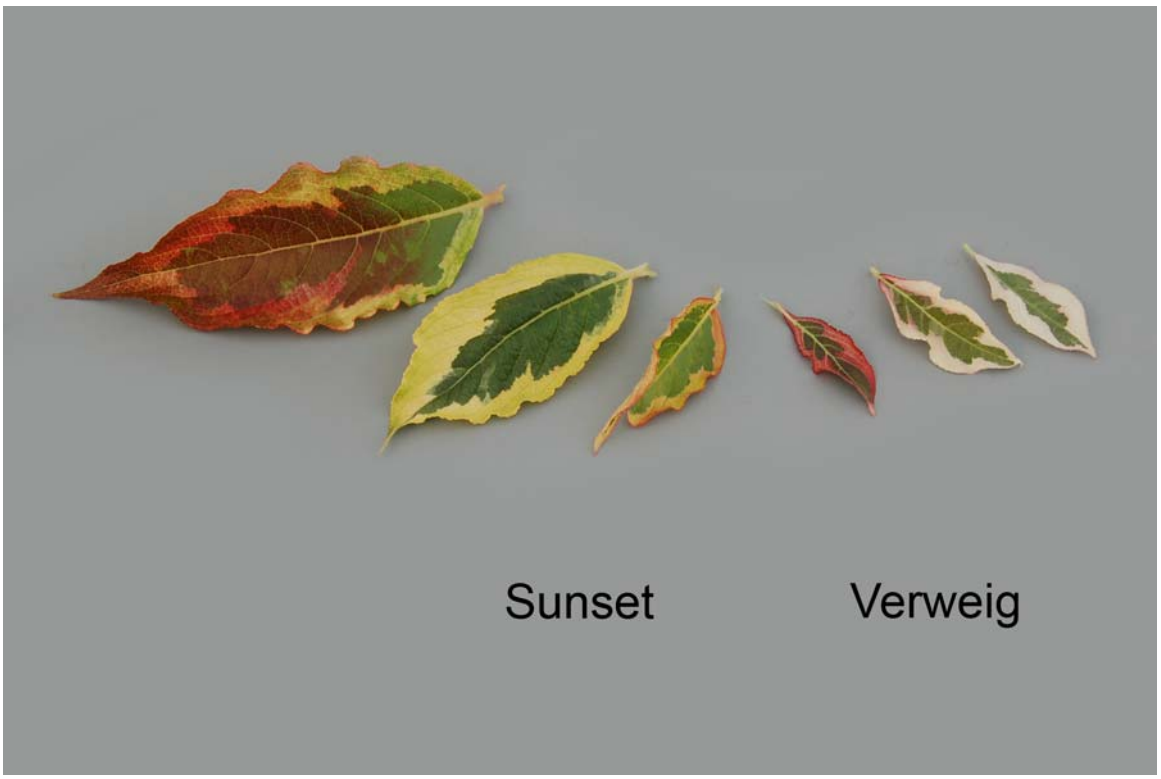

Weigélia: 'Sunset' (gauche) avec la variété de référence 'Verweig' (droite) - en été